BIBLIOTECA NAZ.
141
G
38
NAPOLI

BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
141
G
38
NAPOLI

HISTOIRE

PHILOSOPHIQUE

DE LA

RÉVOLUTION DE FRANCE.

HISTOIRE

DE LA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

DEPUIS le Traité de Campo-Formio, jusqu'à l'acceptation de la Constitution de l'an VIII;

Par ANTOINE FANTIN-DESODOARDS,
Citoyen Français :

FORMANT le tome septième de l'Histoire philosophique de la Révolution de France, par le même Auteur.

Mihi Galba, Otho, Vitellius neque beneficio neque injuria cogniti. TACIT. hist. lib. I.

A PARIS,

Chez MARADAN, Libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, n°. 16.

AN VIII. — 1800.

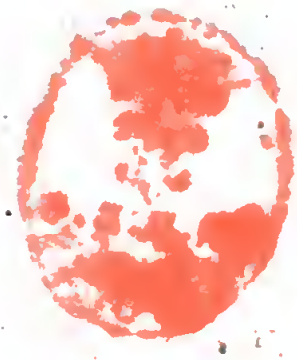

ÉPITRE DÉDICATOIRE.

ANTOINE FANTIN-DESODOARDS AUX FRANÇAIS.

QUI que vous soyez, Wigs ou Torys, et quelles que soient les couleurs sous lesquelles furent présentés à vos yeux, par le prisme de la Révolution, les événemens dont nous avons été témoins depuis deux lustres, Français, recevez, avec indulgence, un Livre que j'ai écrit pour l'instruction de nos neveux. Puissiez-vous, en le lisant, ne pas soupçonner la manière dont je fus enveloppé dans cette immense commotion!

Mon Livre ne pouvait être accueilli par les mécontens; qui regrettent ce qu'ils ont perdu, ou ce qu'ils n'ont pas gagné; ni par les factieux, qui se sont disputé, qui se sont arraché le sceptre du pouvoir; ni par les anarchistes, auxquels j'osai présenter le spectre ensanglanté de la mort auquel ils offraient leurs hommages, en lui sacrifiant des victimes humaines; ni par la horde in-

satiable des déprédateurs, qui regardaient la révolution comme une mine à exploiter, et la France comme une proie qu'ils dévoraient.

L'accueil avec lequel le Public a daigné recevoir mes premiers volumes, n'est dû qu'à l'impartialité la plus absolue qui conduisit ma plume. On a jugé que cette impartialité n'était pas sans danger de ma part; qu'il fallait quelque courage pour oser tenir le langage austère de la vérité, au sein de l'effervescence de toutes les passions exaltées en sens contraire; lorsque des monstres, placés au timon de l'État, faisant la guerre aux lumières comme aux richesses, pouvaient, d'un seul mot, briser l'Auteur et l'Ouvrage; lorsque parmi les Gens-de-Lettres les plus distingués, les uns se réduisaient à un prudent silence, les autres flagornaient les Gouvernans, au risque de voir, pendant l'impression de leur ouvrage, les panégyriés et les panégyristes s'engloutir dans le fleuve de l'oubli, par l'effet d'un nouveau mouvement révolutionnaire.

J'ai été traité de Royaliste par des hommes qui, se disant Républicains exclusifs, exigeaient qu'eux seuls et leurs amis occupassent tous les emplois, toutes les dignités, occupassent même seuls les cent voix de la Renommée. Si la République périssait, je serais probablement traité de Jacobin par les Royalistes. Cette injustice, qu'éprouveront tous les Écrivains, lorsqu'au milieu de la détonation de toutes les idées et de la fermentation des esprits, ils voudront empêcher que les fautes d'une génération ne soient perdues pour celle qui doit la remplacer, assurerait le triomphe de l'erreur et du crime, si les ames fortes n'attendaient la récompense de leurs travaux de la droiture de leurs intentions, des suffrages précieux des hommes impartiaux, et du jugement de la postérité.

Je n'ai cependant pas dit toutes les vérités que je connaissais; mais j'atteste que ni le desir de conserver mes jours, ni aucun autre motif d'intérêt, n'enchaînèrent ma pensée.

Je ne fus arrêté que par les précautions que j'étais forcé de prendre pour éviter que mon livre ne fût supprimé par nos Erostrates *modernes. Les éditions qui en ont été faites, assurent aujourd'hui son existence ; aucune espèce de tyrannie n'a le pouvoir de l'anéantir ; et quel que soit le sort que la Révolution destine à mes cheveux blancs, mon Ouvrage, marqué au sceau de l'Immortalité, apprendra aux races futures le mécanisme des révolutions, comment les intrigans font naître des conspirations contre l'État, comment ils les supposent quand il n'en existe pas, comment on soulève le Peuple, comment une faction heureuse détrône une faction turbulente pour être détrônée à son tour, comment un succès éphémère crée le crime et la vertu, comment un vainqueur s'assied sur un trône glissant, en proclamant que la Patrie est sauvée, lorsqu'il proscrit ses ennemis, et s'entoure de ses amis ou de ses flatteurs.*

Ainsi parlait Robespierre, lorsqu'il lan-

çait sur l'échafaud les plus ardens Républicains ; ainsi parlait le Comité de Salut public, en ordonnant le supplice de Robespierre ; ainsi parlaient les Thermidoriens, en vouant à la mort ou à l'ignominie le Comité de Salut public ; ainsi parlait le Directoire, en déportant les Représentans du Peuple dans les marais pestilentiels de la Guiane ; ainsi parlaient les Législateurs, en destituant une partie du Directoire. Une nouvelle secousse s'est annoncée : est-elle pour nous l'aurore du bonheur ?

J'ai vu vingt révolutions depuis 1789 ; toutes agissant en sens inverse, et toutes arrivant au même but ; toutes parlant de paix en faisant la guerre ; toutes menant par l'espoir de la vie aux angoisses de la mort. Trompés tant de fois par les plus vaines illusions, sommes-nous condamnés au supplice de Tantale, *ou comme* Ixion, *ne devons-nous embrasser jamais que des nuages ! Quand s'arrêtera le barbare* Arimane, *dont la funeste influence semble présider à*

nos destinées? Le génie du bien, si souvent et si vainement invoqué, ramenera-t-il enfin parmi nous la morale et la vertu exilées? Viendra-t-il étouffer la discorde, briser les glaives, enchaîner la guerre et la mort?

Comme la lumière blesse l'organe des ophtalmiques, la vérité déplaît aux fourbes et aux faibles. Mais l'homme que la nature appelle aux grandes choses, la recherche; c'est l'élément qui lui convient. Hors des atteintes de l'envie, de la calomnie et même du poison des flatteurs, il est digne d'entendre les mâles leçons de l'Histoire et d'en profiter, pour remplir ses destinées.

Quelle vaste, quelle inconcevable extermination de la race humaine! Que de bastilles! que d'échafauds! que de sang! Nos villes sont démolies, nos campagnes manquent d'habitans, nos fécondes manufactures sont désertes. La terre couvre un million de cadavres; à peine un siècle entier fermera les plaies faites à la France par la secte exécrable des Jacobins! Mais le fatal

trident qu'ils employaient pour soulever toutes les tempêtes de la Révolution, s'est brisé dans leurs mains teintes de sang et gonflées de rapines. Le repos, le doux repos est le vœu de tous. Il n'existe plus ni assignats à distribuer, ni châteaux à brûler, ni églises à démolir, ni domaines nationaux à vendre pour rien. Presque toutes les réputations révolutionnaires sont usées; dix ans d'expérience ont appris au Peuple que des phrases patriotiques ne lui procurent pas le bonheur.

Pour détruire, d'un seul coup, toutes les têtes de l'hydre de l'anarchie, des tables de proscriptions furent dressées, après le 18 brumaire, contre les artisans éternels de nos malheurs. Le retour aux vrais principes conduisit bientôt les dépositaires de l'autorité publique à revenir d'eux-mêmes sur cet acte arbitraire, qu'aucun Magistrat ne peut se permettre sans se proclamer le tyran de son pays; mais qu'ils apprennent que le triomphe des Jacobins serait leur perte. Le

système anarchiste détruit sans cesse sans vouloir rien édifier. Le Gouvernement à pu se servir des Jacobins, comme on emploie, dans les batailles, ces machines infernales qui vomissent la mort cachée dans leurs flancs, et qu'on renferme à la paix dans les arsenaux. Il doit peser sur leurs têtes au sein de la tranquillité publique, persuadé que ces hommes sans foi, sans entrailles, et ne vivant que de révolutions, se vendraient aux Royalistes, si les Royalistes étaient en mesure de les payer.

La force et l'énergie fondent les Empires, la prudence et la sagesse les consolident. Rome fut bâtie par le fils du Dieu de la Guerre; mais le successeur de Romulus, Numa, pour donner des lois à la nouvelle ville, consulta la nymphe Egérie...

Lorsque les anciens Historiens nous disent que les Chinois, les Indous, les Persans, les Grecs, les Toscans, furent gouvernés primitivement par les éternels habitans de l'Olympe, si l'ineptie cherche dans

leur récit l'origine fabuleuse de la Mythologie, l'observateur attentif n'y trouve que l'ingénieux emblême des vertus célestes, dont furent environnés les hommes que les Peuples chargèrent du fardeau de l'administration publique, lorsqu'à la suite des grandes commotions physiques ou morales qui ont plusieurs fois bouleversé le globe, ils courbèrent leur tête sous le joug des lois, comme les fleuves rentrent dans leur lit après une longue inondation.

C'est à la sagesse et à la prudence qu'il appartient d'appliquer le dictame sur les plaies que les passions corrosives ont envenimées ; à tempérer l'effervescence des uns, à diminuer les regrets des autres, à présenter à tous le frein salutaire des lois, comme seul capable d'arrêter des réactions sans cesse renaissantes, et qui engloutiraient plusieurs générations entières, sans ramener des institutions desirées et détestées, au gré de l'intérêt des hommes.

Oserais-je parler de Religion dans un

Livre dont presque toutes les pages portent l'empreinte de la violence, qui brise tous les obstacles. On ne quitte jamais les Romains, disait Montesquieu, *qui les avait bien étudiés. Les institutions romaines se soutinrent aussi long-tems que le Peuple romain fut le plus religieux de tous les Peuples. Les deux passions qui agissent avec le plus d'empire sur le cœur de l'homme, sont l'intérêt et l'espérance. La Religion roule sur ces deux pivots.* Curtius *ne se fût pas jeté dans un gouffre pour sauver sa patrie, s'il n'eût été persuadé que son généreux dévouement placerait son ame parmi les Génies immortels, et que dans un ordre supérieur, il serait témoin de la gloire de ses enfans.*

L'Assemblée nationale constituante, en s'emparant des biens du Clergé de France, pour être le prix de la Révolution, protestait de son respect envers la Religion chrétienne; elle montrait le discernement qui convient à des Législateurs. La Con-

vention nationale, en traitant le Christianisme de superstition fanatique, et en le proscrivant, ne préparait-elle pas elle-même toutes les difficultés que devait éprouver l'établissement de ses institutions ?

Nous ne connaissons aucune Nation, vivant en société, qui n'ait présenté ses adorations au Père de la Nature, avec des cérémonies particulières. La fin du dix-huitième siècle me semble peu propre à la propagation d'un nouveau système religieux. J'ai vu naître le Martinisme et la Théophilanthropie. Le premier de ces systèmes de religion est mort : le second mourra sans avoir fait de nombreux prosélytes. *Lorsque j'insérais ces lignes dans une des éditions de mon Ouvrage, Lareveillère-Lépeaux, patriarche des Théophilanthropes, protégeait cette secte du haut du trône : je ne m'attendais pas que ma prédiction fût sitôt accomplie.*

Que la Religion Chrétienne, trop longtems persécutée, fasse parmi nous la consolation des gouvernés, et consolide le pou-

voir des gouvernans : c'est le vœu de mon cœur, c'est celui de presque tous les Français.

Je me proposais de faire graver mon portrait au frontispice de mon Livre. La rigueur de ma situation, m'a refusé les faibles moyens qu'exigeait ce travail : ce n'est pas une grande perte pour mes Lecteurs. Un de mes Amis m'avait envoyé six vers qui devaient être placés sous le buste. Mon Ouvrage y est prisé en style poétique, c'est-à-dire, au-dessus de sa valeur. Mais comme ces vers caractérisent parfaitement l'esprit dans lequel j'ai écrit, et qu'ils expliquent l'acharnement avec lequel les amis, les disciples des Marat et des Robespierre ont calomnié mes Ouvrages, en m'enlevant à moi-même tout moyen d'existence, je crois devoir les insérer à la fin de cette Épitre.

Dans les feux du volcan qui dévorait en France
Le talent, la vertu, les arts, les mœurs, les lois,
Clio lui confia son burin, sa balance;
Il instruisit le Peuple, il instruisit les Rois;
Et de la vérité n'écoutant que la voix,
Des méchans et des sots il brava la puissance.

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
DE LA
RÉVOLUTION FRANÇAISE,

Depuis le Traité de Campo-Formio, jusqu'à l'acceptation de la Constitution de l'an VIII.

CHAPITRE PREMIER.

Causes qui doivent ramener la paix en Europe.

1797. An VI.

La Révolution française est une de ces grandes commotions politiques, qui, ne se liant pas au passé, ne sauraient être présentées aux siècles futurs que par les contemporains. D'autres écrivains, placés loin de ce tableau rembruni, pourront donner à l'histoire que j'ai écrite plus de coloris, plus de force de style; grouper les faits avec plus de saillie; les faire sortir les uns des autres avec plus d'art; répandre sur leur travail, par la magie

1797. des expressions et la beauté des images, ce charme inexprimable qui attache les lecteurs aux productions du génie; mais s'ils présentent le développement des faits sur lesquels les circonstances extraordinaires dans lesquelles j'écrivais, me forçaient de glisser avec un art qui ne saurait échapper aux yeux du lecteur attentif, leur narration elle-même ne sera puisée que dans les mémoires contemporains. Sans ces mémoires, la postérité ne connaîtrait la Révolution que par ses résultats. Je ne mourrai pas tout entier (1) : mon ouvrage, malgré ses imperfections, parviendra aux races futures.

Jamais dans la succession des siècles, une série inconcevable d'actions aussi étonnantes ne s'est amoncelée dans un si court intervalle de tems. Les romanciers ont épuisé leur imagination à renfermer dans un livre les événemens les plus disparates et les moins prévus. Souvent même, pour ménager la surprise de leurs lecteurs, les bornes de la probabilité ont à peine été respectées. Cependant, ils n'ont rien imaginé de plus incroyable que les choses dont nous avons été témoins. La vérité toute nue l'emporte, par la variété et l'étendue

(1) *Non omnis moriar, magnaque pars mei vitabit libitinam.*
HOR.

de ses accidens, sur les combinaisons presqu'inépuisables des fictions romanesques.

Rien ne saurait anéantir l'impulsion donnée par le choc le plus prodigieux qui jamais ait ébranlé le monde moral. Son influence agira long-tems sur le sort du peuple et sur la politique des rois. Puisse du sein des volcans qui nous environnent, ne pas couler une lave dévorante, dont les effets désastreux ramènent l'Europe à l'état de barbarie dont elle semblait sortie pour n'y plus rentrer! Quand les Gouvernemens sauront-ils que la politique intérieure n'est pas l'art de tromper, mais de détromper; qu'elle ne doit employer la finesse que pour connaître et pour faire connaître la vérité, et que son grand secret est de demander à ses amis et à ses ennemis, non ce qu'elle veut qu'ils fassent, mais ce qu'il est de leur véritable intérêt de faire?

Le mécontentement prépare les révolutions : la sagesse seule les consolide, en rendant au ressort social l'élasticité dont il a besoin pour comprimer les passions particulières, et plier les hommes sous le joug des lois. Lorsqu'une révolution est terminée, le passé appartient à la curiosité ou à la philosophie, mais le présent doit préparer le bonheur de l'avenir.

1797. Est-il tems d'examiner si le Gouvernement que la France a renversé était bon; si celui qu'elle adopte est meilleur? La démocratie est le plus parfait des Gouvernemens, mais la démocratie corrompue est le plus mauvais: *Corruptio optimi pessima.* Toutes les pages de l'histoire prouvent cette vérité. En vain de grands hommes ont posé en principe que la République ne convient qu'à de petits Etats, leurs réflexions ne tombent que sur les Nations qui ne connurent pas le Gouvernement représentatif. Cette forme d'administration rapproche et concentre toutes les provinces d'un vaste Empire. Dans ce systême, le pouvoir législatif est la pensée du peuple; le pouvoir exécutif en est la force.

Il fallait un ébranlement aussi colossal que celui dont nous avons été témoins, pour démontrer combien la France est redoutable, et qu'il est aussi difficile de la démembrer que de l'asservir. La France ne connaissait pas elle-même l'étendue des ressources que lui prodigua la Nature; ces ressources immenses ne sont cependant pas inépuisables. Quelques-unes d'elles, paralysées par la guerre, ne vivifieront l'Etat qu'à la paix. Mais ce besoin de la paix qui presse la France, se fait sentir également dans l'Europe entière.

Les suites de la guerre plus longuement prolongée, pourraient être la subversion générale de tous les Gouvernemens de cette partie du Monde.

Le fanatisme religieux n'est ni plus brûlant ni plus dévastateur que celui qui embrase la multitude par le développement d'une série de maximes dont quelques-unes sont aussi vraies dans la théorie que dangereuses dans la pratique, par des promesses qui offrent aux audacieux le pouvoir, aux pauvres la richesse, aux intrigans les emplois, aux parleurs l'influence, aux hommes avides l'argent des hommes crédules. Ce fanatisme se propage pendant la guerre par des canaux qu'il est presqu'impossible de boucher. Les monarques, pour en arrêter les progrès, seront forcés d'écraser de tout le poids du Gouvernement militaire, les sujets sur lesquels ils régnent. Ces moyens, conseillés par la nécessité, et devenus presqu'indispensables après de violentes secousses, pourront donner momentanément quelqu'appui à leur puissance, mais ils la détruiront infailliblement. Le Gouvernement militaire, après avoir tout dévoré autour de lui, finit par se dévorer lui-même. Celui-là n'aurait pas étudié l'histoire avec fruit, qui contesterait cette vérité.

1797.

CHAPITRE II.

Etat politique de l'Europe. Maison d'Autriche. Corps germanique. Russie.

DEPUIS Charles-Quint, le systême de la Maison d'Autriche avait été constamment d'affaiblir la France, et de se fortifier en Italie. Le traité de Versailles, de 1756, d'après lequel cette Cour avait paru changer de plan comme d'alliés, n'avait été pour elle qu'un nouveau moyen d'arriver au même but par des voies différentes. *Marie-Thérèse*, qui gouvernait le Conseil de Versailles presqu'aussi arbitrairement que celui de Vienne, craignant que les Pays-Bas ne tombassent un jour au pouvoir de la France, les avait offerts à l'Infant dom Philippe, en échange de l'établissement qui devait lui être fait en Italie. *Joseph II*, désespérant de réussir à l'échange de la Belgique contre la Bavière, en détruisit toutes les forteresses, à l'exception de celle de Luxembourg. Il ne prévoyait pas, sans doute, que le desir d'acquérir ces belles provinces, engagerait un jour la France à les payer par des compensations qu'il desirait, mais qu'il n'espérait pas d'obtenir.

AN VI.

Joseph II offrait en 1786 aux Vénitiens le duché de Mantoue, en échange de l'Istrie vénitienne et de quelques portions de la Dalmatie. Les rivages de l'Adriatique sont une acquisition bien précieuse pour une puissance qui veut devenir commerçante. La cour de Vienne trouve dans le traité de Campo-Formio un avantage si considérable, qu'elle ne saurait, sans renoncer à toutes les règles de la politique, continuer des hostilités dont les chances lui présentent peu d'agrandissemens, et pourraient la dépouiller d'un superbe territoire, dont la possession fortifie en même-tems ses domaines en Allemagne, et la met en mesure de dominer en Italie.

Les articles secrets du traité de Campo-Formio, qui regardent la Germanie, ne sont pas connus.

Depuis que la Couronne Impériale est devenue le patrimoine de la Maison d'Autriche, ce vaste corps fédératif, composé d'un grand nombre d'Etats de forces inégales, eut toujours besoin d'être appuyé par quelque grande puissance qui l'aidât à repousser les fréquentes tentatives du chef pour opprimer les membres, ou du moins pour les entraîner dans toutes les guerres autrichiennes qu'il voulait faire regarder comme des guerres impériales.

1797. La France montra long-tems le plus grand zèle pour la Constitution germanique. Mais lorsque l'alliance de 1756 eut enchaîné la cour de Paris à celle de Vienne, les prétentions de l'Empereur au despotisme se développèrent rapidement. Le roi de Prusse fut le seul prince qui osa se présenter pour en arrêter les effets. Il se trouva naturellement chef et protecteur de la confédération des princes allemands; il devint le seul contre-poids de la puissance autrichienne dans l'Empire.

La cour de Berlin était entrée dans la coalition de Pilnitz. Cette disposition fut le principe du *conclusum* de la diète de Ratisbonne, du 26 mars 1793, qui déclarait la guerre à la France; événement dont la diète aurait facilement prévu les conséquences fatales, si les liaisons des divers Etats avec l'Empereur ou avec le roi de Prusse n'avaient entraîné leurs suffrages. Au surplus, les vraies limites de l'Allemagne sont la mer au Nord, le Rhin à l'Ouest, les Alpes au Sud, et la Vistule à l'Est. Les Germains, en se restreignant dans ces bornes naturelles, non-seulement n'auraient jamais rien à démêler avec la France, mais ils seraient plus en état de réunir leurs efforts pour arrêter les projets de la cour de Russie, qui, après avoir détruit la Pologne, semble

ne mettre aucune borne à son ambition.

L'empire immense et désert de Russie, dont la surface est de quatorze cens lieues de longueur et six cens lieues de largeur, nourrit à peine dix-huit millions d'habitans dispersés dans les forêts. Cet Empire, tributaire des Empereurs tartares de la Maison de *Gengiskan* jusqu'à la fin du dix-septième siècle, n'avait alors presqu'aucun rapport avec l'Europe. Le génie de Pierre Ier. l'eleva au rang des plus grandes puissances.

Depuis la mort de ce prince, des intrigues de cour, plutôt que des révolutions, renversèrent du trône et ses enfans et ceux qui les avaient remplacés. Cependant l'Empire fut constamment gouverné suivant les vues du législateur. L'Empire russe, successivement agrandi aux dépens des Suédois, des Polonais et des Ottomans, menace à-la-fois l'empire de Germanie et celui de Constantinople.

Les liaisons de Catherine II avec la cour de Vienne l'entraînèrent dans la coalition de Pilnitz, mais elle promit plutôt des secours qu'elle ne les donna. Son fils, Paul Ier, conduit par des événemens auxquels on ne pouvait s'attendre, a fait marcher ses troupes en Italie, en Helvétie et vers les bouches du Rhin. Cependant ses relations avec les peuples du Cou-

1797. chant de l'Europe, ne seront jamais pour lui que des objets secondaires.

Avant que la Russie possédât la Krimée, des ports en Italie pouvaient lui être nécessaires pour attaquer avec quelques succès les Turcs, ses ennemis naturels; maîtresse aujourd'hui de la navigation de la Mer Noire, cene serait que par ostentation qu'elle ferait passer des escadres dans la Méditerranée. Les vues de cette Cour se portent vers l'empire d'Orient. Les Russes élèveront-ils sur les débris de la puissance ottomane un nouvel empire grec? C'est un problême que le tems résoudra. Mais ils ne perdront jamais le desir d'avoir une grande influence en Allemagne, pour contenir le roi de Prusse, redoutable par le poids de sa puissance, et par les difficultés qui peuvent naître des possessions polonaises partagées entre les cours de Pétersbourg et de Berlin.

CHAPITRE III.

De la Prusse, de la Suède et du Danne-marck.

LA Prusse, jusqu'au siècle dernier, était un duché relevant de la Pologne. Frédéric Guillaume, surnommé le Grand Electeur, l'affranchit de cette vassalité par le traité du Wellhau en 1657. La faiblesse de l'empereur Léopold en fit un royaume en 1701. Le génie de Frédéric II réunit au domaine de cette monarchie la plus grande partie de la Silésie, et une portion intéressante de la Pologne.

Lorsque presque tout le cours de l'Oder et de la Vistule, la côte méridionale de la Mer Baltique, le territoire et le port de Dantzick obéirent aux lois de la Prusse, cette monarchie devint une puissance formidable. Le roi, Frédéric Guillaume, trouva, en montant sur le trône, des trésors immenses, et la plus belle armée de l'Europe; mais ces trésors furent bientôt dissipés. Frédéric Guillaume, protecteur de l'insurrection des Liégeois, qu'il se chargea ensuite de réprimer, allié secret des Belges auxquels il envoya des généraux, et qu'il abandonna; servant avec un zèle qui

1797. allait jusqu'à l'imprudence, les projets de l'Empereur contre la France, et se détachant bientôt de la coalition; se proclamant le défenseur d'une partie de l'Allemagne, en même tems qu'il s'emparait dans l'autre de ce qui était à sa bienséance, n'eut de liaisons politiques que celles du moment.

L'instant approche où l'on verra si son jeune successeur fera succéder à ce systême de circonstances des vues plus étendues. La population de ses Etats n'est pas assez nombreuse pour lui fournir des recrues nationales. Son armée que le Grand Frédéric regardait comme l'atlas de la Monarchie prussienne, n'est plus celle qui soutenait ce brillant fardeau sous le Monarque dont le génie a cessé de l'animer. Ses finances ne lui permettent pas d'exécuter de vastes projets, son commerce est encore précaire, ses conquêtes en Pologne mal affermies.

La politique l'engage donc à resserrer ses liaisons avec la France, et quelle que soit la perspective que lui montrent les cours de Vienne et de Pétersbourg, cette mesure est la seule qui puisse le mettre en garde contre ses ennemis, qui se serviraient momentanément de lui, et qui l'écraseraient ensuite.

La Suède et le Dannemarck, sans pouvoir

se flatter d'obtenir jamais une grande prépondérance en Europe, seront cependant respectés dans le Nord, et jouiront d'un commerce assez étendu, en observant la neutralité la plus exacte. Ces deux Cours, en qualité de Membres du Corps Germanique, entretiennent chacune un Ministre à la Diète de Ratisbonne, sans prendre aucune part active aux guerres dans lesquelles l'Empire est entraîné. La Russie est la puissance la plus redoutable pour elles. Le Dannemarck jouit depuis long-tems d'une profonde paix; celle de la Suède a été plusieurs fois troublée par l'ambition de Gustave III; et lorsque ce Prince fut assassiné en 1792, il était sur le point d'entraîner sa patrie dans une guerre contre la France qui aurait contrasté avec les liaisons politiques entretenues jusqu'alors par cette Cour.

1797.

CHAPITRE IV.

De l'Espagne, du Portugal et de l'Italie.

J'AI parlé de la situation politique et relative de l'Espagne dans plusieurs endroits de cet ouvrage. Je ne répéterai pas ce qu'on a dit mille fois de la dépopulation de ce beau pays, de la paresse et de l'ignorance de ses habitans et de sa nullité politique.

Le règne de Charles III a prouvé, qu'avec une bonne administration, l'Espagne pouvait parvenir rapidement à une grande prospérité. Ce Prince qui enleva Minorque aux Anglais, et qui se fit céder la Louisiane par la France, dégagea le commerce d'Amérique d'une multitude d'entraves, ouvrit de nouvelles routes à celui de l'Inde, et créa en faveur des Espagnols, celui du Levant qu'ils négligeaient. Les Anglais et les Français virent d'un œil jaloux les vaisseaux espagnols voguer sur les mers de la Grèce. Mais accoutumés à mépriser l'industrie castillane, ils ignoraient peut-être combien il leur importait que les Ottomans ne s'accoutumassent pas aux superbes draps d'Espagne. Il est vrai que la cherté de ces draps s'oppose à ce qu'il en soit fait un

AN VI.

grand débit dans le port de Constantinople; cependant, si les Espagnols parviennent à fabriquer des qualités inférieures et d'un usage plus général, ils porteront un coup funeste au commerce de France et d'Angleterre.

Charles IV, réuni aux coalisés, avait vu ses flottes dans Toulon et ses armées aux portes de Perpignan. Non-seulement il a fait la paix avec la France, mais il s'est allié avec elle, poussé à cette mesure autant par les procédés insultans des Anglais, que par l'embarras de ses finances. La conquête du Portugal aurait pu devenir la suite de cette alliance, si dans l'état de fermentation où se trouve l'Espagne, la Cour n'eût craint que ce mêlange des soldats français avec les soldats espagnols, ne produisît une explosion capable de renverser le gouvernement.

La nature a destiné le Portugal à n'être qu'une province de l'Espagne. Louis XIV, dans un tems où la France était perpétuellement en guerre avec la branche de la Maison d'Antriche qui régnait en Espagne, plaça en 1640 le duc de Bragance sur le trône de Lisbonne; il força la cour de Madrid à reconnaître ce Monarque. Alors le Portugal était étroitement attaché à la France.

Mais lorsqu'un petit-fils du Monarque fran-

1797. çais monta sur le trône d'Espagne, le Portugal ne vit dans les cours de Madrid et de Paris que des ennemis redoutables. Ce gouvernement se lia avec les cours de Londres et de Vienne, aussi étroitement qu'il avait été lié avec la France. La cour de Londres profita des terreurs des Portugais pour conclure avec eux trois traités de commerce qui rendirent le Portugal dépendant de l'Angleterre.

Tous les établissemens de commerce de quelqu'importance sont dirigés à Lisbonne par des Anglais. Les mines du Brésil sont devenues le domaine de l'industrie anglaise. Le marquis de Pombal avait tenté vainement de soustraire le commerce de sa patrie à la domination britannique. Il ne parvint qu'à obtenir de la cour de Londres quelqu'adoucissement au style impérieux dans lequel cette Cour dictait des lois aux Portugais. La dernière guerre contre l'Espagne fit encore mieux sentir aux Portugais le besoin qu'ils avaient des Anglais. Les liens qui attachaient Lisbonne à Londres se resserrèrent et se resserrent tous les jours.

D'ailleurs le Portugal ne fournit au commerce extérieur qu'un petit nombre d'objets d'échange, précisément ceux dont les Anglais ont le plus besoin. Ce sont des vins, des sels et des fruits. Les Anglais en font une consommation

sommation qui balance en partie le prix des objets que le Portugal tire de l'Angleterre.

La France pourrait fournir au Portugal les mêmes objets d'échange, mais comme elle surabonde en vins, en sels, et même en fruits, qui sont presque les seules marchandises que les Portugais peuvent exporter, il s'ensuivrait que la balance du commerce pencherait si fort en faveur de la France, qu'en moins de vingt ans elle absorberait tout l'or du Portugal et du Brésil. Ces considérations, jointes à quelques autres qui tiennent à la position topographique du Portugal, prouvent de quelle importance il serait pour la France de rendre à l'Espagne un pays sans la possession duquel elle ne parviendra jamais au degré de splendeur que lui destine la nature.

L'Italie, divisée dans le moyen âge en petites républiques, fut long-tems le plus malheureux pays de l'Europe. Livrée aux factions, aux haines, au fanatisme; déchirée par des tyrans qui portaient le nom de Magistrats du peuple; dévorés par des assassins qui se disaient soldats, et qui, payés pour combattre, ne savaient qu'égorger en fuyant, les hommes et les femmes qu'ils trouvaient sans armes; pillée par des étrangers qu'elle appelait à son secours; maîtrisée et non gouvernée, pressu-

1797. rée et non défendue, elle pleurait sur ses superbes cités devenues désertes, sur ses magnifiques chemins infestés de brigands, sur ses fertiles campagnes dans lesquelles quelques cultivateurs épars conduisaient, le sabre à la main, des charrues dont ils n'étaient pas assurés de ramener les attelages dans leurs chaumières perpétuellement menacées de la dévastation et de l'incendie.

Au milieu de ces horreurs, les tyrans, les bourreaux, les geoliers, ne parlaient que de liberté. Ce nom sacré décorait leurs étendards, leurs prisons, leurs échafauds.

Les Italiens se dégoûtèrent d'un ordre de choses dans lequel un petit nombre d'hommes audacieux, ou beaux parleurs, promettant au peuple une souveraineté qu'il n'exerçait jamais, le conduisaient au despotisme à travers les décombres de l'anarchie. Ils abandonnèrent les rênes du gouvernement à ceux qui s'en étaient saisis. Bientôt tous les arts de la Grèce vinrent illustrer leur patrie. Ils jouirent de l'abondance et de la paix dans le plus beau climat de l'Univers.

Cependant les principes de la liberté ne s'éteignirent jamais en Italie. Neutralisés par les jouissances du luxe et la passion des arts, ils se sont réveillés avec l'effervescence inspa-

rable des momens de crise ; de nouvelles républiques se sont élevées au sein des orages.

Vers le tems du traité de Campo-Formio, on trouvait en Italie des nobles qui murmuraient contre un pouvoir révolutionnaire qui ébranlait le leur ; des souverains autour desquels se formait une éruption plus redoutable que toutes celles du Vésuve et de l'Etna ; un trône renversé sur lequel fut assis un vieillard auquel les Monarques baisaient les pieds, et qui mourait en exil sur une terre étrangère, sans savoir s'il aurait un successeur. Mais en vain, quelques peuples de cette belle contrée ont jeté les fondemens de leur liberté ; en vain les Français les ont couverts de leurs armes, la nature, entourant l'Italie de remparts les plus solides, a décidé que cette région ne serait indépendante que lorsque toutes les puissances italiennes se réuniraient en un seul corps d'Empire capable de se faire respecter par ses voisins.

1797.

CHAPITRE V.

De la Grande Bretagne.

La paix de 1763 avait porté l'Angleterre au plus haut degré de puissance. Son influence sur le Continent dirigeait ou embarrassait tous les cabinets de l'Europe. Son commerce florissant rendait l'Univers tributaire de ses manufactures, et fournissait à la Marine Royale, des matelots aussi nombreux qu'exercés, lorsque l'insurrection de ses Colonies d'Amérique menaçait de détruire cette grande prospérité.

Cette querelle finit par une paix glorieuse pour les Colonies Américaines, dont l'indépendance fut reconnue. Cependant la perte des Anglais ne fut pas aussi immense qu'ils le pensaient d'abord eux-mêmes avec toute l'Europe. Leurs vaisseaux affluèrent de préférence dans les rades des Etats-Unis qu'ils étaient accoutumés de fréquenter. La Métropole, déchargée de l'entretien militaire des Colonies, conservant avec elles ses relations commerciales, les vit s'augmenter en raison du besoin d'une nation nouvellement indépendante, où la population et l'industrie faisaient les plus rapides progrès.

Un traité de commerce avec la France assurait aux manufactures britanniques, les débouchés les plus avantageux. La France commençait alors à bouillonner ; la révolution s'annonça bientôt.

J'ai parlé ailleurs de la part publique et secrète de la cour de Londres dans les troubles de France. J'ai observé aussi que, quels que fussent les motifs du cabinet de Saint-James, sans les possessions inappréciables que l'invasion de la Hollande par les Français fit passer sous la domination britannique, les chances de la guerre eussent été vraiment désastreuses pour les Anglais.

On assure que cet exemple détourna le gouvernement français d'envahir le Portugal. Il craignait avec raison que, tandis que cette province serait incorporée à la Monarchie Espagnole, les Anglais n'offrissent leurs dangereux secours au Brésil, et ne gardassent ce riche pays, comme ils gardèrent Gibraltar conquis par eux durant la guerre de la succession d'Espagne.

Au surplus, malgré les avantages que l'Angleterre a tirés de la guerre, et quoique je ne partage pas l'avis des exagérés qui présentent continuellement cette puissance au Gouvernement Français, comme sur le point d'éprou-

1797. ver une banqueroute générale, et même une révolution dans son gouvernement, je pense que la cour de Saint-James a besoin de la paix, non-seulement pour consolider son crédit intérieur, mais pour porter ses regards sur les Indes où réside le pivot de sa puissance, et qui pourraient se séparer de l'Angleterre, tandis qu'elle prodigue ses trésors à payer les ennemis de la France.

Alors les Anglais donneront à leurs anciennes liaisons une plus grande activité. Constans alliés de la Maison d'Autriche, ils favoriseront les prétentions du cabinet de Vienne, et en dirigeront les démarches. Ils seconderont les vues de la Russie, contrarieront celles de la Prusse, influeront plus ou moins sur le Danemarck et la Suède. Le Portugal continuera de recueillir pour les Anglais l'or et les diamans du Brésil; et quel que soit le sort de l'Italie, les marchandises importées par les navires britanniques y seront toujours recherchées.

CHAPITRE VI.

Bonaparte remet au Directoire le traité de Campo-Formio, ratifié par l'Empereur. Décret qui ordonne le remboursement en papier des deux tiers de la dette publique.

LA République Française avait atteint le comble de la gloire, lorsque Bonaparte signait le traité de Campo-Formio. Victorieuse de tous les ennemis qui l'avaient attaquée par terre, elle était en paix avec l'Espagne, la Prusse, le Dannemarck, la Suède, l'Helvétie, la Hollande, et avec tous les Princes d'Italie. Son traité avec l'Empereur achevait de dissoudre la coalition formée contr'elle. L'Empire Germanique était le seul sur le Continent que les Anglais pussent soulever pour fomenter leurs desseins hostiles; la France, en usant modérément de ses avantages, était sûre de rendre inutiles toutes suggestions insidieuses. Les Allemands, fatigués de la guerre, ne demandaient qu'une paix qui ne fût pas déshonorante pour eux. Il fallait sur-tout, loin d'entreprendre de nouvelles expéditions, affer-

1797. mir, par la conduite la plus pacifique, les liaisons que la République venait de former, et celles qu'elle pourrait former encore ; ménager ses anciens et ses nouveaux amis, et les ennemis du Gouvernement étaient forcés au plus absolu silence.

Un génie malfaisant écarta de précieuses espérances. Le vaisseau de l'Etat prêt à jeter l'ancre dans le port, après le plus long et le plus périlleux voyage, devait être exposé de nouveau à toutes les fureurs des tempêtes, privé de ses pilotes les plus expérimentés, et d'une partie de ses matelots.

Le traité de Campo-Formio fut ratifié en même tems à Paris et à Vienne, le 13 brumaire an 6. Les Plénipotentiaires des Princes de l'Empire se rendirent au château de Rastadt, célèbre par le traité qui y fut signé en 1714, entre la France et l'Autriche. Le Directoire y avait envoyé les ex-conventionnels *Treilhard* et *Bonnier ;* on y attendait Bonaparte. La renommée qui, pendant deux années, avait rempli l'Univers du bruit des exploits de ce jeune guerrier, le présentait à l'admiration de son siècle comme le pacificateur de l'Europe. Il devait finir à Rastadt ce qu'il avait si heureusement commencé à Campo-Formio.

Bonaparte ne fit que se montrer dans le congrès pacificateur. Il y reçut la ratification du traité qu'il avait conclu avec l'Archiduc Charles; et tandis que la République entière le proclamait président et modérateur de la légation française, chargée d'éteindre les feux de la guerre sur les bords du Rhin, il était revenu à Paris, et le 20 frimaire il remettait en cérémonie, au Directoire, le traité de paix ratifié par l'Empereur.

Ce fut une fête que tous les habitans de Paris s'empressaient de donner à l'homme qui avait mérité le mieux de sa patrie. Les salles du Luxembourg n'étaient pas assez spacieuses pour contenir les nombreux spectateurs. Le Directoire fut contraint, malgré la rigueur de la saison, de tenir son audience publique dans la cour du Palais. Un autel de la patrie avait été adossé contre le vestibule principal. Il était décoré de trophées et d'emblêmes qui rappelaient le souvenir des hauts faits qui avaient signalé l'armée d'Italie.

Aux deux côtés de cet autel s'élevait en demi-cercle un vaste amphithéâtre que devaient occuper les membres des Autorités Constituées. En face étaient les places destinées au Directoire, aux Ministres et au Corps Diplomatique L'Assemblée brûlait d'entendre Bonaparte. Il

1797. se fait un profond silence. Le Négociateur guerrier remet au Président du Directoire le traité dont il était porteur, et dit:

« Le peuple français, pour être libre, avait des rois à combattre; pour obtenir une constitution fondée sur la raison, il avait dix-huit siècles à vaincre. La constitution de l'an III, et vous, citoyens Directeurs, avez triomphé de tous ces obstacles. La religion, la féodalité et le royalisme ont successivement, depuis vingt siècles, gouverné l'Europe; mais de la paix que vous venez de conclure, date l'ère des gouvernemens représentatifs. Vous êtes parvenus à organiser la grande nation, dont le vaste territoire n'est circonscrit que par les limites que la nature posa elle-même.

» Vous avez fait plus. Les deux plus belles parties de l'Europe, jadis si célèbres par les arts, les sciences et les grands hommes de guerre, dont elles furent le berceau, voyent avec le transport de l'alégresse, le génie de la liberté sortir des tombeaux de leurs ancêtres. Ce sont des piédestaux sur lesquels les destinées vont placer deux puissantes nations.

» J'ai l'honneur de vous remettre le traité signé à Campo-Formio, et ratifié par l'Empereur. La paix assure la liberté, la prospérité et la gloire de la République. Lorsque le

bonheur du peuple français sera assis sur les meilleures lois organiques, l'Europe entière deviendra libre ». An VI.

Tous les yeux se portaient sur le jeune guerrier, dont les mains triomphantes, après avoir enchaîné la victoire aux drapeaux français, venait de consolider la révolution par la paix la plus glorieuse et la mieux combinée avec les intérêts de la France et de l'Autriche. On ne doutait pas que le Négociateur de Campo-Formio, remplissant ses hautes destinées, ne retournât bientôt à Rastadt, pour mettre la dernière main à la paix continentale.

Chacun jouissait d'avance du doux espoir de l'avenir le plus flatteur ; on parcourait, par la pensée, les vastes plaines de la France fertilisées par les bras généreux des vainqueurs de tant de rois. On voyait l'industrie nationale renaissante, le commerce encouragé sortant de ses ruines, et ouvrant tous les canaux de l'opulence publique. On contemplait une foule d'étrangers attirés en France par la curiosité, par les plaisirs ou par les affaires.

La paix ramenait nécessairement l'économie dans les finances, les hommes les plus instruits et les plus vertueux à la tête des affaires, et la confiance dans le commerce. La paix plaçait les individus dans le point de vue de

1797. leur utilité respective; elle procurait cet avantage inappréciable de consolider le gouvernement républicain, et de renvoyer sur l'Angleterre tous les fléaux que depuis dix ans l'Angleterre versait sur la France.

Une confiance générale entourait le gouvernement. Le souvenir des maux, l'espérance des biens, le besoin du repos après l'agitation la plus violente, une lassitude universelle, l'habitude de tout souffrir qui dispose à regarder comme bienfaits les choses même qui eussent soulevé l'indignation en d'autres conjonctures; enfin, cette force irrésistible qui tend sans cesse à ramener l'ordre dans les convulsions morales de la nature comme dans ses convulsions physiques; tout pressait les Français vers la perspective brillante que leur offrait l'avenir.

Les créanciers de l'Etat, eux-mêmes si long-tems nourris de promesses et d'illusions, partageaient les sentimens communs. Un décret venait d'ordonner l'extinction des deux tiers de la dette publique, et ces deux tiers étaient remboursés aux rentiers en bons au porteur, qui perdirent plus de quatre-vingt-dix-huit pour cent. Cette loi trouva peu de censeurs dans le public. La classe nombreuse, qui en était victime, la regarda comme un

dernier sacrifice qu'elle devait faire à la patrie. Accoutumés depuis plusieurs années aux plus dures privations, et l'habitude ayant diminué leurs besoins, les rentiers restreignaient leur espoir de bonheur au paiement du tiers qui leur restait. An VI.

CHAPITRE VII.

Etat de la Colonie de Saint-Domingue.

Au milieu de l'allégresse publique, on recevait des nouvelles moins désolantes des Colonies Françaises dans les Antilles. J'ai observé, dans le sixième volume de cet ouvrage, qu'au départ de *Santhonax* de Saint-Domingue, le commandement de cette Ile était partagé. Le général *Lavaux*, avec le titre de commandant-général, était chargé spécialement de la partie du Nord. Le général Rigaut commandait le département du Sud, et le colonel Beauvais celui de l'Ouest.

J'ai observé encore que la communication entre les trois départemens, étant intereeptée par mer par les escadres britanniques, et par terre par les Districts dont les Anglais étaient les maîtres; chaque commandant, abandonné à lui-même, était forcé d'agir suivant les cir-

1797. constances, sans pouvoir mettre dans les opérations militaires le concert nécessaire pour expulser les Anglais de l'Ile. Les Français avaient dans leurs mains plus de forces qu'il n'en fallait pour opérer cette expulsion. Mais, d'un côté, la haine atroce, inextinguible, qui subsistait dans la Colonie entre les Colons blancs, les Mulâtres libres, et les Nègres qui venaient d'être appelés à la liberté, s'opposait invinciblement au développement des forces coloniales contre l'ennemi étranger; de l'autre, les rivalités excitées par *Santhonax* avaient produit une défiance prononcée entre le commandant du Nord et ceux du Sud et de l'Ouest.

Les Anglais qui, dans tout le cours de la révolution française, ont employé avec tant d'avantage l'art de diviser leurs ennemis par des suggestions perfides, augmentaient ces dispositions par mille moyens. Ils renouvelaient exactement la fable de l'aigle, de la laye et de la chatte. Les divisions entre les Nègres, les Mulâtres et les Blancs présentaient tant de caractères d'une guerre civile, que les commandans du Nord et du Sud, obligés souvent de changer leurs dispositions administratives suivant les rapports qui subsistaient entre les trois partis, paraissant quelquefois se trouver en

opposition de conduite, se regardaient presque comme ennemis. An VI.

Malgré ce désavantage, Rigaut et Beauvais avaient chassé les Anglais du Sale-Trou, en fructidor l'an II; de Léogane, en vendémiaire l'an III; et de Tiburon, en nivôse suivant. Ayant réuni, en germinal, environ deux mille hommes, ils attaquaient la ville du Port-au-Prince, et se voyaient sur le point de chasser les Anglais de cette place importante, lorsque le commandant-général Lavaux, auquel ils demandaient des munitions de guerre, leur ordonna de lever le siége et de se porter sur Léogane avec leur petite armée.

CHAPITRE VIII.

Les Anglais assiégent inutilement Léogane. Divisions entre les Commandans français dans Saint-Domingue.

Les Anglais ayant reçu des renforts d'Europe, s'étaient présentés en nivôse devant cette place avec des forces imposantes. Quatre mille hommes de troupes anglaises, sous les ordres du major-général *Bowyer*, et deux mille émigrés, commandés par Montalembert

1797. et Dessources, exécutèrent leur débarquement, protégés par quatre vaisseaux de ligne, six frégates et un grand nombre de petits bâtimens, aux ordres de l'amiral *Parker*. L'escadre vint s'embosser sous le fort *Caira*, situé au bord de la mer près de Léogane, et le canonna vivement pendant vingt-quatre heures. La défense fut si vigoureuse, que les Anglais se virent contraints de couper leurs cables, et de s'éloigner du fort, dont ils n'osèrent plus s'approcher.

Les troupes de terre pressaient leurs travaux avec acharnement. L'arrivée de Rigaut et de Beauvais les obligea de se rembarquer, après avoir été plusieurs fois complettement défaits. Ils abandonnèrent des provisions de toute espèce et quelques pièces d'artillerie.

Le département du Nord n'était pas aussi florissant. Le général *Lavaux*, qui le commandait en chef, résidait au Port de la Paix. Il avait sous ses ordres le général nègre *Toussaint-Louverture*, dont le quartier était aux Gonaïves, et le général *Villate*, qui commandait au Cap-Français. Ce dernier avait su contenir des hommes égarés par la licence, et cependant s'en faire aimer. Jouissant en même-tems de la confiance des troupes et de celle de ses concitoyens de toutes les couleurs,

il

il parvenait, en donnant lui-même l'exemple du travail, à maintenir la paix entre les blancs, les noirs et les jaunes; mais dans le reste du département, tout était en proie à la terreur, au brigandage, à l'anarchie.

Dans ces circonstances, arriva la corvette la *Vénus*, commandée par *Desageneaux*. Elle portait sans doute au général *Lavaux* des instructions qui lui indiquaient une marche nouvelle à suivre. Il part sur-le-champ du Port de la Paix pour se rendre au Cap-Français, improuve et annulle toutes les opérations administratives de *Villate*, et veut introduire un papier-monnaie de sa création.

A cette époque, la montagne du Port de la Paix, qui jusqu'alors avait été tranquille, éprouvait les plus horribles commotions. Soixante propriétaires blancs ou mulâtres furent massacrés au milieu de leurs habitations par les Nègres révoltés, sous prétexte qu'on assurait que *Sonthonax* avait été ou devait être guillotiné à Paris. Les Nègres couraient les campagnes le fer et la flamme à la main, publiant que si *Sonthonax* ne leur était pas rendu, ils détruiraient toutes les propriétés de la colonie. L'insurrection était conduite par un nègre nommé *Etienne*, qui fut fusillé après le retour de *Sonthonax* dans

1797. Saint-Domingue. On disait assez hautement que cette rigueur n'avait été exercée que pour étouffer la connaissance de ceux qui avaient engagé ce nègre à conduire les révoltés.

CHAPITRE IX.

Le général Lavaux est arrêté au Cap. Arrivée dans la Colonie des Commissaires du Gouvernement français.

Le despotisme de la conduite du général Lavaux, le secret qu'il gardait sur les ordres apportés de France, par la corvette la *Vénus*, dans un pays avide de la jouissance de ses droits politiques, et où la seule Constitution de 1793 était connue, échauffèrent tellement les esprits, qu'il en résulta un soulèvement dans la ville du Cap. Le commandant-général Lavaux et le commissaire-ordonnateur *Perroud* furent arrêtés le 30 nivôse an 4; on accusa le général Villate d'avoir occasionné cette insurrection.

A la nouvelle de la captivité de Lavaux, le général *Toussaint-Louverture* s'était mis en marche avec un corps nombreux de troupes; mais déjà le Commandant-général et le

Commissaire-ordonnateur étaient rendus à la liberté par les soins de la municipalité du Cap. Ils se retirèrent au camp de la Martellière avec un grand nombre de citoyens de toutes les couleurs, effrayés de l'approche de *Toussaint-Louverture*.

Dans cette situation de choses, parut à San-Domingo, dans le courant de floréal, le citoyen *Roume*, Commissaire du Gouvernement français dans la partie espagnole de l'île. Témoin de l'extrême préjudice que portait aux intérêts de la République la mésintelligence qui subsistait entre les Chefs de la Colonie, il invita les généraux Lavaux, Villate, Rigault et Beauvais d'envoyer à San-Domingo des personnages sages et éclairés, pour le mettre au fait des causes qui avaient amené l'insurrection du 30 nivôse, et les événemens qui l'avaient suivie.

A la suite de cette discussion, le commissaire *Roume* écrivit aux Généraux de tous les Départemens de la partie française de Saint-Domingue (1), qu'après avoir examiné

(1) La fausseté et l'absurdité de toutes les accusations portées des deux côtés, furent toujours repoussées de la manière la plus victorieuse, si ce n'est relativement à quelques faits dont on convient de

1797. les accusations portées de tous les côtés, il s'était convaincu qu'ils avaient été respectivement le jouet des Anglais, leurs ennemis communs; qu'il était tems que la confiance et la paix reprissent chez tous les républicains des trois couleurs, la place trop long-tems usurpée par le soupçon et le trouble; et qu'étant certain que les soupçons réciproques étaient fondés sur des chimères, il déporterait de la Colonie tous les Chefs qui renouvelleraient des troubles que l'esprit de la justice, comme le bien de la Colonie, condamnaient également à un éternel oubli.

Le caractère modéré du commissaire Roume, et les sermens qu'avaient prononcés

---

bonne foi, de part et d'autre, qui ne sont que les conséquences inséparables d'une défiance mutuelle. Il devient impossible de nier plus long-tems que vous ne fussiez tous les dupes de vos implacables ennemis. Vos Commissaires en ont rougi de honte pour eux et pour vous; ils ont juré d'effacer de leurs cœurs francs, jusqu'au plus léger souvenir de votre apparente inimitié. Nous avons tous promis que la confiance reprendrait la place du soupçon et du trouble, et que celui qui s'y refuserait serait considéré par vous et par nous comme un homme qu'il faudrait chasser de la Colonie, etc. *Lettre de Roume, du 22 Floréal an 4, aux généraux Lavaux, Villate, Toussaint-Louverture, et autres Chefs républicains.*

les envoyés de tous les Généraux, d'oublier entièrement le passé, et réunir de bonne-foi tous leurs efforts contre les Anglais, présageaient le retour d'une tranquillité après laquelle les colons laborieux soupiraient en vain. Cet espoir fut bientôt banni par les événemens qui suivirent l'arrivée des nouveaux Commissaires du Pouvoir exécutif, qu'on attendait impatiemment.

CHAPITRE X.

Conduite des Commissaires dans la Colonie.

CES Commissaires étaient au nombre de cinq; Sonthonax, Giraud, Leblanc, le mulâtre Raimond, un des premiers auteurs des troubles de St.-Domingue, et Roume, chargé particulièrement de la partie espagnole réunie à la France par le traité de Bâle. Ces Commissaires étaient chargés de concilier les esprits, et de cicatriser les plaies que l'esprit révolutionnaire avait faites à Saint-Domingue.

On devait s'attendre que Sonthonax aurait une influence principale sur la Commission dont il était membre. Cette influence était fondée sur la connaissance des localités et des

caractères, acquise dans sa précédente mission.

1797. Arbitre de tous les partis, il lui était facile de les diriger vers un but commun; mais circonvenu par Lavaux, qui avait eu une longue et secrète conférence avec lui, à bord du vaisseau le *Watigny*, avant son débarquement dans la Colonie, ses actes portèrent bientôt le caractère de la partialité, de la récrimination et de la vengeance. J'ai déjà observé que les envoyés de Lavaux et de Villate avaient promis avec serment, en présence du commissaire Roume, d'oublier le passé; et spécialement les événemens du 30 ventôse; mais ce serment était un faux serment.

Que ne peut la soif de la vengeance? Sonthonax envoie à Villate l'ordre de venir dans la ville du Cap, rendre compte de sa conduite devant la Commission : Villate obéit sur-le-champ. A son entrée dans cette ville, qu'il avait su conserver à la liberté par son courage et son désintéressement, une multitude de citoyens de toutes les couleurs, hommes, femmes, enfans, se pressent sur son passage. Ils l'accompagnent jusqu'au Gouvernement avec des branches de palmier, aux cris mille fois répétés vive la République, vivent les Commissaires du Gouvernement français, vive Villate, vive le sauveur du Cap. A ces cris,

Lavaux et des hommes qui lui étaient attachés, se jettent le sabre à la main sur cette multitude, et la dispersent, non sans avoir tué ou blessé un grand nombre de personnes des deux sexes.

La Commission, après avoir entendu Villate, le renvoya à son camp pour y attendre les ordres qui lui seraient adressés; et quelques jours après, une proclamation fut publiée, qui le mettait hors la loi, et ordonnait de le conduire au Cap-Français mort ou vif. Villate fut obligé de se bannir de la Colonie.

Le parti des nègres accusait ce Général de favoriser l'aristocratie des blancs et des mulâtres. Le parti des blancs et des mulâtres prétendait au contraire que le but de Lavaux et de Sonthonax, en protégeant les nègres, était de propager leur soulèvement dans les districts qui étaient encore tranquilles, de chasser de la Colonie tous les anciens propriétaires, et de régner, au milieu des débris, sur un peuple barbare et ignorant, dont ils avaient capté la confiance.

On assure que pour parvenir à ce résultat, Sonthonax, auquel le Gouvernement avait confié trente mille fusils, en fit distribuer secrettement plus de la moitié aux nègres révoltés dans les montagnes de l'Est; qu'il

1797. créa un grand nombre de Généraux, mais qu'il déporta ou laissa sans activité les généraux blancs envoyés d'Europe; et qu'enfin, ayant rencontré, dans un assez grand nombre de propriétaires mulâtres, une énergie qui ne s'accommodait pas avec ses desseins sur les noirs, il avait formé le projet d'exterminer tous les hommes de couleur, qu'il avait flagornés lorsqu'il avait eu besoin d'eux pour opprimer les blancs, et qui, fatigués de ses procédés ordinaires, l'avaient dénoncé à son collègue Polverel, comme on l'a vu dans les tomes précédens.

Sonthonax répondait à ces allégations, en représentant ses proclamations dans lesquelles il ne cessait de prêcher aux cultivateurs l'amour de l'ordre et du travail, et à toutes les classes des citoyens, une confiance réciproque sans laquelle la Colonie entière était menacée d'un anéantissement prochain.

Mais on prétendait que ses actes publics étaient démentis par les instructions verbales et secrètes données par lui à ses agens; qu'ils ne cessaient de répéter à tous les noirs qu'ils rencontraient, et qui se plaignaient d'être contraints de cultiver la terre : *travaillez si vous le voulez, vous êtes libres; personne n'a droit de vous forcer à disposer de votre*

tems contre votre gré ; les mulâtres ne sont plus vos maîtres. Dès ce moment, plus de culture, plus de revenus territoriaux, plus de subordination, plus de sûreté.

Depuis la réunion des provinces espagnoles de Saint-Domingue aux provinces françaises, l'île entière se trouvait partagée en cinq départemens. J'ai parlé des trois premières appelées départemens du Nord, du Sud et de l'Est. Le premier, dont l'administration centrale était placée au Cap-Français, se composait de trente cantons, Monte-Christo, Loxavon, Port-Liberté, ci-devant Port-Dauphin, Ouanaminthe, Terrier-Rouge, Trou, Valline, Limonade, Grande-Rivière, Sainte-Suzanne, Dondon, la Marmelade, Incha, San-Raphaël, San-Miguel, l'Allelagna, le Quartier-Morin, la Petite-Anse, le Cap, la Plaine-du-Nord, l'Acul, le Limbé, le Port-Margot, le Borgne, le Port-de-Paix, le Gros-Morne, le Jean-Rabel, le mole Saint-Nicolas, Bombarde, le Port-à-Piment.

L'administration centrale du second était aux Cayes, et son tribunal civil à Léogane. Il était divisé en vingt-cinq cantons : Léogane, Grand-Goave, Petit-Goave, Fond-des-Nègres, l'Anse-à-Veau, l'Ile-de-Cajemite, Petit-Trou, Jérémie, Plimouth, Cap-Dame-Marie, Ti-

1797. buron, les Coteaux, Port-Salut, l'Ile-à-Vaches, Torbech, Cayes-du-Fond, Cavailhon, Saint-Louis, Aquin, Bagnel, Jacmet, Cayes-de-Jacmet, Sale-Trou, Neybe, Ile-la-Béate.

Le Port Républicain, ci-devant Port-au-Prince, était le siége de l'administration centrale et du tribunal civil du troisième département. On y comptait treize cantons : le Port-au-Prince ou Port-Républicain, les Gonaïves, Saint-Marc, Petite-Rivière, les Verretes, Mirebalais, Banica, Arcahaye, Croix-des-Bouquets, Ile-de-la-Gonave, San-Juan, San-Thomé, Asna.

Les deux nouveaux départemens formés dans la partie espagnole, portaient le nom de Samana et Del Inganno. Le premier comprenait cinq cantons : San-Yago, Levega, Porto-Plata, Corni et Samana; et le second en avait dix : San-Domingo, Monte-Plata, Zeybo, Chigney, Bayaguana, Baya, San-Lorenzo, l'Ile-Sainte-Catherine, Illeonos, Ile-Savone.

Le commissaire Roume, chargé spécialement de la direction de la partie espagnole de Saint-Domingue, se trouvant excédé de travail pour amalgamer dans ces départemens les institutions françaises avec les usages castillans, ne prenait presqu'aucune part à l'ad-

ministration des trois anciens départemens français. Les commissaires Giraud et Leblanc, rebutés des difficultés qu'ils trouvaient à concilier deux partis acharnés à leur destruction réciproque, revinrent bientôt en France. Leblanc mourut dans la traversée, non sans soupçon d'avoir été empoisonné. AN VI.

Sonthonax et le mulâtre Raimond restèrent seuls investis de tous les pouvoirs du Gouvernement français. Raimond montrait pour son collègue une entière déférence; Sonthonax jouissait véritablement dans la Colonie d'une autorité dictatoriale.

Un des premiers actes de son administration fut d'envoyer dans les départemens du Sud et de l'Ouest, les délégués de Rey, Leborgne et Keversau, Desfourneaux en qualité d'inspecteur de la force armée, Arnaud-Prety pour commandant de la gendarmerie, et Didlinger pour commissaire-ordonnateur. Plusieurs de ces individus furent nommés membres du Corps législatif par le parti qu'ils protégeaient, et dont ils étaient protégés à leur tour. Mais le parti contraire, c'est-à-dire les propriétaires blancs et mulâtres, leur donnaient les qualifications les plus odieuses, en assurant que l'un d'eux, Leborgne, se proclamait lui-même le *Marat* des

1797. Antilles. Il paraît que les nègres, devenus libres, voulaient traiter les propriétaires blancs comme on traitait en France les nobles et les prêtres. On trouvait bien quelque ressemblance entre les uns et les autres, mais la différence était encore plus frappante.

En France, quoique les nobles et les prêtres possédassent une grande partie des immeubles, cependant une quantité encore plus considérable de biens territoriaux se trouvait dans les mains des populaires. Les premiers pouvaient être expropriés, non-seulement sans causer un bouleversement général dans la masse de l'Etat, mais les capitaux, fruits de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, et d'autres moyens de prospérité, mettaient les populaires en état d'acheter les biens de la noblesse et du clergé, qui tournaient ainsi au profit de la Révolution.

Cette balance n'existait pas à Saint-Domingue. Les blancs et les mulâtres libres possédaient toutes les propriétés : les nègres étaient regardés comme meubles attachés aux fonds de terre. Ces nègres, devenus libres par l'effet de la Révolution, n'avaient d'autres biens que la jouissance de leur industrie personnelle. Il devait résulter de cette combinaison que les propriétaires blancs et mulâtres étant expro-

priés, leurs héritages restaient invendus : ils étaient même invendables, parce que dans toutes les Antilles, les terres ne se vendent pas en raison de leur étendue, mais en raison des nègres qui les cultivent. Les nègres ayant déserté les ateliers, les habitations qu'ils fécondaient par leurs travaux, avaient perdu presque toute leur valeur.

Les variations produites par le mouvement révolutionnaire, avaient fait la fortune d'un grand nombre d'individus. Ces nouveaux riches se montraient dans toutes les occasions les amis des noirs et les ennemis des blancs et des jaunes ; mais la culture se trouvant abandonnée presque par-tout, la Colonie se voyait sans revenu public, tout tendait à la dissolution du corps social.

Ces observations étaient faites avec énergie par les blancs et les mulâtres. On leur répondait qu'ils étaient des aristocrates et des royalistes qui, sous le voile du bien colonial, cachaient leur volonté de conserver la domination et d'immenses richesses, incompatibles avec l'égalité qui devait subsister parmi des Républicains. Je serais trop long, si je voulais entrer dans les détails de la conduite tenue dans les départemens de l'Ouest et du Sud, par les délégués de la Commission séante au

1797. Cap : leurs fausses démarches et leurs abus d'autorité produisirent un soulèvement général. Les délégués, pour en arrêter les effets, investirent, par un arrêté du 14 fructidor an 4, le général Rigaud des pouvoirs nécessaires pour rétablir l'ordre et sauver la chose publique.

Ce Général voulant soustraire les délégués à la fureur des mécontens qui demandaient hautement leurs têtes, crut devoir les faire arrêter. Il rendit compte en même-tems à Sonthonax et à Raimond, Commissaires nationaux au Cap, des motifs qui avaient rendu cette mesure nécessaire.

L'ordre et la tranquillité se rétablirent insensiblement dans les départemens de l'Ouest et du Sud. Alors Rigaud ne pouvant suffire aux fonctions administratives et militaires, invita la Commission nationale d'envoyer de nouveaux délégués, qui, réunissant une morale irréprochable à l'amour pour le régime républicain, pussent maintenir la bonne harmonie entre les hommes de toutes les couleurs. Les généraux de brigade Chanlatte et Martial Besse furent chargés de cette mission importante. On rappela au Cap tous les officiers civils et militaires qui avaient accompagné les précédens délégués.

AN VI.

Les délégués Martial Besse et Chanlatte, de concert avec les généraux Rigaud et Beauvais, témoins de la disposition des esprits, avaient disposé les Commissaires nationaux à prendre des moyens conciliatoires qui pussent rendre les noirs aux travaux de la culture. Une proclamation conforme à ces vues allait être publiée, lorsqu'une corvette arriva de France avec des instructions qui changeaient entièrement ces dispositions pacifiques. Les Commissaires nationaux suspendirent dès-lors toutes leurs relations avec les contrées où commandaient Rigaud et Beauvais; et le 28 frimaire an 5, ils publièrent une proclamation qui pouvait rallumer la guerre civile.

Les propriétaires du Sud et de l'Ouest, effrayés des suites de cette incendiaire proclamation, se rassemblent dans les chef-lieux de leurs cantons, et prennent des arrêtés qui mettent le pays sous la sauve-garde immédiate du général Rigaud. Ils le requièrent non-seulement de rester à la tête des affaires jusqu'à la décision du Corps législatif et du Gouvernement français, mais ils le rendent personnellement responsable des malheurs qui pourraient arriver en cas de refus de sa part : enfin ils le chargent de faire parvenir en France aux Pouvoirs législatif et exécutif,

1797. les pièces relatives aux événemens qui avaient donné lieu à la fatale proclamation du 28 frimaire.

Depuis cet instant, Rigaud et Beauvais ont gouverné les départemens du Sud et de l'Ouest, sans avoir presqu'aucune communication avec celui du Nord; mais il paraît qu'ils n'ont cessé de correspondre avec ceux de Samana et de Del Inganno.

CHAPITRE XII.

Le général Toussaint-Louverture force Sonthonax à quitter l'Amérique pour revenir en France.

Le département du Nord était gouverné immédiatement par les Commissaires nationaux, Sonthonax et Raimond. Ce département était presqu'entièrement dévasté par les noirs. On y rencontrait à peine quelques sucreries, affermées à des prix si modiques, qu'elles ne fournissaient pas la centième partie de la dépense du Gouvernement. Les nègres révoltés en occupaient les montagnes depuis 1792; ils ne vivaient que de pillage. Le général Lavaux, qui commandait toutes les troupes depuis l'évasion

l'évasion du général Villate, ayant été nommé membre du Corps législatif, s'était embarqué pour la France.

Alors l'autorité militaire resta dans les mains du général Toussaint-Louverture, dont j'ai déjà parlé. Cet homme, faisant mouvoir à son gré tous les nègres, jouissait au Cap-Français d'une autorité personnelle, bien supérieure à celle des Commissaires nationaux. Son armée ordinaire n'était que de sept à huit mille hommes; mais au moindre signe de sa part, tous les noirs se réunissaient sous ses drapeaux.

Il n'existait d'autre force publique dans la partie du Nord et dans quelques cantons de l'Ouest attenans au Nord, que celle des noirs. Les blancs et les mulâtres, qui n'avaient pas trouvé l'occasion de s'expatrier, s'attendaient chaque jour à être égorgés. Dans cet état de choses, Sonthonax, s'il en faut croire les procès-verbaux envoyés au Gouvernement français par le général Toussaint-Louverture et le commissaire national Raimond, croyant l'instant arrivé de fonder sa domination dans Saint-Domingue, proposa à Toussaint-Louverture d'égorger généralement tous les blancs et tous les mulâtres libres, de déclarer que les noirs formaient seuls le peuple de Saint-Domingue, et de pronon-

cer l'indépendance absolue de la Colonie.

1797. A cette proposition, soit que Toussaint-Louverture fût indigné de la scélératesse de Sonthonax, ou qu'il ne voulût partager avec personne les fruits des manœuvres qui s'étaient succédées depuis 1792 pour bouleverser la Colonie, il signifia à Sonthonax et à quelques individus qui lui étaient dévoués, l'ordre d'évacuer sur-le-champ le Cap-Français et l'île de Saint-Domingue. Cet administrateur, après de vains efforts pour soulever quelques chefs, fut contraint de s'embarquer, sans recevoir la moindre marque d'intérêt de la part des hommes des trois couleurs, qu'il avait trompés tour-à-tour. Il prit terre au Férol au mois de brumaire an 6, et se rendit bientôt à Paris, pour siéger au Conseil des Cinq-Cens, où l'avait porté l'Assemblée électorale du Cap, tenue l'an 4.

Depuis cette époque, la Colonie de Saint-Domingue prit une face nouvelle. Un grand nombre de sucreries détruites ont été rétablies. Les noirs, réunis en foule sur leurs habitations respectives, y travaillaient avec assez d'activité, sans y être contraints par d'autres motifs que par le bénéfice qu'ils tirent de leurs travaux. Les Anglais ont été chassés de l'île. Les révoltés sont encore en

forces dans les montagnes de l'Est ; mais il est probable que le plus grand nombre aurait posé les armes, en leur promettant indulgence et bonté s'ils rentraient dans le devoir, et en menaçant de toute vengeance nationale, ceux qui persisteraient dans la révolte. Le bonheur et la paix auraient enfin souri à cette terre depuis si long-tems désolée, si de nouvelles dissentions, fomentées entre Toussaint-Louverture, commandant du Nord, et Rigaud, commandant du Sud, et dont les causes ne nous sont pas connues, n'avaient rallumé un incendie qui semblait absolument éteint.

CHAPITRE XI.

Ouverture du Congrès de Rastadt. Préparatifs des Français pour tenter une invasion en Angleterre.

LE congrès de Rastadt s'était ouvert le 19 frimaire ; on s'attendait à Paris que Bonaparte, après avoir conféré avec le Directoire sur les grands intérêts qui lui étaient confiés depuis plusieurs années, se rendrait dans cette assemblée pour achever le grand ouvrage, dont les

1797. traités de Léoben et de Campo-Formio ne devaient être regardés que comme l'introduction.

La paix continentale, en permettant au Gouvernement de France d'employer ses ressources au déploiement des forces maritimes, pouvait seule lui procurer les flottes nombreuses et puissantes, capables de forcer la cour de Londres à songer sérieusement à une reconciliation, dont jusqu'alors elle n'avait fait de feintes ouvertures que pour tromper le peuple anglais sur ses véritables dispositions, et pour se procurer les sommes immenses qu'elle employait à soulever le globe entier contre la France.

Jamais, depuis la première époque des longues et sanglantes rivalités entre la France et l'Angleterre, des préparatifs si formidables ne s'étaient multipliés dans les ports qui entourent la France. Tous les genres de bâtimens que les hommes ont inventés pour assurer la réussite d'une invasion maritime, remplissaient les rades françaises et bataves depuis Rochefort jusqu'au Texel. Des apprêts non moins menaçans se faisaient dans le port de Toulon. Une armée très-nombreuse se formait sur les côtes de la Manche. Les Anglais, fiers de la supériorité de leur marine,

parurent d'abord regarder ce développement de forces maritimes, comme de vaines menaces d'une exécution impossible.

Mais l'imperturbable persévérance avec laquelle le Gouvernement de Paris réunissait, combinait, agglomérait, pour ainsi dire, ses efforts sur les rives de l'Océan, donnait un tel poids à l'expédition projetée, que les Anglais, malgré la multitude de leurs citadelles ailées qui couvraient la mer, considérant le peu de cas que faisaient les Français de leur sang et de leurs trésors, lorsqu'il s'agissait de se venger de leurs ennemis; considérant encore que leurs tentatives étaient presque toujours hors de toutes les probabilités; qu'ils enveloppaient leurs manœuvres militaires des ténèbres de la nuit; qu'ils ne craignaient pas de se mettre sous la protection des tempêtes, et que rien ne semblait impossible à Bonaparte, qui devait conduire l'expédition, sentaient diminuer leur confiance.

Non-seulement toutes les forces que pouvait déployer l'Angleterre, se réunissaient dans les provinces voisines de la France, mais le ministère de Londres, joignant aux efforts militaires les plus étendus, les ressources insidieuses de l'intrigue, tentait d'at-

1797. ténuer les préparatifs français, soit en retardant les opérations du congrès de Rastadt, soit en jetant ailleurs des semences d'une nouvelle guerre, pour forcer les Français à partager leurs forces.

1798. Cependant une armée de quatre-vingt mille combattans bordait l'Océan. Les soldats, impatiens, mesuraient de l'œil la distance liquide qui les séparait de la Grande-Bretagne. Quelques-uns d'entr'eux, montés sur les tours de Calais, découvrant les rochers de Craye, qui bordent les côtes britanniques dans les environs de Douvres, voulaient braver les vents et les ennemis dans la saison la plus rigoureuse, et profiter des longues nuits d'hiver et des brumes qui rendaient l'obscurité encore plus épaisse, pour aborder sur les côtes des comtés de Kent et de Sussex. Les uns assuraient que l'expédition serait tentée dès que la direction des vents la rendrait possible; les autres pensaient que Bonaparte serait chargé d'accélérer les décisions de Rastadt, et qu'il ne ferait voile pour l'Angleterre que lorsque la paix générale sur le continent de l'Europe ne laisserait à la République française d'autres ennemis que les Anglais.

CHAPITRE XIII.

Propositions réciproques faites par les Plénipotentiaires à Rastadt.

DANS les premières séances du congrès de Rastadt, il ne fut d'abord question que de l'intensité des pouvoirs dont les Plénipotentiaires allemands étaient investis, et que les Plénipotentiaires français ne regardaient pas comme suffisans pour conclure la paix sur les bases qui devaient être proposées.

Pendant que la diète de Ratisbonne délibérait sur cet incident, la députation de l'Empire prit la résolution de demander aux Ministres impériaux la communication du traité de Campo-Formio, et sur-tout des articles secrets qui se rapportaient à l'Empire germanique. Ce traité fut communiqué; mais on garda le silence sur les articles secrets. Cependant il passait pour constant à Rastadt, que par ces articles secrets, l'Empereur avait consenti à l'abandon de toutes les provinces que l'Empire possédait sur la rive gauche du Rhin. Ceux qui niaient l'existence de ces articles secrets, observaient que l'Empereur n'avait pas le droit de céder ce qui ne lui appar-

1798. tenait pas. Mais les Français ne lui avaient-ils pas donné toutes les provinces qui composaient la République de Venise, quoique ces provinces n'appartinssent pas à la France?

En conséquence d'une décision prise dans les trois colléges de la diète de Ratisbonne, un *conclusum* du 8 janvier 1798 (19 nivôse), accordant des pouvoirs illimités à la députation de l'Empire, fut adressé aux Ministres impériaux à Rastadt.

Cette députation était composée de dix Commissaires : Mayence et Saxe pour le collége des Electeurs; Autriche, Bavière et Wirsbourg pour les Princes catholiques; Bremen, Hesse-Darmstadt et Baden pour les Princes protestans; Augsbourg et Francfort pour le collége des villes impériales.

Il fut alors proposé par les Plénipotentiaires français d'adopter pour base préliminaire de la paix, la cession à la République de toutes les provinces allemandes situées à la gauche du Rhin. Cette demande, discutée dans la séance de la députation de l'Empire, du 9 pluviôse, ne fut admise qu'après de très-longues contestations. En effet, cette cession semblait changer la Constitution de l'Allemagne, en détruisant les trois Electorats ecclésiastiques. Il est vrai que les titres de ces

trois Electorats pouvaient être transportés sur d'autres églises princières de la Germanie, mais cette disposition économique était contrariée par le projet présenté par la légation française de séculariser la plupart de ces bénéfices princiers, pour fournir des indemnités en faveur des princes laïques, dont quelques portions des Etats se trouvaient à la gauche du fleuve.

Cependant tels étaient les ravages affreux de la guerre dans toutes les provinces occidentales d'Allemagne, que malgré les offres d'argent que faisait la cour de Londres, et les manœuvres secrettes de tous ceux que cet arrangement ruinait sans ressources, la députation consentit non-seulement à faire cet immense sacrifice au besoin de la paix, mais elle accéda au système des sécularisations avec une facilité qui ouvrait un vaste champ aux conjectures.

On prétendait que par les articles secrets du traité de Campo-Formio, la cour de Vienne n'avait consenti que la ligne du Rhin fût la limite entre la France et la Germanie, qu'à condition que l'Archevêché de Saltzbourg, les Evêchés de Passaw et de Trente, seraient sécularisés en sa faveur, et qu'elle serait mise encore en possession de la partie de la Bavière

1798. située à la rive droite de l'Inn. L'électeur de Bavière devait recevoir en dédommagement, le Brisgaw et quelques Evêchés en Franconie. A l'égard du roi de Prusse, on sécularisait en sa faveur les Evêchés de Munster, d'Osnabruck, de Paderborn ; on lui abandonnait la partie de la Westphalie, appartenante à l'électorat de Cologne. Ce prince trouvait ainsi dans le nord-ouest de l'Allemagne, une ample compensation des cantons qu'il cédait aux Français sur les bords du Rhin.

Alors les Plénipotentiaires français adressèrent à la députation de l'Empire, une note contenant de nouvelles prétentions. Je crois devoir l'insérer ici à cause de son inportance.

« La cession de la rive gauche du Rhin, et l'adoption du principe des sécularisations pour assurer les indemnités légitimes, ne laissent actuellement à discuter qu'un mode d'exécution de ces deux bases formellement reconnues. La députation de l'Empire a observé avec justesse que pour connaître la masse de l'indemnité, il fallait d'abord établir une masse de pertes. Elle desire en conséquence qu'on s'explique sur ce point et sur toutes les autres prétentions qui pourraient être formées.

» Les demandes de la République Française seront simples et fondées sur l'avantage

commun des deux peuples. Il suffit en quelque manière de les énoncer pour en faire sentir toute la convenance. La députation de l'Empire trouvera au surplus dans la présente note une réponse suffisante à presque toutes les questions contenues dans ses précédentes communications. AN VI.

» La navigation du Rhin sera commune aux deux nations, les autres peuples ne pourront y participer sans le consentement respectif et aux conditions agréées par l'une et l'autre. Les chemins de hallage seront entretenus par les riverains de chaque côté, sans qu'on puisse faire, sur l'une des deux rives, des travaux capables d'endommager la rive opposée. Le transit sur l'un et l'autre chemin de hallage sera libre, et tous les droits de péage seront supprimés. Les marchandises resteront sujettes seulement aux droits de douane établis dans les pays. Ces droits seront perceptibles lors du débarquement, sans néanmoins que sur une rive ils puissent excéder ceux qui sont établis sur l'autre.

» Toutes les îles du Rhin resteront à la République Française. L'avantage immense, qui doit résulter d'une navigation libre, fait justement espérer que la députation ne trouvera pas moins convenable de rendre aussi libre, pour

1798. les deux nations, la navigation des rivières qui tombent dans le Rhin, et celle des grands fleuves d'Allemagne, notamment du Danube.

» Au moyen de ces arrangemens, la République ne conservera à la droite du Rhin que le fort de Kell et son territoire. On doit sentir que ce n'est pas par un desir d'agrandissement que le gouvernement français fait une réserve de cet objet, mais pour sa sûreté, et pour prévenir par la suite tout sujet de rupture. Un motif, non moins impérieux, exige la démolition de la forteresse d'Erhenbreisten, dont l'existence est en quelque sorte incompatible avec celle de Coblentz. On ne parle pas du fort de Cassel et de ses dépendances. Ce poste ne peut être considéré que comme une partie des fortifications de Mayence, il ne peut donc pas en être séparé. Enfin, la République demande que le pont commercial, entre les deux Brisack, soit rétabli, et qu'il soit cédé à la France un terrein de cinquante arpens en face de l'ancien pont de Huningue, avec le chemin nécessaire pour y arriver.

» Tous les autres pays occupés sur la droite du Rhin par les troupes françaises, seront évacués immédiatement après la conclusion et la ratification du traité.

» Il ne reste plus qu'à indiquer celles des possessions de la rive gauche qui doivent être remplacées sur la rive droite. Les Ministres de la République Française ne pensaient pas qu'il dût être nécessaire de s'expliquer expressément sur ce point, la députation n'ayant jamais pu se dissimuler que tout ce qui appartient aux Princes-Etats de l'Empire et aux Nobles immédiats, doit être transféré sur la rive droite. Par une conséquence nécessaire et conforme aux principes reçus universellement, les dettes, dont ces pays sont grévés, seront transportées sur les objets donnés en compensation.

» Il est entendu que l'Empire renonce à toutes prétentions de quelque nature que ce soit, même à la faculté de prendre les titres qui ont pu être assis sur les objets cédés. Les mêmes renonciations auront lieu pour le territoire, et en faveur des Républiques alliées à la République Française. Il n'échappera pas encore à la députation que les articles proposés sont les seuls qui puissent opérer un ordre de choses stable, et une paix solide telle que les deux nations doivent la desirer.

» On n'a pas besoin sans doute de faire une réserve à raison des répétitions particulières des sommes d'argent, des mobiliers, et autres

1798. prestations dont quelques Etats pourraient être tenus envers la République Française. Il ne s'agit ici que de ce qui peut concerner l'Empire Germanique, et nullement d'obligations particulièrement contractées, et qui de leur nature sont étrangères à l'Empire. Les Ministres Plénipotentiaires de la République Française ne sauraient prévoir d'objections fondées contre des demandes également modérées et convenables. Ils attendent donc une prompte réponse. Le tems des temporisations est passé ».

A cette note inattendue, la députation de l'Empire répondit, au mois de floréal, que les nouvelles demandes faites par les Plénipotentiaires Français surprenaient d'autant plus que quelques-unes contrariaient les principes déjà adoptés.

Comme, dès le commencement, ajoutait-on, le Rhin a été reconnu pour limite entre les deux nations Allemande et Française, il résulte que le cours de ce fleuve appartient aux deux nations, et que la ligne du milieu de son cours doit former la démarcation. Les Français ne sauraient donc élever aucune prétention, soit sur toutes les îles du Rhin qui, dans leur ensemble, forment un objet d'une grande valeur appartenant à divers particu-

liers, et dont l'usage est indispensable pour en tirer les bois nécessaires aux réparations des rivages. Chaque Etat doit posséder les îles qui sont situées sur la moitié du fleuve qui est de son côté, et celles qui sont au milieu doivent être l'objet d'un arrangement particulier.

La demande des Français concernant Kell, Cassel, Brisach, Erhenbreisten et Huningue est aussi peu fondée. L'observation faite par les Plénipotentiaires, que ces postes sont nécessaires à la sûreté de la France, n'est point admissible. La concession qui en serait faite menacerait au contraire l'indépendance de l'Allemagne. Cette prétention est diamétralement opposée, aux articles convenus, que le cours du Rhin servirait de limite aux deux Etats, et que les Français renonçaient formellement à tout droit ultérieur qui ne serait pas à l'avantage commun des deux nations.

Pour ce qui regarde la communication entre les deux Brisachs, l'état actuel des choses repose sur d'anciens traités subsistans. Quant à la démolition d'Erhenbreisten, comme les Plénipotentiaires Français n'ont rien offert d'équivalent, il faut absolument s'en tenir à ce principe admis de la limite du Rhin, et

1798. chercher d'autres moyens d'établir la sûreté réciproque.

On ne voit pas autant de difficultés sur les autres articles, qui sont purement relatifs au Rhin, considéré comme limite. Ainsi on ne parlera du hallage qu'autant qu'il sera possible et nécessaire, qu'il ne portera aucune atteinte à la supériorité et à la propriété territoriale, qu'il n'empêchera pas les réparations nécessaires des rives du Rhin, et qu'il laissera la liberté de construire des digues pour la conservation des propriétés particulières, et la conduite des matériaux nécessaires à cet usage. Il en est de même de la libre navigation qu'il ne suffirait pas d'établir entre les deux nations contractantes, mais qui devrait être concertée avec la Hollande, la Suisse, la Belgique, comme on l'a pratiqué jusqu'à présent.

A l'égard de l'abolition des péages, quoiqu'ils soient nécessaires pour se procurer les fonds destinés à l'entretien du cours des eaux, et comme gages de plusieurs créanciers, la députation observe que, dans le cas où elle aurait lieu, cette abolition doit s'étendre aux péages de Hollande et au droit de tribut des bateliers jusqu'à l'embouchure du Rhin. Quant à l'égalité de douanes sur les deux rives, son établissement est bien moins possible à cause

de

de la grande diversité des états grands et petits qui bordent le Rhin, où ces droits sont employés à l'encouragement de l'industrie, et où le taux en varie suivant la différence des poids et mesures, la nécessité, l'avantage, la quantité, ou le plus et le moins de facilité d'avoir des marchandises. Cet article et le précédent exigent donc un examen approfondi, qui ne doit pas retarder l'ouvrage de la paix, ce qui peut donner lieu à un traité de commerce, jusqu'à la conclusion duquel les choses doivent demeurer sur le pied actuel.

La députation de l'Empire déclare qu'elle n'a pas le droit d'agiter la question relative à la libre navigation sur tous les fleuves d'Allemagne. Elle ne peut de même consentir à l'indemnisation de la noblesse de l'Empire de la rive gauche du Rhin sur les domaines de la rive droite, parce que cette noblesse ne fait pas partie des Etats de l'Empire, auxquels seuls, d'après ce qui a été convenu, il est dû des indemnités. Cette noblesse est composée de simples propriétaires de leurs biens particuliers. Les Ministres Français ont donné à ces propriétés, dans les notes précédentes, le titre de sacrécs; cette assurance doit suffire à la noblesse.

Sur l'article des dettes, la députation ob-

1798. serve que l'usage constant est que la Puissance qui acquiert un pays se charge de ses dettes. Que la France peut s'y engager d'autant plus facilement, que les districts des pays les plus étendus n'en ont point, au lieu que ceux situés sur la rive droite, en ont contracté de si énormes par les malheurs de la guerre, que des siècles ne suffiront pas pour les voir acquitter.

Si on admettait l'injustice de transporter les dettes de la rive gauche sur la rive droite, déjà accablée de dettes et d'autres redevances, ce serait mettre les créanciers en danger de tout perdre.

La députation déclare qu'elle est prête de renoncer à tous droits sur la rive gauche, pourvu que la France renonce de son côté à toute prétention sur la rive droite. Elle demande que la République n'en forme plus aucune à la charge d'états particuliers pour des objets provenans de la guerre. Ces prétentions ne sauraient être admissibles dans un traité de paix. Cette paix coûte assez cher à l'Empire en général, pour que chacun de ses Etats y trouve quelqu'avantage en particulier.

CHAPITRE XIV.

Conduite des Anglais pour rallumer la guerre. Révolution de Rome.

LES minutieuses prétentions, dont je viens de parler, pouvaient tenir au caractère des Plénipotentiaires Français plus accoutumés aux formules du Palais de Justice qu'aux vues générales que doivent embrasser les hommes appelés à régir les Etats; mais on prétendait qu'ils n'avaient fait qu'obéir aux ordres formels du Directoire, qu'un égarement inconcevable ou la fatalité plus inconcevable encore, entraînaient vers de nouvelles hostilités.

Au surplus, la nature des nouvelles prétentions mises en avant par la légation française, annonçait que le Congrès serait longuement prolongé. Le ministère de Londres comptait d'autant plus sur cette temporisation, que le Roi d'Angleterre, se trouvant lui-même au nombre des dix Commissaires pacificateurs, en qualité de Duc de Bremen, pouvait se procurer une influence majeure sur la députation de l'Empire.

En faisant de très-grands sacrifices pécu-

1798. niaires, les Anglais étaient parvenus à fournir, sans concurrence, à tous les peuples de l'Europe, plusieurs espèces de marchandises très-recherchées, sur-tout les denrées coloniales, le sucre et le café, et presque tous les objets que l'Europe tire de l'Asie. Les sommes immenses, que ce commerce d'un profit incalculable versait dans la grande Bretagne, augmentant prodigieusement la masse du numéraire, procuraient au Gouvernement les moyens successifs d'éteindre la dette publique. La cour de Saint-James, pour parvenir à ce but, aurait bouleversé le globe entier.

Cependant les dispositions pacifiques que montraient la plus grande partie des Etats d'Allemagne, les efforts prodigieux que faisaient les Français sur les côtes de l'Océan, et d'autres circonstances particulières annonçaient au Ministre Pitt qu'il n'était point hors de vraisemblance que l'issue de cette guerre ne pût porter autant de préjudice à la Grande Bretagne que ses accidens divers lui avaient procuré d'avantages jusqu'alors. On prit le parti de déployer toutes les ressources du système machiavéliste pour replonger l'Europe dans le chaos dont elle paraissait sur le point de sortir.

Tous les papiers publics avaient retenti de

la duplicité avec laquelle le lord Malmesbury avait traité à Paris et à Lille. Paraître desirer la paix, lorsqu'on brûlait de continuer la guerre, était le problème que Pitt avait voulu résoudre aux yeux de l'Angleterre. Cette disposition, environnée des mystères diplomatiques, devint évidente, lorsqu'au mois de frimaire an VII, le Ministre d'Angleterre, à Hambourg, fit arrêter un général au service de France, sous prétexte que ce général était né en Irlande, et que, violant un territoire neutre, il voulait faire embarquer ce prisonnier pour le conduire sur la Tamise. Il était impossible de ne pas sentir que cette insulte n'avait d'autre but que de provoquer la France contre la ville de Hambourg, d'engager les armées françaises à franchir la ligne de neutralité convenue avec le roi de Prusse, et de forcer ainsi la cour de Berlin à prendre une part active à la guerre prête à s'éteindre en Allemagne.

On ne saurait attribuer qu'à cette conduite astucieuse, les mouvemens qui se manifestèrent à Rome et en Suisse, qui attirèrent sur ces deux Etats les armes françaises, et qui servirent de conducteur pour allumer un incendie qui devait embrâser de nouveau l'Europe. Bientôt les Anglais précipitèrent les Rois de

1798. Naples et de Sardaigne dans le précipice qui devait les engloutir. Mais le triomphe de leur politique fut d'entraîner le Directoire français dans l'expédition d'Egypte, dont la conséquence devait être non-seulement de ranger la Porte parmi les ennemis de la France, mais de donner à la Russie l'occasion d'envoyer sur les frontières de France, ses armées qui n'étaient plus retenues par les inquiétudes qu'avaient données jusqu'alors les Ottomans à la cour de Pétersbourg.

L'intérêt de la cour Romaine, ni les principes qui avaient constamment dirigé sa conduite, dans les circonstances les plus délicates, ne permettaient pas de supposer que ce faible Gouvernement voulût rompre la paix qu'il devait à Bonaparte.

Le frère de ce général remplissait dans Rome la dignité d'Ambassadeur de France, et l'accueil distingué qu'il avait reçu du vieux Pie VI, des Cardinaux et des riches particuliers, achevait de convaincre l'observateur attentif et impartial, qu'on ne peut qu'attribuer à une impulsion étrangère, aussi perfide qu'atroce, la sanglante insurrection, dont les suites brisèrent la Monarchie Ecclésiastique, et pouvaient faire sortir la République Romaine des ruines sous lesquelles dix-huit siècles la te-

naient ensevelie, si quelques mesures de prudence avaient été prises par le Gouvernement Français. An VI.

Mais déjà s'annonçait ce vaste plan de trahison qui imprima sur le front de Rewbel, de la Réveillère-Lépaux, de Merlin et de Treilhart, chassés du Directoire, le sceau de l'indignation publique. Ce plan ne fut connu que lorsque leurs machinations, conduites avec un art infernal, avaient réduit la République à un tel état de faiblesse, que, loin de pouvoir défendre ses alliés, elle se voyait elle-même à la veille d'être envahie.

Le 6 nivôse, l'Ambassadeur de France fut instruit qu'il se tramait une conspiration dans laquelle on voulait compromettre les Français qui résidaient à Rome. Il en fit part au Cardinal secrétaire d'Etat. La conspiration éclata le 8. Une multitude armée remplissait les rues voisines du palais occupé par le Ministre Français. Elle criait vive la République Française, vive le Peuple Romain. Quelques faibles patrouilles, qui circulaient de loin en loin, laissaient douter si le Gouvernement voulait protéger les attroupés ou les dissiper. Un assez grand nombre d'entr'eux avaient pénétré dans le palais de l'Ambassadeur de France, soit pour se soustraire à la poursuite des troupes

1798. papales, ou pour annoncer qu'ils étaient d'intelligence avec la légation française.

L'Ambassadeur avait auprès de lui quelques militaires français, à la tête desquels on voyait le général Duphot, et l'adjudant-général Sterloch. Ils lui demandent l'ordre de dissiper l'attroupement par la force. Cette proposition n'attestait que leur dévouement trop généreux. L'Ambassadeur, qui veut partager leurs périls, se présente, revêtu des décorations qui annonçaient sa dignité, pour haranguer les attroupés. Au même instant, une fusillade prolongée interrompt l'orateur. Les balles criblent les fenêtres du palais. *Duphot* tombe percé de coups, plusieurs officiers de l'Ambassadeur sont tués à ses côtés; il parvient avec peine à rentrer dans son palais. Les pavés des vestibules, les marches des escaliers se teignaient de sang. Des moribonds se traînent, des blessés se lamentent; on ne parvient qu'après beaucoup d'efforts à fermer les trois portes de la façade de la rue.

Après une pareille insulte, l'Ambassadeur de France ne pouvait ni ne devait rester dans Rome. Il en sortit le lendemain, sans entendre aux propositions qui lui furent faites de rechercher avec soin les auteurs et les complices de l'insurrection. Après avoir passé quelques jours à Florence, il revint à Paris.

AN VI.

Quelle que fût la part que les Ministres du Pape eussent prise dans cet étrange événement, la tournure de cette affaire les jetait dans une extrême perplexité ; on ne doutait pas à Rome que les Français ne tirassent de cet attentat une vengeance aussi prompte qu'éclatante ; cependant l'influence qu'une nouvelle guerre en Italie pouvait avoir sur les délibérations de Rastadt, faisait espérer aux amis de la paix, qu'un grand jour jeté sur cette affaire et sur ses auteurs, et la punition exemplaire des coupables, quel que fût leur état ou leur patrie, pourraient arrêter les funestes effets de l'indignation du Gouvernement Français ; mais ceux qui, dans l'ombre, avaient ourdi cette trame, ne voulaient pas perdre le fruit de leurs tragiques combinaisons.

Le jour, sous lequel cette insurrection fut présentée à Paris, avait si fort exaspéré les esprits, que, quoique le Pape eût envoyé un Nonce extraordinaire pour offrir au Directoire les satisfactions qu'il pouvait desirer, l'ordre fut donné à l'armée d'Italie de marcher sur Rome. Le général Berthier, qui la commandait depuis le départ de Bonaparte, avait occupé, le 22 pluviôse, le château Saint-Ange, et campait sous les murs de Rome.

Il fut résolu dans un consistoire, auquel as-

1798. sistèrent tous les Cardinaux, d'implorer l'assistance du Roi des Deux Siciles. On invitait ce Monarque de se porter sur Rome avec son armée, et de l'occuper au nom de l'Empereur. La conduite de la cour de Naples ne laisse aucun doute qu'elle ne se fût prêtée volontiers à cette mesure, si ses forces avaient été rassemblées, ou plutôt si les Anglais lui avaient envoyé sur-le-champ les sommes avec lesquelles ce Gouvernement leva soixante et dix mille hommes l'année suivante; mais pendant les délais que demandait une semblable négociation, les troupes françaises s'emparèrent de tous les postes aux environs de Rome, le Pape restait sans défense.

Jusqu'au 27, le général Berthier n'était pas entré dans la ville. Ce jour, devait se célébrer l'anniversaire de la vingt-troisième année du règne de Pie VI. Un très-nombreux rassemblement s'étant formé dans l'ancien Forum Romanum, aujourd'hui *Campo Vaccino*, rédige une proclamation intitulée: *Atto del Popolo Sovrano.* Elle contenait en substance que le Peuple Romain, opprimé depuis long-tems par le Gouvernement Sacerdotal, avait tenté plusieurs fois d'en secouer le joug, qu'une combinaison artificieuse de superstition, d'intérêt et de force, rendit jusqu'alors ses efforts inu-

tiles ; mais que ce Gouvernement venant de s'écrouler sur lui-même, le peuple, pour se soustraire aux effets anarchiques de cette dissolution, déclarait à l'Europe et à l'Univers qu'il n'avait participé d'aucune manière aux attentats commis contre la nation française.

On ajoutait qu'en abolissant les autorités politiques, économiques, civiles et militaires du Gouvernement Pontifical, les Romains se constituaient en peuple libre et indépendant ; que le pouvoir temporel, exercé à Rome au nom du Pape, le serait désormais par des Magistrats nommés par le peuple, et à la tête desquels cinq Consuls seraient investis des fonctions attribuées auparavant à la Congrégation d'Etat. Le même acte contenait la nomination des Prefets, des Ediles et des autres Officiers du Gouvernement provisoire, et chargeait huit Députés de réclamer en faveur de la nouvelle République, la protection de l'armée française.

En conséquence de cette proclamation, le général Berthier, pour répondre aux vœux du Peuple Romain et à ceux du Gouvernement Français, se rendit en pompe au Capitole, et déclara que la République Française reconnaissait, pour libre et indépendante, la République Romaine, formée de tout le terri-

1798. toire qui restait à l'Eglise Romaine, après le traité de paix conclu entre le Pape et Bonaparte, dans Tolentino.

On employa dans cette circonstance les ménagemens que le culte catholique et les préjugés locaux pouvaient exiger. Les Eglises de Rome retentirent, le 30 pluviôse, des actions de grace adressées à l'Etre-Suprême. Quatorze Cardinaux chantèrent eux-mêmes le *Te Deum* dans la superbe Basilique de Saint-Pierre.

Rome se souvenait de tems en tems qu'elle avait été la reine du monde. Ses habitans avaient profité, dans plusieurs circonstances, des moyens que leur offrait la fortune pour rétablir dans leur patrie le gouvernement municipal. Les avantages prodigieux que leur procurait le séjour de la cour Papale au Vatican, les avaient seuls déterminés à se soumettre aux Papes, lorsqu'à la fin du quatorzième siècle, ils quittèrent les rives du Rhône pour rétablir leur siége dans la ville aux sept montagnes.

Depuis lors, le Gouvernement Pontifical s'était amalgamé avec le système général de l'Europe. Plusieurs émeutes, arrivées dans Rome, n'avaient eu aucunes suites.

Chaque peuple a sans doute le droit de choisir le Gouvernement qui lui convient; mais, par la réunion de plusieurs circonstances, les

Romains étaient le peuple qui avait le moins de moyens de mettre ce droit à exécution. D'un côté, le Roi des Deux Siciles, vassal du Pape, était intéressé à maintenir dans Rome un mode de Gouvernement qui ne pouvait jamais lui donner le moindre ombrage ; et de l'autre, les Empereurs de la Maison d'Autriche, auxquels l'usage donnait le titre d'Empereurs Romains, et qui se flattaient toujours d'établir tôt ou tard leur domination sur les bords du Tibre, ne regardaient le pouvoir du Pape, dans Rome, que comme un dépôt qui devait leur être remis.

En conséquence, ceux qui étaient parvenus à soulever les Romains contre le Pape, et à mêler les Français dans cette querelle, savaient bien qu'une innovation aussi majeure, en contrariant tous les projets de la cour de Vienne, changerait ses dispositions envers la France, et finirait par rompre les négociations de Rastadt. Ces rapprochemens, qui frappaient les hommes accoutumés aux grandes affaires, échappaient aux yeux fascinés de la multitude.

Cependant le Pontife, enfermé au fond du Vatican, tremblait pour sa liberté et même pour sa vie. En vain une députation solennelle lui avait déclaré que, non-seulement, il ne serait donné aucune atteinte à son autorité spirituelle ; mais que le nouveau Gouvernement

1798. lui assurerait un traitement convenable à sa dignité, et même une garde d'honneur de cent vingt hommes ; l'émigration, dont il était témoin, laissait autour de lui une solitude alarmante. Les Cardinaux, les Grands de Rome, et les citoyens les plus aisés de cette capitale prenaient successivement la fuite, emportant avec eux leurs effets les plus précieux.

La ressemblance entre les symptômes de la révolution de Rome et ceux de la révolution de France, lui faisait redouter les mêmes résultats. Perpétuellement frappé du sort tragique de Louis XVI, il résolut de quitter furtivement un Empire qui n'était plus le sien. *Berthier*, que ses Ministres avaient consulté sur ce projet, chargea plusieurs militaires de lui servir d'escorte. Il sortit de Rome pour n'y plus rentrer, le 2 ventôse, se retira avec une suite peu nombreuse en Toscane, et fixa sa résidence dans la Chartreuse de Pise, qu'il ne quitta que l'année suivante, lorsque le Gouvernement de France, ayant déclaré la guerre au Grand-Duc, fit prisonnier le Pontife et le conduisit en France.

On établit bientôt dans Rome un nouveau Gouvernement sur le modèle de ceux de Paris, de La Haye, de Milan et de Gènes. Mais, pour conserver le nom des anciennes magistratures

romaines, les cinq Magistrats suprêmes, investis du pouvoir exécutif, eurent le nom de Consuls Romains, tandis que le Corps Législatif était formé par deux collèges de Sénateurs et de Tribuns, dont l'un se composait de soixante et douze, et l'autre, de trente-six membres. AN VI.

CHAPITRE XV.

Révolution de Suisse.

CETTE révolution, qui jetait en Italie de nouveaux brandons de discorde, étonnait d'autant plus l'Europe que les Plénipotentiaires Français continuaient d'assurer dans Rastadt que le but, auquel tendait le Gouvernement de Paris, était de cimenter solidement une paix générale. La surprise augmenta lorsqu'on apprit qu'une nouvelle combinaison de circonstances conduisait les armées françaises dans les montagnes de l'Helvétie.

On a observé, dans les premiers livres de cette Histoire, avec quel art affreux les ennemis de la France avaient réuni leurs intrigues en 1792 et en 1793, pour entraîner les Helvétiens dans la coalition de Pilnitz, et le zèle qu'avait déployé le colonel de Weiss, pour

1798. écarter de sa patrie le redoutable fléau de la guerre. Jamais la bonne harmonie entre le Gouvernement Français et celui des Suisses, n'eût été troublée, si les Suisses avaient été régis par une constitution uniforme.

Personne n'ignore que l'Helvétie formait moins une République que l'association fédérale de plusieurs Etats indépendans les uns des autres. La forme du Gouvernement différait essentiellement dans les treize Cantons. Six étaient purement démocratiques, l'aristocratie dominait dans les sept autres. La différence de ce régime, chez des hommes idolâtres de leur liberté, fut le résultat de la situation politique dans laquelle chacune de ces Républiques se trouvait avant son érection en canton.

Celles dont le Gouvernement fut aristocratique, ne consistèrent d'abord que dans une ville principale, dont quelques bourgs et quelques villages dépendaient. Le Gouvernement se resserra insensiblement parmi les bourgeois de la ville, plus à portée de suivre les assemblées générales, tandis que ceux de bourgs et de villages négligeaient de s'y trouver pour éviter la dépense du déplacement. Le tems ayant une fois consolidé ce mode d'administration, il subsista malgré les accroissemens successifs

cessifs du territoire de ces cités ; l'usage tint lieu de droit public ; c'était par l'effet de ce même usage que les Sénateurs de Venise, d'abord représentans amovibles du peuple, en étaient devenus peu-à-peu les souverains.

Mais les cantons démocratiques n'ayant au contraire dans leur arrondissement aucune ville assez considérable pour prétendre à quelque prééminence sur les autres, chaque pays fut divisé en communautés qui conservèrent un droit égal à la souveraineté, et chez lesquelles les assemblées générales se tenaient alternativement. La pure démocratie s'y conserva. La République des Grisons est démocratique. Le pays est partagé en trois cantons qu'on nomme *ligues* : la ligue Haute ou Grise, la ligue de la Cadée et la ligue des dix communautés. Le conseil souverain est composé des députés de toutes les communes. Il s'assemble régulièrement chaque année, à la fin d'août, alternativement dans le chef-lieu de chacune des ligues. Le premier magistrat du lieu où se tient l'assemblée, la préside.

Cette disparité, dans l'organisation politique, devait influer sur la manière dont la révolution française était envisagée par les Suisses des divers cantons. Des dissentions intérieures augmentèrent bientôt le ferment de haine que

1798. de fâcheux rapprochemens alimentaient. Les habitans de Palenza, de Riviéra, de Bellinzona, de Lugano, de Locarne, de Mendris, de Val Maggio, de Chiavenna, de la Valteline, et de Bormio qui avaient fait partie autrefois de la Lombardie, paraissaient desirer de se réunir à la République Cisalpine.

Le pays de Vaud, situé entre le Mont Jura, le lac de Neufchâtel et celui de Genève, se plaignait des vexations qu'il éprouvait de la part du Gouvernement de Berne et de Fribourg. Ce canton, le seul de l'Helvétie où le peuple parle français, après avoir fait longtems partie de la Bourgogne trans-Jurane, avait passé aux ducs de Zeringen, et ensuite aux ducs de Savoye qui le faisaient gouverner par un grand Bailli, avec lequel les Etats du pays partageaient l'administration, sur-tout le droit de régler les impôts et de les répartir entre les citoyens. Les ducs de Savoye ayant voulu inquiéter les Genevois, au sujet de la religion, ils eurent recours anx cantons de Berne et de Fribourg, qui s'emparèrent de tout le pays de Vaud en 1536 et en 1564. La ville de Lausanne appartenait à son Evêque, ils l'en chassèrent et établirent par-tout la religion protestante. La cour de Chambéri fut obligée d'abandonner cette conquête aux Suis-

ses, sous la condition expresse que le peuple conserverait son ancienne constitution. La cour de France se rendit garante de ce traité. AN VI.

Les habitans du pays de Vaud avaient vainement sollicité le droit de se gouverner par eux-mêmes, et de former un quatorzième Canton Helvétique. Les sénats de Berne et de Fribourg, les considérant comme des Sujets qui leur appartenaient par le droit des armes, traitaient d'attentat contre l'autorité légitime, ces réclamations d'un peuple qui prétendait s'être donné, et n'avoir pas été conquis. La révolution de France donnait une autre physionomie à ces prétentions réciproques. Les Bernois et les Fribourgeois continuaient à maintenir leur suprématie par la force des armes, lorsque, dans les premiers jours de l'an VI, le pays de Vaud eut recours à la République Française, comme subrogée aux droits civils du duc de Savoie, depuis la réunion de cette province à la France, du consentement de la cour de Turin.

A peine le bruit s'était répandu en Suisse que les bailliages du pays de Vaud demandaient au Gouvernement de France, les secours dont ils avaient besoin pour s'ériger en canton indépendant des Sénats de Fribourg et de Berne, que pour effrayer quelques habitans de la

1798. contrée sur les suites de cette démarche, des commissaires insinuaient dans les villes et dans les campagnes que le sort de Genève était destiné aux habitans de Lausane, de Moudon, de Morat, que ces pays seraient détachés de l'Helvétie pour être incorporés à la France. Le Directoire Exécutif fit démentir ces bruits par un arrêté du 27 frimaire; le journal qui contenait ce faux bruit fut prohibé.

Cependant, en conséquence des réclamations adressées par le peuple de Vaud au Gouvernement Français, le ministre de la République, près les louables Cantons Helvétiques, avait été chargé de notifier aux Sénats de Berne et de Fribourg que les membres de ces régences répondraient personnellement de la sûreté individuelle et des propriétés des habitans du pays de Vaud qui s'étaient adressés, ou qui pourraient s'adresser dans la suite à la République Française, pour obtenir, par sa médiation, le redressement des griefs qu'ils alléguaient.

Cette détermination était d'autant plus instante, que déjà le Gouvernement de Berne avait ordonné des levées considérables de milices; qu'il enrôlait des émigrés, des réquisitionnaires, des déserteurs français, non-seulement pour comprimer par la force l'é-

nergie des habitans du pays de Vaud, mais pour marcher contre les troupes françaises, rassemblées dans quelques districts du Mont-Terrible.

Une division de l'armée d'Italie, qui rentrait en France par Carrouge, eut ordre de se porter dans les départemens de l'Ain, du Jura et du Doubs, pour observer les mouvemens des troupes bernoises et fribourgeoises. Le Général-commandant à Carrouge fut prévenu le 28 nivôse qu'une armée assez nombreuse, munie d'un train d'artillerie, était partie de Berne, et se dirigeait sur Lausanne. Ces troupes étaient commandées par le colonel de Weiss, connu par ses lumières et ses sentimens philosophiques, et qui, durant l'année 1793, avait éloigné des montagnes de l'Helvétie, le fléau de la guerre. Le colonel de Weiss, chargé des pleins pouvoirs des Sénats de Berne et de Fribourg, avait établi son quartier-général à Yverdun.

D'après les ordres du Directoire, le général Menard charge un de ses Aides-de-camp de sommer le général de Weiss dans Yverdun, de laisser aux habitans de tous les bailliages du pays de Vaud, la liberté d'organiser leur Gouvernement intérieur, suivant les principes qui leur conviendraient, en lui déclarant

1798. que dans le cas contraire, il avait ordre de repousser la force par la force.

A deux lieues d'Yverdun, à l'entrée du village de Thierens, l'Envoyé du général Menard est attaqué par une patrouille bernoise. Plusieurs des personnes qui lui servaient d'escorte, sont tuées à ses côtés : l'Aide-de-camp blessé lui-même se retira à Moudon. La nouvelle de ce lâche assassinat avait précédé dans cette ville l'arrivée des Français. La milice de Moudon prenait les armes, et jurait, le fer et le feu à la main, d'incendier le village qui avait été le théâtre de cet attentat. Les Français arrêtèrent, non sans peine, les effets d'une vengeance inutile et immorale ; la milice de Moudon et de Lausanne se contenta de chasser la troupe assassine du village de Thierens.

Le Général français pouvait, sans encourir aucun reproche, user de représailles, en attaquant les troupes bernoises ; il se contenta d'accorder une éclatante protection aux habitans du pays de Vaud, et de prendre les positions militaires que demandait la sûreté de son armée.

Les habitans du pays de Vaud avaient rompu les liens qui les assujettissaient aux Sénats de Berne et de Fribourg. Les députés

de toutes les communes de ce canton, assemblés dans Lausanne, après avoir déclaré solemnellement qu'ils choisissaient le Gouvernement démocratique, et qu'ils prenaient le nom de République Lémanique, s'occupaient des détails intérieurs et des relations extérieures du nouvel Etat. Les milices du pays, favorisées par les Français, non-seulement avaient mis en fuite les troupes bernoises, mais elles se préparaient à se venger de leurs ennemis, en portant la guerre sous les murs de Berne. An VI.

Ce changement, qui en annonçait d'autres, ouvrait un vaste champ aux conjectures. En général, les ennemis de la Révolution française le regardaient comme une pomme de discorde, dont la fatale présence devait attacher le plus grand nombre des Suisses au char de la coalition, et peut-être briser en éclats le faisceau de l'union helvétique.

D'autres observateurs envisageaient cet événement sous un autre point de vue. Les cantons démocratiques devaient trouver dans l'établissement de la nouvelle République, les moyens d'obtenir une prépondérance dans les diètes générales; et quoique dans les cantons aristocratiques le peuple parût attaché au Gouvernement existant, il ne pouvait

1798. cependant voir qu'avec plaisir le soulèvement du pays de Vaud, parce qu'au fond les insurgés soutenaient à leurs risques et périls la cause de tous les Suisses plébéiens. Il n'était donc pas improblable que cette Révolution, influant sur l'opinion publique, ne ramenât un jour les Suisses aux institutions qu'ils avaient adoptées, lorsqu'ils secouèrent le joug de la Maison d'Autriche, et qu'elle n'unît plus étroitement le Corps helvétique à la République française.

L'intérêt que prenaient les Suisses, même dans les cantons aristocratiques, à l'insurrection de la République lémanique, se manifestait si publiquement, que les Sénats de Bâle, de Zurich et de Luzerne avaient cru devoir céder à la nécessité, et partager le pouvoir avec les populaires. Mais les Sénats de Berne, de Fribourg, de Soleure, se croyant en mesure de maintenir l'ancien Gouvernement, ne montraient pas autant de condescendance.

On sait que le canton de Berne, qui forme seul le tiers de l'Helvétie, peut mettre sur pied soixante mille hommes d'excellentes troupes, et que pour les équiper et les nourrir, il conserve dans les caves de la maison commune, un trésor de quinze millions, auquel on ne touche que dans cette seule occasion. Le Conseil des Deux-Cents, qui disposait de cette

An VI.

force imposante, avait besoin de beaucoup de finesse pour lever cette armée au milieu de la fermentation générale des esprits. Ses émissaires, répandus dans les bailliages et les préfectures, cherchaient à diriger l'opinion publique, à intimider les uns, à gagner les autres. On prêtait aux Français l'intention d'attenter à la souveraineté du pays ; on faisait valoir l'avantage d'une administration paternelle, sous laquelle la Suisse avait été long-tems heureuse et florissante. Des proclamations étaient publiées, et leurs dispositions, souvent contraires, augmentaient l'inquiétude générale.

Dans les unes, le Conseil souverain de Berne admettait le droit originaire qu'avaient les Suisses de choisir le mode de Gouvernement qui leur convenait. Il offrait en conséquence d'accorder lui-même les demandes des habitans du pays de Vaud, dès qu'on serait certain à Berne que ces demandes étaient le véritable vœu de la majorité des bailliages qui composaient ce pays. Le Sénat demandait un an pour faire cette expérience politique.

Dans les autres, les mêmes Magistrats menaçaient un peuple, traité de séditieux, d'une punition aussi prompte qu'éclatante et sévère. Un grand nombre d'habitans de Soleure et d'Araw avaient été plongés dans les fers, soup-

1798. çonnés de favoriser les opinions politiques qui circulaient en France. Les partisans de la Révolution française étaient par-tout maltraités; des mesures inquisitoriales menaçaient toutes les familles, tous les individus.

Par des mesures à-peu-près semblables, les patriciens de Berne avaient arrêté en 1749, une insurrection qui menaçait de changer le Gouvernement. On se flattait de réussir de nouveau. Enfin, lorsque le Sénat de Berne se crut en état d'agir hostilement, il osa, le 7 ventôse, faire attaquer les troupes françaises, et la guerre se trouva commencée.

Le Directoire exécutif en confia la direction au général de division Brune, un des élèves de Bonaparte : la conduite qu'il tint donna un nouvel éclat aux armes françaises.

Brune, en entrant sur le territoire de Berne, publia une proclamation pour rassurer les paisibles habitans de l'Helvétie sur les suites de son expédition. « Citoyens, leur disait-il, les soldats français qui pénètrent dans les vallons que vous habitez, sont vos amis, vos frères. Leurs mains ne portent des armes que pour écraser la tyrannie; leur seul but est de vous rendre à la liberté que vous chérissez.

» Depuis les premiers jours de la Révolution française, la plupart des patriciens qui

gouvernent les cantons aristocratiques de la Suisse, ont secondé sourdement les puissances liguées contre la France. Ils ne manqueront pas de publier, pour égarer la bonne-foi des plébéiens, que les Français veulent subjuguer l'Helvétie. Braves Suisses, repoussez loin de vous ces perfides suggestions; l'ambition ni la cupidité ne déshonoreront jamais les démarches que je fais aujourd'hui au nom de la République française.

» Ami des généreux descendans de Guillaume Tell, ce n'est que pour punir les coupables usurpations faites sur votre autorité, que je me trouve en armes au milieu de vous. Loin de vos esprits toute inquiétude sur votre sûreté individuelle, sur l'usage de vos propriétés, sur l'exercice du culte de l'Etre-Suprême, sur votre indépendance politique, et sur l'intégrité de votre territoire. Le Gouvernement français, dont je suis l'organe, vous les garantit. Ses intentions seront religieusement remplies par mes compagnons d'armes. Soyez libres, la France vous y invite; la Nature vous l'ordonne; et pour jouir de ce précieux avantage, vous n'avez qu'à le vouloir ».

Soleure ouvre ses portes aux troupes françaises. Fribourg est pris d'assaut le 12 ventôse; mais aucun excès n'est commis. Les patri-

1798. ciens, étonnés de la générosité française, abandonnent le timon du Gouvernement. Le peuple nomme des Magistrats provisoires, et bénit le Directoire français, qui vient de briser ses chaînes.

Après la prise de Fribourg, les troupes de Berne avaient abandonné Morat, ville célèbre par la victoire remportée par les Suisses en 1476 sur l'armée du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, et par l'appareil avec lequel on y conservait les ossemens des vaincus, élevés en pyramide. Ce trophée, insultant pour les Français, fut détruit le jour même de l'anniversaire de la bataille de Morat.

Le 14 au soir, le général *Brune* avait fait marcher, sous les ordres du général *Rampon*, une colonne vers les défilés de Gumine, que les Bernois avaient hérissés de batteries. Dans le même tems, une autre colonne, commandée par le général *Pigeon*, attaquait, sur la Sauzen, le passage de Neveneck. Ce passage fut forcé le 15, à quatre heures du matin, après un combat de cinq heures, signalé des deux côtés par des prodiges de valeur.

Cet événement laissait la ville de Berne à découvert. L'embarras du Conseil souverain était d'autant plus grand, que le général *Schawembourg*, ayant pénétré dans le cœur

de la Suisse par le département du Mont-Terrible, à la tête d'un Corps de dix-sept mille Français, venait de passer l'Aar, et s'avançait rapidement pour opérer sa jonction avec l'armée du général *Brune*. Une partie de l'armée bernoise, qui défendait les défilés de Gumine, abandonna ce poste important pour se replier dans les environs de Berne. *Rampon*, profitant de cet affaiblissement, emporte à la baïonnette les premières batteries. Les autres furent abandonnées, à la nouvelle que la division du général *Schawembourg*, ayant défait une seconde fois les troupes bernoises sur les hauteurs d'Altmerchingen, la ville de Berne avait capitulé le 15, à une heure après midi. L'avant-garde du général *Brune* arriva dans cette métropole de la Suisse pendant la nuit suivante, et l'Etat-major s'y rendit le 16.

Dès ce moment, la guerre de Suisse pouvait être regardée comme terminée. Les Français occupaient les cantons de Berne, de Fribourg et de Soleure. Les habitans déposaient avec plaisir les armes, que le Gouvernement les avait forcés de prendre. Les troupes bernoises s'étaient retirées sous le canon de la forteresse d'Arbourg, au confluent de la Wiger et de l'Aar : elles y furent battues de nouveau

1798. Dans tous les cantons aristocratiques, l'ancien Gouvernement, supprimé d'un concert presqu'unanime, était remplacé par un Gouvernement populaire provisoire. Bientôt une Assemblée nationale fut convoquée dans Bâle, pour rédiger une nouvelle Constitution helvétique.

Ce n'était pas chose aisée. La Révolution qui s'opérait en Suisse était l'ouvrage de l'opinion publique, autant que celui des forces françaises. Tous les cantons, gouvernés jusqu'alors par les patriciens, sentant qu'ils avaient besoin d'une protection étrangère pour maintenir la nouvelle forme du Gouvernement contre les atteintes de ceux qui se trouvaient intéressés à ramener l'ancien régime, admettaient un acte constitutionnel envoyé de Paris, qui réunissait tous les cantons en une seule République. Le balancement des pouvoirs, calculé d'après les bases de la Constitution française de l'an 3, était à-peu-près le même qu'avaient adopté les Républiques d'Italie et celle de Hollande; mais les cantons démocratiques, satisfaits de leur mode d'administration, paraissaient redouter toute innovation politique.

Ces cantons présentèrent en germinal au général *Brune*, un mémoire, dans lequel,

après avoir exprimé leurs appréhensions, ils ajoutaient : Il n'est qu'un seul objet sur lequel la France pourrait, d'après ses principes, desirer un changement dans les cantons démocratiques, c'est le régime de quelques districts, regardés par ces cantons comme leurs sujets. Les vœux de la République française ont été prévenus. Nous ne reconnaissons plus de sujets; et dès-lors les Constitutions auxquelles nous sommes accoutumés, s'accordent avec les principes professés par les Français. Recevez, citoyen Général, d'un peuple qui, du sein de ses montagnes, ne possède d'autre bien que sa religion et sa liberté, l'assurance qu'il s'efforcera de donner à la République française, toutes les preuves de dévouement compatibles avec son indépendance. Nous prenons l'engagement solemnel de ne jamais porter les armes contre la République française. Donnez-nous l'assurance que l'intention du Directoire n'est pas de briser une Constitution qui reconnaît pour base la souveraineté du peuple, et qui nous a rendus heureux depuis plusieurs siècles.

Cet attachement aux anciens usages, qui forme le caractère distinctif des Suisses, se manifestait même dans l'Assemblée nationale de Bâle, malgré la présence des Commissaires

1798. du Gouvernement français. Un grand nombre de Députés voulaient maintenir dans plusieurs points essentiels, l'ancien système fédératif.

Cependant, la Constitution envoyée de France fut enfin acceptée par la majorité des cantons. La ville d'Araw avait été choisie par le général *Brune*, pour le siége de la première législature helvétique. Elle se constitua le 25 germinal. Les premières opérations de cette Assemblée furent la nomination du Directoire exécutif. Il prit sur-le-champ les rênes de l'Administration, qui s'étendit sur toute l'Helvétie, à l'exception du pays des Grisons, qui refusait d'adopter le nouveau mode de Gouvernement.

L'armée française s'enfonça dans ces montagnes. Des hommes, coupables de vouloir être libres à leur manière, furent poussés aux dernières extrémités. Le Directoire français voulait-il donc, à l'exemple des Jacobins, fonder sa puissance, moins sur la grandeur réelle de la République, que sur l'affaiblissement de ses voisins? On pouvait conjecturer l'existence de ce sinistre projet, d'après ses procédés envers les petits cantons. Ce n'était plus l'olygarchie bernoise qu'on poursuivait au milieu des neiges aussi anciennes que le Monde, c'était des démocrates pauvres et pres-

que

que sans liaisons avec leurs voisins. On semblait ne vouloir que les révolutionner. La liberté qui leur souriait depuis cinq cens ans, n'était pas celle qu'on avoit résolu de leur laisser. On leur apportait une nouvelle Constitution ou la mort; les rigueurs exercées dans ces agrestes contrées, forcèrent les plus pacifiques de tous les hommes de se jeter dans les bras des Autrichiens, leurs éternels ennemis. AN VI.

CHAPITRE XVI.

Elections de l'an 6.

L'ÉPOQUE du renouvellement annuel des principales magistratures françaises, était arrivée. *Joseph François*, plus connu sous le nom de *Neufchâteau*, lieu de sa naissance, que le sort fit sortir du Directoire, fut bientôt après chargé du ministère de l'Intérieur; *Treilhard*, ministre plénipotentiaire de la République au congrès de Rastadt, lui succéda au Directoire; *Jean Debry*, qui sortait du Corps législatif, fut envoyé à Rastadt pour remplacer *Treilhard*.

Dans plusieurs Départemens, les Assemblées primaires avaient été très-orageuses. L'esprit de dissidence se répandant sur les

1798. Assemblées électorales, il en résulta un grand nombre de scissions et d'élections doubles. Ce fut le sujet d'un message adressé par le Directoire au Conseil des Cinq-Cents, le 13 floréal (1). Ce message fut renvoyé à l'examen

(1) L'époque la plus marquante et la plus solemnelle de l'année politique, est sans doute celle où le peuple français, réuni de droit dans ses assemblées primaires, se donne ses magistrats immédiats, et confère à des citoyens de son choix le droit de nommer ses représentans et ses fonctionnaires supérieurs. Cette époque, dans des tems ordinaires et tranquilles, ne doit rappeler que l'exercice de la souveraineté. Mais tant qu'il restera des ennmis de la République, il est dans la nature des choses que ce moment ranime leurs espérances, réveille leurs passions, favorise leurs tentatives, et nourrisse leurs projets criminels de toutes les chances que peuvent amener, dans les assemblées populaires et nombreuses, l'intrigue, l'ambition, l'intérêt personnel et les passions qni agitent et maîtrisent une multitude peu éclairée, docile à toutes les impulsions qu'on lui communique.

Ce fut ainsi qu'à l'expiration des pouvoirs de l'assemblée constituante, le royalisme agonisant, mais non désespéré, porta dans l'assemblée législative ces lâches partisans du trône et d'un Monarque parjure, qui se montrèrent si indigues de préluder à la fondation de la République.

Ce fut ainsi qu'on vit leur succéder et se mêler

d'une Commission spéciale; et d'après le rapport de cette Commission, probablement dicté

aux immortels fondateurs de cette République, une minorité factieuse et sanguinaire, qui, osant prendre un nom dominateur et destructif de l'égalité, ensanglanta le berceau du régime républicain, défigura la liberté sous le masque odieux de la licence, décima la Convention nationale, couvrit la France de bastilles et d'échafauds, et dont le plus grand crime fut de forcer les Français à mettre presque en parallèle avec les annales sanglantes de la Monarchie, les fastes de deux années républicaines.

Ce fut ainsi que changeant de masque, mais non de projets, le royalisme profitant du retour si désiré des élections constitutionnelles, arma dans le mois de Vendémiaire an 4, les sections de Paris contre la Convention nationale, et prononça l'anéantissement de la République dans la personne de ses créateurs, au moment même où la République constituée prenait une consistance qui assurait enfin à tous les Français le repos et le bonheur si bien achetés par six ans de révolutions et d'orages.

Ce fut ainsi, et toujours par une suite de ce système désorganisateur, que les assemblées de l'an V remplirent toutes les magistratures, et même le sanctuaire des lois, d'hommes vendus à la monarchie, qui, sans le 18 Fructidor, anéantissaient la constitution, vous chassaient de vos chaires curules, et rétablissaient le trône sur les cadavres des patriotes, et sur les débris de nos institutions républicaines.

Ainsi, la marche de nos ennemis a toujours été

1798. par le Directoire lui-même, non-seulement le Corps législatif admit parmi les Réprésentans

la même. Constans dans leurs projets, variant seulement dans leurs moyens, vous les suivez facilement dans leurs détours tortueux; soit qu'ils soient dirigés par Dumas ou Vaublanc, par Robespierre et Saint-Just, par Barbé-Marbois et Dumolard, par Pichegru et Willot, par-tout vous verrez la contre-révolution s'étayant d'une main sur ces assemblées primaires, de l'autre sur les assemblées électorales, contempler avec complaisance ses favoris revêtus, par adresse ou par violence, de magistratures populaires, et disposés à travailler pour elle à l'ombre des lois dont ils s'étaient rendus les dépositaires et les organes.

Sans doute s'il s'étoit trouvé des circonstances où la République ait paru supérieure à des espérances perfides, aussi souvent déjouées qu'elles ont été conçues, c'est dans ce moment où, triomphante à l'extérieur, elle compte presque autant de victoires que de défenseurs, que tout lui présage le dernier prix de ses longs et pénibles sacrifices. Quelle vraisemblance qu'un Etat vainqueur de l'Europe puisse redouter quelque atteinte de ses propres enfans? Et cependant rien n'est plus matériellement prouvé, que cette vaste conspiration que votre sagesse a pressentie, et sur laquelle vous avez voulu avoir des renseignemens positifs du Directoire exécutif.

Ce serait donc un crime de le dissimuler; il a existé et il existe encore une conspiration anarchique dont il faut vous dévoiler les secrets, les moyens, les agens, les ressorts. Ce sont, comme dans les époques pré-

du Peuple, les individus nommés par les Assemblées électorales scissionnaires, suivant

AN VI.

cédentes de la révolution, les assemblées primaires et électorales qui devaient en faire éclorre les résultats.

Par ces anarchistes, le Directoire entend ces hommes couverts de crimes, tachés de sang, engraissés de rapines, ennemis nés des lois qu'ils n'ont pas faites, de tout gouvernement où ils ne gouvernent pas; parlant de fraternité en égorgeant leurs frères: tels étaient ces vils sicaires qui, le 8 Thermidor, eussent, au premier signal de leur méprisable despote, égorgé la Convention, et cimenté de son sang le trône de l'usurpateur.

Un grand nombre de ces individus occupaient à cette époque les premières magistratures de la République. Le 9 Thermidor anéantit leur pouvoir sans détruire leurs espérances. La conjuration de Babeuf et l'événement de Grenelle ont dévoilé leurs projets. Aigris par la perte de quelques-uns de leurs Chefs, ils n'en devenaient que plus propres à servir les desseins des étrangers, des royalistes.

Le royalisme s'est montré à découvert avant le 18 Fructidor. Terrassé dans cette journée, il a quitté sa livrée. Le bonnet rouge a remplacé la cocarde blanche. Sous cette nouvelle livrée, il se ménage un avantage dans sa défaite ou dans son triomphe. S'il réussit, la France, plongée dans tous les désordres, expie le crime irrémissible d'être républicaine; s'il succombe, il espère d'entraîner dans sa perte les républicains vertueux, confondus, comme dans le tems

1798. que le choix leur paraissait le plus conforme au vœu présumé du peuple, sans avoir égard

de la réaction, avec les suppôts de la licence.

Pour saisir le fil de la conspiration, il est nécessaire de remonter à une époque voisine du 18 Fructidor. Vous vous rappellerez dans quel état de dépression était l'esprit public; vous crûtes le ranimer, en permettant l'ouverture des cercles constitutionnels, que les conspirateurs anti-fructidoriens avaient fait fermer. Cet acte de condescendance fut la première occasion à laquelle les nouveaux conspirateurs se rattachèrent; et au lieu de restreindre l'existence de ces réunions dans les limites sacrées que le pacte social leur a prescrites, ils s'empressèrent de les dépasser, et d'en faire le laboratoire de leurs crimes.

Plus l'époque des élections approche, plus l'anarchie s'agite pour ressaisir son empire. A Strasbourg, le cercle constitutionnel provoque des rassemblemens extraordinaires, fait des proclamations, des promenades publiques, et professe ouvertement tous les principes destructeurs de l'ordre social et de la liberté. A Perpignan, on attente à la constitution; on appelle un autre ordre de gouvernement. Dans la Sarthe, le club se répand dans les campagnes, et avec lui marchent l'épouvante et la constitution de 1793. A Metz, on voit reparaître avec audace les partisans déclarés de Marat, de Robespierre, de Babeuf; un cercle est par eux organisé sous une dénomination inconstitutionnelle, et ils y provoquent l'anéantissement de la constitution; ils y excitent le

à la majorité ou à la minorité des votans, mais il déclara nulles les élections des Députés aux

soulèvement des citoyens; ils y prêchent l'avilissement des autorités. Chaque jour retentit de leurs calomnies, de leurs attaques contre le Gouvernement. A Vesoul, on invoque le retour du régime révolutionnaire; on y propose le rappel de Billaud et de Barrère. A Tarbes, à la Barthe, à Castelnau, à Montleon, à Bagnères, les maximes de la plus horrible anarchie sont publiquement professées. A Marseille, on prêche la vengeance, on demande du sang, on voue à la mort tous les Thermidoriens. A Nevers, à Clameci, à Moulins, les cercles deviennent des noyaux qui menacent la tranquillité publique. Dans l'Aude, ils correspondent avec ceux de Perpignan et de Carcassonne. Dans le Gard, ils s'affilient avec ceux des Bouches du Rhône, de Nîmes, de l'Hérault.

Des relations de même nature s'établissent entre ceux de Vendôme, de Blois, du Mans. Dans la Dordogne, le cercle constitutionnel de Perrigueux rassemble, sous prétexte d'un repas, les affiliés de tous les cantons, pour leur intimer le mot d'ordre des élections.

Toutes les branches de l'arbre de la Démagogie viennent s'attacher au tronc qui leur donne la sève et la vie. Paris est le point central où tout vient aboutir. C'est dans les clubs de la rue du Bacq, de Saint-Laurent, de la rue Antoine, que se réunissent tous les rayons épars, dont la répercussion se fait vivement sentir.

Cependant le Directoire observait la marche des

1798. deux Conseils, faites par un grand nombre de corps électoraux, dans lesquels aucune scis-

conspirateurs. Il apperçoit les trames ourdies contre la constitution, et pour en couper le fil, il ordonne successivement la clôture des cercles constitutionnels de Perpignan, de Vesoul, de Strasbourg, de Nice, de Clermont-Ferraud, de Riom, d'Issoire, de Blois, de Vendôme, du Mans, de Périgueux, de Metz, et de celui de la rue du Bacq à Paris.

Mais ces ressorts que l'anarchie irritée voit briser dans sa main, elle les remplace par d'autres. Aux orateurs ambulans de ses clubs, elle substitue des écrivains dont les feuilles empoisonnées vont semant par-tout le trouble. Dans la Nièvre, dans la Mozelle, dans la Sarthe, dans les Hautes Pyrénées, dans Maine et Loire, dans l'Eure, et sur-tout dans Paris, une foule de journaux soufflent l'esprit de désorganisation, et calomnient le Gouvernement. Le Directoire brise ces trompettes de l'anarchie, le plan de la conspiration un moment interrompu, ne se poursuit bientôt après qu'avec plus d'activité.

A Bethune, département du Pas de Calais, la constitution de 1793, est distribuée dans les écoles primaires. A Avignon, on en saisit trois mille exemplaires envoyés de Paris par la messagerie. A Limoux, on répand des catéchismes de ce code à jamais proscrit.

Sous ces auspices s'ouvrent les assemblées primaires. C'est alors que les factieux apparaissent dans toute leur force. Brigues, menaces, voies de fait, tout est par eux employé. Pour s'emparer des Bu-

sion ne s'était formée, et où toutes les formalités, voulues par la Constitution, avaient été observées.

---

reaux, et maîtriser les élections, faut-il dérouler le long tableau des atteintes par eux portées à la souveraineté du peuple. Ici, vous verriez la fabrication de faux bulletins, les distributions de vin et d'argent, l'expulsion des citoyens qui refusent de subir le joug que les conspirateurs veulent leur imposer. Ici, l'admission de déserteurs, de réquisitionnaires, de non contribuables; ailleurs vous remarquerez avec quelle audace ils dictent leurs volontés, ils menacent, ils frappent ceux qui, dans ces hommes couverts de sang et de rapines, ne peuvent reconnaître de républicains purs et sincères.

Dans les Landes, l'accusateur public est assailli par des furieux, et la fuite seule le soustrait à la mort. A Landernau, la force armée s'introduit dans les assemblées primaires, le commissaire du pouvoir exécutif est blessé. Dans la Corrèze, les proclamations du Directoire sont foulées aux pieds, les citoyens votent sous les baïonnettes. Dans la Gironde, Barrère intrigue et rassemble dans un festin les membres du cercle de la grande Quille. Dans la Côte d'Or, le cercle de Dijon s'agite pour ne fixer les choix que sur des hommes de 1793; des commissaires sont par lui nommés pour diriger les suffrages. Dans les Hautes-Alpes figure, à la tête des factieux, un homme qui sous Camille Jordan sonna le tocsin du fanatisme, et qui, sous Robespierre fut un des prêtres de la guillotine. Dans le département de Vaucluse

1798. Ce décret, qui renversait la Constitution, ne fut pas rendu sans réclamation. *Jourdan*

---

domine un président de cette commission qui livra Bedoin aux flammes. Les cris de ralliement sont des cris de guerre au Directoire, à bas la constitution de 1795, guerre à mort aux Thermidoriens.

A Paris, jusqu'à quel point ne s'est pas portée l'audace de cette coalition, de ces sectateurs de l'anarchie. Un de vos anciens collègues a été blessé par des furieux, d'autres citoyens sont frappés et chassés des assemblées. Sous la double influence de l'intrigue et de la terreur se font les nominations. Des acolytes de Fouquier-Tinville, un de ces septembriseurs même, qui se vante d'avoir tué trente-deux personnes, sont portés à l'électorat. Comment vous dire que dans le Bureau n°. 9 du premier arrondissement, la proposition a été faite d'arracher le cœur à un prétendu chouan, et que le proposant se chargeait de le manger.

Dans les pièces jointes, vous apprendrez tous les excès auxquels des électeurs se sont portés; vous saurez que dans les Landes, plusieurs électeurs, dont un joignait à ce caractère celui d'une magistrature éminente, ont été jetés dans une prison, et empêchés de se rendre dans l'enceinte de l'assemblée; que dans l'Arriége, les violences ont été poussées à un tel point, qu'un républicain vertueux, nommé par des factieux, a manifesté ses dispositions de renoncer au choix dont il était l'objet; que dans la Corrèze, les lois et les proclamations du Gouvernement ont été foulées aux pieds; que dans l'Ourthe,

(de la Haute-Vienne) assura que la Commission avait reçu, sur les opérations de ce dé- An VI.

---

la journée du 18 Fructidor a été publiquement proclamée la journée des brigands ; que dans le Gard, des étrangers ont été introduits dans le sein de l'assemblée ; que dans la Nièvre, plus que dans aucun autre département, l'anarchie a développé son caractère conspirateur.

Dans la Dordogne, un comité a dirigé tous les choix par la diffamation des républicains les plus vertueux ; dans le Puy de Dôme, les maximes les plus exécrables étaient publiquement dans la bouche des électeurs. Dans la Marne, on a étouffé, par des menaces, la voix des électeurs courageux qui réclamaient contre les décisions tyranniques de l'assemblée qui délibérait, sans avoir organisé son bureau. Dans l'Aude, on a introduit des déserteurs et des réquisitionnaires. Dans la Loire, l'assemblée électorale a été le théâtre des mêmes excès que le département de la Nièvre.

Dans la Seine enfin, les illégalités les plus monstrueuses ont vicié les opérations de la première assemblée ; une foule d'étrangers a été constamment admise dans son sein ; des étrangers ont participé à toutes les décisions : c'est là sur-tout qu'on a pu voir à découvert l'union du royalisme et de l'anarchie, et ces deux monstres si opposés en apparence, se prêter un appui mutuel, et se reposer avec sécurité dans les bras l'un de l'autre.

Tels sont les traits rapidement, mais faiblement esquissés, de l'esprit qui a dominé dans une partie

1798. partement, des renseignemens inexacts. On nous propose, ajoutait-il, de prononcer

---

des assemblées électorales de la République. L'exposé que le Directoire vient de vous faire est basé sur des rapports officiels, et sur la correspondance de plusieurs Ministres; ils suffisent pour établir d'une manière péremptoire, qu'il a été organisé une conspiration pour renverser la constitution de l'an III, et que si cette conspiration n'a pas produit l'effet désastreux qu'on s'en était promis, c'est que le Directoire est parvenu à la déjouer dans un grand nombre de départemens, par des mesures partielles, et par des proclamations.

Le plan des conspirateurs était de renverser les deux Conseils et le Directoire. Pour y parvenir, ils devaient remplir la législature d'hommes déterminés à envoyer à la Haute-Cour les républicains les plus purs parmi leurs collègues....

La grandeur et la sagesse de vos mesures en Fructidor, répondent qu'en Floréal vous ne consulterez que le salut de l'Etat dans vos décisions. Vous n'avez pas abattu le royalisme pour laisser l'anarchie s'approprier votre victoire. Vous ne transigerez pas plus avec les partisans de Babeuf qu'avec ce fantôme de Roi qui est allé cacher sa nullité à Mittau. Tous se réunissent dans ce but qui leur est commun, de fatiguer, de dégoûter le peuple de l'exercice de la souveraineté, de le tenir dans un état perpétuel d'agitation, afin que las enfin de ces secousses et de ces troubles, auxquels il a si long-tems été en proie, il se jette dans le sein d'un maître, comme dans le seul

contre des hommes que nous ne connaissons pas, ou même contre des hommes que je connais irréprochables. Je veux savoir quels faits précis on leur impute, quels sont leurs dénonciateurs, et sur-tout je veux entendre leurs moyens de défense. Je croirais manquer à ma conscience, si je votais sans avoir obtenu ces renseignemens indispensables.

D'autres Députés parlèrent d'après les mêmes principes. Ils observèrent que si la nature et les circonstances de la conspiration du mois de fructidor de l'année précédente,

---

asyle où il puisse trouver le repos, et tous doivent être également frappés.

Non, ni le royalisme, ni l'anarchie; il est tems que le bras de la loi saisisse et comprime toutes les factions: et si les amis du trône espéraient de tirer avantage de l'abaissement des amis de la terreur, qu'ils se détrompent; le Corps législatif et le Directoire sont là qui veillent, ils sauront découvrir et renverser tous les projets des conspirateurs.

Le Directoire, au surplus, a remarqué, et vous en avez la preuve dans les pièces qu'il vous a transmises hier, que le royalisme s'est aussi emparé de quelques élections; mais là seulement où il a vu l'anarchie impuissante, il n'a développé ses propres moyens que lorsqu'il a cru que son auxiliaire naturelle lui manquait: et de-là même il faut encore en induire une nouvelle preuve du point de contact qui existe entre ces deux extrêmes.

1798. avaient pu décider le Corps législatif à condamner un grand nombre de Députés sans les entendre, cette rigueur inouie, motivée sur un danger extrême et imminent où se trouvait alors la chose publique, n'existait plus; que les nouveaux Députés, inculpés par le Directoire, avaient le droit le plus sacré, le plus incontestable de répondre aux accusations intentées contre eux, et qui pouvaient être l'effet de la méchanceté ou de l'injustice; et que l'habitude d'un pareil déni de justice rendait la Constitution illusoire, et menaçait le corps social d'une entière et prompte dissolution.

L'opinion de *Cuchan* (des Hautes-Pyrénées) se fit sur-tout remarquer par son caractère de philosophie. J'aurais combattu la résolution, disait ce Député, si elle ne m'avait exclu du Corps législatif; mais je crois devoir à la justice de dire que le Directoire a été trompé dans les renseignemens qu'on lui a fournis.

Mon frère Florimond-Fantin *Desodoards*, nommé par le département des Hautes-Alpes, se trouvant aussi dans le nombre des exclus, la décence et l'amour de mon pays, m'obligent à tenir le même langage que *Cuchan*.

Au surplus, cette Constitution de l'an 3,

deux fois ouvertement violée, ne paraissait dans les mains des chefs des factions qui dévoraient la fortune publique avec un cynisme inconcevable, que comme un talisman dont ils se servaient pour repousser toutes les attaques. Le Corps législatif fut publiquement accusé, après la révolution du 30 prairial an 7, par l'ex-directeur *Merlin*, d'avoir voulu proroger jusqu'à sept ans les pouvoirs de ses membres, et jusqu'à dix, ceux des hommes qui composaient le Directoire (1).

(1) On sait qu'après le 18 Fructidor il se forma, dans le Corps législatif, un parti très-puissant pour proroger jusqu'à sept ans les pouvoirs de ses membres actuels, et jusqu'à dix ceux des hommes qui composaient le Directoire. Si mes ex-Collégues et moi avions eu l'ambition que l'on nous impute aujourd'hui, l'occasion était belle, et nous n'avions pas besoin de grands efforts pour la satisfaire, il ne s'agissait que de ne pas nous y refuser.

Cependant nous annonçâmes, chacun en particulier, à tous ceux qui nous en firent la proposition, que jamais nous ne nous prêterions à cet attentat contre la souveraineté du peuple.

On insista; nous fûmes inébranlables. Enfin la réunion du Pavillon de Flore (c'est ainsi qu'on appelait le nombreux congrès des amis de la prorogation) prit le parti de nous députer ceux des membres qui avaient le plus approfondi et médité ce pro-

1798. Cette inculpation, de la nature la plus grave, fut insérée dans une lettre imprimée, adressée par *Merlin* au Conseil des Cinq-Cents lui-même : on n'y fit aucune réponse.

Les deux Conseils ayant montré une entière soumission aux volontés du Directoire exécutif, en n'admettant dans leur sein, malgré le vœu des peuples, que ceux des nouveaux Députés qui lui étaient agréables, se donnèrent bientôt à eux-mêmes le prix de leur lâche condescendance. C'était le tems où la dissipation des deniers publics était devenue si générale, qu'on eût dit qu'il existait un projet formé de dissoudre le corps social par l'anéantissement absolu des finances. Les deux Conseils, bravant l'opinion publique, la voix de

jet, et le représentant du peuple Regnier, du Conseil des Anciens, qui les avoit constamment combattus, fut chargé de les accompagner comme témoin.

Une longue conférence s'établit entre la députation et le Directoire. La députation s'épuisa en discours et en raisonnemens, pour prouver au Directoire qu'il avait le plus grand tort de ne pas donner les mains à un arrangement qui lui était à lui-même si avantageux. Le Directoire persista, et finit par déclarer que si une loi venait à adopter cet arrangement, il en appellerait au peuple, et ne la ferait ni sceller ni publier. (*Ph. Ant. Merlin, membre de l'Institut national, au Conseil des Cinq-Cents.*)

l'honneur,

l'honneur, et même celle de leur intérêt bien entendu, ne craignirent pas d'augmenter de plus d'un tiers le traitement que la Constitution leur accordait. Cette loi proposée au Conseil des Cinq-Cents fut adoptée le même jour par les Anciens, qui donnèrent en cette occasion la vraie mesure de leur patriotisme. AN VI.

Dans toute autre circonstance, l'entreprise du Corps législatif, qui faisait envisager comme insuffisante l'indemnité dont s'étaient contentés les Constituans et les Conventionnels, couverte du mépris public, n'eût été regardée que comme de ces traits d'avarice sur lesquels la prudence ferme les yeux; mais cette entreprise empruntait, de l'instant dans lequel elle était exécutée, un caractère particulier de dérision amère, dont chacun paraissait profondément blessé.

Les impôts, multipliés à l'excès, écrasaient l'agriculture et l'industrie. Cependant les rentiers et les fonctionnaires publics n'étaient pas payés; on ne venait que difficilement à bout de pourvoir à la solde des défenseurs de la Patrie; ils manquaient souvent d'habits, et quelquefois de nourriture. Les magasins de la République étaient vides, ses arsenaux dégarnis. La misère montrait sa face hideuse dans les villes et dans les campagnes, au

1798. milieu des efforts immenses que faisaient toutes les classes des citoyens pour assurer le triomphe de la République. Les Représentans du Peuple, témoins de la détresse du trésor national et de la désolation générale, augmentant leur traitement alors que chacun se privait exactement du nécessaire pour subvenir aux besoins de l'Etat, annonçaient sans ménagement, qu'étrangers au bien public, leur avantage particulier était le seul objet de leur sollicitude.

Mais dès ce moment, ils avaient perdu sans retour la confiance de leurs concitoyens; on ne voyait en eux que des hommes avilis, vendus à ceux qui les payeraient plus chèrement, ne connaissant d'autre véhicule que l'intérêt, que les richesses; et quel que fût l'attachement des Français à la Constitution de l'an 3, chacun appelait par ses vœux une nouvelle révolution, qui mît un terme au système de pillage auquel la France était abandonnée.

CHAPITRE XVII.

Expédition maritime. Conquête de l'île de Malte.

J'AI déjà observé que les expéditions en Italie et en Suisse contrastaient de la manière la plus frappante avec l'assurance que les trois Plénipotentiaires français, *Jean Debry*, *Roberjot* et *Bonnier*, ne cessaient de donner dans Rastadt, que la Nation française, respectant les droits et les usages de chaque peuple, n'avait d'autre but que de conclure une paix qui assurât le bonheur de tous les peuples de l'Europe. Les négociations languissaient : bientôt un armement d'une plus formidable importance, donnant un nouveau cours à la politique européenne, opéra la rupture du congrès, après dix-huit mois d'une vaine représentation.

Les préparatifs militaires continuaient en France avec la même ardeur sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée. *Bonaparte*, chargé d'une mission secrette, était parti de Paris vers le 15 floréal. Les uns le croyaient destiné à rendre quelqu'activité au congrès

1798. de Rastadt, et à terminer enfin une paix si avidement attendue et si vainement espérée. D'autres assuraient que, marchant sur les traces de Guillaume le Conquérant, il allait tenter d'envahir la Grande-Bretagne. Les papiers publics ne parlaient que des circonstances morales qui favorisaient cette entreprise; et sans calculer les obstacles, on ne voyait que les avantages inappréciables qui devaient en résulter pour la France.

Un grand nombre de Savans, de Littérateurs et d'Artistes, qui devaient accompagner le vainqueur de l'Italie, épaississaient le voile mystérieux qui couvrait ce voyage. On sut bientôt, qu'accompagné d'une partie des Généraux qui avaient renvoyé les Autrichiens au nord des Alpes noriques, *Bonaparte* s'était embarqué à Toulon sur le vaisseau l'*Orient* de cent vingt canons; qu'il conduisait une flotte de plus de quatre cents voiles, parmi lesquelles on comptait treize vaisseaux de ligne. La flotte portait quarante mille combattans, qui avaient remporté les victoires de Lodi et d'Arcole.

Le secret de cette expédition maritime était si bien gardé à Paris, qu'un mois après le départ de la flotte, on ignorait entièrement sa destination. Mais il paraît que ce secret

n'en était pas un pour la cour de Londres. Le contre-amiral *Nelson* était entré dans la Méditerranée avec une escadre supérieure à celle que montait *Bonaparte*. An VI.

Dès qu'on fut instruit que la flotte française faisait voile à l'Est, on prétendit que sa destination était pour les Dardanelles ; qu'elle devait traverser le détroit et le port de Constantinople ; pénétrer dans la Mer-Noire, détruire toute la marine russe qui y était rassemblée ; reprendre la Krimée sur les Russes, restituer cette péninsule aux Ottomans, et recevoir l'Egypte en tout ou en partie, en échange de ce signalé service.

Dans cette supposition, à laquelle l'ancienne alliance entre les Français et les Ottomans, donnait un grand poids, ce dont le succès était aussi certain qu'avantageux pour la Nation française, les Savans, les Littérateurs et les Artistes, débarqués du consentement du divan de Stamboul, dans un pays qui fut le berceau des Arts et des Sciences, auraient trouvé sur les bords du Nil les sources les plus fécondes de recherches brillantes, de travaux précieux.

Les armemens formidables qui se faisaient avec rapidité dans tous les ports de la Grèce, paraissaient destinés à favoriser cette expé-

1798. dition, dont la réussite aurait réparé les brèches faites à l'Empire du Croissant par les traités de Chiuvé-Cainargi et d'Ainaly-Cavak. Les escadres ottomanes, réunies à celles de France et d'Espagne, auraient bravé sur la Méditerranée la marine anglaise. Les Anglais perdaient le commerce du Levant, et *Bonaparte* se trouvait en mesure, d'un côté, de fonder solidement une colonie entre Alexandrie et Suez; de l'autre, de surveiller les mouvemens du roi des Deux-Siciles, qui précipitait des préparatifs de guerre, depuis que l'État Romain s'était érigé en République.

Tandis que ces vaines combinaisons amusaient les oisifs, la flotte française voguait vers les plages orientales de la Méditerranée; et laissant à sa gauche les côtes de la Sicile, elle s'avançait vers le rocher de Malte.

L'amiral *François Brueys*, qui commandait l'armée navale, avait paru devant l'île de Malte au mois de ventôse, venant de Corfou avec une escadre de vaisseaux enlevés aux Vénitiens. Il envoya dans le port un vaisseau qui avait besoin de quelques réparations, et auquel toutes sortes de secours furent accordés. L'escadre reconnut tous les points sur lesquels pouvait s'exécuter un débarquement. On assure que le consul de France *Corazon*

prévint l'amiral *Brueys* que les Maltais, mécontens du Gouvernement de l'Ordre, n'attendaient que des secours pour se soulever. AN VI.

Le 18 de prairial, parut devant Malte une partie de la flotte française, composée de soixante et dix transports et de quelques frégates. Le reste de l'armée navale n'était pas éloigné; aucun préparatif de défense n'était fait. Cependant, à la vue du péril, le prince *Camille de Rohan*, grand Sénéchal de l'Ordre, fut chargé de prendre les mesures convenables, et de rassembler sur-le-champ les milices.

Le 21, à quatre heures après midi, *Bonaparte* requit verbalement, par l'organe du consul *Corazon*, le Conseil du Grand-Maître de recevoir dans le port de Malte toute l'armée navale française, composée de treize vaisseaux de ligne, de quatre-vingt-dix autres bâtimens de guerre, frégates, cutters, chaloupes canonnières, ou galiotes à bombes, et de plus de trois cents bâtimens de transports. Cette immense flotte s'étendait depuis Gozo jusqu'à Marsa-Scirocco, et menaçait en même-tems toutes les plages attaquables.

Le Grand-Maître assembla son Conseil, qui répondit par une lettre, dans laquelle le Général français était prié de présenter par écrit

1798. les demandes qu'il faisait, lui laissant observer que les lois de l'Ordre et celles de la neutralité ne permettaient pas d'admettre dans le port des forces aussi redoutables. Cette lettre fut confiée à *Corazon*, qui la remit au général *Bonaparte* à bord du vaisseau l'*Orient*. On prétend que *Corazon* était chargé en même-tems d'avertir le Général français que quatre mille Maltais offraient d'assassiner le Grand-Maître et son Conseil, à la première bombe que la flotte française jetterait sur la ville, et qu'un grand nombre de Chevaliers étaient complices de cette conspiration.

On attendait avec inquiétude dans le Conseil de l'Ordre, les négociateurs envoyés à *Bonaparte* : ils n'étaient pas de retour à sept heures du soir. On fut alors convaincu trop tard que Malte serait attaquée le lendemain au lever du soleil : les ordres furent vainement donnés de se préparer à la défense.

La petite île du Goze était sous le commandement du bailli *de Megrigny-de-Villebertin ;* celle de Cumin, sous celui du chevalier *de Valin*. Le chevalier *de Saint-Simon* commandait la Tour-Rouge : il passa sous les drapeaux des Français aussitôt qu'ils furent débarqués. La Meleha obéissait au commandeur *de Bisien ;* le chevalier *de la Noue* com-

mandait le poste de St.-Paul; le chevalier *de Préville*, celui de St.-Julien; le chevalier *de la Guérivière*, celui de Saint-Thomas et de Marsa-Scirocco. Le bailli *de Loras*, Maréchal de l'Ordre, avait son poste à la Cité-Valette. La Floriane était défendue par le bailli *de Belmont;* les forts Marzel et Tignié, par le bailli de *la Tour-St.-Quentin;* le fort Ricasoli, par le bailli *du Tillet;* le Château-Saint-Ange, par le commandeur *de Gondre-Cour;* l'Ile-de-la-Sangle, par le baillif de *Saint-Tropez;* Bourmela, par le capitaine du vaisseau le *Sobiéras;* l'enceinte de la Cottonnère, par le bailli de *Latour-Dupin.* Le bailli de *Thomasi* voulait défendre les retranchemens de Nasciar; mais ils manquaient de munitions, il fallut les abandonner.

Pour protéger environ huit lieues de côtes accessibles, l'Ordre de Malte disposait de sept mille hommes : le régiment de Malte, trois cents hommes; deux cents gardes du Grand-Maître; le bataillon des Vaisseaux, quatre cents hommes; le bataillon des Galères, trois cents; à-peu-près cent canonniers; un corps de douze cents chasseurs; douze cents matelots qui servaient de canonniers, et trois mille hommes de milices.

A quatre heures du matin, le 22 prairial

1798. l'armée française prit terre sur huit points différens, à Goze, à Cumin, à la Meleha, au Salmon, à Saint-Georges, à Saint-Julien et à la Tombarella. On n'éprouva aucune résistance. Le plus entier découragement se montrait par-tout; on disait publiquement que l'île était vendue aux Français par le Grand-Maître; que les ridicules apprêts de défense n'étaient qu'un voile pour couvrir aux yeux du peuple la trahison qui existait; et que ceux qui prendraient les armes pour défendre les rémparts, seraient victimes de leur vain dévouement. Ces propos augmentaient l'insouciance avec laquelle on voyait les Français s'avancer.

Ferdinand Hompesch, Grand-Maître de l'Ordre, enfermé dans son palais, augmentait la confusion générale, par les ordres contradictoires qu'il faisait parvenir aux différens postes. Les Maltais prenaient la fuite devant la moindre patrouille française. Cent Français, débarqués à Saint-Georges et à Saint-Julien, firent poser les armes à un régiment de milices, composé de douze cents hommes. Le bailli de *Thomasi* fut tourné par un corps français peu nombreux, abandonné par les milices qu'il commandait : il eut bien de la peine à rentrer dans la ville.

AN VI.

Le général *Vaubois*, à la tête d'une colonne, marchait rapidement sur la Cité-Vieille. Elle n'avait ni canons, ni munitions, ni garnison, ni même de commandant militaire. Les habitans ouvrirent leurs portes à la première sommation. Les succès des assaillans se multipliaient avec tant de rapidité, qu'à dix heures du matin toute la campagne et tous les forts isolés, à l'exception de la tour de Marsa-Scirocco, étaient au pouvoir de *Bonaparte*. La plupart des Chevaliers qui se trouvaient dans ces différens postes, furent faits prisonniers.

A midi, il ne restait au service de l'Ordre que quatre mille hommes, qui montraient peu de bonne volonté. Il fallait défendre la ville, la Coroner, l'île de la Sangle, et les forts Manzel, Tignié, Ricasoli et Saint-Ange. On aurait dû abandonner les forts éloignés les uns des autres, pour rassembler toute la garnison dans la ville, après en avoir fait sortir les individus suspects. Par ce moyen, on aurait pu se maintenir durant quelques mois, et attendre les secours qui seraient venus du dehors.

Une terreur panique saisit le bailli de *Saint-Tropez*. A neuf heures du soir, il abandonna l'île de la Sangle pour se refugier dans la ville.

1798. Les principaux habitans, craignant que la ville ne fût écrasée par les bombes, s'assemblent tumultueusement vers minuit. Une nombreuse députation se rend de leur part au palais du Grand-Maître, et lui propose de capituler. On assemble le Conseil de l'Ordre; il est décidé d'envoyer au Général français le bailli *de Saousa*, et le consul de Hollande, pour traiter de la capitulation.

Le 23, à cinq heures du matin, tous les forts avaient reçu ordre de ne plus tirer. Il fut convenu que *Bonaparte* serait reçu dans la ville et sa flotte dans le port, dans le cours de la journée du 24, et que sous la médiation du chargé d'affaires d'Espagne, on réglerait la manière dont l'Ordre serait traité.

Ainsi l'île de Malte, célèbre par la bonté de ses fortifications qui avaient résisté à toutes les forces ottomanes, sous la régence du Grand-Maître Jean *de la Valette*, fut enlevée par un coup de main. Les Français y trouvèrent deux vaisseaux de ligne, une frégate, trois galères, trente mille fusils, douze mille barils de poudre, une superbe artillerie, des vivres en abondance, et environ trois millions de francs dans le trésor de l'Ordre ou dans la sacristie de Saint-Jean. Le Grand-Maître obtint un traitement avantageux, six cent mille

francs comptant, et cent mille écus de pension, jusqu'à l'époque où la France lui aurait procuré une autre souveraineté qui servît de chef-lieu à l'Ordre de Malte; mais il ne fut rien statué en faveur de l'Ordre en général, et presque rien en faveur des Chevaliers en particulier. Les Chevaliers français, reçus avant 1792, obtenaient la liberté de rentrer dans leur patrie : on leur promettait sept cents livres de pension, et mille livres aux sexagénaires.

Bonaparte, maître de Malte, enjoignit à tous les Chevaliers russes et au Ministre de cette Nation, de sortir de l'île dans trois jours. Le Grand-Maître s'embarqua le 29, laissant les archives de l'Ordre au pouvoir du Général français, qui, ayant rassemblé sa flotte, et laissé dans la place conquise une garnison suffisante, fit voiles le premier messidor pour les bouches du Nil. Cette expédition, une des plus brillantes qu'ait célébrée l'histoire, fut terminée en neuf jours.

CHAPITRE XVIII.

Les Français débarquent en Egypte. Défaite des Beys. Prise d'Alexandrie et du Caire.

LA traversée de Malte en Egypte est d'environ trois cents lieues marines de vingt au degré. La flotte française, favorisée par les vents, ne fut que douze jours en mer. Elle se trouvait le 13 messidor à la vue d'Alexandrie. Le débarquement s'exécuta sur-le-champ à huit milles de la ville. *Bonaparte*, pour profiter de la surprise qu'il inspirait, ordonna de marcher en avant durant la nuit. La division du général *Lebon* formait la droite; celle de *Menou*, la gauche; *Kleber* était au centre.

A la pointe du jour, les Français apperçurent la colonne de Pompée, et bientôt l'attaque d'Alexandrie commença. Cette ville n'est entourée que d'une simple muraille à l'antique. Sa principale défense consiste en deux châteaux, appelés, l'un le Fort triangulaire, et l'autre le Phare ou le Farillon. Ils n'opposèrent qu'une faible résistance. Les Français, avant la fin du jour, étaient maîtres de la

ville, des deux châteaux et des deux ports d'Alexandrie. AN VI.

Alexandrie est bâtie sur une pointe de terre entre la mer et le bras le plus occidental du Nil, devant la petite île de Pharos, que Ptolomée Philadelphe Ier joignit au continent par une chaussée très-solide. Sur cette île fut élevé, par Sostrate le Lydien, le Phare, qui passait pour une des merveilles du Monde. Cet ouvrage n'existe plus depuis long-tems; les Turcs ont bâti sur ses débris le Fort Farillon, qui sert encore à éclairer les vaisseaux.

Dans cette situation, Alexandrie possède deux ports, l'un appelé le nouveau, et l'autre le vieux. Le premier est moins important, mais la flotte la plus nombreuse peut mouiller en sûreté dans le second. *Bonaparte* voulait que l'escadre française y entrât; l'amiral *Brueys*, qui peut-être avait des ordres contraires, s'opposa à cette mesure, en assurant que les bas-fonds, dont l'entrée du port est semée, n'en permettaient l'entrée qu'aux vaisseaux de ligne du troisième rang.

Cependant, pour ne pas heurter de front l'opinion du Général, *Brueys* fit sonder la profondeur du port vieux. Ceux qui furent chargés de ce travail, rapportèrent que la passe du port, dans sa partie la plus étroite,

1798. était d'un demi-cable; qu'il y avait cinq brasses et demie d'eau (vingt-huit pieds), et que le vaisseau l'*Orient*, en l'allégeant d'une partie de son artillerie, pouvait être mis à vingt-trois pieds de son tirant d'eau, ce qui suffisait. Sur ce rapport, l'Amiral convoqua tous les Capitaines pour décider s'il était possible que l'escadre entrât dans le vieux port d'Alexandrie. Comme il avait insinué d'avance la négative, elle prévalut, quoiqu'un Officier se chargeât sur sa tête de conduire tous les vaisseaux dans le port. L'escadre, qui pouvait se mettre à l'abri de toute attaque de la part des Anglais, mouilla dans la rade ouverte d'Alboukir, à l'exception de deux vaisseaux de construction vénitienne, qui entrèrent dans le port avec les transports et quelques frégates.

Bonaparte, s'étant rendu maître des principales bouches du Nil, et ayant mis Alexandrie en état de défense, se porte rapidement sur le Caire, tant pour prévenir les dispositions hostiles des Beys que pour ne pas leur donner le tems d'évacuer les magasins de cette capitale.

Deux routes se présentaient, celle de Demenhur et celle de Rozette. Elles offraient à-peu-près d'égales difficultés. La première était beaucoup plus courte, mais il fallait traverser près de quatorze lieues de désert aride avant

de

de se trouver dans les pays fertilisés par les eaux du Nil. Il fut résolu de prendre en même tems l'un et l'autre chemin.

On partit d'Alexandrie le 16 messidor. Le général Desaix conduisait la division qui marchait sur Demenhur, le général Dugua eut ordre de côtoyer le rivage jusqu'à Rozette, de remonter le Nil avec une flottille armée, et de se joindre au reste de l'armée à Rachmanié. Les généraux Kleber et Menou avaient été blessés à l'attaque d'Alexandrie. Le premier fut chargé du commandement d'Alexandrie, et le second de celui de Rozette. L'état-major de l'armée arriva à Demenhur, le 20 au soir; l'armée y séjourna le 21.

Elle se mit en marche le 22 pour Rachmanié. La flottille, composée de chaloupes canonnières et de tous les bâtimens légers, aux ordres du chef de division Perée et du général Andréossi, chef de l'équipage de pont, accompagnait alors l'armée et lui fournissait les munitions et les rafraîchissemens dont elle avait besoin, en suivant les bords fertiles d'un superbe canal du Nil. Les généraux furent instruits, à Miniel-Salamé, qu'une partie de l'armée des Beys campait auprès du village de Chebreisse, et qu'une flottille armée par eux descendait le Nil, marchant à la rencontre des

1798. Français. Perée et Andréossi eurent ordre de suivre le mouvement des ennemis et d'agir suivant les circonstances.

Bonaparte leva son camp de Miniel-Salamé, le 25 à deux heures du matin. On apperçut les Arabes un peu avant le lever du soleil. Le combat était déjà engagé entre les deux flottilles. L'ordre de bataille de l'armée française formait, par divisions, des parallélogrammes, dans lesquels furent enfermés les bagages des bataillons, et le peu de cavalerie qui avait pu débarquer. Les divisions étaient rangées par ordre d'échelons, de manière que l'une flanquait l'autre.

La disposition de l'artillerie lui permettait de foudroyer les ennemis de quelque part qu'ils se présentassent. La cavalerie des Beys s'avança à une demi-portée du canon de la ligne française; écrasée par la mitraille, elle prit brusquement la fuite. La flottille des Mamelouc n'avait pas été plus heureuse. Elle abandonna le champ de bataille, après avoir perdu une chaloupe canonnière qui sauta en l'air.

On poursuivit les ennemis. L'armée se trouvait, le 1er thermidor, à Ouardan, appelée Letopolis par les anciens, et le 22, arrivée auprès d'Oumeidmar, on apperçut les pyramides

de Gise et les ruines de l'ancienne Memphis. L'armée des Beys s'était retranchée dans la plaine à la hauteur du Caire, et paraissait disposée à disputer aux Français le passage du fleuve. Le 5, à deux heures du matin, les Français se mirent en marche. La division Desaix formait l'avant-garde. On arriva, à quatre heures après midi, aux villages d'Everoch et de Boatès. On apperçut alors le camp retranché des Arabes ; leur artillerie rangée en bataille dans la plaine, formait un corps d'environ six mille hommes. An VI.

L'ordre de bataille des Français était à-peu-près le même que celui de la journée de Chebreisse. Les divisions, commandées par Desaix et Regnier, occupaient la droite. Celle de Kleber, commandée par le général Dugua, et celle de Menou, commandée par le général Vial, formaient le centre. La division du général Lebon, appuyée au Nil, formait la gauche.

A peine les Français étaient en bataille, que les Beys attaquaient avec impétuosité. La moitié de leur cavalerie se porta sur les divisions de Desaix et de Regnier. Ces divisions attendaient les ennemis de pied ferme. Elles ne firent usage de leur feu qu'à la demi-portée ; et les Mamelucs, surpris du rempart impéné-

1798. trable de baïonnettes qui se présentait à eux, se retirèrent en désordre, laissant trois cents hommes sur le champ de bataille. Le général français, profitant de ce désordre, ordonne aux divisions de Lebon et de Menou d'attaquer les retranchemens qui couvraient le reste de l'armée arabe, ils furent forcés après une assez vive résistance. Environ quinze cents cavaliers, qui n'avaient pas eu le tems de fuir, furent massacrés ou noyés dans le Nil. Les Français prirent quarante pièces de canon, dont les Mamelucs n'avaient pas su faire usage.

Les ennemis furent poursuivis jusqu'au-delà des pyramides de Gise; l'armée campa au milieu de ces masses imposantes qui attestent moins l'industrie que la patience des anciens Egyptiens. L'issue des combats, livrés aux Mamelucs, avait imprimé tant de terreur, que toutes les villes, tant de la Basse Egypte que de l'Heptatonide, envoyaient leurs clefs aux vainqueurs, et leur fournissaient des vivres en abondance. Le Caire, malgré son immense population, se soumit le 4 thermidor; les Français assistèrent le 1er fructidor à l'ouverture solemnelle du canal qui porte la fertilité dans les environs de cette grande cité.

Les débris de l'armée des Beys s'étaient retirés dans la Syrie. Bonaparte fit élever sur

les confins du vaste désert qui sépare cette contrée de l'Egypte, une forteresse munie d'artillerie. On choisit pour cette importante construction le village de Salchich, le dernier endroit de l'Egypte vers l'isthme de Suez, où l'on trouve de l'eau douce. Le général Regnier en eut le commandement.

Bonaparte, maître de l'Egypte en moins d'un mois, marchant sur les traces d'Alexandre, attachait les Egyptiens à la domination des vainqueurs, en respectant leurs lois, leurs usages et sur-tout les cérémonies religieuses pour lesquelles ce peuple avait montré de tout tems l'attachement minutieux. Voulant persuader aux habitans du pays que ce n'était pas à eux, ni même à la Porte Ottomane qu'il faisait la guerre, mais aux cohortes arabes qui formaient la milice des Beys, et dont le joug s'appesantissait sur leurs têtes, il les appelait au gouvernement, les consultait sur le mode et sur l'assiète de l'impôt, et veillait avec sollicitude à la police générale et au bon état des canaux dont dépendait la récolte de l'Egypte. Il fondait même dans le Caire un Lycée, dans l'espoir de faire germer sur les bords du Nil les sciences et les arts de l'Europe.

Les bâtimens armés, qui avaient pu remonter le Nil, étaient stationnés auprès du vieux

1798. Caire. Les vaisseaux de transport, quelques frégates, et les vaisseaux de ligne de construction vénitienne, mouillaient, comme je l'ai déjà dit, dans le vieux port d'Alexandrie. Mais l'escadre continuait de rester dans la rade d'Alboukir, entre Alexandrie et Rozette, dans une plage absolument ouverte. Elle pouvait être jetée à la côte par une tempête, ou détruite par une escadre anglaise supérieure.

Pour éviter l'un ou l'autre de ces malheurs, Bonaparte avait ordonné à l'amiral Brueys de mettre à la voile, et de se rendre à Corfou ou dans quelqu'autre port de l'Adriatique ou de la Méditerranée. Mais les mêmes raisons qui avaient empêché Brueys d'entrer dans le port d'Alexandrie, le déterminèrent à mépriser les ordres du général. Il semblait qu'une force irrésistible, qui avait privé la France de quarante mille de ses plus intrépides défenseurs pour les envoyer en Egypte, voulait impérieusement rendre le retour de ces guerriers impossible, en opérant la destruction des vaisseaux qui les avaient portés aux rives de Canope, et sur lesquels reposaient les destinées de la plus étonnante expédition que les Occidentaux eussent entreprise depuis les croisades.

CHAPITRE XIX.

Combat d'Alboukir.

ON avait appris à Paris, avec une extrême surprise, que la flotte de Toulon faisait voile à l'Est. La demi-publicité avec laquelle Bonaparte avait engagé un assez grand nombre de savans et d'artistes à l'accompagner, n'était considérée que comme un moyen de cacher aux Anglais le véritable objet de l'expédition qu'on supposait devoir coincider avec les préparatifs de la descente projetée sur les côtes d'Angleterre.

Dans cette supposition l'armée navale aurait fait voile vers l'Espagne. Les troupes de débarquement ayant pris terre à Cartagène ou à Malaga, pouvaient traverser les plaines délicieuses de l'Andalousie, et ayant passé la Quadiana entre Mertola et Moura, elles pénétraient dans le cœur du Portugal par la province d'Alentejo. Les Anglais étaient entièrement les arbitres du commerce portugais; les mines du Brésil pouvaient être considérées comme le domaine de l'industrie anglaise. Il était probable que la cour de Londres,

1798. redoutant cette diversion, multiplierait ses efforts pour en rendre le succès plus difficile. Il devait en résulter que, d'un côté, les côtes de la Grande Bretagne, privées de défense, pouvaient être plus aisément affaiblies; et de l'autre, que l'amiral *Gervis* qui, avec une des plus redoutables armées navales qui fût sortie de la Manche, bloquait presque toutes les forces maritimes espagnoles dans le port de Cadix, forcé d'abandonner sa croisière pour porter du secours à Lisbonne, laisserait aux escadres castillanes la liberté de se réunir aux escadres françaises.

Pour arrêter cette combinaison, le contre-amiral *Nelson* s'était détaché de la flotte de *Gervis* pour entrer dans le détroit de Gibraltar. Dans le même tems, plusieurs escadres anglaises menaçaient les côtes de France depuis l'embouchure de l'Escaut jusqu'aux îles d'Ouessant. Une flotte nombreuse, paraissant devant Ostende le 30 floréal, mit à terre environ quatorze mille hommes qui détruisirent une partie des écluses du Sas de Stikens, mais attaqués bientôt par une colonne républicaine, ils se hâtèrent de se rembarquer, après avoir perdu deux mille hommes tués ou faits prisonniers.

Dès que les Anglais furent instruits que

An VI.

la conquête de l'Egypte était l'objet de l'expédition de Bonaparte, ils n'eurent garde de troubler sa navigation.

Depuis 1793, la cour de Russie promettait à la coalition d'envoyer une armée de cent mille hommes sur les frontières de France. Le czar Paul Ier ne pouvait éloigner de ses Etats des forces aussi considérables, sans s'exposer à être attaqué à l'improviste par les Ottomans, qui avaient à venger les plus sanglantes injures. L'expédition inconsidérée des Français annullait cette inquiétude. Il devait infailliblement arriver que l'Empire Ottoman, attaqué par une nation à laquelle le Divan n'avait jamais donné aucun sujet de plainte, contracterait une alliance offensive et défensive avec les Anglais, les Autrichiens et les Russes, ce qui forcerait la cour de Pétersbourg de fournir à l'Empereur les secours qu'elle promettait toujours et qu'elle n'envoyait jamais, quoiqu'elle eût donné un asyle dans la Courlande au prince qui prenait le titre de roi de France, et à sa petite Cour.

Nelson avançait donc lentement. Cette lenteur donna le tems à Bonaparte d'enlever l'île de Malte, événement auquel sans doute les Anglais ne s'attendaient pas. L'escadre britannique, battue par un coup de vent, entra dans

1798. les ports de la Sicile où lui furent prodigués tous les secours dont elle avait besoin. Nelson fut alors instruit de la prise de Malte. Il ne tenait qu'à lui d'attaquer le convoi lorsqu'il paraîtrait sous voiles; feignant d'avoir cette intention, il prend en Sicile des pilotes-côtiers, se présente entre Sylla et Caribde, franchit le détroit de Messine; ce qu'avant lui, aucune escadre, où se trouvaient des vaisseaux du premier rang, n'avait osé tenter.

Mais, lorsqu'il fut parvenu au Cap de Sparvimento, au lieu de naviguer au Sud pour rencontrer la flotte française qui tenait, dit-on, quinze lieues en mer, il porta sur l'île de Candie, et arriva à la vue d'Alexandrie avant les Français.

Il s'éloigne aussi-tôt pour ne pas troubler un débarquement qu'il lui était si intéresssant de laisser effectuer. On a vu précédemment que les deux vaisseaux de construction vénitienne, le Causse et le Dubois, étaient entrés dans le vieux port avec le convoi français, ce qui réduisait l'escadre à treize vaisseaux.

Nelson se présente de nouveau sur les côtes d'Egypte, le 13 thermidor (1). L'amiral

(1) *Détail du combat d'Alboukir, publié par* Achard, *lieutenant de vaisseau, imprimé chez*

Brueys avait embossé ses treize vaisseaux sur une ligne à deux tiers de cable les uns des

AN VI.

Baillio, *place du Palais Egalité, au coin de la rue Fromenteau.*

La vérité est une, un républicain ne peut ni ne doit la taire. Je la dirai toute, malgré l'intérêt qu'auraient certains hommes d'envelopper d'un voile épais le combat d'Alboukir, dont les résultats désastreux sont l'ouvrage de la lâcheté, de l'impéritie ou de la trahison des Chefs.

La flotte française, aux ordres du vice-amiral Brueys, et des contre-amiraux Blanquet du Chayla, Villeneuve et de Crost, partit de Toulon le 30 Floréal, et arriva le 13 Messidor devant Alexandrie. Sur l'avis qui fut donné que l'escadre anglaise s'y était présentée deux jours auparavant, et qu'on avait insinué aux Turcs que les Français venaient dans l'intention de faire une descente en Egypte, le vice-amiral Brueys fit signal de se préparer au combat, et faisant embossure N. E. et S. O. Première sottise, puisque la flotte française, qui, d'après l'apparition des Anglais, devait rester à la voile, mouilla sans ordre, contre toutes les règles de la tactique, de la prudence et du sens commun, en pleine mer, sur des rochers inconnus, au risque de perdre ancres et cables.

Cependant la descente s'effectua sans obstacle à l'ouest d'Alexandrie, le 14 Messidor. Le 15, tous les bâtimens du convoi entrèrent dans le vieux port. Bonaparte témoigna à Brueys son desir que toute

1798. autres. Il couvrait l'embouchure du Nil auprès de Rozette. Ses flancs étaient garnis de cha-

l'escadre y entrât. Ce dernier, qui cherchait l'occasion de se soustraire aux ordres de Bonaparte, ne voulant pas néanmoins heurter son opinion, fit mesurer l'entrée du port, et en fit sonder la profondeur. Ceux qui furent chargés de cette opération, rapportèrent que la passe du port, dans sa partie la plus étroite, était d'un demi-cable ; qu'il y avait cinq brasses et demie d'eau de profondeur, et que le vaisseau l'Orient pouvait être mis à vingt-trois pieds de son tirant d'eau. Sur ce rapport, l'Amiral convoqua les Officiers-Commandans pour décider s'il y avait possibilité de faire entrer l'escadre dans le vieux port. Comme le Chef avait insinué la négative, elle prévalut. Les Généraux, en provoquant cette décision, promettaient un grade supérieur à celui qui se chargerait de conduire l'escadre dans le vieux port, et Brueys rebuta ensuite celui qui voulut se charger de cette commission.

On ne peut attribuer l'obstination des généraux de la marine, à ne pas rentrer dans le port, qu'à l'humiliation qu'ils prétendaient éprouver en recevant les ordres de Bonaparte. Mais du moment qu'il fut décidé que l'escadre resterait en mer, pourquoi ne pas retourner à Toulon ou à Corfou? La vérité est qu'on pouvait faire entrer l'escadre dans le vieux port ; et qu'en supposant qu'on craignît de toucher, on pouvait user des moyens connus, établir des balises avec des bâtimens démâtés, et mouiller sur chaque côté de la passe. Avec ces précautions, le vaisseau gou-

louppes canonnières. Une petite île sur le côté gauche de l'armée française portait une

---

venant mal serait, par son choc contre les balises, rentré d'autant plus sûrement dans sa véritable route, que le vent était constamment favorable à cette opération. D'ailleurs pourquoi cette offre d'un grade supérieur à l'officier qui se chargerait de l'entrée de l'escadre dans le port d'Alexandrie? Ou elle était praticable, ou elle ne l'était pas; dans le premier cas, les chefs devaient l'exécuter, et sont coupables de ne l'avoir pas fait; dans le second, pourquoi confier le sort d'une escadre à l'ambition d'un homme?

On ne peut se défendre des soupçons, lorsqu'on considère que les Généraux de la Marine, après s'être obliquement opposés à l'entrée dans le port vieux, n'ont pris aucune mesure indiquée par l'art pour s'embosser dans la rade des Bequiers. Ces mesures étaient 1°. de mouiller le vaisseau de tête sur les bancs, une ancre d'avant et une derrière, l'escadre formant l'angle obtus, la pointe de l'angle ouest, les vaisseaux beaupré sur poupe. 2°. D'établir une batterie de douze pièces de trente-six sur l'île qui aurait défendu la tête de notre ligne. 3°. Pour serrer tout à-fait la ligne, il fallait placer les vaisseaux le Causse et le Dubois, qui étaient à Alexandrie, en tête de la ligne par les trois brasses et demie ou quatre brasses d'eau. 4°. Compléter les équipages des vaisseaux de ligne avec ceux des navires devenus inutiles, qui étaient dans le port.

Ces précautions eussent empêché une partie des malheurs causés par la sottise de rester au mouillage et d'y attendre l'ennemi. Car pour attaquer, il eût.

1798. batterie de canons et de mortiers qui enfilait toute la ligne, mais l'Amiral avait négligé de

dû renoncer au précieux avantage du vent qui souffle du même côté depuis prairial jusqu'en vendémiaire. A toutes ces mesures, on pouvait ajouter celle de faire placer des frégates de quarante-quatre canons, pour empêcher d'être doublés par la tête ou par la queue, et d'être mis entre deux feux.

Au lieu de tout cela, la ligne fut formée nord-ouest et sud-est, décrivant une ligne courbe, la pointe au nord, ayant une ancre de poste stribord au nord-ouest, avec un croupia et une ancre babord à l'ouest sud-ouest, distant d'un vaisseau à l'autre 213 de cable, et de douze cables de l'île et des bancs, sur la pointe desquels l'escadre aurait dû être mouillée à quatre cables.

L'escadre ayant mouillé à Beker sans ordre, le vice-amiral ordonna que le vaisseau le Guerrier formât la tête de la ligne. A cet effet, ce vaisseau, qui se trouvait à l'arrière-garde, appareilla, et fut mouiller en tête des bancs par les cinq brasses et demie d'eau, distant trois cables du Conquérant, qui était devenu son matelot, par la nouvelle disposition.

Ensuite il fut ordonné que le Guerrier se repliât sur le Conquérant.

Le capitaine du premier voyant que bien que près de la terre, il avait encore de l'évitage, en fit avertir le vice-amiral par un officier; et sur ce qu'on ne donnait pas l'ordre de culer, il alla lui-même représenter au vice-amiral l'importance du poste qu'il occupait; mais l'ordre fut irrévocable. Le vaisseau le

s'assurer si les Anglais pouvaient passer entre la tête de la ligne et la terre.

Guerrier fut obligé de se replier de deux encablures et demie. Telle était la malheureuse position des vaisseaux français, au nombre de treize vaisseaux de ligne, quatre frégates, deux bombardes et deux corvettes, l'armée ayant en tout 1216 pièces de canon.

Le 14 thermidor, à deux heures après midi, on apperçut la flotte anglaise, forte de quatorze vaisseaux et une corvette, et ayant 1032 pièces de canon. A deux heures et demie, le vice-amiral fit le signal d'envoyer haut les perroquets, et celui de se préparer au combat. A trois heures, nouveau signal que son intention était de combattre à l'ancre. A trois heures un quart, signal aux briks l'Alerte et le Railleur d'appareiller, et à l'un d'eux de passer à poupe, ce qu'ils exécutèrent. Ils mirent sous voiles, et poussèrent plusieurs bordées pour aller à la découverte. A quatre heures, un de ces briks était à la portée du canon des vaisseaux ennemis, et d'une germe, batiment du pays, qui paraissait attendre les Anglais. Le brik français lui tira quelques coups de canon pour la faire arriver. Elle tint le vent; et lorsque la tête de l'armée ennemie fut près d'elle, elle dirigea la route que cette escadre devait tenir pour arriver aux bancs qu'elle voulait doubler pour attaquer la ligne française. L'amiral Brueys fit d'abord dire à la voix d'amener tous les pavillons : l'ennemi était nord et sud avec notre tête, et faisait route sur nous.

Après qu'il eut doublé les bancs qui nous restaient au nord-est, lesquels lui furent indiqués par la germe

1798. Une flotte embossée a tous ses vaisseaux arrêtés par deux ancres, une sur l'avant,

qui lui servait de pilote, il vira lof pour lof, et dirigea pour doubler notre tête. Le premier vaisseau anglais la chargea stribord à la portée du fusil. Un second vaisseau fit la même évolution; et lorsqu'ils furent l'un par la hanche stribord d'avant du vaisseau de tête à la portée du pistolet, le Général fit le signal de faire feu, ce qui fut exécuté. Ces deux vaisseaux se portèrent, un par la hanche babord derrière, et l'autre, babord d'avant du vaisseau de tête, ayant mouillé une grosse ancre par le sabord de la Sainte-Barbe, et un croupia d'écubier du même bord présentant leur travers aux hanches du Guerrier.

Un troisième vaisseau ennemi, destiné à attaquer la tête, échoua sur les bancs qui étaient au nord. Un quatrième vaisseau ennemi, le dernier de la ligne, vint prendre poste par la même évolution, entre le Guerrier et le Conquérant, présentant son côté babord à l'arrière du Guerrier, et stribord à l'avant du Conquérant.

Les autres vaisseaux ennemis se portèrent de la même manière jusqu'au Tonnant, qui était le huitième de notre ligne. Engagés de cette manière, le vaisseau le Conquérant se battit jusqu'à huit heures et demie; l'Aquillon, le Spartiate, le Guerrier et le Peuple-Souverain, jusqu'à neuf heures et un quart, et le Franklin jusqu'à neuf heures et demie. A neuf heures trois quarts, le vaisseau l'Orient prit feu au moment qu'il faisait amener le vaisseau anglais le Bellerophon; les flammes gagnèrent sur-le-champ

l'autre

l'autre sur l'arrière. Fixée dans la place qu'elle occupe, elle ne peut plus manœuvrer. Il lui

AN VI.

---

les [illegible]teries : il sauta avec un fracas épouvantable.

Pendant ce combat, les amiraux Villeneuve et Decrots restaient spectateurs passifs de l'action avec cinq vaisseaux, deux frégates de quarante-quatre canons et une de trente-six. Ces vaisseaux coupèrent leurs cables, lorsque le vaisseau l'Orient sauta en l'air : ils se tirèrent par méprise quelques bordées entr'eux; et les vaisseaux l'Heureux et le Mercure, au lieu d'abattre au large, s'échouèrent sur la côte.

Au jour, le 15, cinq de nos vaisseaux, l'Heureux, le Mercure, le Généreux, le Timoléon et le Guillaume Tell, avaient encore toutes leurs mâtures et le pavillon tricolor, ainsi que le Tonnant, quoique dépourvu de tous ses mâts. Les vaisseaux le Guerrier, le Conquérant, l'Aquilon et le Peuple souverain étaient absolument démâtés. Il restait le mât de misaine au Spartiate, et au Franklin, les mâts de misaine et de beaupré et bas-mât d'artimont : ils s'étaient rendus à l'ennemi. La frégate la Sérieuse avait été coulée bas. Le vaisseau anglais le Bellerophon était absolument démâté. Six autres avaient quelques pièces de leurs mâtures et de leurs gréemens intéressées : les six derniers n'avaient presque pas de mal.

A huit heures, les vaisseaux français le Guillaume Tell, le Généreux, le Timoléon, les frégates la Diane et la Justice appareillèrent. Les deux premiers et les frégates prirent leur bordée au large. Le Timoléon mit le cap au sud-est, et s'échoua. Le vaisseau

1798. faut beaucoup de tems pour mettre à la voile. Une escadre ennemie plus nombreuse, n'ayant

anglais le Zélé, qui était resté à la tête de notre ligne, appareilla pour suivre le Généreux et le Guillaume Tell : il revint à midi. Les vaisseaux français étaient hors de vue. Les Anglais sommèrent le capitaine du Timoléon de se rendre. Il y consentit, à condition qu'on lui fournirait un parlementaire pour transporter lui et son équipage en France. Sur le refus de l'ennemi, il fit sauver son équipage à terre, et mit le feu à son vaisseau.

L'Heureux et le Mercure, qui s'étaient échoués durant la nuit, se rendirent aux Anglais sans condition. Les Anglais les brûlèrent après en avoir retiré les équipages. Ainsi, de treize vaisseaux, quatre frégates et deux bombardes, six vaisseaux furent pris, deux furent brûlés par l'événement du combat, un par son capitaine, et deux par les Anglais. De quatre frégates, la Sérieuse fut coulée, l'Arthemise brûlée par son capitaine.

Les Généraux ont pu faire entrer l'escadre au port vieux, et ne l'ont pas voulu. Le vice-amiral pouvait revenir à Toulon ou à Corfou, sans craindre de rencontrer les Anglais, en ce que, par les brises qui régnent depuis prairial jusqu'en vendémiaire, eux auraient eu vent arrière, tandis que nous aurions été obligés de louvoyer. Ce qui vient à l'appui de ce que j'avance, c'est que les Anglais ayant eu deux jours devant nous, n'ont pu nous voir avec un convoi immense si mal mené, qu'il tenait la moitié de la mer. Au reste, le pis eût été de les rencontrer ; et si on

à craindre d'autres obstacles que ceux qui lui sont d'abord présentés, jouit de l'avantage

AN VI.

eût fait son devoir, jamais il ne pouvait résulter rien de semblable à la défaite d'Alboukir.

Le Général en chef s'est opposé à ce que le Guerrier gardât son premier poste. L'expérience a démontré que s'il l'eût gardé, les Anglais, pour attaquer la tête, auraient eu trois vaisseaux échoués au lieu d'un; et encore, dans aucun cas, n'auraient-ils pu doubler notre armée au vent. Se fussent-ils résolus à attaquer la queue, la tête n'avait qu'à couper ses cables pour mettre l'ennemi entre deux feux.

Les Généraux pouvaient, quand l'ennemi fut à demi-portée, faire commencer le feu, comme le demandaient les équipages, avec d'autant plus de raison, qu'on aurait couru la chance de les dégréer, de le forcer d'échouer, ou du moins de lui faire manquer son but d'attaquer la tête. Les Capitaines se refusèrent à cet élan des équipages, parce que les Généraux n'en donnaient pas le signal; et en attendant qu'ils s'avisassent de le faire, l'ennemi se portait où bon lui semblait, sans essuyer aucune opposition de notre part, quoiqu'à la portée du pistolet.

Le premier sentiment de nos équipages fut l'indignation : la confusion lui succéda bientôt. Les équipages obéirent aussi mal qu'ils étaient commandés: il en était autrement de l'ennemi. Par la bonne position que nous lui avions laissé prendre, la nôtre était devenue si mauvaise, que nos vaisseaux, dans quatre heures et demie de combat, avaient à peine tiré trois cents coups de canon, tandis que l'ennemi nous criblait.

1798. de pouvoir attaquer chaque vaisseau de la flotte embossée avec des forces supérieures, de foudroyer en même tems son front, ses

Jusqu'au 14 thermidor, à deux heures, que les deux armées s'apperçurent, l'ennemi ignorait, si, maîtres d'entrer dans le port d'Alexandrie, ou de revenir en Europe, nous avions préféré de rester dehors. A l'apparition des Anglais, une barque du pays partit pour les informer de tout ce qu'il leur concernait de savoir, et ils surent en profiter. Cette barque les conduisait lorsqu'ils occupèrent le vide que nous avions laissé entre la terre et nous : cette barque était montée par des Officiers français ; le citoyen *Syeyes*, Consul de la République à Naples, a leurs noms.

Depuis deux heures jusqu'à six que nous fûmes attaqués, on aurait pu tenir un conseil de guerre. Au lieu de cela, on s'amusait sur les vaisseaux à distribuer du riz qu'on venait de recevoir. Les vaisseaux furent attaqués, lorsque leurs équipages étaient occupés au palant d'étai pour hisser les riz, etc., lorsqu'il aurait fallu se trouver aux batteries, et faire feu sur l'ennemi. Enfin la déroute était complette avant que le combat eût commencé.

C'était sur-tout sur le vaisseau amiral que régnait le plus de désordre et d'insouciance. On était attaqué qu'on ne semblait pas même prévoir une action. Il y avait une heure qu'elle était commencée, que son branle-bas n'était pas fait. La preuve authentique de cela, c'est que l'incendie de l'amiral ne fut occasionné que par des seaux de peinture et d'huile de lin qu'on avait eu la négligence de laisser sur le pont durant le combat.

flancs, ses derrières. La ressource de l'embossement, qui peut sauver une flotte inférieure, lorsqu'elle est employée avec toutes les précautions de l'art, lui deviendrait funeste, si quelques-unes de ces précautions avaient été négligées. Dans une semblable position, les Russes, en 1770, avaient brûlé la flotte ottomane dans la baye de Tschesmé. AN VI.

Le combat commença le 14 thermidor, à cinq heures et demie du soir. Les Anglais avaient quatorze vaisseaux. Nelson, s'appercevant de la faute qu'avait faite Brueys, défilant devant la ligne française, alla passer entre l'île et le premier vaisseau de l'avant-garde. De cette manière, sept vaisseaux anglais se trouvaient entre l'escadre française et la terre. L'un d'eux, le Léandre, coupant les Français par derrière, s'était placé en travers entre le Tonnant et l'Orient, que par ce moyen il enfilait dans toute sa longueur.

Par cette manœuvre, Nelson n'avait à combattre que sept vaisseaux de l'escadre française, les six autres restés à l'ancre ne prirent aucune part à cette première action qui dura toute la nuit. Sept vaisseaux français attaqués par quatorze vaisseaux anglais devaient succomber. Le vaisseau l'Orient de cent vingt canons sauta en l'air, les autres, sur le point

1798. de couler bas, amenèrent leur pavillon. Alors Nelson attaqua le Tonnant, l'Heureux, le Mercure, le Timoléon, le Guillaume Tell et le Généreux, qui terminaient la ligne française Le Timoléon, plutôt que d'amener son pavillon, se brûla à la côte après avoir mis à terre son équipage. Le Tonnant, l'Heureux, le Mercure furent pris. Le Guillaume Tell et le Généreux brisèrent leurs cables, échappèrent au désastre commun, et se refugièrent dans un port d'Europe.

Telle fut l'issue de ce combat où Brueys avait fait toutes les dispositions pour être vaincu. Il n'était pas réduit au dangereux expédient de s'embosser. En appelant auprès de lui les deux vaisseaux vénitiens qui se trouvaient dans le port d'Alexandrie, son escadre eût été supérieure à celle de Nelson. Ses vaisseaux, il est vrai, avaient à peine la moitié des matelots qui leur étaient nécessaires pour manœuvrer, et ce fut une des causes principales de sa perte; mais il pouvait compléter ses équipages, au moins momentanément, en employant ceux du convoi devenus inutiles.

En vain, dit-on pour sa décharge, qu'il se fit tuer et que son vaisseau sauta en l'air dans le combat; ce malheur ne fut pas causé par

le feu des Anglais, mais par l'incendie de plusieurs seaux de peintures à l'huile qu'on avait eu l'ineptie de laisser sur le pont, et par la négligence avec laquelle se faisait le service des poudres, l'embrâsement devint sur-le-champ général, et rien ne put sauver ce superbe vaisseau.

Les vaisseaux anglais avaient été presque tous désemparés pendant l'action ; mais les secours de tout genre qu'ils trouvèrent dans la Sicile, permirent bientôt à Nelson de profiter de tous les avantages de sa victoire, une des plus complettes qui jamais ait été remportée sur mer depuis celle d'Actium. Les communications entre l'armée d'Egypte et les ports de France se trouvant interceptées, les Anglais dominaient sans obstacles sur les mers de Grèce et d'Italie.

CHAPITRE XX.

La Porte déclare la guerre à la France.

Le Padisha des Ottomans est regardé comme le souverain de l'Egypte, mais depuis les premières années du dix-septième siècle, la faiblesse de l'administration et de la marine chez les Ottomans, réduit ses droits presque à

1798. un vain titre. La Porte entretient au Caire un Pacha ; son autorité se réduit aux honneurs de la représentation ; le pouvoir souverain est entre les mains des Beys et de leur milice assez semblable à celle des Janissaires. Le pays entier est partagé en vingt-quatre provinces dont chacune est gouvernée par un Bey ou Sangiack. La plupart de ces Beys résident au Caire. Ils décident ensemble des grandes affaires, en observant de remettre fidèlement le tribut que le Grand Seigneur lève sur les terres d'Egypte au Tefterdar ou Grand Trésorier.

Le Pacha se procure quelquefois une assez grande influence s'il peut réussir à semer la division entre les Beys ; mais il doit agir avec beaucoup d'habileté ; car si ses intrigues sont découvertes, ou si le parti qui lui est opposé triomphe, on l'oblige presque toujours à quitter l'Egypte. Lorsque les Beys ont résolu de le renvoyer, ils détachent du Divan un *Carracourouck* qui se rend à son palais. Cet officier s'approche de l'endroit où le Pacha est assis, lève en silence un coin du tapis qui couvre l'estrade de son sopha, y place dessous le papier qui contient son message, laisse paraître l'autre moitié du papier afin qu'il soit apperçu, et se retire sans attendre aucune réponse.

An VI.

Le Pacha, convaincu que la moindre résistance de sa part lui coûterait la vie, se retire sur-le-champ à Baclako, à quelques milles du Caire, et quelquefois à Rozette. Il profite ensuite du premier vaisseau pour se rendre dans l'île de Chypre, où il attend les ordres de Constantinople. Le conseil des Beys, pour garder les apparences, ne manque jamais d'envoyer un député à la Porte pour se plaindre de la conduite du Pacha, et le Divan, ne voulant pas compromettre sa dignité, se contente d'envoyer au Caire un autre vice-roi. Les enfans des Beys n'héritent ni du rang, ni même des biens de leur père. Le conseil des Beys dispose de la fortune du défunt en faveur de sa famille, le reste passe avec son titre à son Cashif ou Lieutenant qui succède ordinairement à son rang. Ces Cashifs sont presque toujours des esclaves Géorgiens ou Circassiens que les Beys ont achetés et qu'ils font passer par tous les degrés de la milice. Cette loi singulière empêche que l'administration républicaine des Beys ne dégénère en aristocratie et ensuite en monarchie héréditaire.

Par un traité, conclu le 7 mai 1775, entre *Hasting*, gouverneur du Bengale et les principaux Beys d'Egypte, les Anglais établis dans l'Indostan étaient autorisés à introduire dans

1798. ce pays les marchandises des Indes moyennant un faible droit d'entrée. Depuis cette époque, les marchands français, établis au Caire, à Alexandrie, à Rozette, étaient journellement exposés aux insultes et aux vexations. Le gouvernement français en avait plusieurs fois porté ses plaintes au Divan de Constantinople. La Porte indignée résolut, en 1788, de rétablir en Egypte le gouvernement que le Sultan Sélim Ier avait introduit dans ce royaume, après avoir vaincu les Mammelucs.

Hassan Pacha débarqua aux bouches du Nil avec des forces respectables. Les Beys furent soumis ; mais à peine les vaisseaux ottomans avaient quitté les côtes d'Egypte, qu'ils s'emparèrent de nouveau du pouvoir souverain. Leurs vexations devinrent d'autant plus intolérables, que les rivalités, nées entr'eux pendant l'expédition d'Hassan Pacha, dégénérèrent en guerre civile. L'Egypte, dévastée d'un bout à l'autre, gémit sous le plus barbare et le plus absurde despotisme. Cette révolution fut sur-tout fatale aux marchands français, soit que les Beys les accusassent d'avoir attiré sur eux les armes ottomanes, ou que les Anglais donnassent du poids à cette inculpation pour augmenter leurs opérations mercantiles par la ruine de celles de leurs rivaux.

Il ne restait à la République Française que la voie des armes pour obtenir justice. Bonaparte, chargé de cette expédition, ayant vaincu et dispersé l'armée des Beys, publiait solemnellement que les Français, loin d'avoir aucun projet de conquête, n'employaient leurs armes qu'à rendre à la Porte son autorité légitime, et à l'Egypte son antique splendeur. Il paraît même que cette invasion avait été concertée avec l'ambassadeur de Sélim III, auprès du Gouvernement Français et avec le Grand Visir. An VI.

Ce coup porté indirectement à la Grande Bretagne lui était d'autant plus sensible, qu'on ne se dissimulait pas à Londres que si, par un concours de travaux que les nouvelles connaissances sur l'hydraulique pouvaient rendre fructueux, l'Egypte devenait le centre du commerce du monde, comme elle l'avait été avant la découverte du Cap de Bonne-Espérance, l'influence des Français sur cette révolution commerciale serait funeste à la prospérité britannique malgré la solidité des établissemens anglais dans les Indes. A peine Bonaparte avait pris terre dans la plaine d'Alexandrie, que les Agens de la cour de Londres, réunis à ceux de toutes les puissances ennemies de la République Française, ef-

1798. frayaient le Divan de Constantinople, non-seulement sur les projets ambitieux qu'ils prêtaient à la France, mais sur les effets moraux que son système de gouvernement pouvait avoir sur les sujets de l'Empire Ottoman. A les entendre, les Français menaçaient la Maison Impériale de la chasser de Bysance pour ressusciter les Républiques de la Grèce.

Les liaisons de l'Empire Français avec l'Empire Ottoman étaient si anciennes, si étendues, et même si intimément amalgamées avec la marche du Gouvernement Turc, que le Directoire Exécutif paraissait se flatter qu'il enlèverait aux Turcs la plus riche de leurs provinces, sans qu'ils rompissent avec la France; il est même probable que, sans l'événement de la bataille d'Alboukir, les Anglais n'auraient fait que de vaines tentatives pour rompre ces liaisons. Mais après la destruction de l'escadre française, la fortune avait donné aux insinuations et aux efforts des Agens anglais et autrichiens à Constantinople, un nouveau degré d'énergie; on apprit bientôt que le sultan Sélim III, après avoir disgracié le Grand Visir et quelques autres de ses Ministres accusés d'avoir trahi les intérêts de l'Empire, venait de déclarer la guerre à la France.

An VI.

Ceux qui connaissaient à fond la politique du Divan, ses ressources, ses craintes, et la nature de ses relations avec les puissances européennes, éprouvèrent une bien plus grande surprise, lorsqu'on sut que ce gouvernement était entraîné si loin de ses mesures, qu'oubliant les efforts continuels faits par les Czars de Russie, depuis un siècle, pour s'emparer de Constantinople et de la Grèce, il s'alliait étroitement avec Paul Ier, et ouvrait aux flottes russes, construites sur la mer Noire, le port de Constantinople pour pénétrer dans l'Archipel, sans calculer les dangers que courait l'Empire Ottoman par cette mesure imprudente.

Toutes les bouches de la renommée parlaient alors d'une nouvelle coalition formée par les Anglais contre la France, sous le nom de coalition du Nord. On ne connaissait en France ni les moyens de cette ligue, ni quels étaient les monarques dont les armées allaient marcher sur le Rhin, ou sur les nouvelles Républiques formées en Italie. On savait seulement que la cour de Londres, étroitement unie avec celles de Pétersbourg et de Vienne, faisait jouer tous les ressorts de la politique pour briser les opérations du congrès de Rastadt, pour entraîner l'Empereur dans une nou-

1798. velle guerre, et pour forcer les rois de Suède, de Danemarck, de Sardaigne, de Naples, et sur-tout le roi de Prusse d'y prendre une part active.

On disait assez publiquement que le Ministre du czar Paul Ier, à la cour de Berlin, pressant le roi de Prusse d'employer ses forces à rétablir en France le gouvernement monarchique, Frédéric-Auguste II, lui avait répondu avec humeur que la cour de Pétersbourg poussait toute l'Europe à la guerre et ne la faisait pas elle-même, ce que les diplomates anglais interprétaient comme une assurance qu'il pourrait entrer dans la coalition, lorsque la cour de Russie aurait fourni les armées qu'elle promettait vainement depuis plusieurs années.

L'impuissance des Ottomans était si bien démontrée, qu'il est difficile de penser que le cabinet de Saint-James comptât sérieusement sur les secours militaires qu'il tirerait de la Romanie; mais dans la Caramanie, la Natolie et la Sourie, les Turcs pouvaient trouver des forces capables de troubler Bonaparte dans sa conquête; d'ailleurs la rupture entre Constantinople et Paris ruinait le commerce des provinces méridionales de France, mais le principal avantage que retiraient les Anglais

de leur nouvelle alliance regardait la Russie ; cette puissance, ne pouvant plus objecter le prétexte de garder ses frontières, allait se voir forcée de tenir ses engagemens et d'envoyer ses armées en Allemagne. AN VI.

CHAPITRE XXI.

Le roi des Deux Siciles déclare la guerre à la France. Le roi de Sardaigne se retire à Cagliari après avoir cédé le Piémont aux Français.

CES vraisemblances se changèrent en certitude, lorsque les armées napolitaines marchèrent sur Rome.

Depuis que les vaisseaux de l'Amiral Nelson couvraient la mer Tyrhenienne, la cour de Naples, malgré son traité de paix avec la France, favorisait ouvertement les opérations navales britanniques. Il avait été facile aux ministres anglais de faire entendre aux ministres du roi Ferdinand IV, que si les Français paraissaient ne pas s'appercevoir de cette partialité, ce ménagement leur était dicté par des circonstances qui tenaient à l'approvisionnement de l'île de Malte, mais que le tems de la vengeance arriverait tôt ou tard, et que

1798. le seul moyen de s'y soustraire était de la prévenir. D'ailleurs on observait au roi des Deux-Siciles qu'ayant conclu une alliance défensive avec l'Empereur, qui lui promettait un secours de soixante mille hommes contre toute puissance qui attaquerait ses états, il s'exposait à peu de danger, et se ménageait une ample moisson de gloire en se déclarant le vengeur du pape, et en se présentant aux peuples d'Italie comme l'exterminateur qui devait renvoyer les Français au-delà des Alpes.

On lui offrait tout l'or nécessaire pour son expédition, des armes, des munitions de guerre, les étoffes pour habiller ses soldats, et les subsistances pour les nourrir. Avec ces secours il leva avec facilité soixante à quatre-vingt mille hommes. Cependant avant de se mettre en campagne, il voulut être assuré du secours des Russes. Ayant appris qu'ils étaient en route, et ayant reçu un général Allemand pour commander ses troupes, il se crut en état d'attaquer les Français dans le patrimoine de Saint-Pierre, sans calculer que les obstacles attachés à la marche d'une grande armée, qui, dans la rude saison de l'hiver, doit franchir cinq cents lieues par des chemins presque impraticables, pouvaient tellement

ment la retarder, qu'il fut écrasé avant qu'elle pût le secourir. AN VI.

Les mêmes négociations agitaient les cours de Florence et de Turin. On proposait au Grand-Duc d'ouvrir aux coalisés le port de Livourne, tandis qu'il continuerait d'assurer le Gouvernement Français de son desir inaltérable d'entretenir la plus exacte neutralité, et qu'il rejetterait l'invasion de Livourne sur une force majeure à laquelle il n'était pas en état de résister. Il était plus difficile de déterminer le roi de Sardaigne à renouer les anciennes liaisons formées par son père avec les ennemis de la République Française; non-seulement ce prince avait toujours montré des intentions pacifiques, mais toutes ses places de guerre et même la citadelle de Turin se trouvaient au pouvoir des Français, et la moindre tergiversation de sa part, qui aurait été prouvée, le livrait sans défense, avec toute sa famille, à la vengeance du Gouvernement Français.

Cependant on osait assurer son premier ministre, le comte de Prioca, que, sans armées, sans places fortes, et se trouvant environné de bataillons républicains, le roi Sarde pouvait encore aspirer à la gloire d'expulser les Français; ses moyens étaient, di-

1798. sait-on, d'armer secrètement les Piémontais, d'exalter leur patriotisme par le moyen des pratiques religieuses jusqu'au plus effervescent enthousiasme, et de les engager d'assassiner partiellement les soldats français qui vivaient sans défiance au milieu d'eux. Il paraissait une lettre imprimée dans laquelle on supposait que le prince Pignatelli écrivait au ministre *Prioca :* les Napolitains, commandés par le général Malk, sonneront les premiers le tocsin de la mort sur l'ennemi commun ; et du sommet du Capitole, nous annoncerons à l'Italie, nous annoncerons à l'Europe que l'heure du réveil est sonnée ; alors, infortunés Piémontais, agitez les chaînes dont vous êtes étreints, pour en frapper vos oppresseurs.

Les horreurs que les royalistes commirent dans Naples, après la retraite des Français, pourraient donner quelqu'authenticité à cette épître incandescente ; mais quel effet pouvait-elle faire sur des hommes dont la conduite était perpétuellement observée, et sur une Cour qui ne jouissait d'aucune puissance, et dont la moindre démarche oblique pouvait être suivie du châtiment le plus terrible ? J'ai entendu dire qu'il exista dans le Piémont un projet formé d'exterminer tous les Français dans les villes et dans les campagnes, et que

ce projet s'exécutait partiellement. Toutes les histoires sont pleines des atrocités les plus extravagantes. Celui qui lit l'histoire des hommes croit souvent avoir devant les yeux celle des tigres ; mais heureusement ces vastes conspirations contre l'espèce humaine sont plus aisées à écrire qu'à exécuter. An VI.

On répète tous les jours le crime affreux des Vêpres siciliennes, et celui non moins affreux de la Saint-Barthelemy ; mais ces horribles attentats furent commis de vive force et non par des embûches cachées. Ces embûches cachées peuvent-elles être employées à faire périr une armée entière disséminée dans une province ? Le secret d'une telle entreprise, qui doit se trouver dans une infinité de têtes, ne suffit-il pas pour le faire avorter, et un seul fait connu ne suffit-il pas pour déconcerter toute l'opération ? Comment supposer qu'une Cour, prisonnière dans sa capitale, pouvait donner les mains à un complot d'une exécution physiquement impossible, et dont le simple soupçon l'aurait réduite aux dernières extrémités du malheur ?

Au surplus, soit que le Gouvernement français fût prévenu des projets hostiles du roi de Sardaigne, ou seulement que l'occupation du Piémont étant une suite de ses nouveaux

1798. arrangemens, il ne cherchât qu'un prétexte pour colorer cette expoliation, *Charles-Emmanuel* fut obligé d'abandonner ses Etats avec sa famille. Il obtint la liberté de se retirer en Sardaigne, après avoir signé, le 20 brumaire, un acte dans lequel il abandonnait à la République française, tous ses droits sur le Piémont, et il remettait aux Piémontais le serment d'obéissance qu'ils lui avaient prêté.

Dans le même tems, les Plénipotentiaires français au congrès de Rastadt, *Jean Debry*, *Roberjot* et *Bonnier*, après avoir protesté du ferme desir qu'avait le Directoire de terminer la guerre, des efforts qu'il multipliait pour parvenir à ce salutaire but, et rejeté l'éloignement de la paix sur les lenteurs interminables de la députation germanique, déclaraient que leurs dernières notes étaient l'*ultimatum* du Gouvernement français; et que si dans le délai de six jours, à compter du 17 frimaire (7 décembre), la députation n'avait pas donné une réponse satisfaisante, leurs pouvoirs cessaient.

La prise d'armes du roi des Deux-Siciles était connue dans Rastadt, et toutes les gazettes allemandes retentissaient de la marche de cent mille Russes à travers la Pologne, qui ne pouvaient recommencer la guerre que

de concert avec l'Empereur. Cependant toute la Germanie occidentale souffrait si horriblement du fléau de la guerre; les peuples qui habitaient les bords du Rhin, soupiraient avec tant d'ardeur après la paix, que, quoique la cour de Vienne n'attendît que l'arrivée des Russes pour recommencer les hostilités, la majorité de la députation germanique, après la séance la plus orageuse, déclara, par un *conclusum* du 19 frimaire (9 décembre), qu'elle accédait à l'*ultimatum* de la légation française. Il n'était plus question que d'appliquer les principes précédemment reconnus des indemnités, aux princes allemands, par la voie de la sécularisation des bénefices princiers.

An VI.

CHAPITRE XXII.

Expédition du roi des Deux-Siciles à Rome.

Le peu de distance entre la Terre de Labour et la ville de Rome, avait permis au roi des Deux-Siciles de s'approcher des bords du Tibre avec tant de rapidité, que la faible garnison française qui se trouvait à Rome, ne pouvant défendre cette grande ville, ouverte de tous côtés, contre les efforts d'une armée

1798. de plus de soixante mille combattans, s'était retirée pour occuper une position militaire, dans laquelle l'armée française et romaine eût le tems de se rassembler pour attaquer les ennemis.

Malk s'empara de Rome sans résistance. Le roi des Deux-Siciles y fit son entrée le 6 frimaire; il prit son logement au Palais-Farnèze qui lui appartenait. Les Consuls, les Sénateurs, les Tribuns et les autres Fonctionnaires publics de la République romaine, avaient suivi les Français. Les Napolitains établirent une nouvelle régence dans l'Etat romain; ils tentèrent même d'engager le Pape, refugié en Toscane, de reparaître sur le théâtre du Vatican. Ce vieillard se refusa à toutes les insinuations; il prévoyait que ce changement ne serait que passager.

Ferdinand IV apprit dans Rome que la fortune lui préparant un nouveau triomphe, l'amiral *Nelson* venait de s'emparer sans résistance de la ville et du port de Livourne, il y envoya une garnison napolitaine. C'était le terme de ses succès. A peine le général *Championnet,* qui commandait dans ces contrées les forces françaises, avait réuni une petite armée, que sans s'arrêter au nombre des ennemis qu'il avait à combattre, il les

attaque le 25 frimaire (15 décembre). Le général *Malk* est entièrement défait : les Français lui font onze mille prisonniers, et rentrent vainqueurs dans Rome, où le château Saint-Ange avait toujours été en leur puissance. Le roi des Deux-Siciles et le général *Malk*, après avoir vainement tenté de rallier leurs cohortes découragées, fuient en désordre sur les bords du Garigliano et du Volturne.

Au moment qu'on apprit à Vienne la nouvelle inattendue de l'invasion du Piémont par les Français, de la retraite du roi de Sardaigne, et de la défaite du roi des Deux-Siciles, il fut tenu un Conseil extraordinaire auquel assistèrent les ministres des principales puissances qui résidaient à la Cour Impériale. La Maison d'Autriche s'était rarement trouvée dans une position si délicate. D'un côté, le général *Malk* déclarant qu'il ne pouvait se maintenir long-tems en Italie, si l'Allemagne ne lui envoyait les plus prompts et les plus puissans secours; de l'autre, les pacifiques dispositions que montraient la plupart des Etats de la Germanie, faisaient craindre au Conseil autrichien de porter seule le poids des hostilités contre les Français, les Suisses et la moitié de l'Italie.

L'armée russe traversait lentement les

1798. plaines de la Pologne. Les longueurs que nécessitait le transport de l'artillerie et des autres objets qui ne peuvent se séparer d'une grande armée qui veut porter la guerre au loin, ne permettaient pas à *François II* d'espérer d'en recevoir aucun secours avant plusieurs mois. Ses forces en Italie montaient à peine à soixante mille hommes, et celles des Français étaient de cent dix mille combattans, sous les ordres des généraux *Joubert* et *Championnet*.

Ces forces redoutables étaient à la vérité disséminées dans toute la péninsule, pour la facilité de se procurer des subsistances; mais l'Empereur ne pouvait rompre le traité de Campo-Formio sans s'exposer qu'elles se rassemblassent sur-le-champ, et qu'elles détruisissent les forces autrichiennes dans les pays vénitiens. Les Français pouvaient se montrer dans les Alpes noriques, avant que les Russes fussent en état de s'opposer à cette marche.

1799. An VII. Cette perplexité fut augmentée par la note des Ministres français, présentée à la députation germanique le 13 nivôse (2 janvier). On y déclarait formellement que si la diète de Ratisbonne consentait à l'entrée des troupes russes sur le territoire de l'Empire, ou

si même elle ne s'y opposait pas efficacement, la marche des Russes dans la Germanie serait considérée par le Gouvernement français comme une violation de l'armistice qui subsistait entre la France et l'Allemagne, et que par ce seul fait, les négociations seraient rompues.

An VII.

CHAPITRE XXIII.

Retraite du roi des Deux-Siciles à Palerme. Les Français entrent dans Naples. Proclamation de Championnet.

Cependant le général *Malk*, battu dans plusieurs rencontres, ayant successivement abandonné non-seulement les Etats de l'Eglise, mais toute l'Abbruse et la plus grande partie de la Terre de Labour, attendait vainement à la gauche du Volturne, les secours que lui promettait la Cour autrichienne. Son armée, intimidée et désorganisée, refusait de combattre de nouveau. Un mécontentement général annonçait que les soldats étaient sur le point d'abandonner leurs drapeaux. Le roi craignant de tomber entre les mains des Français, s'était retiré avec sa famille dans l'île de Sicile.

1799. A cette nouvelle, la plus violente insurrection se manifeste dans l'armée napolitaine. Le général *Malk*, menacé d'être mis en pièces, est contraint de se refugier avec son état-major dans l'armée française. Il fut envoyé dans la forteresse de Briançon, et ensuite à Dijon. La ville de Capoue ouvre ses portes à *Championnet*, qui s'avance à la vue de Naples, et place son quartier-général au château de Portici.

Une fermentation menaçante régnait dans cette capitale. Les principaux habitans prétendaient que d'après la Constitution de l'Etat, dès qu'une armée ennemie, maîtresse de Capoue, marchait sur Aversa, on devait lui présenter les clefs de Naples pour préserver cette ville des derniers malheurs. Quelques grands seigneurs, qui considéraient la fuite du roi comme un abandon qu'il avait fait de sa couronne, voyaient dans l'arrivée des Français une occasion offerte par la fortune, d'établir dans leur patrie un gouvernement républicain dans lequel ils auraient la principale autorité. Mais environ cinquante mille *Lazaronis* qui, n'ayant rien à perdre, regardaient la ruine de Naples comme pouvant leur procurer quelqu'avantage, traitaient de rebelles ceux qui proposaient de se soumettre aux Français. Se

AN VII.

saisissant de toutes les armes qui leur tombaient sous les mains, ils se jettent en désespérés sur les Français. La victoire est longtems douteuse entre la froide valeur et le désespoir farouche. En vain les Lazaronis tombaient par milliers, écrasés par la mitraille lancée par les canons français, la mort de leurs compagnons semblait augmenter leur audace. Ils abandonnent enfin le champ de carnage, mais c'est pour porter ailleurs la flamme et le fer.

Attribuant leur défaite à ceux de leurs compatriotes qui ne les avaient pas accompagnés au combat, une guerre d'extermination éclate dans la ville. On se bat à outrance dans toutes les rues, dans toutes les places : les femmes disputent aux hommes le lamentable avantage de détruire la ville qui les vit naître : le feu est mis par les Lazaronis à plusieurs quartiers : les boutiques des marchands sont livrées au pillage.

Championnet, appelé par les Magistrats, se présente pour arrêter l'entière destruction d'une des plus belles villes de l'Italie. Les Lazaronis lui disputent le terrain pied à pied; ils résistent trois jours dans une ville sans fortifications : enfin ils abandonnent le combat. Tous les forts qui défendaient le port reçoi-

1799. vent garnison française. L'archevêque de Naples, vieillard vénérable, employant les armes de la religion à suspendre l'effusion du sang humain, ordonne des prières solemnelles pour célébrer l'entrée des Français dans Naples. Le général *Championnet* et son état-major assistent le 6 pluviôse au *Te Deum* chanté dans la cathédrale, tandis qu'une éruption du mont Vésuve offrait aux Français un spectacle nouveau pour eux.

Championnet voulant rassurer les Napolitains sur les suites de l'invasion de leur patrie par les Français, fit publier une proclamation dans laquelle il disait aux habitans du royaume de Naples : Vous êtes libres, c'est le seul prix que le Gouvernement de France veut obtenir de la conquête qu'elle vient de faire. S'il existe parmi vous des hommes qui regrettent leur ancien esclavage, qu'ils fuient loin de vos murs. Si l'armée française prend aujourd'hui le titre d'armée de Naples, c'est par l'effet de son engagement solemnel de ne servir désormais que votre cause, et de ne prendre les armes que pour maintenir et consolider votre indépendance.

Que le peuple napolitain ne craigne pas qu'on attente sur la liberté de son culte public, ni sur les droits de sa propriété ; que

les autorités républicaines qui vont être créées, rétablissent le bonheur et la tranquillité sur les bases d'une administration paternelle; qu'elles dissipent les frayeurs de l'ignorance, calment la fureur du fanatisme, avec un zèle égal à celui qu'employait la perfidie pour aigrir et irriter les Napolitains contre les Français, bientôt la sévérité de la discipline, qui rétablit avec facilité le bon ordre parmi des troupes républicaines, mettra un terme aux vexations que le droit de représailles n'a pas permis de réprimer dans les premiers instans de l'invasion. AN VII.

CHAPITRE XXIV.

Destitution des généraux Joubert et Championnet. Les hostilités recommencent en Allemagne. Bataille de Pfullendorf et de Leibteingen.

TANDIS que dans la ville de Naples s'organisait un Gouvernement populaire, sous le nom de République parthénopéenne, la forteresse d'Erhenbreisten, bâtie sur une montagne en face de Coblentz, ouvrait ses portes aux Français, après un blocus qui durait depuis l'ouverture du congrès de Rastadt. Cet

1799. événement, qui rendait les Français plus redoutables sur la rive droite du Rhin, achevait de décider la cour de Vienne à jeter le voile qui couvrait sa conduite depuis ses nouveaux engagemens avec les cours de Londres, de Pétersbourg et de Naples.

Quoique les négociations ne fussent pas formellement rompues à Rastadt, les dispositions hostiles qui se faisaient sur les deux rives du Rhin, annonçaient que la guerre allait prochainement recommencer. Une nombreuse colonne autrichienne était entrée dans les montagnes des Grisons, appelée par ce peuple simple et agreste, qui, satisfait des institutions de ses ancêtres, continuait de rejeter le code législatif envoyé de Paris et adopté par le reste de l'Helvétie. L'armée autrichienne la plus formidable s'assemblait entre l'Inn et le Lech, sous les ordres de l'archiduc Charles. L'avant-garde de l'armée russe entrait sur les terres de l'Autriche. Une seconde colonne, forte de quarante mille hommes, arrivait sur les frontières de la Galicie : le corps de Condé, où se trouvait la plus grande partie des émigrés français, avait ordre de se réunir à cette colonne.

Les Français se rassemblaient de leur côté sur la rive gauche du Rhin. Les armées que

devait commander en chef le général *Jourdan*, portaient le titre d'armées du Danube, d'Helvétie et d'Observation. L'armée d'Observation était sous les ordres du général *Bernadote*, et celle d'Helvétie sous ceux du général *Massena* : elles formaient les deux ailes de l'armée principale.

Dans un compte rendu par le ministre de la guerre *Scherer*, pendant l'automne de l'année précédente, les armées françaises étaient portées à quatre cent trente-sept mille hommes. Jamais la République romaine, pour subjuguer le Monde, n'avait mis sur pied des forces aussi formidables. Le Directoire avait obtenu du Corps législatif une nouvelle réquisition de deux cent mille jeunes gens, et cent cinquante millions d'extraordinaire pour les équiper et les payer. En admettant que la moitié seulement de ce nombre de soldats eût joint les drapeaux, la République française semblait être en mesure d'écraser tous ses ennemis durant cette campagne.

François II avait soixante mille hommes en Italie, commandés par le felt-maréchal Mélas ; vingt-quatre mille hommes dans le Tyrol, aux ordres du comte de Bellegarde ; trente mille hommes chez les Grisons, conduits par le général Hotze : enfin le prince

1799. Charles commandait, sur les bords du Lech, une armée qu'on portait à cent vingt mille combattans.

Les Autrichiens attendaient un renfort de cent vingt mille Russes : ils ne pouvaient arriver sur le théâtre de la guerre qu'au mois de floréal. Dans cet intervalle, l'infériorité des Autrichiens les jetait dans le péril le plus imminent, si les calculs du ministre Scherer n'étaient pas prodigieusement enflés, dans la vue d'avoir dans ses mains des fonds qu'il destinait à sa fortune et à celle de ses protégés, et si les Généraux mettaient dans leurs attaques simultanées, le concert qu'on devait attendre d'eux.

Le même génie qui avait exilé en Egypte *Bonaparte* et son armée, vint encore au secours de l'Empereur. Les deux généraux qui commandaient les Français en Italie, *Joubert* et *Championnet*, furent destitués en même-tems. Championnet, qui en moins d'un mois avait dissipé une armée de soixante mille hommes, pris la ville de Naples, et forcé le roi des Deux-Siciles de se refugier dans Palerme, sous la protection de l'escadre anglaise, fut accusé d'avoir expolié un peu rudement Naples, ou d'avoir désobéi au commissaire du Gouvernement Faitpoul, un des principaux

principaux expoliateurs de l'Italie. L'armée de Joubert fut commandée provisoirement par le général Delmas, et celle de Championnet par le général Macdonald, jusqu'à l'arrivée du nouveau Général en chef, destiné pour l'Italie. AN VII.

Les deux Généraux étaient extrêmement regrettés, sur-tout par la connaissance du théâtre de la guerre qu'ils avaient eu le tems d'acquérir. Ce changement devenait sur-tout funeste sous le rapport de la circonstance où l'on se trouvait, Joubert et Championnet, parfaitement unis, et jouissant de la confiance entière des soldats, se préparaient à attaquer les Impériaux sur l'Adige, aussitôt que le congrès de Rastadt serait rompu. Leur plan de campagne était fait. Non-seulement leur disgrace, dont les motifs étaient inconcevables, ne permettait pas que ce plan fût suivi par ceux qui commandaient les armées par *interim*, mais dans l'attente d'un nouveau Général, un esprit de confusion et d'embarras s'était répandu dans les deux armées, qui témoignaient leur mécontentement à grands cris.

Les tergiversations, suites de ce nouveau système, donnèrent aux Russes le tems de passer les Alpes; et la campagne que les Fran-

1799. çais auraient dû commencer en Italie, où leur supériorité sur les Autrichiens présageait les plus éclatans avantages, s'ouvrit en Allemagne, lorsque les Autrichiens étaient très-supérieurs dans cette partie du théâtre de la guerre.

Un manifeste fut publié le 11 ventôse par le général Jourdan. Il contenait les raisons qui décidaient les Français à reprendre les armes. Les dispositions furent faites sur-le-champ pour pénétrer sur le territoire autrichien. Le passage du Rhin s'exécuta sans résistance sur trois ponts. La gauche, commandée par le général Saint-Cyr, passa le fleuve au Fort-Vauban et à Germersheim. La droite, commandée par Férino, pénétra par les ponts de Huningue et de Bâle; et le centre, que le Général en chef commandait en personne, ayant sous ses ordres les généraux Ernouf, Lefebvre, Vandamme et Klein, se servit du pont de Kell et d'un second pont construit le jour précédent à Anenhein.

Dans le même tems, l'armée d'observation, commandée par le général Bernadote, s'étant portée à la droite du fleuve par le pont de Mayence, bloquait la forteresse de Philisbourg, tandis que Massena pénétrait de tous côtés dans le pays des Grisons.

La marche des armées françaises ne trouva

d'abord aucun obstacle ; elle fut reçue dans Offembourg. Les colonnes s'avançaient dans le val de la Kintzig : on pénétra dans la Souabe entre le Danube et le lac de Constance. An VII.

Au milieu de ces opérations hostiles, le congrès de Rastadt restait assemblé. Les Impériaux reculaient devant les Français, soit que le prince Charles voulût les attirer dans la Bavière, en les éloignant des secours qu'ils pouvaient tirer de la Suisse et des bords du Rhin, ou seulement que son projet fût de se donner le tems de rassembler toutes ses forces, et de reconnaître celles des ennemis qu'il avait à combattre. Les armées se trouvèrent en présence le 29 ventôse, le quartier-général des Autrichiens à Umerdorf près Biberach, et celui des Français à Pfullendorf.

Les Français furent attaqués le premier germinal. Ils occupaient une ligne, la droite à Salmansweiller et Mandorf près du lac de Constance ; le centre aux environs de Stockach ; la gauche sous le général Saint-Cyr, près de Mingen : l'armée autrichienne était supérieure en nombre, sur-tout en cavalerie.

Jamais, depuis la bataille de Rosbach, les ennemis de la France n'avaient fait usage d'une artillerie si nombreuse. L'archiduc Charles avait couvert sa ligne de trois cents pièces de

1799. canon. On se battit de part et d'autre avec le dernier acharnement. Les Français, écrasés par le nombre de leurs ennemis, se faisaient tuer et ne reculaient pas. La nuit mit fin à l'action. Les Français profitèrent des ténèbres pour prendre une position si respectable, que les Impériaux n'osèrent pas les attaquer le jour suivant.

Des combats partiels remplirent les journées du 2, du 3 et du 4 : les succès en étaient variés. L'Archiduc, pendant cet intervalle, rassemblait plusieurs corps répandus dans le Tyrol sur les frontières des Grisons. Il attaque pour la seconde fois les Français le 5. On comptait quatre-vingt mille combattans dans l'armée impériale, tandis que Jourdan en avait à peine cinquante mille sous ses ordres. La bataille se donna dans la plaine de Lieblengen, au milieu des bois.

Les deux Généraux en chef combattaient à la tête des troupes comme de simples grenadiers. Le plus grand effort des Autrichiens se faisait contre l'aile droite des Français, qui fut obligée de reculer. Alors Jourdan, craignant d'être enveloppé, ordonna la retraite. Le centre se porta sur les hauteurs de Villingen et de Rothveil, pour couvrir le val de la Kintzig; la droite, sous les ordres de Férino, prit

poste à l'entrée du val d'Enfer; et la gauche, commandée par Saint-Cyr, sur les bords du Knubis. AN VII.

Le Général en chef avait ordonné à une partie de l'armée d'observation de venir le fortifier. Mais tandis que Bernadotte exécutait ce mouvement, l'archiduc Charles, profitant de ses avantages, attaquait pour la troisième fois les Français pendant la nuit du 14 au 15 germinal. Les corps qui défendaient tous les postes montraient le même courage; mais les pertes qu'ils avaient faites dans les actions précédentes, les réduisaient à un tel état de faiblesse, que les hommes manquaient pour former la ligne. Quelques postes dans le val de la Kintzig, près de Villingen, furent forcés.

Alors l'armée entière se trouvant coupée précipita sa retraite. La droite ayant passé le Rhin à Lauffembourg, le général Ferino fit couper le pont sur ce fleuve et se réunit à l'armée de Masséna pour couvrir l'Helvétie menacée d'une invasion autrichienne. Les autres divisions de l'armée se portèrent à la gauche du fleuve en passant sur le pont de Strasbourg; Jourdan, abandonnant le commandement, revint à Paris.

Des clameurs bruyantes s'élevaient de toute

1799. part contre lui. On demandait qu'il fût mis en jugement pour rendre compte du sang qu'il avait fait répandre. On ne pouvait cependant lui reprocher de n'avoir pas fait tout ce qui dépendait de lui pour vaincre, ni d'avoir ménagé sa personne dans le combat ; mais il était coupable d'avoir attaqué l'archiduc Charles avec une armée si inférieure à celle des Autrichiens, qu'à peine le succès le plus complet eût pu servir d'excuse à cette témérité. Il publia dans la suite, pour sa défense, une espèce d'apologie dans laquelle il rejetait sa conduite sur les ordres exprès du Directoire. Cette tournure, sans écarter le blâme qui s'attachait à sa personne, jetait quelque jour sur les causes secrètes des pertes qu'éprouvèrent les Français durant cette campagne.

Schérer tint bientôt après en Italie la même conduite que Jourdan venait de tenir en Allemagne ; Schérer et Jourdan sacrifièrent les armées qu'ils commandaient, et ce désastre sembla tenir à une vaste série d'intrigues, dont le fil inconnu resta impuni.

AN VII.

CHAPITRE XXV.

Dissolution du congrès de Rastadt. Assassinat des Ministres français.

ON était surpris qu'au sein de ces opérations hostiles, le congrès de Rastadt ne se fût pas séparé. L'archiduc Charles, en quittant les bords du Lech pour s'approcher de ceux de l'Iller, avait notifié à la légation française, près de la diète de Ratisbonne, qu'elle eût à quitter cette ville; et sur son refus d'obéir, il avait fait conduire militairement les individus qui la composaient aux avant-postes français.

Cette violence avait pour prétexte la conduite du général Jourdan. L'archiduc Charles assurait que les Français, en entrant hostilement en Souabe, avaient rompu l'armistice qui subsistait depuis le traité de Leoben entre l'Allemagne et la France, et qu'à la veille d'être attaqué par un gouvernement qui se jouait de la foi des traités, il ne voulait pas laisser sur les derrières de son armée des hommes qui, sous le bouclier de leur inviolabilité diplomatique, pouvaient servir d'espions à ses ennemis.

1799. Les Ministres impériaux, craignant des représailles de la part des généraux français maîtres de tous les environs de Rastadt (1),

(1) *Traduction du procès-verbal des Ministres plénipotentiaires à Rastadt, sur les événemens des 9 et 10 floréal an 7* (28 *et* 29 *avril* 1799).

Le plénipotentiaire impérial étant rappelé de Rastadt, et ayant quitté cette ville le 13 du mois dernier, la députation de l'Empire déclara dans sa séance du 13 qu'elle était suspendue, et notifia à la légation française les motifs de cette déclaration. Les Ministres de France déclarèrent aussi le 23 qu'ils allaient se retirer dans trois jours.

Dans la soirée du même jour, le courrier de la légation française, muni d'un passe-port et de sa plaque, chargé de dépêches pour Strasbourg, fut arrêté sur sa route à Selt, entre le village de Plittesdorf et Rastadt, par des hussards autrichiens, et conduit au quartier-général du colonel impérial Barbatzy à Gernsbach, après avoir été dépouillé de ses papiers. Sur la réquisition de la légation française, l'envoyé directorial de Mayence, au nom de tous les membres de la députation, interposa ses bons offices, de même que la légation prussienne, pour que, suivant les principes universels du droit des gens, le courrier arrêté fût relâché avec ses dépêches, et que la sûreté de la correspondance de la légation française, dans le court espace de trois jours fixés pour son départ, ne fût point troublée.

La lettre du Ministre mayençais fut envoyée encore

avaient quitté cette ville, après avoir protesté contre tout ce que les Français avaient fait

An VII.

dans la nuit à Gernsbach par un courrier qui revint avec une courte réponse du colonel Barbatzy, portant qu'il avait rendu compte à ses supérieurs de la saisie du courrier, et qu'il ne pouvait se prêter aux vœux de la députation qu'après avoir reçu des ordres. La lettre de la légation prussienne fut envoyée le 25 à cinq heures du matin, par M. le comte de Bernstorf, Conseiller de la légation, avec l'injonction d'en appuyer verbalement le contenu. La légation française s'étant d'ailleurs adressée particulièrement au baron d'Edelshein, Ministre d'Etat de Bade, pour réclamer la protection du Margrave, ce Ministre jugea convenable d'accompagner M. Bernstorf, et de faire, près du colonel Barbatzy, toutes les représentations analogues aux circonstances.

La réponse verbale du Colonel fut qu'il transmettrait ces représentations à ses supérieurs, de même que la lettre de la légation prussienne, et qu'il ferait connaître le résultat le plutôt possible; mais que jusques-là il ne pouvait s'expliquer en aucune manière. La relation écrite de la mission du comte de Bernstorf prouve combien ce refus de s'expliquer a été positif.

En attendant, les Ministres français étaient résolus de partir pour Selt le troisième jour 28 à huit heures du matin. Tous les préparatifs étaient faits. Les voitures chargées se trouvaient déjà dans la cour du château; mais vu les circonstances, les patrouilles de hussards, circulant particulièrement sur la route de

1799. depuis que leur armée avait passé le Rhin. L'absence des commissaires impériaux dé-

Rastadt à Selt, et ayant déjà arrêté le 19 plusieurs Ministres allemands, et entr'autres celui de Wunsbourg, dont elles avaient pris et gardé les papiers; d'ailleurs les déclarations du colonel Barbatzy, tant sur cet incident, que sur la saisie du courrier français, n'étant aucunement rassurante pour le voyage de la légation française, on ne pouvait s'empêcher d'avoir des inquiétudes, car il paraissait au moins possible que les Ministres fussent arrêtés par méprise, et qu'il en résultât de très-grands inconvéniens.

C'est pourquoi, tous les Ministres allemands qui étaient encore en relation avec les Ministres français, leur conseillèrent de différer leur voyage de quelques heures, ou jusqu'au lendemain, la réponse du colonel Barbatzy aux représentations des Ministres prussiens, mayençais et de Bade étant attendue à chaque moment. Les Ministres français cédèrent à ces instances, particulièrement sur l'observation qu'il était convenable d'attendre le résultat des démarches faites par les autres Ministres, dont ils se montraient très-reconnaissans. Comme à onze heures du matin, il n'y avait encore aucune réponse, le Ministre mayençais, baron d'Albini, écrivit de nouveau au colonel Barbatzy, et lui demanda une réponse catégorique sur la question : si les Ministres français, prêts à partir, et munis de passe-ports du baron d'Albini, étaient dans le cas de rencontrer aucun obstacle.

On espérait que l'ordonnance de Bade, envoyé avec cette lettre, serait de retour vers trois ou quatre

truisait, par le fait, l'activité du congrès. Quelques Ministres allemands s'étaient même AN VII.

heures après midi, avec une réponse; mais on se trompa. Le soir, entre sept et huit heures, il arriva un officier de hussards avec quelques soldats. L'officier se rendit sur-le-champ au château près des Ministres français et de Mayence; et suivant le témoignage des Ministres soussignés, comte de Gortz, de Dohm et de Solms, qui étaient présens, il les pria d'excuser le colonel Barbatzy, trop occupé pour répondre par écrit; mais il déclara en son nom que les Ministres français pouvaient voyager en toute sûreté, et que pour cet effet, il leur était même fixé un terme de vingt-quatre heures. Quant à la légation prussienne, elle ne reçut, à sa lettre au colonel Barbatzy, aucune réponse ni écrite ni verbale.

L'officier impérial remit aux Ministres français une lettre. M. de Dohm est le seul qui l'ait vue par hasard. Il garantit qu'elle contenait à-peu-près les lignes suivantes :

« Ministres, vous concevrez facilement que dans l'enceinte des postes occupés par les troupes impériales, on ne saurait tolérer aucun citoyen français. En conséquence, vous m'excuserez si je me vois obligé de vous signifier de quitter Ratsadt dans l'espace de vingt-quatre heures ». Gernsbach, le 29 avril. *Signé* Barbatzy.

Les Ministres français résolurent de partir sur-le-champ, et ne purent en être détournés par l'observation qu'ils ne sauraient arriver au Rhin avant la nuit, et que le passage du fleuve pourrait être dan-

1799. retirés. Cependant la légation française regardant l'état d'armistice et de négociation, tou-

gereux. Ils partirent en effet le 28, une demi-heure après la réception de la lettre ci-dessus, avec huit voitures, dont la plupart, de même que les chevaux, appartenaient au Margrave.

Avec l'officier qui avait apporté la lettre, il était arrivé cinquante hussards de Szeklers, qui s'étaient postés à la porte d'Etlingen, et avaient fait occuper de même les autres portes. On apprit bientôt que l'ordre était donné de ne laisser entrer ni sortir aucune personne appartenante au congrès, et que le capitaine des hussards avait signifié au major *Harrant*, commandant des troupes de Bade, qu'il exigeait que ses soldats restassent aux portes pour faire connaître aux Autrichiens les personnes appartenantes au congrès, dont l'entrée et la sortie était défendue. Nonobstant cette restriction, on ne permit à qui que ce soit de sortir : toute communication cessa entre la ville et le faubourg. Le commandant de la ville lui-même ne put obtenir la permission de sortir, quoiqu'il l'eût demandée avec instance, lorsqu'il fut instruit des événemens subséquens.

Le Ministre de Dannemark avait fixé son départ au même jour, et n'attendait que le résultat des démarche faites par la députation, concernant les Ministres français. Après avoir pris connaissance de la réponse faite par le colonel Barbatzy, il se retira chez lui pour faire les préparatifs de son voyage ; mais sur l'information qu'il reçut en passant près de la porte, que personne n'avait la permission de sortir,

jours subsistant entre la France et l'Empire Germanique, malgré la rupture avec l'Em-

AN VII.

il traversa le jardin du château vers la chaussée, où le capitaine des hussards était posté avec sa troupe, et lui demanda s'il ne pouvait pas sortir ce soir.

Cet officier répondit qu'il avait ordre de ne laisser sortir personne; mais lorsqu'on lui répliqua que les Ministres français avaient été sommés de partir par le colonel, son chef, et qu'ils sortaient dans le moment par la porte de Rheineau, le capitaine repartit qu'il n'avait point l'ordre d'empêcher le départ de la légation française. Le Ministre de S. M. Danoise lui ayant demandé ensuite s'il leur donnerait une escorte, il dit qu'il n'avait point d'ordre pour cela; et lorsqu'on lui représenta avec force combien l'honneur de la nation allemande exigeait qu'on prît des mesures pour éviter qu'il n'arrivât le moindre désordre au départ de ces Ministres, le capitaine répondit qu'il n'avait à pourvoir à rien qu'à sa propre sûreté, ajoutant aussi la remarque que le Plénipotentiaire impérial était déjà parti depuis assez long-tems, pour que tous les Envoyés allemands aient eu le tems de partir aussi.

Lorsque la légation française se présenta à la porte de la ville, on lui annonça qu'elle ne pouvait pas sortir. Les trois Ministres descendirent sur-le-champ; et laissant là leurs voituriers avec leurs familles et leur suite, ils se rendirent au château chez le Ministre de Mayence. Personne ne pouvait concevoir cette contradiction de l'ordre de partir sous vingt-quatre heures, avec l'obstacle mis à ce départ aux portes de la ville.

1799. pereur, continuait son séjour dans Rastadt, et montrait la plus entière sécurité. Les choses

L'Envoyé de S. M. Danoise, qui aussitôt après ce nouvel incident s'était rendu avec plusieurs autres chez le Ministre de Mayence, en donna, d'après sa conversation avec le capitaine, une explication qui fut bientôt officiellement confirmée par M. de Munch, secrétaire de la légation, envoyé à cet officier par M. d'*Albini*.

Il annonça qu'on avait oublié, lorsqu'on avait pris possession des portes de la ville, et donné l'ordre de ne laisser sortir personne, d'excepter de cet ordre les Ministres français. M. de *Munch* ajouta que cet oubli était réparé, et que les Ministres pouvaient partir sans obstacles. Ceux-ci pensèrent alors qu'il était nécessaire, pour n'être pas arrêtés par des patrouilles qui pouvaient se trouver sur leur chemin jusqu'à *Plitersdorf*, de demander une escorte militaire. Le secrétaire de la légation de Mayence se chargea d'en faire la demande au capitaine, et les Envoyés de France allèrent dans une voiture du Margrave rejoindre les leurs à la porte. Là, ils furent obligés d'attendre long-tems la réponse, qui fut enfin apportée par M. de *Harrant*, major au service du Margrave de Bade. Elle portait que le capitaine ne pouvait point donner d'escorte, parce qu'il n'avait point d'ordre pour cela; mais que les Ministres français ne trouveraient aucun obstacle sur leur route.

A la demande du major de *Harrant*, si on devait entendre par-là que les Ministres français pouvaient passer de l'autre côté du Rhin en toute sûreté, et

changèrent lorsqu'après les batailles livrées le 1er, le 5 et le 15 germinal, les Français

si lui Harrant pouvait les en assurer, le capitaine avait dit oui. Les Ministres français préférèrent donc, après quelques réflexions, partir de suite sans escorte, que retourner au château pour y attendre le point du jour, parti que plusieurs conseillaient de prendre, et que les femmes desiraient.

Entre neuf et dix heures, les Ministres français sortirent enfin de la ville. La nuit était très-sombre; on portait une torche devant leurs voitures.

A-peu-près un quart d'heure s'était écoulé, lorsque de divers côtés arriva la nouvelle que les voitures de la légation française avaient été arrêtées avec violence par des hussards autrichiens, qui avaient donné des coups de sabre aux cochers et au porte-flambeau. La plupart des membres du Corps diplomatique se trouvaient dans ce moment rassemblés dans un casino. L'envoyé ligurien Boccardi et son père, qui étaient dans la dernière voiture, et qui s'étaient échappés, y apportèrent la première nouvelle. On décida unanimement qu'on se rendrait ensemble près du capitaine, pour lui demander une explication, et avant tout les secours les plus prompts. Peu de minutes après arriva la nouvelle atterrante que les Ministres français avaient été assassinés par les soldats de l'Empereur.

La raison se refusait à trouver ce crime vraisemblable, le cœur ne le trouvait pas possible. Non, non, c'est faux, fut le cri universel. Cependant, le desir de faire cesser le plutôt possible un malheureux mal-entendu, fit hâter les pas vers l'officier-comman-

1799. ayant passé à la gauche du Rhin, non-seulement les Impériaux s'emparèrent de la ville

dant. Il avait son quartier-général à vingt pas de la porte d'Etlingen, à l'auberge dite de la Lanterne. La garde de la porte s'opposa au passage de la société, quoiqu'elle s'annonçât comme composée d'Envoyés de Cours royales et princières. Ce ne fut qu'avec la plus grande peine qu'on obtint qu'un bas-officiers nous annonçât. On demanda une seconde fois quels Envoyés nous étions, et on déclara avec une exactitude inquiète que seulement trois, quatre ou six Ministres pouvaient aller près du capitaine.

Cet officier parut enfin. L'Envoyé de S. M. Prussienne, comte de Goertz, lui fit au nom de tous cette courte exposition. Nous voudrions savoir quelles mesures il avait prises au bruit de cette affreuse nouvelle, qui lui avait sans doute été portée comme à nous. Il répondit qu'à la demande du Ministre de Mayence, qui avait déjà été chez lui, il avait envoyé un officier avec deux hussards. Nous pensâmes que ce n'était pas suffisant, et nous l'engageâmes, au nom de l'humanité, au nom du bien de l'Europe, de l'honneur de la nation allemande, prêt à être taché par un crime sans exemple dans les annales des peuples civilisés; au nom de l'honneur de son auguste Monarque, au nom de son propre honneur, et au nom de sa vie, de faire au plus vîte tout son possible pour sauver ce qui pourrait être encore à sauver.

Le capitaine répondit que c'était un malheureux mal-entendu; que, sans contredit, les patrouilles rôdaient pendant la nuit, et qu'un pareil malheur

de

de Rastadt, mais leurs patrouilles remplirent les routes de cette ville à Kell et à Selts. AN VII.

pouvait facilement arriver ; que les Ministres français n'auraient pas dû partir pendant la nuit. On lui rappela qu'il avait refusé une escorte, et qu'il avait dit au major de Harrant qu'il n'y avait rien à craindre pour la légation française. Il répliqua qu'il n'avait point eu d'ordre de donner une escorte ; qu'on aurait dû la demander au commandant. Le conseiller de légation de Prusse, comte de Berntorf, dit qu'il avait demandé lui-même au colonel, lorsqu'il avait été envoyé vers lui, s'il donnerait une escorte. Vous l'a-t-il accordée ? fut la réponse du capitaine.

L'Envoyé de Danemarck lui ayant ensuite rappelé la conversation qu'il avait eue avec lui, et dont nous avons parlé ci-dessus : Voulez-vous, dit-il, établir ici contre nous une inquisition ? Enfin, lorsque passant sur toutes les considérations qui devaient nous frapper après le traitement que nous étions obligés de souffrir, nous le priâmes, le pressâmes, le suppliâmes de ne pas perdre un instant pour sauver peut-être encore la vie de quelques hommes et l'honneur de son service. Il nous demanda où donc étaient les voitures des Ministres, et d'autres explications, à nous que ses ordres retenaient prisonniers en ville, à nous qui venions à lui pour savoir quelle nouvelle il avait, quelles mesures il avait prises pour empêcher, s'il était possible encore, un crime qui touche de si près son honneur et celui de son souverain ?

Enfin, nous exigeâmes de lui la promesse de détacher un officier et six hussards pour accompagner

1799. Le 4 floréal, la députation de l'Empire déclara que ses fonctions étaient suspendues,

le major Harrant, et deux hussards de Bade sur le grand chemin de Plitterdorf. En attendant, il était arrivé plusieurs fuyards échappés du champ de carnage, qui confirmèrent qu'en effet les trois Ministres français avaient été assassinés par des hussards de Szeklers. Le meurtre de Bonnier fut rapporté par un témoin oculaire, le porte-flambeau. Cependant, le major Harrant, auquel il ne fut donné qu'un maréchal-des-logis pour l'accompagner, au lieu d'un officier qui lui avait été promis, trouva les voitures sur la place même où cette scène d'horreur s'était passée. Elles étaient entourées d'environ cinquante hommes des hussards de Szeklers, munis de flambeaux, et n'ayant avec eux aucun officier. Ils étaient occupés à conduire autour de la ville les voitures ainsi que les infortunés qui s'y trouvaient, et dont la plupart étaient encore dans une profonde stupeur.

Quand M. de Harrant déclara aux hussards que les carrosses devaient être reconduits à la ville, ils ne voulurent pas d'abord s'y prêter, soutenant que ces carrosses étaient leur butin. Ce ne fut que moyennant les plus fortes menaces, et après que M. de Harrant leur eut déclaré qu'en sa qualité d'officier, le commandement et la disposition des voitures lui appartenaient exclusivement, qu'il parvint à les faire désister de leur projet.

M. de Harrant trouva les cadavres de Bonnier et de Roberjot par terre, horriblement maltraités. Ne trouvant pas le corps de Jean Debry, il se donna

et notifia cette résolution à la légation française, en lui faisant part des motifs qui la

AN VII.

toutes les peines imaginables pour le découvrir. Il proposa même de faire des recherches dans les bois, et demanda pour cet effet une escorte de quelques hussards autrichiens, qui se joindraient à lui et aux deux hussards dont il était accompagné; mais cette escorte lui fut refusée, sous prétexte qu'on pourrait aisément rencontrer d'autres patrouilles autrichiennes, et que dans l'obscurité de la nuit on courait risque d'en être attaqué. M. de Harrant fut donc obligé de remettre l'exécution de son dessein jusqu'au jour, et ramena, en attendant, les carrosses dans la ville.

Les épouses de Jean Debry et de Roberjot, les filles du premier, les secrétaires et les domestiques s'y trouvaient. Aucun d'eux n'était blessé; plusieurs avaient été dépouillés cependant de leur argent, montres, etc.; il n'y avait eu que les trois Ministres qui eussent été attaqués par les meurtriers. Les carrosses arrêtèrent devant le château; chacun s'empressait d'approcher les infortunés qui y étaient, afin de leur porter des secours; mais on écarta tout le monde indistinctement, même les plus considérés des Ministres, parce que nul officier n'étant présent, il fallait auparavant attendre des ordres.

Enfin on obtint de pouvoir porter dans les appartemens de M. *Jacobi*, Ministre du roi de Prusse, madame Roberjot, étendue demi-morte dans la voiture qui arrêtait devant la porte de ce Ministre. Madame Debry ainsi que ses deux filles furent obligées de descendre de leurs voitures dans la rue, parce

1799. nécessitaient. Chacun quittait Rastadt à la hâte. Les ministres français se décidèrent alors à revenir en France.

---

que jamais on ne voulut permettre que les carrosses entrassent dans les cours du château : ceux-ci furent conduits à la porte d'Erlangen. On demanda les chevaux de la cour pour les conduire le lendemain à Gernsbach, ce qui fut contremandé cependant le matin même. Les dames furent conduites à pied dans leur ancienne demeure au château, par plusieurs membres du Corps diplomatique; mais elles furent bientôt après transportées dans la maison du Ministre de Brandebourg, afin d'être plus à portée de leur donner des secours.

On apprit les détails de l'assassinat de Roberjot par son valet-de-chambre, qui avait été dans la même voiture. Il déposa que des hussards s'étaient présentés à la portière; qu'ils en avaient brisé les glaces, et demandé : ministre Roberjot; sur quoi celui-ci avait répondu en français : oui, en produisant en même tems le passe-port de l'Envoyé directorial de Mayence; que les hussards avaient déchiré ce passe-port; qu'ils avaient fait sortir de force le Ministre de sa voiture, et lui avaient porté plusieurs coups très-violens; que l'infortuné ayant donné cependant encore quelques signes de vie, et sa femme ayant crié : *oh sauvez, sauvez.....*, les hussards avaient redoublé leurs coups; que madame Roberjot alors s'était élancée sur le corps de son mari, mais que lui valet-de-chambre l'avait saisie fortement dans ses bras, lui bouchant les oreilles, et empêchant qu'elle entendît les cruels

Le même jour, un courrier de la légation française, muni d'un passe-port, fut arrêté

An VII.

gémissemens du mourant; que lui valet-de-chambre avait été jeté hors de la voiture par un hussard qui lui avait demandé : domestique; et ayant répondu affirmativement, le hussard lui avait donné à entendre par signes qu'il n'avait rien à craindre; que néanmoins il s'était saisi de sa montre et de sa bourse; que la même chose était arrivée à madame Roberjot. Cependant plusieurs d'entre nous ont remarqué que la voiture n'avait pas été pillée entièrement; mais qu'on y avait laissé de l'argent et des effets précieux. Lorsque madame Roberjot quitta sa voiture, elle tomba en défaillance, s'écriant à plusieurs reprises avec une voix déchirante : on l'a haché devant mes yeux.

Le secrétaire de légation, Rosentsiel, qui se trouvait dans une des dernières voitures, et par conséquent près de la ville, s'est vraisemblablement sauvé par les jardins dès le commencement de l'affaire. On le trouva dans le logement du Ministre de Bade, dans un état de délire. Toutes les autres personnes, attachées à la légation française, arrivèrent successivement, soit en fuyant, soit avec les voitures. Le ministre Jean Debry manquait encore; sa mort n'avait point été constatée par des témoins oculaires : on regarda donc comme absolument essentiel de tout tenter pour le sauver. Quelques-uns d'entre nous se rendirent auprès du capitaine des hussards autrichiens, pour le solliciter d'accorder une escorte au major de Harrant, qui, accompagné de quelques hussards de

1799. sur la route de Selts par un détachement de hussards, et conduit au quartier du colonel

Bade, voulait aller à la recherche de Jean Debry.

Le comte de Solms de Laubach s'offrit à l'accompagner, afin d'appeler le Ministre français, qui connaissait sa voix, par son nom. Le capitaine accorda l'escorte; et à la pointe du jour, vers quatre heures du matin, le comte de Solms, le major Harrant et deux hussards de Bade, sous l'escorte d'un caporal et de quatre hussards impériaux, montèrent à cheval pour parcourir les environs, et notamment le bois de Steinmauer et de Plitterdorf. Ils n'eurent pas la satisfaction de trouver le ministre Jean Debry, mais ils apprirent quelques circonstances absolument nécessaires à l'éclaircissement du fait; les voici. Le major Harrant s'étant adressé au bailli de Rheineau pour obtenir des renseignemens sur le compte du Ministre absent, le bailli lui apprit que des hussards impériaux avaient déjà fait des perquisitions relativement à un Français blessé et fuyant, et dont la découverte leur importait infiniment; qu'ils avaient fortement recommandé qu'au cas qu'on trouvât un Français ressemblant au signalement qu'ils lui donnèrent, de bien se donner de garde de le reconduire à Rastadt, mais de le faire passer en dehors de la ville, et de le leur mener à Muckensturm par un chemin désigné, ou bien qu'on devait simplement le garder soigneusement, et leur en donner connaissance.

On avait tout fait jusqu'ici pour adoucir, autant que les circonstances pouvaient le permettre, cet horrible état des choses. Il s'agissait actuellement de

Barbatzy qui refusa de rendre la liberté au courrier, ni de renvoyer les dépêches dont

AN VII.

pourvoir à la sûreté des Membres du Corps diplomatique et de leurs familles, ainsi qu'au trajet des personnes sauvées, des légations française et ligurienne. On s'adressa en conséquence au colonel Barbatzy, par une lettre dont fut chargé le secrétaire de la légation de Prusse, Jordan, qui fut dépêché le 29 à quatre heures du matin, accompagné d'une ordonnance impériale.

A sept heures du matin, le ministre Jean Debry se rendit dans la maison du ministre prussien de Goertz. Son apparition causa d'autant plus de joie à ceux qui se trouvèrent présens, que l'état dans lequel il se trouvait leur inspirait d'intérêt. Ils furent témoins des premiers épanchemens de sa joie et de sa reconnaissance envers Dieu, lorsqu'il apprit que sa femme et ses filles étaient encore sauvées. Ses habits étaient déchirés; il était blessé au bras gauche, à l'épaule et au nez. Sa perruque et son chapeau l'avaient garanti d'un coup de sabre sur la tête, de manière qu'il n'avait qu'une contusion. On lui administra tout de suite les secours nécessaires; on entendit le récit touchant de la manière miraculeuse dont il avait été sauvé.

Un hussard lui avait demandé en français : es-tu le ministre Jean Debry. A quoi il avait répondu par l'affirmative, en produisant son passe-port, qui fut déchiré. Lui, ainsi que sa femme et ses filles, furent arrachés de leur voiture, et on frappa sur lui : il fut jeté dans un fossé qui bordait le grand chemin.

1799. il était porteur. Les Ministres français faisaient leurs préparatifs pour partir le 9 sur

Il eut la présence d'esprit de contrefaire le mort, et il se laissa dépouiller, c'est ce qui le sauva. Lorsque les hussards furent éloignés, il se leva et courut vers le bois. Ne voulant pas se jeter par terre à cause de la pluie qui tombait, il grimpa sur un arbre, malgré la forte blessure qu'il avait au bras gauche, y sommeillant de tems en tems de lassitude et d'épuisement : il y resta jusqu'au jour qu'il s'achemina vers Rastadt. En approchant de la ville, il se mêla dans la foule qui était sortie pour voir les cadavres; et sans être remarqué ni par les patrouilles autrichiennes, ni par le corps-de-garde posté aux portes, il arriva heureusement. Le spectacle le plus déchirant pour lui fut celui de ses deux collègues devant lesquels il était obligé de passer.

La réponse du colonel n'était pas encore arrivée. En attendant on desirait vivement de faire passer le Rhin aux personnes sauvées de la légation française, et de consommer cette opération avant la nuit. En conséquence, M. de Rosencrantz et Jemingen, allèrent vers neuf heures chez le capitaine, et lui déclarèrent qu'aussitôt que la position de Jean Debry blessé, et de la veuve de Roberjot assassiné, le permettraient, tous les individus sauvés seraient transportés au Rhin avec leurs effets, sous l'escorte militaire de Bade, et accompagnés de plusieurs Membres du Corps diplomatique, si le capitaine voulait répondre de leur sûreté sur son honneur, et leur donner une escorte d'un officier et de quelques soldats.

les huit heures du matin. Les courses continuelles des hussards autrichiens sur la route

Après avoir fait quelques difficultés, le capitaine accorda la demande, mais il exigea qu'elle lui fût présentée par écrit, ce qui a été fait. Dans cet entretien, il échappa au capitaine plusieurs expressions qui méritent d'être remarquées : *c'était un malheur, mais à qui la faute! on ne l'avait pas commandé.*

On lui témoigna l'effroi que l'énoncé de la possibilité seulement d'un pareil soupçon devait causer à des gens d'honneur. Il s'efforça d'atténuer l'énormité du crime, en disant : *A nous aussi on a tué des Généraux.* Les sensations que de pareils propos devaient faire naître en nous, de la part d'un homme à qui notre sûreté était confiée, ne pouvait être calmée que par la réponse du colonel Barbatzy, que M. de Jordan apporta enfin vers onze heures.

Il n'avait pu voir le Colonel lui-même; et quoiqu'il lui eût fait dire qu'il ne venait pas seulement au nom de la légation prussienne, mais de toute la députation de l'Empire, réunie à Rastadt, il avait reçu pour réponse que le Colonel ne pouvait lui parler, quand même il viendrait au nom de Dieu le père et le fils. M. de Jordan eut même beaucoup de peine à engager le Capitaine, qu'il avait rencontré à Rotenfels, à faire remettre la lettre, parce que, disait-il, le Colonel avait déjà reçu assez de courriers et d'estafettes pendant la nuit. M. de Jordan fut retenu long-tems, parce qu'il s'était répandu à Gernsbach un faux bruit touchant une attaque des

1799. de Rastadt à Selts, et la violence qui avait été faite par eux à plusieurs Ministres alle-

---

Français vers Rastadt... La lettre du Colonel annonce un homme d'honneur et de cœur.

Il promet une escorte pour toutes les personnes de la légation française. Quant à nous, il déclare qu'il serait inutile et inconvenable de nous accompagner. Toutes les mesures furent prises sur-le-champ pour le prompt départ. Le Médecin et le Chirurgien étaient d'avis que ce voyage serait moins dangereux pour la santé de Jean Debry, que la continuation de la crise alarmante dans laquelle il se trouvait; lui et madame Roberjot desiraient également de ne pas perdre un moment; nous partagions leurs sentimens... Le Capitaine avait reçu en même tems l'ordre de les accompagner, mais il déclara qu'il lui était expressément défendu de nous laisser sortir avec eux, ou que les légations allemandes pouvaient se retirer chez elles, mais non du côté du Rhin.

Quelque révoltant que fût ce traitement, nos réclamations auraient pu occasionner de nouveaux délais, et nous nous tûmes. En conséquence, le baron de Gemmingen commença à stipuler les conditions de la marche. L'escorte devait être composée du major de Harrant, avec six hussards de Bade, et d'un officier impérial, avec huit hussards de Szeklers. M. de Jordan, secrétaire prussien, qui par sa mission à Gernsbach, avait fait connaissance avec les militaires, obtint seul la permission de suivre les voitures. Grand motif de consolation pour les principaux personnages.

mands, avaient déterminé la légation française à demander une escorte. Toute la jour- An VII.

A une heure après-midi, le cortége se mit en route pour la troisième fois. Qui pourrait s'étonner de voir ces infortunés tremblans et couverts des pâleurs de la mort, lorsqu'ils s'exposaient de nouveau aux plus grands dangers, et qu'il nous était impossible à nous tous, de faire passer dans leurs cœurs la confiance qu'il n'y avait plus rien à craindre? Ils faisaient semblant d'en croire nos assurances; mais, entr'eux, et à ceux qui se trouvaient le plus près d'eux, ils disaient tout bas: nous allons à la mort, nous serons assassinés. Jean Debry prit congé de la manière la plus touchante de ses enfans et de sa femme, qui est presque à son terme. Rosenstiel recommanda sa famille, qui est depuis long-tems à Strasbourg, à son beau-frère, M. Wieland, conseiller de légation de Wimar. Notre raison les blâma, mais pouvaient-ils avoir déjà perdu le souvenir de ce qui s'était passé? Ils voyaient dans l'escorte l'uniforme de leurs meurtriers.

Dieu soit loué. Ces affreuses appréhensions étaient vaines. Le voyage fut accompli sans aucune rencontre fâcheuse. Sur la route, l'escorte des hussards impériaux s'accrut au nombre de trente-un. On ne savait pas encore si Plitterdorf était occupé par les hussards impériaux ou par les Français. On y trouva les Impériaux. Après cinq quarts-d'heure de route, le bac fut appelé par un trompette, et tout le monde fut embarqué sur-le-champ.

Il est impossible de décrire le sentiment qui se

1799. née fut employée en pourparler à ce sujet.

A sept heures du soir, un officier de hus-

---

peignit sur tous les visages. C'était la transition de la presque certitude d'une mort affreuse, à l'espoir d'être sauvé. Il n'y a pas de mots non plus pour exprimer leur témoignage de reconnaissance envers le major de Harrant et M. de Jordan. Jean Debry remercia aussi l'Officier impérial de l'escorte, en peu de mots, que M. de Harrant lui traduisit; il l'assura que quoiqu'il soit impossible d'oublier le passé, il se souviendrait de l'escorte qu'il avait enfin obtenue, et que si jamais le sort de la guerre faisait tomber quelque homme de son régiment entre les mains des Français, lui, Jean Debry, ferait son possible pour qu'on ne se rappelât que la dernière action, et que tout sentiment de vengeance fût étouffé. Il fit un présent à l'escorte.

En quittant Rastadt, sa femme avait remis à M. le baron d'Edelshein un rouleau de cent louis pour les pauvres de la ville. Dans une demi-heure, ils avaient atteint le rivage français. Le crime horrible n'y était pas encore connu; et, selon les rapports des cochers du Margrave qui sont revenus, il paraît que Jean Debry lui-même s'est efforcé d'en empêcher la publication. Les voitures les suivirent de près. MM. de Harrant et Jordan revinrent à Rastadt, d'où les légations allemandes étaient parties à cinq heures, puisque n'ayant aucunes nouvelles des voyageurs, elles avaient tout lieu de présumer que les voitures avaient passé heureusement.

Les soussignés attestent, sur leur honneur et sur

sards, accompagné de quelques soldats, remet aux Plénipotentiaires français ce billet : « Ministres, vous concevez facilement que, dans les postes occupés par les troupes impériales, on ne saurait tolérer aucun citoyen français ; en conséquence, vous m'excuserez si je me vois obligé de vous signifier de quitter Rastadt dans l'espace de vingt-quatre heures. *Gernsback, le 28 avril*, BARBATZY. AN VII.

Les Ministres français partirent entre neuf et dix heures du soir. La nuit était très-sombre ; on portait des torches devant leurs voitures. A peine le cortége était-il sorti de

---

leur devoir, que tous les faits énoncés ci-dessus sont de la plus exacte vérité. Nous avons été témoins oculaires de la majeure partie de ces événemens, et nous avons vérifié les autres avec l'attention la plus scrupuleuse, d'après l'exposé des personnes qui étaient présentes et qui y ont joué un rôle. Nous n'avons eu en vue que de constater les faits dans toute leur pureté, et de les mettre de bonne heure à l'abri de toute altération. Autant qu'il est possible, nous avons supprimé tout jugement, toute observation, tout accès de sensibilité.

Carstrouh, le premier mai 1799. Signé le comte de Goërtz, le baron de Jacobi, de Dohm, de Rosenkram, de Richberg, de Reeden, baron de Gatzert, comte de Solm-Laubach, Otto de Gemmingen, baron de Kreusn, comte de Taubé.

la ville, qu'il fut assailli par les hussards de
1799. Szeklers. Les trois ministres Jean Debry, Roberjot et Bonnier furent jetés hors de leurs voitures et assassinés à coups de sabres. Les femmes qui se trouvaient dans les voitures, et les domestiques qui les suivaient, n'éprouvèrent aucun mauvais traitement. Les voitures elles-mêmes ne furent pas pillées. Quelques-uns des domestiques, fuyant avec précipitation, portèrent bientôt dans Rastadt cette étrange nouvelle. Tous les Ministres, qui se trouvaient encore dans cette ville, s'empressèrent de porter des secours. On ramena les voitures à la ville. Les cadavres de Roberjot et de Bonnier étaient couchés par terre; on chercha vainement Jean Debry durant toute la nuit; il était regardé comme mort, lorsqu'il parut le lendemain à sept heures du matin chez le comte de Goertz, ministre de Prusse.

Il était blessé au bras gauche, à l'épaule et au nez. Sa perruque et son chapeau l'avaient garanti des coups de sabre portés sur sa tête. Il rapporta lui-même au Corps diplomatique, réuni au château de Rastadt, la manière dont il avait été assailli. Un hussard lui avait demandé en français s'il était le ministre Jean Debry. Il avait répondu affirmativement, en

montrant son passe-port qui fut déchiré en morceaux.

On l'arracha, lui, sa femme et ses deux filles, de sa voiture; les premiers coups de sabre qu'il reçut le jetèrent dans un fossé qui bordait le chemin. Il contrefit le mort; c'est ce qui le sauva. Les hussards lui enlevèrent sa montre, sa bourse, et le laissèrent.

Il ne les vit pas plutôt éloignés, qu'oubliant tout ce qui l'environnait pour ne songer qu'à sa sûreté personnelle, oubliant même les secours qu'il pouvait donner à sa femme et à ses filles, dont il n'avait aucune nouvelle, et qui devaient être près de lui, il courut le bois jusqu'au jour qu'il s'achemina vers Rastadt; il y entra mêlé dans la foule des curieux qui était sortie à l'ouverture des portes pour voir les cadavres de ses collègues. Tel est le précis de cet événement inconcevable, consigné dans un procès verbal fait à Carstrouch, le 12 floréal, signé par les Ministres allemands qui se trouvaient à Rastadt, lorsque la légation française sortit de cette ville.

J'ai rapporté ce procès verbal en note. Il en résulte qu'il ne fut gueres pillé dans les voitures que les papiers qu'elles contenaient; qu'il ne fut fait aucune violence aux dames, aux officiers de légation et aux domestiques

1799. qui suivaient le cortége, composé de huit voitures; enfin, que les voitures étaient encore *sur la place même où la scène d'horreur s'était passée*, lorsque les Ministres allemands, informés de l'assassinat, envoyèrent les secours qui ramenèrent dans Rastadt les épouses de Jean Debry et de Roberjot. Les meurtriers ne s'éloignèrent donc pas de Jean Debry; mais, d'un côté, l'obscurité de la nuit, et de l'autre, l'étrange nature des événemens qui se passaient, pouvaient troubler tellement la raison de Jean Debry, qu'il eût agi machinalement dans cette rencontre.

Le voile qui couvre cet attentat n'est pas encore levé, et peut-être ne le sera jamais; mais ce n'était pas un assassinat ordinaire. Le crime fut commis par des gens qui parlaient français, et il paraît qu'ils en voulaient expressément aux deux infortunés qui furent leurs victimes.

AN VII.

CHAPITRE XXVI.

Schérer est envoyé en Italie. Le pape est conduit à Briançon. Bataille de Castel-Nuovo.

LE ministre de la guerre Schérer avait été chargé de remplacer en Italie les généraux Joubert et Championet. Ce choix était généralement désapprouvé. On semblait prévoir ses suites désastreuses. Schérer était cependant un brave soldat. Il s'était distingué successivement dans les armées du Nord et des Pyrénées, mais dans un tems où, par la déprédation la plus excessive dans les finances publiques, presque tous les membres du Gouvernement semblaient vouloir assurer de concert la ruine de la République; d'un côté, les prodigieuses dilapidations qu'on reprochait à Schérer pendant son ministère, et ses profusions scandaleuses au sein de la misère publique; de l'autre, l'état de désorganisation complète, et de l'absolu dénuement dans lequel il avait laissé l'armée d'Italie, lorsque Bonaparte fut envoyé dans cette péninsule, le rendaient peu propre à commander dans un

1799. pays rempli de mécontens, dont les ressources étaient épuisées, et dans lequel on ne pouvait trouver la nourriture et l'habillement du soldat, qu'avec beaucoup d'économie, de désintéressement et de sollicitude.

A peine ce général avait pris le commandement de l'armée, qu'un mécontentement le plus universel se manifestait des Alpes au phare de Messine. Les insurrections les plus étonnantes se multipliaient sur-tout dans les provinces méridionales d'Italie; elles étaient occasionnées en partie par une horde insatiable de sangsues qui dévoraient la substance du pays avec un cynisme sans exemple; mais il est certain que la défiance qu'inspirait aux soldats le nouveau général, donnait un grand poids aux murmures du peuple, et une force imposante aux insurrections.

On rapporte que durant l'audience, qui fut donnée par le directoire de la République Cisalpine à Schérer, lorsqu'il fit son entrée dans Milan, le 21 ventôse, il entendit lui-même dire autour de lui que son arrivée en Italie annonçait que la paix était certaine, et que les militaires de sa suite avaient cet air embarrassé qui présageait la perte des lauriers qu'ils auraient espéré de cueillir sous un autre général. Arrivé à Turin, le 19 ventôse, il

avait exigé du Gouvernement provisoire une contribution extraordinaire de six cent mille francs; cette conduite annonçait le traitement que l'Italie devait attendre de lui. Bientôt, sous ses ordres, les exactions de Rivaud dans l'Italie antérieure, et de Faypoul dans le royaume de Naples, comblant le désespoir des habitans du pays, éteignaient les dernières étincelles, les sentimens qu'ils avaient voués aux Français et préludaient au triomphe des ennemis de la France. An VII.

La première opération de Schérer fut d'envahir le grand duché de Toscane. Il n'éprouva aucune résistance dans cette expédition. Le Grand-Duc, qui n'avait pris aucune précaution contre cette attaque subite, pouvait être fait prisonnier avec sa famille et conduit en France; il traversa sans obstacles les quartiers de l'armée française, et se rendit à Vienne. Le Pape, qui n'avait pas les mêmes moyens d'acheter la bienveillance du général français, fut arrêté avec environ quarante personnes qui composaient sa suite.

Ce vieillard, âgé de quatre-vingt-deux ans, représentait en vain qu'il lui était impossible de supporter aucune espèce de voitures; on n'eut aucun égard à ses justes réclamations; il fut obligé de se mettre en marche; on le

1799. conduisit à travers les Apennins et les Alpes dans la forteresse de Briançon, où il arriva le 12 floréal, après un voyage de trente-quatre jours, durant lesquels plusieurs fois on le crut sur le point de succomber à la fatigue. Cette captivité, aussi injuste qu'impolitique, qui confondait toutes les idées des Italiens qu'il était si important de ménager, fut improuvée de l'Europe entière. On accusait les Français de manquer au droit des gens, ou du moins de manquer de générosité. Et ceux qui savaient combien dans l'ordre moral des effets importans dérivent des causes les plus minutieuses, attribuaient les malheurs de Pie VI à la sotte et puérile vanité du directeur Larevellière, qui recherchait la triste jouissance de contempler, dans le Pape prisonnier en France, un prétendu triomphe de ses théophilanthropes sur les chrétiens.

Si l'invasion de la Toscane fournissait des moyens de nourrir et de payer l'armée française, les garnisons, que nécessitait cette conquête, affaiblissaient encore la partie de cette armée destinée à tenir la campagne; elle montait à peine à cinquante mille hommes. On sentait vivement la privation de quarante mille guerriers transportés sur les bords du Nil; cependant, non-seulement l'armée autri-

chienne, aux ordres du felt-maréchal de Mélas, s'approchait de Mantoue ; mais le corps, commandé dans le Tirol par le général de Bellegarde, n'étant plus nécessaire sur les confins des Grisons, depuis que l'archiduc Charles avait défait le général Jourdan, descendait en Italie. AN VII.

Le quartier-général était dans Mantoue. Le 2 germinal, on tint conseil de guerre dans lequel il fut décidé d'attaquer les Autrichiens avant que le général Bellegarde les eût joints. Les montagnes du Bergamasque et du Bressan étant alors impraticables, le général n'avait laissé dans Brescia, Bergame et Peschiéra que quatre bataillons ; il regardait son flanc gauche comme suffisamment garanti par une division que le général Dessoles commandait dans la Valteline, et par les secours que le général Lecourbe pouvait lui envoyer d'Helvétie.

L'armée d'Italie fut partagée en six divisions. Cinq devaient agir sur le front de l'ennemi. La sixième, aux ordres du général Serrurier, avait ordre, après le passage de l'Adige, de se réunir auprès de Trente, à la division de la Valteline, et une de celles de l'armée d'Helvétie pour agir conjointement sur le flanc droit des ennemis dans les montagnes. Le cinq,

1799. l'armée s'ébranla sur six colonnes; et le six, à la pointe du jour, l'action commença aux environs de Castel-nuovo, entre le lac de Garda et l'Adige.

Les Autrichiens, au nombre de cinquante mille combattans, avaient placé un gros corps de troupes entre l'Adige et le lac Garda, sur les hauteurs de Pastringo; ils avaient couvert ces positions, déjà très-fortes en elles-mêmes, de redoutes garnies de canons. Six bataillons placés à l'avant-garde occupaient le village de Bussolengo, et liaient la communication de l'armée impériale avec Vérone; Mélas avait jeté deux ponts de bateaux en arrière de Pastringo, à douze milles de Vérone. Un corps assez nombreux garnissait les hauteurs de la Cize, celle de Calmazin et d'Affy; ainsi, sa droite touchait au lac de Garda et sa gauche à l'Adige. Un corps de vingt mille hommes occupait Vérone et ses environs; environ dix à douze mille hommes étaient postés aux environs de Porto Legnano.

La bataille dura depuis le lever du soleil jusqu'à la nuit, sans qu'on pût dire de quel côté s'était rangée la victoire. Les deux armées avaient repris le lendemain de la bataille leurs positions respectives. Le général *Moreau*, célèbre par sa belle campagne en 1796, après

que Jourdan eût perdu la bataille de Reidnits, n'ayant point de commandement depuis lors, servait dans ce combat comme volontaire à l'aile droite; ses camarades lui en déférèrent le commandement. Cette aile avait à combattre vingt-cinq mille Autrichiens sortis de Vérone et de Porto Legnano. Moreau fit, dans cette occasion, quatorze à quinze cents prisonniers; mais l'ennemi, attaqué moins vigoureusement par le corps que commandait Schérer, ayant envoyé sur les cinq heures du soir des renforts considérables à la division que combattait Moreau, il fut obligé d'abandonner une partie de ses avantages.

An VII.

CHAPITRE XXVII.

Suites de la bataille de Castel-Nuovo. Bataille de Villa-Franca.

SCHÉRER, en chargeant le général Serrurier de balayer les montagnes qui de la Cize remontent jusqu'à Rivoli et à la Coronna, avait supposé que la division de la Valteline, fortifiée par une partie de l'aile droite de l'armée d'Helvétie, s'avançant sur son flanc gauche, serait arrivée à Trente au moment où se livrait la bataille de Castel-Nuovo. Alors Ser-

1799. rurier, qui chassait tout ce qu'il rencontrait d'ennemis devant lui, aurait marché sans délai à Trente pour se réunir aux divisions d'Helvétie et de la Valteline. Cette petite armée, menaçant de prendre en flanc et à revers la ligne de l'Adige, pouvait forcer le felt-maréchal Mélas d'abandonner cette ligne de défense, une des meilleures qui existent en Europe. Vérone n'aurait pas fait une longue résistance, et on aurait rempli, dès le commencement de la campagne, un des objets les plus difficiles.

Mais les événemens, qui se succédaient rapidement en Souabe et avec lesquels ceux d'Italie semblaient coincider, rendaient ce plan absolument impraticable. L'archiduc Charles, ayant vaincu le général Jourdan, le 1er germinal, à Pfullendorf, envoyait rapidement des secours à l'armée d'Italie par les montagnes du Tirol, cette disposition avait été en partie cause qu'il n'avait pas poursuivi sa victoire le 2, le 3 et le 4.

L'armée d'Helvétie, après avoir forcé le Luciansteig, et s'être emparée d'une partie du pays des Grisons, était obligée de se porter sur la gauche pour faire face aux nouveaux corps autrichiens qui venaient lui disputer sa conquête. Dessoles, livré à ses propres forces,

força le passage de Sainte-Marie ; il se trouva en présence des ennemis auprès de Glürens, à la tête de la vallée qui conduit à cette ville, à Meran et à Trente. La retraite eût été pour lui plus dangereuse que l'attaque, il ne balança pas d'attaquer un ennemi supérieur et avantageusement posté. Le combat eût lieu le 5 germinal, les Autrichiens perdirent cinq mille hommes et tout leur canon ; mais la division du général Lecourbe, ne s'étant pas réunie à la sienne, il se trouve trop faible pour percer le Tirol par son centre ; il est obligé de se fortifier sur les monts Rhœtiques.

On apprit bientôt, dans le camp français, qu'une partie de la division de Bellegarde s'était réunie à l'armée du felt-maréchal de Mélas, qui alors était forte de soixante mille combattans. Schérer augmenta son armée en diminuant les garnisons des places du Piémont, et résolut de tenter une seconde fois le sort des armes. Ce n'était pas l'avis de plusieurs généraux. Moreau insistait sur l'indispensable nécessité d'évacuer momentanément la Toscane, la République Romaine, et de rappeler la plus grande partie des troupes que commandait le général Macdonald dans le royaume de Naples.

Cette disposition, dont l'effet infaillible au

1799. commencement de la campagne eût été d'anéantir les forces impériales en Italie avant qu'elles pussent recevoir aucun secours d'Allemagne, ne pouvait pas alors s'exécuter sans danger, parce que, depuis le départ du général Championet, le commissaire du Gouvernement Faitpoul avait jeté tant de brandons de discorde dans le midi de la péninsule, qu'on craignait une insurrection générale, dès que l'armée française s'éloignerait de Naples et de Rome; d'ailleurs, les lenteurs qu'entraînait cette retraite pouvaient avoir les suites les plus fâcheuses.

On savait qu'aussi-tôt après la bataille de Leiblengen, le prince Charles avait ordonné aux Russes de se réunir à l'armée autrichienne dans le Véronais. L'avant-garde arrivait en poste dans le Frioul; l'armée entière de cette nation, qu'on faisait monter à quarante mille hommes, ne pouvait tarder de se montrer sur les bords de l'Adige. D'ailleurs, l'armée du Danube s'étant repliée à la gauche du Rhin, et celle d'Helvétie se trouvant contrainte de se concentrer dans ses positions dans le pays des Grisons et sur les bords du Rhin, depuis Bâle jusqu'à Schaffouse, et ne menaçant plus le Tirol, on devait présumer que l'Empereur, auquel il importait principalement de forcer

les Français d'évacuer l'Italie, enverrait dans les états Vénitiens toutes les forces dont il pouvait se passer en Allemagne, qu'il atténuerait même les opérations hostiles en Helvétie et vers le Bas-Rhin, pour se donner les moyens de pousser avec plus de vigueur la guerre d'Italie. An VII.

Ces considérations réunies décidèrent la bataille de Villa-Franca, donnée le 16 germinal presque dans les mêmes positions que celle du 6.

L'armée campait entre le Mincio et l'Adige; le quartier-général à Isola-Della-Scala sur le Tartaro; la gauche, aux ordres du général Moreau, était adossée à Peschiéra et occupait les sources du Tartaro; le quartier de Moreau à Settimo, la droite s'étendait jusqu'au Canale Bianco.

Les Autrichiens se préparaient à attaquer Schérer. Maîtres de Vérone et de Porto Legnano ils pouvaient passer à volonté de la gauche à la droite de l'Adige; leur projet était de forcer Schérer de se retirer à la gauche du Mincio, afin de pouvoir entreprendre le siége de Peschiéra et de Mantoue. Les Autrichiens avaient placé un gros corps de troupes à Suma Compagno au-dessus de Peschiéra; le reste de leur armée s'étendait depuis San-Giacomo, le long

1799. de l'Adige jusqu'à Porto Legnano. L'attaque commença par les divisions Victor et Grenier qui formaient la droite de l'armée française ; elles devaient être soutennes par la division Dalmas placée en réserve au village de Butta Preda. Pendant que l'action s'engageait à droite, les Autrichiens se portaient en force sur le camp qu'avait occupé le général Moreau avec les divisions Hatry, Montrichart et Serrurier. Le général Moreau en était déjà sorti pour marcher aux ennemis ; il les pousse jusqu'aux portes de Vérone, et peut-être serait-il entré dans cette ville si les divisions de droite l'avaient secondé. Le local qu'occupaient ces divisions, auquel Schérer avait donné trop d'étendue, ayant été forcé, Moreau fut obligé d'abandonner la poursuite des ennemis pour couvrir la retraite du reste de l'armée, et empêcher qu'elle ne fût entièrement détruite. Les Français se rallièrent sous le canon de Mantoue.

On fut obligé d'abandonner cette importante position ; la perte des Français et celle des Autrichiens, dans les batailles de Castel-Nuovo et de Villa-Franca, étaient à-peu-près égales, mais la grande supériorité des seconds leur assurait les plus décisifs avantages. Bientôt l'arrivée des Russes les mit en état d'en-

velopper entièrement l'armée de Schérer. AN VII.

Le felt-maréchal comte de Suwarow avait fait son entrée dans Vérone, le 28 germinal. Il prit sur-le-champ le commandement de l'armée austro-russe; on y comptait alors près de cent mille combattans. Elle s'avançait dans la République Cisalpine sur les deux bords du lac de Garda, tandis que sa droite, passant le Bas Pò au-dessous de Ferrare, faisait insurger les habitans du Ferrarais. Schérer, ayant laissé des garnisons assez nombreuses dans Mantoue, dans Peschiéra et dans Ferrare, abandonna successivement les bords du Mincio et ceux de l'Oglio, pour prendre sur l'Adda des positions dans lesquelles il assurait que quatre-vingt mille hommes ne pouvaient le forcer.

L'armée entière attribuait ses défaites à l'ineptie du général Schérer; soulevée contre lui, elle demandait hautement Moreau pour la commander. Elle tenait, le 1er floréal sur la ligne de l'Oglio, les positions de Palasolo, de Chiari et de Calcio. Les Austro-Russes, s'avançant en force sur Brescia, on passa cette rivière, la gauche au lac Isco, le centre à Calcio, la droite à Soncino, l'avant-garde se prolongeait jusque vis-à-vis de Pontevico.

Cependant la division de la Valteline, atta-

1799. quée par des forces de beaucoup supérieures, avait été obligée d'abandonner sa position près de Glürents pour se replier sur Bormio, et passant par Peschiava, les Austro-Russes marchaient en même tems sur Bergame, sur Brescia et sur Crémone. Dans cette situation fut exécutée la retraite sur l'Adda; la division Serrurier eut ordre de se replier par Bergame sur le pont de Lecco qu'elle devait garder, et de-là se prolonger jusque près de Vapprio. La division Grenier vint occuper le pont de Cassano. Sa gauche flanquant la division Serrurier, et sa droite la division Victor qui occupait le pont de Lodi, la ville de Pizzigithone et le cours de l'Adda jusqu'à son confluent dans le Pô.

CHAPITRE XXVIII.

Les Français évacuent la République Cisalpine.

CETTE ligne de défense ne rassurait personne dans Milan. Le découragement était à son comble dans cette capitale, le Directoire se préparait à s'éloigner. Schérer se rendit à Milan, le 6 floréal; il fit publier et afficher une proclamation dans laquelle il assurait que

plusieurs millions de Français allaient se lever en masse pour repousser les ennemis de la République Cisalpine, pourvu que les habitans de Milan prissent les mesures convenables pour procurer de l'argent et des subsistances aux divisions qui défendaient les bords de l'Adda; mais, d'un autre côté, on savait que Rivaud, ambassadeur de France à Milan, avait déjà démeublé presque tout son palais, et la Compagnie des Fournisseurs faisait publiquement ses apprêts de départ. AN VII.

Plusieurs jours avant l'arrivée de Schérer, le Directoire Cisalpin, soupçonnant que la conduite de ce général pouvait cacher quelques projets sinistres dont le Directoire Français n'avait pas connaissance, chargea Sopranzi, son président, de prévenir l'ambassadeur Rivaud que les circonstances impérieuses, exigeant des moyens extraordinaires, et toute correspondance par écrit paraissant insuffisante, il avait résolu de dépêcher sur-le-champ un magistrat, à Paris, pour informer le Gouvernement de la situation pénible où se trouvait la République Cisalpine. Non-seulement Rivaud rejeta cette ouverture avec l'audace d'un traître, mais il ajouta qu'il ferait arrêter en Piémont tout individu que le Gouvernement cisalpin enverrait en France; et que, si cet im-

1799. prudent négociateur était manqué au passage du mont Cenis, il ne le serait pas à Paris, où le Ministre de la Police, averti à tems, ne manquerait pas de le faire enfermer au Temple.

Ainsi, ce Rivaud, qui, du matin au soir, ne quittait pas le lieu des séances du Directoire, qui destituait les membres de ce corps qui lui déplaisaient, qui dirigeait arbitrairement toutes les opérations, qui ne lui laissait que le fardeau d'une funeste responsabilité, insultait au malheur d'un Etat qui passait pour libre, en répondant de la manière la plus insultante au chef de son Gouvernement.

Le 7 floréal, on reçut à Milan un courrier du Directoire français qui destituait Schérer et donnait à Moreau le commandement général de l'armée; il se rendit sur-le-champ au quartier-général à Inzago, mais c'était trop tard, les Autrichiens, ne voulant pas lui donner le tems de changer les mauvaises dispositions de Schérer qui leur étaient parfaitement connues, l'attaquent durant la nuit du 7 au 8 floréal, lorsqu'il arrivait de Lodi. En vain prodigua-t-il les marques des talens les plus distingués, obligé de se battre en personne, plusieurs de ses aides-de-camp furent tués à ses côtés. L'ennemi avait passé l'Adda sur plusieurs points. Il ne put que diriger une retraite inévitable

qui, entraînant la perte de Milan, obligea l'armée de repasser le Tesin.

Le 8 floréal au matin, le Directoire sortit de Milan. Les deux conseils s'assemblent à midi pour discuter s'il ne fallait pas déclarer les Directeurs fugitifs traitres à la patrie. Les débats sur cet article duraient depuis deux heures, lorsqu'on apprit que le général Schérer et l'ambassadeur Rivaud avaient pris brusquement la route du Tesin. Chaque Député, ne prenant alors conseil que de sa frayeur, se dépouillant des marques de sa dignité, se hâte de prendre la fuite; il n'en resta pas un seul dans la ville. Plusieurs milliers de républicains, qui avaient eu trop de confiance dans les Français, abandonnaient en désordre leur patrie. La cohue des voitures, qui obstruaient les barques au passage du Tesin, opéraient une telle confusion que, si les Autrichiens avaient mis plus d'activité dans leur poursuite, ils auraient enlevé la division Grenier qui fermait la marche pour couvrir les fuyards.

Le 9, à quatre heures du matin, la ville était évacuée par l'état-major de la place. Un Gouvernement provisoire venait d'être nommé en attendant l'arrivée des Autrichiens.

Le général Bechaut, chargé du commandement du château, fit prévenir Moreau que sa

1799. garnison n'était que d'environ sept cents hommes de la vingt-unième demi-brigade, et à-peu-près de six cents Cisalpins ; qu'il n'avait que six canons en état de servir et fort peu de munitions de bouche, que ce pendantil tiendrait autant qu'il pourrait malgré l'impossibilité physique de faire une longue résistance.

Les places de Mantoue, de Peschiéra et de Ferrare, étaient munies de forces suffisantes, et le Directoire cisalpin les avait approvisionnées pour un an ; mais Schérer, pour s'approprier les deniers publics, avait employé ces munitions à faire le service d'une partie de sa campagne. Elles ne furent pas remplacées, et ce défaut concourut avec d'autres causes à la prompte reddition de ces places. Schérer commandait encore l'armée d'Italie, lorsque Mantoue et Peschiéra étaient assiégées par le général Kray à la tête de vingt-cinq mille hommes.

Le général Moreau jouissait de la plus entière confiance des troupes, mais, quelle que fût son habileté, il ne pouvait lutter contre les Autrichiens et contre les Russes qu'en rassemblant en un seul corps toutes les troupes françaises ou alliées répandues dans le royaume de Naples, dans l'Etat Romain, dans la Cisalpine maritime, dans la Toscane, dans les

environs du lac de Come, dans le Piémont, dans la République de Lucques et dans la Ligurie. Cette réunion avait été ordonnée par le général Schérer, quelques jours avant son départ; elle était presqu'entièrement impraticable. Une insurrection du genre le plus alarmant se manifestait dans les chaînes méridionales des montagnes du Piémont; elle laissait craindre que les communications avec les Basses-Alpes ne fussent interrompues si on retirait les troupes qui gardaient les gorges et les passages des rivières. Les appréhensions étaient encore plus grandes dans le midi de la péninsule.

A peine Faitpoul, après avoir fait arrêter Championet, s'était saisi des rênes du Gouvernement de la nouvelle République Parthénopéenne, que les Napolitains, réduits au désespoir par les exactions de ce nouveau *Séjan*, abjurant les marques d'attachement qu'ils avaient d'abord témoignées en faveur des Français, se soulevaient de toute part contre des hommes qui se permettaient dans tous les genres les plus étranges excès. L'armée du général Malk se rassemblait sur les confins maritimes de la Calabre; le cardinal Ruffo, quittant le rochet pour la cuirasse, se présentait pour la commander.

1799. Les Toscans paisibles et heureux sous les Grands Ducs de la Maison d'Autriche, s'étaient soumis plutôt aux armes françaises qu'à leurs sentimens révolutionnaires ; presque tous, en attendant l'instant de se déclarer, payaient en silence les contributions qu'on leur demandait, et recevaient sans se plaindre les impulsions qu'on voulait leur donner ; mais à peine Schérer avait été défait, que les habitans des montagnes, se flattant d'être promptement secourus, préparaient leurs armes pour attaquer les Français dans toutes les positions difficiles. Quelques-uns même commençaient déjà les hostilités.

CHAPITRE XXIX.

Les Turcs s'emparent des îles vénitiennes de l'Archipel. Voyage de l'escadre de Brest sur la Méditerranée.

La Porte Ottomane avait ouvert aux flottes russes de la Mer-Noire, le port de Constantinople, et tandis que Bonaparte, après avoir soumis l'Egypte, préparait dans Suez de nouvelles conquêtes, les pavillons des Ottomans, des Russes et des Anglais réunis flottaient dans les mers de la Grèce, menaçant l'Italie d'une

nouvelle irruption des Barbares. Les îles vénitiennes de l'Archipel, dont les Français s'étaient rendus maîtres après la destruction du Gouvernement vénitien, furent bientôt envahies et tombèrent au pouvoir des Turcs. Plusieurs divisions russes débarquèrent à l'Est du royaume de Naples. Quelques détachemens anglais, envoyés de Sicile par l'amiral Nelson, se réunissent aux Russes. Les uns et les autres communiquent une force imposante à l'armée du cardinal Ruffo qui s'était tenue jusqu'alors sur la défensive. Elle s'approche de Naples. Presque toutes les provinces de cette monarchie se déclarent en sa faveur. An VII.

Le royaume de Naples était presque le seul pays dont la ville de Rome tirât ses subsistances depuis que les Anglais étaient maîtres des mers d'Italie. La famine menaçait cette immense cité, et le peuple commençait à murmurer.

Dans cette disposition des choses, les Français avaient raison de craindre les suites que pouvait avoir l'évacuation de la Terre de Labour et de l'Etat Romain. Le général Moreau, dont l'armée s'appuyait sur les forteresses du Piémont et de la Ligurie, en attendant que des secours venus de France le missent en état de se mesurer avec les enne-

1799. mis, n'était pas sans inquiétudes sur les moyens de nourrir les troupes qui lui restaient. Séparé de la France par la masse entière des Alpes, la Toscane était sa meilleure ressource, malgré l'incommodité des transports par les routes difficiles des Apennins ; mais on lui refusait ces subsistances depuis que les Toscans commençaient à s'insurger : il fallait les conquérir à la pointe de l'épée, non sans danger.

Enfin, les progrès du cardinal Ruffo, et ceux des Austro-Russes, forcèrent les Français d'abandonner le midi de l'Italie pour se replier sur la Ligurie ; retraite difficile, dans laquelle le général Macdonald qui la conduisait eut à combattre non-seulement les Autrichiens et les Russes, mais presque tous les habitans des pays qu'il traversait.

Une escadre de vingt-six vaisseaux de ligne était sortie du port de Brest vers le milieu de germinal : elle faisait voile pour la Méditerranée. On présumait généralement qu'après avoir débarqué dans le port de Gênes des renforts nombreux qu'on promettait à Moreau, et des vivres dont on manquait sur toute la côte de la Ligurie, la flotte se porterait à l'Est, ravitaillerait l'île de Malte, ferait voile vers les bouches du Nil, et ramenerait Bonaparte avec son armée en Italie. Tous les habi-

tans du pays appelaient à grands cris les vainqueurs de Lodi et d'Arcole. S'ils se fussent présentés au milieu de la péninsule, les Italiens, électrisés par leur présence, se seraient précipités en foule au-devant des drapeaux républicains.

La dispersion des forces britanniques dans tous les ports de la Méditerranée et de l'Adriatique, ne leur permettait pas de s'opposer efficacement à cette navigation, qui demandait beaucoup de célérité. Les bouches du Nil n'étaient bloquées que par une division de l'escadre de Nelson, commandée par sir Sidney Smith, long-tems enfermé à Paris dans la tour du Temple, et qui en était sorti en achetant du Directoire ou de ses subordonnés, le diplôme qui lui rendait la liberté.

L'escadre française perdit un tems précieux à attendre sur les mers d'Espagne, quelques vaisseaux espagnols, qui devaient se réunir à la flotte. Les Anglais, prévenus par ces lenteurs, eurent le tems de rassembler leurs escadres, et d'opposer aux Français des forces supérieures. La flotte française ne fit que se montrer devant le port de Gênes; on mit à terre quelques provisions et un corps de troupes peu nombreux; et lorsque chacun présumait qu'elle ferait voile à l'Est, l'escadre

1799. reprit la route de Gibraltar, et fit quelque séjour dans le port de Cadix.

L'armée navale revint à Brest, accompagnée d'une escadre espagnole, sans se mesurer avec l'ennemi. Ce n'était pas une expédition guerrière qu'on avait faite, c'était plutôt un dispendieux voyage entrepris et terminé sans encombre.

Depuis que Bonaparte avait quitté les mers de Sicile, l'île de Malte était constamment bloquée. L'activité et le courage de la garnison laissée dans cette île, et du général Vaubois qui la commandait, répondaient à la République française que les efforts les plus vigoureux et les plus constans seraient faits pour la défendre; mais il est un ennemi auquel la bravoure la plus audacieuse, ni les remparts les plus solides ne sauraient résister; cet ennemi, c'est la faim. Le rocher aride de Malte ne produit que quelques fruits rafraîchissans; l'île reçoit de la Sicile toutes ses subsistances. Privée de ce secours nécessaire, elle était réduite aux seules provisions qu'y avait laissées Bonaparte, et à quelques faibles convois qui venaient des côtes d'Afrique.

La constance avec laquelle, durant la dernière guerre, les Anglais avaient fait les sacrifices les plus dispendieux pour ravitailler cha-

que année la forteresse de Gibraltar, bloquée par les Espagnols, et même pour en changer de tems en tems les défenseurs, avertissait le Gouvernement français des attentions délicates, de la sollicitude prévoyante qu'exige une garnison isolée qui peut être affaiblie, sans qu'on le sache, par des maladies, des nourritures mal-saines et d'autres fléaux imprévus.

Le czar de Russie lui-même indiquait, par sa conduite, au Directoire de France, l'attention scrupuleuse et continuelle avec laquelle il devait veiller à la conservation de Malte. A peine *Ferdinand Hompesch* avait abandonné cette île, que Paul Ier s'en était fait déclarer Grand-Maître par les Chevaliers qui résidaient dans ses Etats. Cette vaine promotion était tournée en ridicule en France, par une foule de gens accoutumés à ne considérer que l'écorce des choses, mais elle avait le principe le plus adroit. La cour de Petersbourg, qui portait constamment ses vues ambitieuses sur le trône de Bisance, avait éprouvé plusieurs fois douloureusement combien, pour l'exécution de ce vaste projet, il lui aurait été utile de posséder un port dans la Méditerranée.

L'île de Malte, située entre l'Europe et l'Afrique, semblait destinée par la Nature à renfermer, dans un des ports les plus vastes

1799. et les plus sûrs de l'Occident, les préparatifs que pouvait faire cette puissance pour attaquer et pour forcer les châteaux des Dardanelles, tandis qu'une flotte, équipée vers la Krimée, assiégerait Constantinople du côté de la Mer-Noire. Paul Ier mettait un si grand prix à la possession de ce rocher, qui avait déjà bravé toute la puissance des Ottomans, que, pour écarter l'obstacle qui pouvait résulter de la différence entre la religion catholique romaine que professait l'Ordre de Malte et celle qui dominait à Petersbourg, il eût donné volontiers les mains à la réunion des Eglises latine et grecque, sauf à renouveler le schisme qui les séparait, lorsque les circonstances ne le forceraient plus à cacher ses opinions religieuses.

Le départ de la flotte française laissait l'armée du général Moreau et toute la côte de Gênes, dans un état alarmant, dont la présence seule de cette armée navale pouvait les faire sortir. Les opérations projettées sur la Manche pouvaient nécessiter le retour de l'escadre dans Brest; mais ce retour rendait prodigieusement épineuses les opérations sur la Méditerranée. Il n'était pas même forcé par la supériorité de Nelson; les côtes de Provence présentaient plusieurs abris où les vaisseaux

français étaient en sûreté. Leur séjour à l'entrée du golfe de Gênes forçait les Anglais de croiser perpétuellement entre la rivière du Levant et l'île de Corse, exposés aux tempêtes, fréquentes dans ces parages. An VII.

Mais, comme on l'a déjà observé, il semblait qu'un génie mal-faisant entraînait alors la République vers sa chute. Des plaintes aussi vaines que multipliées parvenaient de toute part à Paris contre une nuée de vampires qui avaient animé contre les Français la fureur des Italiens. Ces vampires jouissaient tranquillement du fruit de leurs rapines ensanglantées. *Scherer*, à leur tête, dépensait en profusions scandaleuses les dépouilles d'un peuple ami dont il avait comblé la misère. Il bravait lâchement l'opinion publique jusqu'au tems où les preuves de ses crimes s'amoncelant sur sa tête, il échappa par la fuite au châtiment qu'il méritait.

1799.

CHAPITRE XXX.

Elections de l'an 7. Entrée de Sieyes au Directoire. Révolution du 30 prairial.

REWBELL, sorti par le sort, du Directoire, fut remplacé par Emmanuel Sieyes, Ambassadeur de France à la cour de Berlin. La part active que Sieyes avait prise aux diverses crises de la Révolution, son caractère connu et ses relations avec le roi de Prusse, le présentaient à la France épuisée comme celui qui pouvait arrêter l'incommensurable versatilité du mouvement révolutionnaire. On était généralement persuadé que son entrée au Directoire serait suivie d'un nouvel ordre de choses, et peut-être de la paix, si ses collègues voulaient adopter ses principes. Il est probable que la révolution du 18 brumaire an 8 serait arrivée cinq mois plutôt, si quelques circonstances ne s'y fussent opposées.

Les assemblées primaires de l'an 7 avaient été non moins orageuses que celles de l'année précédente. J'ai rapporté que l'an 6, sur un message du Directoire exécutif, présentant des titres imaginaires d'exclusion envers un

grand nombre de nouveaux députés aux deux Conseils, d'après les renseignemens que lui avaient donnés ses Commissaires dans les Départemens, ou les ennemis que ces nouveaux députés avaient à Paris, le Corps législatif avait déclaré nulles non-seulement les élections des corps électoraux, dans lesquels des scissions s'étaient manifestées sans égard à la majorité des suffrages, mais celles de plusieurs Départemens, dont les élections n'avaient pas été scissionnées, et où toutes les formalités voulues par la Constitution étaient observées.

Si cette mesure eût passé en coutume, il est certain que d'un côté, l'influence des Commissaires du Pouvoir exécutif dans les Départemens, leur permettant toujours d'opérer des scissions plus ou moins nombreuses dans les corps électoraux, dont ils n'auraient pu diriger les élections à leur gré; de l'autre, le Corps législatif s'arrogeant le droit lorsqu'une minorité des électeurs avait fait scission, d'adopter les choix de cette minorité au préjudice de ceux faits par le corps électoral principal, dans lequel résidait cependant la volonté des assemblées primaires, et de se décider, d'après les renseignemens donnés par le Directoire, non-seulement la tenue des assemblées primaires serait devenue illusoire, mais

le Directoire eût été par le fait le seul maître
1799. des élections.

L'espoir de ce résultat avait multiplié à un tel point les scissions cette année, que l'abus était dans une évidence trop marquée, pour pouvoir être maintenu : le Corps législatif rejeta généralement toutes les scissions.

Dans le cours des discussions qui eurent lieu à ce sujet, les directeurs Treilhard, Merlin et La Réveillère-Lépaux furent accusés, par la voix publique, d'avoir occasionné, par leur incapacité ou par leur trahison, les revers qu'éprouvaient les armées françaises, sur-tout en Italie, depuis l'expédition de Bonaparte. On attaqua d'abord l'élection de Treilhard à la dignité de Directeur, comme contraire à l'art. 136 du titre 6 de la Constitution. En conséquence il fut destitué de ses fonctions directoriales par une loi du 30 prairial. Les deux autres, qui ne formaient plus la majorité du Directoire, menacés d'être mis en jugement, donnèrent leur démission et rentrèrent dans la vie privée. Ils eurent pour successeurs le général Moulins, Gohier, ex-ministre de la Justice, et Roger-Ducos, ex-conventionnel.

Il était public que Rewbell, Merlin, Treilhard et La Réveillère, gouvernaient seuls

la République, et ne laissaient à Barras que l'occupation de la chasse à Gros-Bois. Le premier, sorti par le sort, et les autres expulsés du Directoire, on s'attendait à voir prochainement éclore des changemens de la plus haute importance, et que la marche des affaires amenait. Les séances des deux Conseils continuaient à être très-orageuses. D'un côté on demandait la réforme des abus; de l'autre, la punition des traîtres et des dilapidateurs. Souvent l'enceinte du Corps législatif présentait l'image d'une arêne prête à être ensanglantée.

Les deux Conseils avaient donné quelque preuve d'énergie, en rejetant toutes les scissions qui paraissaient avoir été dirigées par les agens du Directoire. Le triomphe qu'ils venaient de remporter sur le Directoire lui-même, semblait augmenter leur force, mais cette force n'était pas celle de l'opinion publique. Ils l'avaient perdue par des écarts dans lesquels la turbulence des passions cupides les avait entraînés. On disait publiquement, jusques dans les tribunes des Cinq-Cents et des Anciens, que si le Corps législatif avait brisé le Directoire, ce n'était pas en vue du bien public, mais pour éloigner une catastrophe qui menaçait les deux Conseils. Au surplus,

1799. cette révolution du 30 prairial était elle-même une preuve que la Constitution de l'an 3 n'était pas assise sur des bases solides.

L'intention de ceux qui avaient élevé ce monument politique, était de mettre les grands pouvoirs en équilibre ; mais ils furent constamment en opposition, parce que, faiblement constitués, leurs attributions se confondaient, et qu'il n'existait aucun régulateur pour balancer leur puissance. Les droits du Corps législatif étaient, pour ainsi dire, illimités ; mais le Directoire exécutif, placé par la loi sous sa dépendance, disposant de la force publique et de tous les moyens de séduction, était presque toujours sûr de l'emporter. Toute division entre les premières autorités devenait un état de guerre qui les poussait hors de la ligne constitutionnelle, les forçait de conspirer l'une contre l'autre, et se terminait nécessairement par une secousse révolutionnaire.

Les symptômes avant-coureurs d'une révolution prochaine, frappaient les esprits les moins exercés. Quelques membres du Corps législatif, sentant la nécessité de rallier autour d'eux la masse du peuple, proposaient de rapporter le décret rendu l'année précédente, qui avait augmenté de plus d'un tiers le traitement des Députés, contre le texte précis de la Constitution

titution qui réglait ce traitement. La résolution en fut prise au Conseil des Cinq-Cents; mais ceux qui avaient intérêt que le Corps législatif restât avili, afin que sa chute ne produisît aucune secousse alarmante, prirent des moyens indirects pour arrêter les effets de cette mesure. La résolution fut rejetée par les Anciens; et les deux Conseils, dupes de la feinte générosité de ceux qui ne les embrassaient que pour les étouffer plus sûrement, perdirent l'occasion d'attacher à leur sort la force et la volonté publique. AN VII.

Cependant les deux Conseils, agités intérieurement par des convulsions révolutionnaires, ressemblaient à un vaisseau battu par une violente tempête. Une partie du nouveau Directoire, craignant les suites de la révolution qui s'annonçait, employait toute son influence pour faire naître des incidens qui en reculassent l'époque. Les Jacobins furent soulevés, comme on le verra bientôt. La nouvelle révolution s'éloigna; mais on prenait secrètement des mesures qui devaient en rendre le succès infaillible dans un tems qui n'était pas éloigné.

1799.

CHAPITRE XXXI.

Mort de Pie VI. Retour du roi des Deux-Siciles dans Naples.

Au milieu de cette lutte intestine, le Directoire, effrayé par les progrès des Austro-Russes, et voyant que toutes les barrières de l'Italie s'abaissaient successivement devant eux, employait tous ses moyens non-seulement pour faire parvenir au général Moreau des renforts sans lesquels il ne pouvait repousser les ennemis, mais pour former une nouvelle armée vers les frontières occidentales du Piémont, sous le nom d'armée des Alpes, sous le commandement du général Championnet, rendu à la liberté après la révolution du 30 prairial. Le général Joubert avait ordre de reprendre le commandement de l'armée d'Italie; et Moreau, dont le sort était de ne commander les armées que lorsqu'elles étaient désorganisées, et d'être rappelé, lorsqu'après avoir rétabli la confiance, il pouvait recueillir les fruits de ses travaux, avait ordre de revenir à Paris, sous prétexte de commander, sur les bords du Rhin, une armée qui s'assemblait pour s'op-

AN VII.

poser à une armée allemande, levée en vertu d'un *conclusum* de la diète de Ratisbonne, du 24 messidor, qui déclarait la guerre aux Français, et à une armée russe qui s'avançait vers le nord de la France.

Une loi donnée au mois de nivôse, qui ordonnait que tous les jeunes gens depuis l'âge de vingt jusqu'à vingt-cinq ans se tiendraient prêts à marcher au premier signal à la défense de l'Etat, aurait donné au Directoire toutes les facilités de recruter les armées, si cette énergie qui poussait la jeunesse française vers la carrière des armes, eût subsisté. Cependant les cadres des armées se remplissaient; mais telle était l'inconcevable dilapidation, autorisée ou tolérée par les membres de l'ancien Gouvernement, qu'il était difficile de procurer des habits et des fusils aux jeunes gens qui se présentaient.

On ordonna un emprunt de guerre de cent millions, qui devait être réparti sur les individus les plus aisés : personne ne se présenta pour le payer. Le dénuement du trésor national était extrême, malgré l'énormité des impôts portés cette année à six cents millions. Les places frontières manquaient généralement de munitions et de subsistances. Les forteresses de Peschiera, de Pizighitone, de

1799. Milan, de Ferrare, de Turin, d'Alexandrie, et enfin de Mantoue, furent successivement conquises non par la force des armes, mais parce qu'elles manquaient de vivres, quoique *Scherer* eût assuré qu'elles en étaient abondamment pourvues. Les Russes et les Autrichiens trouvèrent dans ces places toute l'artillerie et toutes les munitions de guerre dont ils avaient besoin pour le reste de la campagne. Ils s'emparèrent, dans la seule citadelle de Turin, de trente mille fusils neufs, qu'il était si aisé de faire transporter dans Briançon ou dans Fenestrelles.

Suvarow fait marcher une division de son armée dans la vallée de Suze, dont les Français avaient détruit les fortifications après le traité conclu avec le roi de Sardaigne, au lieu de conserver une place regardée de tout tems comme la clef de l'Italie, et que les anciens appelaient la porte de la guerre. Les Austro-Russes s'approchent de Briançon. Cette ville, une des plus fortes de l'Europe, manquait de vivres, de munitions de guerre et d'artillerie. On en avait livré les canons aux fournisseurs, qui, ne pouvant les emporter, les brisèrent en morceaux pour vendre le bronze, et brûlèrent leurs affûts pour en extraire le fer.

On craignait que le Pape ne fût enlevé par les Autrichiens ou par les Russes dans cette place. Il fut conduit à travers les Alpes par Embrun et Grenoble jusqu'à Valence. Pie VI y trouva la fin de ses longues infortunes le 2 fructidor. Un ministre d'Espagne, et l'archevêque de Corinthe, qui l'avaient suivi dans ses pélérinages, firent embaumer son corps. Ils le placèrent en habits pontificaux dans un cercueil de plomb, qui fut déposé dans l'église cathédrale de cette ville. AN VII.

A peine les Français avaient abandonné le royaume de Naples, l'Etat Romain et la Toscane, qu'on y éprouvait une nouvelle révolution. Le roi des Deux-Siciles rentra dans Naples le 25 messidor, après le combat le plus sanglant entre les royalistes et les républicains. Les derniers, avant de marcher à leurs ennemis, avaient jeté à la mer plusieurs milliers d'individus, accusés d'être fauteurs du royalisme. Les royalistes, vainqueurs, exercèrent les plus affreuses représailles sur les fauteurs du régime républicain. Naples nagea dans le sang de ses habitans. On assure qu'on vit des Lazaronis se disputer les membres sanglans de leurs victimes; qu'ils les grillaient sur des charbons, et qu'ils les dévoraient. Religion, humanité, vertu, vous êtes donc de vains mots,

lorsque dans la tourmente des révolutions, les
1799. hommes, poussés dans des routes inconnues par des chefs avides qui les égarent, ont foulé aux pieds tous les principes qui les dirigeaient, pour se jeter dans des entreprises dont il leur est impossible de calculer les résultats !

Le roi Ferdinand IV se crut bientôt assez solidement rétabli sur son trône, pour détacher un corps de ses troupes, qui, s'étant réuni à quatre mille Russes, entra dans Rome le 22 thermidor. Un Gouvernement militaire fut établi provisoirement dans cette capitale; mais tous ces pays s'agitaient dans les convulsions de l'anarchie. Ferdinand IV, loin de jouir de ses conquêtes, ne se croyant pas en sûreté dans Naples, revint en Sicile, et fixa sa cour dans Palerme.

CHAPITRE XXXII.

Bataille de Novi.

CHAMPIONNET, arrivé dans les Alpes durant la seconde décade de thermidor, s'occupait dans Grenoble d'organiser une armée de quarante mille hommes, presqu'entièrement composée de jeunes gens qui n'avaient jamais fait la guerre. Le pays stérile dans

lequel elle se formait, et les difficultés des chemins sur les sommités des Alpes, retardait la marche de ces troupes, sollicitée vainement par le général *Joubert*, dont l'armée couvrait la Ligurie depuis Nice jusqu'à Bobbio.

Cette armée, qui avait reçu quelques renforts, et à laquelle s'étaient enfin réunies les divisions de Naples, de Rome et de Toscane, était de cinquante mille hommes. Le général *Macdonald*, qui avait dirigé la retraite la plus difficile, revenait à Paris, tandis que ses talens étaient nécessaires en Italie, au milieu des bataillons dont il avait la confiance. Joubert avait reçu l'ordre précis du Directoire d'attaquer les Austro-Russes, qui pressaient le siége de Tortonne. Il était extrêmement important de dégager cette place. Le nouveau Général engagea *Moreau* à ne quitter la Ligurie qu'après la bataille qu'il était résolu de donner. Une partie de l'armée française gardait les rivières du Levant et du Ponant, le Col-de-Tende, la vallée d'Ormea, la ville de Gênes. On ne pouvait disposer que de trente-six mille combattans.

L'armée leva le camp de Cornigliano, le 26 thermidor, pour marcher en avant. L'aile droite, commandée par le général Saint-Cyr, formant deux divisions aux ordres des géné-

1799. raux Vatrin et Laboissière, débouchait par le col de la Bocheta pour se rendre à Novi. La gauche aux ordres du général Pérignon composée des deux divisions des généraux Grouchy et Lemoine, se porta de Savone par la vallée de la Bormida sur Acqui et Capriala, où deux mille hommes furent laissés pour assurer les subsistances. Elle arriva le 27 au soir sur les hauteurs de Novi, et se plaça, la gauche à Pasturana, la droite s'appuyant à la gauche du général Saint-Cyr qui était arrivée le même jour à sept heures du matin. La droite du général Saint-Cyr s'appuyait à la Scrivia. Un petit corps de troupes, aux ordres du général Dombrousky, investissait le fort de Serra-Vallé occupé par les Autrichiens.

Suvarow et Mélas commandaient trente-huit mille hommes sans compter environ vingt mille Piémontais que Suvarow avait armés depuis qu'il était maître de Turin, et qui faisaient le service de troupes légères. Le général Kray, qui avait fait le siége de Mantoue, et que Joubert croyait occupé à mettre en état de défense sa nouvelle conquête, arriva le 27 au camp austro-russe, avec vingt mille hommes. La force de cette armée était alors de cinquante-huit mille hommes, non compris les Piémontais. Elle était réunie, la droite à

Bocco sous les ordres du général comte de Bellegarde, la gauche à Tortonne commandée par le général Kray, et le centre, où se trouvait Suvarow, à Pozzolo. Elle avait une réserve à Rivalta.

A l'aspect des forces considérables que déployaient les Austro-Russes, le général Joubert tint un conseil de guerre, le 27 au soir, dans Novi. Tous les généraux convinrent qu'il y avait plus que de l'imprudence à descendre dans une plaine immense où le moindre revers entraînait la destruction totale de l'armée française. Il ne fut point pris de détermination, les généraux retournèrent à leurs postes.

Le 28, vers les cinq heures du matin, Joubert et Moreau montaient à cheval pour parcourir la ligne, lorsqu'une ordonnance vint leur annoncer que l'aile gauche était attaquée. La bataille fut bientôt générale. Elle s'engageait à peine, lorsque le général Joubert, se précipitant avec son état-major pour animer, par sa présence, une charge à la baïonnette, fut frappé d'un coup mortel. La perte du général ne ralentit pas l'ardeur du soldat. L'ennemi, reçu par-tout avec intrépidité, fait des efforts inutiles pour enfoncer les bataillons français, et malgré son extrême supériorité, il eût été forcé probablement d'abandonner

1799. l'attaque, s'il ne fût parvenu à tourner une partie de la division Saint-Cyr qui s'était avancée dans la plaine avec trop d'ardeur. Moreau ordonna la retraite à cinq heures du soir. L'armée reprit ses positions, à Ceva, à la Boccheta, à Bobbio.

La forteresse de Tortonne, n'espérant plus d'être secourue, se rendit à Suvarow; mais ce général avait acheté la victoire de Novi par une perte si énorme, qu'il n'osa pas se présenter devant la Boccheta pour pénétrer sur la côte de Gènes.

Toutes les gazettes d'Allemagne, d'Angleterre et du midi de l'Italie avaient d'abord exagéré la gloire dont s'était couvert le général russe à la journée de Novi. On comparait ses opérations aux campagnes de Bonaparte, vaines allégations dictées par l'esprit de parti. Il fut bientôt constant que Suvarow n'avait dû ses succès qu'à la grande supériorité des forces qu'il commandait, et qu'il n'avait pas su tirer parti de ses avantages. En vain, Paul Ier venait de lui donner le titre d'*Italique* dans un diplome solemnel, cette faveur ne faisait que démontrer la vanité des titres donnés par les Cours. Le général Championnet descendait les Alpes avec une armée composée d'une jeunesse brillante et amoureuse de la gloire. Les

Russes et les Autrichiens furent obligés de se partager pour faire face à ces nouveaux ennemis. Tout le fruit de la bataille de Novi fut perdu pour eux. AN VII.

Bientôt une fatale mésintelligence se mit entre les uns et les autres. Les Russes reprochaient aux Autrichiens qu'ils ne les avaient pas secondés avec toute la force qu'ils recevaient de leur nombre; les Autrichiens déversaient le même reproche sur leurs alliés. La défiance entre les deux armées devint bientôt si prononcée, que, pour en arrêter les résultats, il fut convenu que Mélas, Bellegarde et les autres généraux autrichiens seraient seuls chargés de continuer la guerre d'Italie, tandis que Suvarow et ses Russes pénétreraient dans l'Helvétie pour essayer d'entrer en France par les bords du lac de Genève, ou le Mont Jura. L'Italique Suvarow abandonnait les bords de l'Eridan, lorsque Championnet réunissait sous son commandement toutes les armées françaises, charge au-dessus de ses forces, et dont il ne sentit toute la pesanteur que lorsque Moreau l'eut quitté pour revenir à Paris, sur les ordres du Directoire.

1799.

CHAPITRE XXXIII.

Campagne d'Helvétie.

DEPUIS la défaite du général Jourdan, la plus grande partie de l'armée autrichienne, aux ordres de l'archiduc Charles, s'était portée sur l'Helvétie par les bords du Rhin, non-seulement pour favoriser les opérations du général Holts, mais pour empêcher que l'aile droite du général Masséna, commandée par le général Lecourbe, ne pénétrât en Italie par le mont Saint-Gothart, et ne mît obstacle aux succès de Suvarow et de Mélas dans la péninsule.

Dès que la guerre avait été déclarée, Masséna avait attaqué les Autrichiens dans le pays des Grisons. L'armée d'Helvétie, après avoir forcé le Luciansteig, se flattait de les renvoyer bientôt dans le Tirol; mais la défaite de Jourdan changeait la nature des choses. Le général Lecourbe, au lieu de se porter sur le Haut-Tesin, fut obligé de pénétrer dans la vallée de l'Inn, pour faire face aux nombreux corps d'Impériaux qui entraient dans l'Helvétie par cette route difficile. Les Autrichiens

furent encore renforcés par une forte division russe commandée par le général Kinskoy-Korzacow. Ils se flattaient d'un succès d'autant plus certain, que les Suisses, attachés à l'ancien Gouvernement de leur patrie, ou exaspérés par les exactions criantes que se permettait *Rapinat*, commissaire du Gouvernement français, pouvaient leur être d'un grand secours dans un pays montagneux, où quelques passages livrés devaient avancer prodigieusement les opérations d'une armée.

D'ailleurs le même esprit de désorganisation, qui avait concouru aux défaites de Jourdan et de Schérer, entravait les opérations de Masséna, de Lecourbe, de Férino, de Dessoles qui déployaient les plus grands talens en Helvétie. On a vu précédemment que Dessoles, à la tête de six mille hommes qui formaient l'avant-garde de Lecourbe, avait pénétré jusqu'à Glürens sur le haut Adige, et qu'il n'attendait que des renforts pour descendre ce fleuve jusqu'à Trente, et prendre de revers l'armée de *Mélas*. Le défaut de subsistances le força d'abandonner cette excellente position pour se retirer dans la Valteline, à Bormio, vers les sources de l'Adda.

Le défaut de subsistances ruinait dans toute l'Helvétie l'armée française très-inférieure en

1799. nombre à celle des Austro-Russes ; elle manquait de nourriture, d'habits, de munitions de guerre et de toutes les ressources qui assurent le succès des combats. En vain, la voix publique accusait de ce fatal dénuement des commissaires dévastateurs qui traitaient la Suisse comme un pays soumis à une exécution militaire ; soutenu par une affinité toute-puissante, Rapinat bravait les cris impuissans des malheureux qu'il réduisait au désespoir. Les Suisses, courbés sous le poids des contributions despotiques, enfouissaient leur argent, et cachaient leurs grains et leurs bestiaux dans les endroits les plus reculés de leurs montagnes.

Les Austro-Russes étant parvenus à s'emparer de Zurich, multipliaient leurs efforts pour pénétrer en France du côté de Bâle ou du côté de Neufchâtel. Masséna et Lecourbe furent obligés d'abandonner le projet d'envoyer des secours en Italie. Favorisés par les positions que leur offrait le théâtre sur lequel ils faisaient la guerre, ils opposaient une résistance opiniâtre. Ils évitaient sur-tout toute affaire décisive, dont l'issue pouvait être fatale à la République française.

La conduite de ces guerriers était d'autant plus généreuse, que non-seulement elle les

AN VII.

exposait à la censure de ces hommes superficiels, qui ne jugeant les Généraux que par les actions éclatantes, auraient blâmé la plus belle campagne du maréchal de Saxe; mais elle était traitée de pusillanimité par ceux des membres du Gouvernement qui auraient voulu, d'après les perfides combinaisons de leurs projets, que l'armée d'Helvétie eût été traitée comme celles des généraux Schérer et Jourdan. Il est probable que Masséna et Lecourbe eussent été destitués, si les événemens de la révolution n'avaient chassé du palais du Luxembourg, Reubell, Treilhard, Larevellière et Merlin.

Après cette révolution, il fut pris des mesures pour renforcer les armées d'Italie, de Suisse, du Rhin, et des Pays-Bas; mais depuis le départ de Bonaparte, un système général de déprédation avoit tellement dévoré la fortune de l'état, comme je l'ai déjà observé, que non-seulement toutes les caisses publiques étaient vides, malgré l'énormité des impôts, mais qu'il ne se trouvait ni armes, ni munitions, ni denrées dans les magasins de la République. Une expérience désastreuse avait forcé de reconnaître l'abus introduit par les Jacobins, de charger des fournitures des hommes qui n'avaient de responsabilité que dans

1799. leur prétendu patriotisme; mais par une dérision aussi amère que publique, des compagnies d'usuriers se présentaient pour se cautionner mutuellement; le cautionné et le cautionneur partageaient les bénéfices; et lorsque l'un avait fait banqueroute, il se trouvait que l'autre n'avait aucune solidité.

Une partie de ces obstacles furent surmontés peu-à-peu. Non-seulement le général Masséna reçut de nombreux renforts, mais les nouveaux bataillons envoyés sur les bords du Rhin, permettaient enfin à l'armée d'observation d'entreprendre une guerre offensive. Le général Bernadotte, qui commandait cette armée au commencement de la campagne, avait été chargé du ministère de la guerre, qu'il n'exerça que durant quelques mois. L'armée était conduite par le général Muller. On passe le Rhin; une partie de l'armée pénètre en Souabe, le reste assiége la forteresse de Philipsbourg; l'archiduc Charles crut devoir abandonner l'Helvétie avec une partie de son armée, pour se porter dans le Brisgaw.

A peine ce général avait passé le Rhin auprès de Schaffouse, que Masséna et Lecourbe attaquent les Autrichiens et les Russes sur toute leur ligne, depuis l'embouchure de l'Aar, jusqu'aux extrêmités du Valais.

L'armée

L'armée française en Helvétie était composée de huit divisions. La première, aux ordres du général Thureau, occupait le Valais vers les sources de l'Aar et du Rhône. Ses avant-postes s'étendaient jusqu'au Domo d'Osala et au Lac majeur. La seconde division, commandée par Lecourbe, s'étendait dans les cantons d'Ury et de Schwits, vers le mont Saint-Gothard, et les sources de la Reuss, du Rhin et du Tesin ; elle occupait les passages qui conduisent du pays des Grisons en Italie. Le général Soult commandait la troisième division dans les cantons de Glaris, Schwits, et Zug, jusqu'au mont Albis. AN VII.

La quatrième division, aux ordres du général Mortier, était cantonnée depuis le mont Albis jusqu'à Dietticou, près de Zurich. La division du général Lorges s'étendait le long de la Limath, de Dietticou à Baden. La sixième division, aux ordres du général Lehardi, défendait les bords de la Limath et de l'Aar ; jusqu'à l'embouchure de cette dernière rivière dans le Rhin. Le général Klein commandait la septième division dans le Frikthal, à la rive gauche du Rhin ; et le général Chabran la huitième division, cantonnée auprès de Bâle, sur les deux rives du Rhin.

Les trois premières divisions obéissaient à

1799. Lecourbe, et les trois dernières à Férino. Masséna avait son quartier-général à Lenzbourg. Les Austro-Russes formaient trois corps; le centre, commandé par Kinskoy-Korsakow, la droite par Hotze, et la gauche par Kray; on évaluait leur armée à soixante-dix mille combattans.

La bataille commença le 3 vendémiaire, sur une ligne de plus de soixante lieues de développement. Elle dura quinze jours entiers. Les Français rentrèrent dans Zurich sur les cadavres de leurs ennemis, qui remplissaient les fossés de cette place. Le général autrichien Hotze resta parmi les morts; la principale perte tomba sur la division russe, qui fut presqu'entièrement exterminée. Les Français firent cinq mille prisonniers, prirent cent pièces de canon, quinze drapeaux, et presque tous les bagages des Autrichiens et des Russes, qui se retiraient avec précipitation vers le lac de Constance et le pays des Grisons (1).

(1) *Masséna, Général en chef, au Directoire exécutif*, au quartier-général à Zurich, le 17 vendémiaire au 8. Obligé de me porter successivement sur les divers points de la ligne où m'appelaient l'urgence et l'importance des opérations militaires qui y ont eu lieu sans interruption, je n'ai pu vous instruire

Le comte de Suvarow abandonnait alors les frontières de la Ligurie ; ignorant la défaite AN VIII.

encore que par des dépêches télégraphiques des mouvemens de l'armée depuis le 3 du courant jusqu'au 16 ; mais je vais y suppléer par le précis de ces mouvemens, en attendant que je puisse le faire dans un rapport détaillé que je vous enverrai avec les drapeaux pris sur l'ennemi.

J'avais devant moi l'armée russe de Korzakow. Elle occupait la ligne de Zurich, au confluent de l'Aar dans le Rhin ; l'armée autrichienne, commandée par Hotze : ce corps occupait la rive droite de la Linth ; et enfin le corps du général autrichien Jellakich, qui occupait les débouchés des Grisons.

A la faveur d'une fausse attaque dirigée sur Bruck par le général *Menard*, pour attirer sur ce point une partie des forces de l'ennemi, j'ai passé le 3 vendémiaire la Limath de vive force à Dietticou, et la Linth entre les lacs de Zurich et de Wallenstadt.

Au passage de Dietticou, les bateaux ont été lancés à l'eau sous le feu de l'ennemi et sous la protection de notre artillerie ; et en moins de deux heures, graces à l'habileté des pontonniers dirigés par le chef de brigade d'artillerie *Dedon*, nous avons eu un pont sur la Limath, et huit mille hommes sur l'autre rive. Le général *Gazan* commandait l'avant-garde, sous les ordres du général *Lorge*, qui commandait la division.

Le général *Soult* commandait en chef l'opération. Le résultat de la bataille livrée à la suite de ces deux passages, a été l'occupation de la partie occidentale

1799. de Kinskoy-Korzakow, il traversait rapidement la plaine du Piémont, côtoyait le lac

de Zurich-Berg, et notre établissement sur toute la rive de la Limath.

Zurich, sommée de se rendre, avait offert de le faire à des conditions dont une partie aurait été acceptée. Mais par une férocité inouie, les avant-postes russes ayant tiré sur nos parlementaires, et ayant blessé deux trompettes, j'ai livré à l'ennemi la bataille du 4, à la suite de laquelle Zurich a été prise de vive force. Les généraux *Mortier* et *Klein* commandaient l'attaque sur la gauche; *Lorge* sur la rive droite.

Dans le même tems, Suvarow, dont la marche était combinée avec l'attaque prochaine que devaient faire contre nous les armées de Hotze et de Korzakow, forçait le passage du mont Saint-Gothard, marchait en masse sur les petits cantons, pour aller de là se réunir à ces deux armées, en prendre le commandement, et envahir à leur tête le territoire français.

Korzakow battu, Hotze tué, Suvarow ne pouvait plus espérer de vaincre. Je dirigeais sur Schowits la division Mortier; sur Wesen, la division Soult, alors commandée par le général Gazan, et je marchais moi-même sur Altorf. Mais Suvarow avait passé du Schachental dans le Muttenthal; il était en forces aux environs de Mutten, et avait porté un corps par Clonthal sur la vallée de Glaris. L'impossibilité de se développer dans des vallées étroites, m'avait déterminé à laisser à Suvarow la liberté d'entrer en Suisse par Einsilden. J'espérais que, pressé par les combats sanglans que je lui avais livrés dans la vallée de

majeur, et se présentait pour forcer les passages du mont Saint-Gothard, entre les sour- AN VIII.

Mutten, et fatigué de la résistance que je lui opposais au débouché de Glaris, il sortirait de sa souricière par le point d'Einsilden, sur lequel je n'avais qu'un bataillon en observation, et que je pourrais le combattre dans un terrein ouvert; mais voulant éviter une affaire générale, il s'est jeté dans les Grisons par la vallée de Fleins. Continuellement harcelé sur ses flancs et ses derrières par les corps destinés à l'attaquer s'il eût resté, il se retira par des chemins affreux, laissant en notre pouvoir deux mille blessés, partie de son artillerie et presque tous ses bagages.

Korzakow, instruit du danger de Suvarow, avait réuni à la hâte un corps composé des débris de son armée, de celle de Hotze, du contingent bavarrois, du corps de Condé et des Autrichiens qui défendaient la vallée des Grisons. Il voulait se reporter sur la Thur et sur Zurich, mais j'ai encore marché à lui avec les divisions Menard, Lorge et Gazan, dans le tems que le général Soult se portait sur Reinech. Je l'ai trouvé entre la Thur et le Rhin, je l'ai battu et rejeté au-delà du fleuve, le forçant de couper les ponts de Constance et de Diessenhozen, dont je me suis emparé.

Quoique je me sois proposé de n'entrer ici dans aucun détail, je ne peux m'empêcher de parler de la fermeté inébranlable de notre infanterie et du dévouement inconcevable de notre artillerie légère contre une des plus vigoureuses charges de cavalerie qu'on

1799. ces du Rhône et celles du Tesin. Lecourbe, qui venait de battre les corps qui lui étaient opposés, n'avait pas des forces suffisantes pour lutter, avec succès, contre ces nouveaux assaillans, avec sa division de quinze à dix-huit mille hommes. Mais la défaite totale des Autrichiens et des Russes au bord de la Limath et de l'Aar, avait permis à Masséna d'accourir dans le canton d'Ury avec une partie de son armée.

---

ait jamais exécutée. L'une et l'autre se sont immortalisées dans cette journée.

L'artillerie légère, chargée et sabrée au milieu de la mêlée, ne cessait de manœuvrer et de tirer à mitraille. Une partie de notre infanterie, après avoir accueilli la cavalerie ennemie par le feu le plus vif et le plus soutenu, la recevait jusques sur ses baïonnettes, sans reculer d'une ligne, tandis qu'une autre partie de cette infanterie la chargeait sur son flanc avec une audace sans exemple.

Le résultat de ces différentes batailles est d'environ dix-huit mille prisonniers, dont huit mille blessés, que l'ennemi n'a pu emmener, plus de cent pièces de canon, treize drapeaux, quatre Généraux prisonniers, cinq Généraux tués, parmi lesquels le général en chef Hotze, la reprise du Saint-Gothard et du Glaris, des vallées qui y débouchent. La perte totale des ennemis s'élève à plus de trente mille hommes. *Signé* Masséna.

Suvarow, après avoir franchi les gorges du Saint-Gothard, était parvenu aux environs d'Ury. Il y fut attaqué par les Français le 16, et défait si complettement, qu'il n'évita qu'avec beaucoup de peine de tomber entre les mains de ses ennemis, en se retirant dans le pays des Grisons par la vallée de Fleins. En vain Korzakow, instruit du danger de Suvarow, avait rassemblé à la hâte les débris de son armée, celle de Hotze, le corps de Condé, le contingent bavarois, et tous les Autrichiens répandus dans la Turgovie et le canton d'Appenzel, pour se porter de nouveau sur Zurich; repoussé par les généraux Ménard, Lorge et Soult, il fut contraint d'abandonner l'Helvétie.

Le général russe, dont l'armée était presqu'anéantie, craignant de se voir contraint, par la force ou par la famine, de mettre bas les armes dans les défilés des Alpes Rhœtiques, fit bientôt sa retraite par le Haut-Tyrol et la Haute-Souabe, accompagné de Korzakow et du corps de Condé.

De cent mille hommes avec lesquels il était sorti de Russie huit mois auparavant, ou qui lui avaient été envoyés durant la campagne, à peine en put-il rassembler quarante mille au bord du Lech, aux environs d'Augsbourg.

1799. Cette armée fut prendre ses quartiers d'hiver en Bohême.

CHAPITRE XXXIV.

Campagne de Hollande.

Le projet de la nouvelle coalition formée contre la France pendant les négociations de Rastadt, avait été de réunir pour la campagne de 1799, vieux style, une masse de forces si redoutable, que la République ne pût y résister. Deux cent cinquante mille Autrichiens, cent vingt mille Russes, soixante-dix mille Siciliens, auxquels allaient se réunir les forces de la moitié de l'Allemagne, devaient presser en même-tems en Italie, en Suisse, et sur les bords du Rhin, les Français, auxquels l'espoir d'une paix prochaine et la foi d'un armistice cachaient une partie des dangers qui les menaçaient. Les Anglais, dont les trésors alimentaient ces armemens gigantesques, agissant comme s'ils disposaient de tout l'or de l'univers, non-seulement bloquaient tous les ports de France par la supériorité de leur marine, mais, d'un côté, leurs émissaires allumaient de nouveau les feux de la Vendée, et fournissaient les côtes de Bretagne d'ar-

gent, d'armes, de munitions, d'habillemens; de l'autre, ils préparaient un des plus redoutables armemens qui fût sorti des ports de la Grande-Bretagne. Quarante mille hommes, Anglais ou Russes, allaient débarquer au nord de la Hollande, sous la conduite du duc d'Yorck.

Le général Brune, un des élèves de Bonaparte, commandait les Français dans la République Batave, et le gouvernement de la Haye avait mis sous ses ordres toutes les troupes hollandaises. Ce général avait donné en Italie et en Suisse des preuves multipliées de son courage et de ses talens militaires. Mais le déploiement des forces nationales, que les circonstances nécessitaient, sur les points les plus éloignés des frontières de France, ne laissaient en sa disposition qu'un petit nombre de troupes. Elles étaient disséminées sur toutes les côtes où les Anglais pouvaient débarquer, lorsqu'une flotte britannique de cent cinquante vaisseaux de tout rang, parut devant la rade du Texel, le 3 fructidor an 7.

Vingt mille hommes débarquèrent à la pointe du Helder, et s'emparèrent, après la plus vive résistance, des batteries qui défendaient ce poste important, dont la possession leur ouvrait l'entrée du Texel, et les rendait maîtres

1799. de la moitié de la Nord-Hollande. Ce pays, conquis sur la mer par les travaux suivis et opiniâtres des Hollandais, forme à-peu près une île entre la mer du Nord et le Zuiderzée. Il ne tient au reste de la Hollande que par une langue de terre, battue d'un côté par les vagues de la mer, et bornée de l'autre par un golfe appelé mer d'Harlem. Le terrein, en plusieurs endroits, est moins élevé que le niveau de la mer; et, pour le garantir de l'inondation, et même d'une submersion totale, les Hollandais ont construit d'immenses digues, et entrecoupé tout le sol de fossés et de canaux, qui éconduisent les eaux dans le tems du flux, ou par le moyen de moulins d'une invention très-ingénieuse.

Ces fossés, ces canaux, et la facilité d'inonder à volonté une partie du pays, fournissaient aux Anglais des moyens de défense presqu'insurmontables; cependant, quand on considère combien il leur eût été difficile de franchir les obstacles, qui pouvaient être multipliés entre Harlem et Leide, et de pénétrer par le chemin qu'ils avaient pris dans le reste de la Batavie, on est convaincu qu'ils n'avaient choisi le lieu de leur débarquement à la pointe de la Nord-Hollande, que dans l'espoir que le parti des mécontens bataves

dans Amsterdam, leur ouvrirait le port de cette métropole. Il est certain que la compression de ces mécontens, qui se montraient en très-grand nombre, ne fut pas une des moindres difficultés que surmonta le général Brune, dans le courant de cette campagne.

Instruit que les Anglais se montraient près d'Enchuysen, Brune se rend sur-le-champ dans la West-Frise, à la tête d'un corps de grenadiers, pour fortifier la division du général Daendels, campée entre Alcmaer et Horn. L'armée française et batave, trop inférieure en nombre, s'était retranchée auprès d'Alcmaer : elle y attendait des renforts en marche de toutes parts.

Les Anglais, maîtres de la partie septentrionale de la West-Frise, paraissaient compter principalement sur les nombreux partisans de la Maison d'Orange, qui s'agitaient dans toutes les provinces bataves pour renverser le nouveau système de gouvernement.

Leurs sourdes manœuvres avaient eu d'abord des succès si rapides, qu'à peine le duo d'Yorck plaçait le pavillon Orange sur les clochers et sur les batteries du Helder, que la plus violente fermentation se manifestait parmi les matelots de la flotte batave du Texel. Elle fut suivie d'une insurrection générale.

1799. Quelques officiers qui voulaient en arrêter les funestes résultats, payèrent de leur tête leur noble dévouement à la cause de leur patrie : la flotte entière se donna aux Anglais.

Cette fatale défection, non-seulement livrait sans défense les flancs de l'armée française et batave au feu des vaisseaux anglais, mais elle menaçait la ville d'Amsterdam d'une invasion prochaine, si les mesures les plus vigoureuses n'avaient été prises avec promptitude pour défendre les approches de cette capitale, au sort de laquelle celui de la Hollande était attaché.

Cependant plusieurs corps de troupes françaises étaient détachés successivement sur divers points, pour se rendre à marches forcées auprès de Brune. Alors ce Général attaque les Anglais et les Russes. Sur les autres théâtres de la guerre, les batailles se donnaient sur des lignes d'une immense étendue ; ici les armées ennemies combattaient, pour ainsi dire, en champ clos. Ce ne fut qu'un combat perpétuel depuis les derniers jours de fructidor l'an 7, jusqu'au 21 vendémiaire l'an 8.

Cette expédition ne ressemblait point aux débarquemens ordinaires à la suite desquels les troupes débarquées, réduites à elles-mêmes dans le pays attaqué, peuvent être extermi-

nées par une force majeure augmentant sans cesse. Les Anglais avaient pris terre dans une presqu'île, dont la plupart des habitans, étrangers au fracas des armes, cherchaient dans Amsterdam un asyle contre les horreurs de la guerre. La désertion de la flotte batave faisait craindre que parmi les troupes de terre il ne se trouvât des partisans de la Maison d'Orange, qui, dans un jour de combat, abandonnassent la cause qui les avait armés, et se rangeassent sous les drapeaux ennemis; quelques mouvemens de cette nature qui se manifestaient, exigeaient, de la part du général en chef, une délicate circonspection.

Elle était augmentée par la nécessité de veiller à la sûreté d'Amsterdam, sans paraître se défier des habitans de cette grande ville, dont la majorité était attachée aux principes de la révolution, mais où les mécontens étaient si nombreux, qu'ils pouvaient à chaque moment introduire les ennemis dans le port. Enfin la situation de l'armée française, qui tirait de très-loin toutes les ressources qui assurent le succès des combats, entravait encore les opérations du général Brune.

Les Anglais, au contraire, maîtres de la mer, non-seulement recevaient régulièrement, et avec facilité, les armes, les munitions, les

1799. subsistances, mais de nouveaux bataillons, rassemblés sur les côtes d'Angleterre, et qui arrivaient successivement, remplissaient les vides que faisaient les batailles, et semblaient justifier l'audace avec laquelle le ministre Pitt avait assuré le parlement britannique, non-seulement que le duc d'Yorck s'emparerait infailliblement de la Hollande, mais que cette conquête préluderait à la chute de la République française.

Le duc d'Yorck eut d'abord quelques succès qu'il devait à la grande supériorité des forces qu'il commandait. Mais successivement défait le 29 fructidor, le troisième jour complémentaire, le 2, le 14, le 15 et le 21 vendémiaire, il se trouvait forcé d'abandonner toutes les positions dont il s'était emparé pendant les premiers jours qui suivirent son débarquement. Dans ces actions, les généraux Gouvion, Rostolland, Vendamme, Bonhomme, Aubrée, Simon, et Durutte déployèrent de grands talens.

Cette armée, qui s'était flattée de conquérir la Belgique, après avoir remis les provinces bataves sous le joug du Stathouder, et de porter la guerre jusqu'aux portes de Paris, se vit contrainte, pour éviter son entière destruction dans les boues de la Nord-Hollande, de con-

clure, le 26 vendémiaire, une capitulation qui lui permettait de se rembarquer, après avoir rétabli les batteries et les redoutes qui pouvaient avoir été détériorées lors de l'invasion britannique, et en promettant de renvoyer libres et sans conditions dans leur patrie, huit mille prisonniers de guerre français ou bataves, détenus en Angleterre. Le général Brune fut regardé comme le sauveur de la Hollande; sa réputation égala celle des Moreau et des Masséna. AN VIII.

CHAPITRE XXXV.

Intérieur de la France depuis le 30 prairial an 7, jusqu'à l'arrivée de Bonaparte.

LA fortune, qui durant plusieurs mois avait favorisé les puissances coalisées contre la France, se déclarait alors en faveur de la République. Ce changement inopiné, joint à un affaissement général, produit en Europe par la guerre la plus exterminatrice qui eût jamais menacé de détruire tous les liens sociaux dans cette belle partie du Monde, et de la faire rétrograder vers les siècles de barbarie, aurait peut-être ramené les Gouvernemens vers des vues pacifiques, si des idées

1799. révolutionnaires ne se fussent réveillées en France, précisément lorsque tout annonçait qu'il était tems d'arrêter un ébranlement moral, dont les factions les plus contraires augmentaient les secousses dans toutes les crises de la Révolution pour parvenir à leurs fins particulières.

Ces idées révolutionnaires n'appartenaient pas sans doute à la masse de la Nation. Les Français soupiraient généralement après la paix, qui seule pouvait consolider les nouvelles formes sociales, éloigner d'affreux souvenirs, guérir des plaies profondes, et ramener le règne des lois protectrices.

Mais la seule perspective de paix au dehors, de tranquillité au dedans, de lois protectrices et de bon ordre, jetait dans l'égarement du délire ces hommes affreux, ou plutôt ces monstres à forme humaine, qui bouleversèrent la France, et qui voulaient la bouleverser encore. Leurs nerfs se crispaient, le sang bouillait dans leurs veines, comme si la proie immense qu'ils dévoraient depuis si long-tems, était sur le point de leur échapper. Ils n'osaient pas prononcer formellement qu'il ne fallait jamais faire la paix, mais les conditions qu'ils y mettaient la rendaient impossible. Nous voulons la paix, disaient-ils, mais nous la voulons

AN VIII.

lons glorieuse ; cela voulait dire dans leur langage, qu'ils ne consentiraient à poser les armes que lorsque l'Europe entière serait hors d'état de leur nuire, ou qu'elle aurait adopté leurs maximes.

En vain leur observait-on que toute paix fondée sur la seule force des armes n'est jamais durable ; que les traités ne sont religieusement observés par ceux qui les ont conclus, qu'autant que les grandes puissances qui tiennent dans leurs mains la balance des intérêts généraux trouvent leur avantage dans cette observation (1). Ces calculs diplomatiques ne

(1) Un chacun sait combien il est louable dans un prince de garder la foi et de procéder rondement et sans finesse. Mais l'expérience démontre qu'il n'est arrivé de faire de grandes choses qu'aux princes qui ont su tromper les autres, au lieu que ceux qui ont procédé loyalement s'en sont toujours mal trouvés à la fin. . . . Achille fut donné à élever au centaure Chiron, pour signifier que, comme le précepteur était demi-homme et demi-bête, son disciple devait réunir les deux natures, l'une ne pouvant durer long-tems sans l'autre.

Le prince ayant besoin de contrefaire la bête, doit quelquefois se faire renard, et quelquefois lion, parce que le lion ne se défend pas des filets, ni le renard des loups. Il faut donc être renard pour connaître les filets, et lion pour faire peur aux autres. Par con-

1799. faisaient aucune impression sur leur esprit ; la force était la seule divinité qu'ils invoquaient. A les entendre, ils pouvaient dévorer l'Europe : ils le voulaient ; et pour parvenir à ce résultat, il leur importait peu d'éteindre la génération présente, et de changer la France en un vaste désert.

Leur arrière-pensée était parfaitement connue. Antonelle, un de leurs coriphées, avait dit dans l'Orateur plébéien, n°. 9 : *le droit de propriété est la plus déplorable création de nos fantaisies. Je suis convaincu que l'état de la communauté est le seul juste, le seul*

---

séquent un prince instruit ne doit point tenir sa parole, lorsque cela lui tourne à dommage, et que les occasions qui la lui ont fait engager ne sont plus. Cette maxime ne vaudrait rien, si tous les hommes étaient bons ; mais comme ils sont tous méchans, et qu'ils ne tiendraient pas leur parole, tu ne dois pas non plus la leur tenir : tu ne manqueras jamais de prétextes pour en colorer l'inobservation. . . .

Mais il faut savoir bien déguiser cet esprit de renard ; il faut être propre à feindre et à dissimuler, car les hommes sont si simples et si accoutumés à céder au tems, que celui qui trompe, en trouvera toujours qui se laisseront tromper. (*Le prince de Machiavel, traduction d'Amelot de la Houssaye*, chap. 18.)

bon, le seul conforme aux purs sentimens de la Nature; que hors de-là, il ne peut exister de sociétés paisibles et vraiment heureuses. Et dans le journal des Hommes libres, n°. 144 : *le nombre est infini de ceux qui adoptent l'opinion que les hommes réunis en société ne peuvent trouver le bonheur que dans la communauté des biens. C'est un des points sur lesquels les philosophes, les cœurs sensibles, les moralistes austères, les imaginations vives, les logiciens exacts, les esprits exercés et les esprits faibles furent et seront toujours unanimes dans leurs sentimens.*

On a vu dans tous les volumes de cette histoire que la doctrine d'Antonelle fut constamment celle des anarchistes. Voulant réduire la France à une population de huit ou dix millions d'habitans, il devait entrer dans leurs projets d'anéantir la plus grande partie de l'espèce humaine dans tous les royaumes voisins de la France. Il fallait donc une guerre perpétuelle, une guerre d'extermination : son véritable résultat devait être de nous réduire à la condition des peuples sauvages.

Les royalistes se réunissaient aux anarchistes pour éloigner la conclusion de la paix, mais leurs vues étaient différentes. Ils espé-

1799. raient qu'à la suite des efforts prodigieux en tout genre que faisait la France, elle tomberait dans un tel état d'affaiblissement et d'inertie, qu'à l'aide des puissances coalisées, les émigrés rentreraient en vainqueurs dans leur patrie désolée, et régneraient sans obstacles sur un peuple réduit aux dernières extrémités du malheur, et ne désirant que le repos.

Aux royalistes et aux anarchistes se joignait la tourbe insatiable des fournisseurs, des entrepreneurs, des agioteurs et de toutes les sangsues auxquelles la guerre produisait des gains immenses. A peine les amis de la paix osaient-ils faire entendre leur voix au milieu du bruit des armes et de celui des factions. Les révolutions ne sont donc pas faites pour les peuples, mais pour quelques individus fourbes ou adroits qui s'en emparent, concluait le philosophe dans son réduit solitaire, en jetant ses regards soucieux sur les destinées de sa patrie?

En vain la révolution du 30 prairial promettait un avenir plus heureux. Les anarchistes voulant tourner à leur profit cette nouvelle chance politique, publiaient que c'était pour le profit de la royauté que les anciens membres du Directoire avaient amené, par la désorganisation et le gaspillage, les défaites des armées républicaines en Allemagne et en

AN VIII.

Italie. Ils avaient probablement raison; mais ils ajoutaient que c'en était fait de la République, si ceux qui se donnaient le titre de *patriotes énergiques* ou de *patriotes exclusifs*, n'étaient investis de toutes les dignités, de tous les emplois, de toutes les commissions. L'antre jacobinique, fermé par la Convention vers les derniers mois de la session, se rouvre solemnellement sous le titre d'assemblée politique des frères et amis.

Cette nouvelle société s'établit d'abord dans le local qu'avaient occupé successivement la constituante, la législative et la conventionnelle. Toute correspondance lui était interdite avec d'autres clubs dans Paris ou dans les Départemens; elle ne devait avoir à sa tête ni président, ni secrétaires, ni rien qui portât l'empreinte d'une assemblée délibérante.

Mais des hommes qui, dans tous les événemens de la Révolution, s'étaient regardés comme supérieurs aux lois, s'arrêtaient peu aux défenses qui leur étaient faites par le Corps législatif. Ils se contentèrent de décider que leur président aurait le titre de régulateur, leurs secrétaires celui de notateurs; et à l'égard des relations avec les sociétés qui se formaient dans les provinces, ils établirent un journal qui rapportait leurs séances comme

1799. les autres journaux en usaient à l'égard des deux Conseils. De cette manière, les clubs particuliers trouvaient leur conduite toute tracée, sans que la société-mère pût être accusée de correspondre avec eux.

C'était le même machiavélisme avec lequel, durant l'assemblée législative, les Jacobins et les Cordeliers juraient le maintien de la première Constitution, tandis qu'ils prenaient presque publiquement leurs mesures pour l'abattre.

Les députés sur-tout au Conseil des Cinq-Cents assistaient en assez grand nombre à l'assemblée politique du Manége. Les sociétaires se regardèrent bientôt comme les arbitres du Corps législatif, de la même manière que leurs prédécesseurs l'avaient été de la Convention. Dans cette persuasion, ils cachaient avec si peu d'art leurs vues destructives, que le Conseil des Anciens, craignant les suites de leurs séances qu'ils tenaient pendant la nuit, et qui commençaient à exciter une fermentation assez vive, crut devoir les exclure du local qu'ils occupaient auprès des Tuileries. Ils firent assez de résistance pour forcer le Conseil de placer une garde militaire pour faire exécuter ses ordres. Les nouveaux Jacobins se refugièrent dans l'église qui avait

appartenu aux Dominicains du faubourg Saint-Germain. AN VIII.

Le ressentiment de cette injure augmentant la haine que les anarchistes vouaient depuis long-temps au Corps législatif, l'assemblée des frères et amis devint encore plus sulfureuse qu'elle ne l'était au Manége. L'ombre de *Marat* et celle de *Robespierre* étaient chaque jour évoquées. On ne parlait de rien moins que de rétablir la Convention, qu'on assurait n'avoir jamais été légalement dissoute : c'était le système de *Babeuf* qui se développait de nouveau.

La majorité du Directoire, conduite par l'embarras des affaires, ou par le bruit qui circulait que *Sieyes* prenait des mesures pour détruire la Constitution de l'an 3, dont l'observation avait été si vainement jurée, favorisait ouvertement les Jacobins. Non-seulement les destitutions les plus arbitraires se multipliaient dans les provinces, quoique cet abus d'autorité fût un des motifs apparens de la chute des anciens Directeurs, mais on abusait de la loi qui permettait au Directoire de déporter les prêtres réfractaires aux lois, pour interdire d'une manière indirecte l'exercice du culte catholique. On assure que dans la Belgique seulement, neuf mille prêtres avaient

1799. été déportés. Dans ce nombre se trouvaient non-seulement des prêtres soumis aux lois, mais d'autres qui, s'étant mariés, avaient entièrement abandonné les fonctions sacerdotales.

Cette persécution, au moins impolitique, produisait des mouvemens dangereux dans toutes les provinces nouvellement réunies à l'Empire français, mais sur-tout dans les départemens voisins de la Vendée, où les ennemis du nouvel ordre de choses, réunissaient tous leurs moyens pour exaspérer le peuple et le porter à une insurrection générale.

Il se peut que les Directeurs en majorité fussent persuadés qu'ils n'obéissaient qu'à leur attachement au régime républicain, en confiant tous les emplois lucratifs aux Jacobins, et en proscrivant les individus que les Jacobins signalaient comme royalistes; ils s'apperçurent insensiblement qu'ils étaient poussés hors de leurs mesures par des extra-révolutionnaires, qui, dans la vue de détruire le Gouvernement actuel, pour ramener celui de la Convention, voulaient opérer, par les suites d'un mécontentement universel, une insurrection générale, ils dispersèrent les nouveaux propagandistes.

Mais cette mesure salutaire était prise trop tard. L'impulsion donnée avait acquis une si grande force, que les débiles mains de Gohier

et de Moulins, ne pouvaient ni l'arrêter, ni même la modérer. La Constitution de l'an 3, soutenue de toute part en apparence, partageait l'état chancelant où s'était trouvé en 1792 l'œuvre de la constituante, lorsque les Jacobins d'un côté, les Royalistes de l'autre, la poussaient dans le précipice. Il fallait bien qu'elle y tombât. Les Jacobins tinrent leurs assemblées dans des maisons particulières. Les motions qu'on y faisait, n'étant plus tempérées par la publicité, empruntaient des ténèbres un caractère alarmant : leur fatale influence pénétrait dans l'un et l'autre Conseil. An VIII.

Depuis plusieurs mois, leurs séances n'étaient qu'une arêne bruyante, où les passions les plus corrosives fermentaient avec violence, et annonçaient une prochaine éruption. Quelques amis de l'ordre et de la paix, pour détourner ces sinistres présages, proposaient vainement de s'occuper de la réforme du code civil. Ils peignaient avec les couleurs de l'éloquence le débordement de tous les vices, de toutes les passions, propagé par le code jacobin qui régissait la France. Sa réforme prompte et totale pouvait seule mettre un terme au scandale de ces divorces perpétuels, qui changeaient le respectable nœud du mariage en un concubinage avoué par les lois; à ces divorces

1799. qui, nécessaires quelquefois, sont toujours un mal, et doivent être assujettis à de lentes et nombreuses épreuves, précautions indispensables contre les conseils de l'humeur, de la légèreté, de la licence.

Cette réforme, de toute part sollicitée, était nécessaire pour élever une barrière contre les fougueux écarts de la jeunesse, pour restituer à l'autorité paternelle son légitime empire, pour donner aux pères de famille les moyens de récompenser la piété filiale, et de punir l'ingratitude; pour resserrer les liens sociaux que les excès de la Révolution avaient relâchés; pour garantir la paix de l'Etat par l'union des familles, et rendre les hommes plus faciles à conduire, en naturalisant parmi eux les habitudes vertueuses, plus nécessaires pour le soutien des Etats que les meilleures lois.

Un nouveau code civil permettant au vieillard de disposer librement d'une partie de sa fortune en faveur de ceux qui lui prodiguèrent des soulagemens et des consolations, devait l'arracher au tourment d'entendre, pour ainsi dire, au chevet de son lit, ses avides héritiers lui refusant les soins qui pouvaient prolonger son existence, hâter par leurs vœux intéressés l'instant de partager ses dépouilles. Enfin il fallait raffermir l'intérêt des volontés

par celui des intérêts dans la vie domestique, ramener l'ordre et l'harmonie dans toutes les classes de la société, et préparer le bonheur public par le bonheur individuel.

Ces grandes et salutaires idées ne faisaient aucune impression sur des hommes aveuglés par la passion de dominer, et conduits par quelques légistes ineptes, rapaces, orgueilleux, aussi dénués de bon sens que d'humanité. Les Cinq-Cents prenaient une foule de résolutions qui semblaient dictées par Couthon et par Saint-Just. Les unes furent adoptées par les Anciens, et les autres rejetées. Parmi ces dernières, on distingua celle qui déclarait traître à la patrie et mettait hors la loi tout Directeur ou tout Ministre qui recevrait une proposition de paix, tendante à la restitution de quelque conquête faite par la République depuis la Révolution.

Cette loi, qui fut adoptée unanimement aux Cinq-Cents dans un mouvement d'enthousiasme, qu'il est si aisé de faire naître dans une assemblée nombreuse, rendait impraticable toute ouverture de paix. Il est certain que la plupart des Représentans ne s'apercevaient pas qu'ils étaient le jouet d'une tourbe de Cannibales qui ne voulaient perpétuer la guerre que pour plonger la France dans un

1799. abîme de faiblesse et d'inertie, et parvenir ensuite, par l'excès de la misère commune, à ce que Babeuf appelait le bonheur commun.

Parmi les résolutions converties en décrets par les Anciens, les plus désastreuses ordonnaient un emprunt forcé de cent millions, qui devait être rempli par les riches progressivement, suivant leur fortune réelle ou présumée, et rendaient les ci-devant nobles et les parens nobles ou roturiers des émigrés, personnellement responsables des brigandages commis dans l'intérieur de la République. En conséquence de cette loi, dont la féroce absurdité égalait celles qu'avait fait rendre Robespierre, les Administrateurs des Départemens dans lesquels se manifestaient des troubles civils, étaient autorisés à incarcérer, en qualité d'ôtages, les nobles ou les parens d'émigrés les plus riches; et s'il survenait quelque crime capital dans ces cantons, ces ôtages devaient être déportés, et leurs propriétés appliquées en réparation de dommages envers les particuliers ou envers la République.

Un anéantissement subit de toute espèce de commerce fut l'effet combiné de ces deux lois. Tous les riches propriétaires, tremblant pour leur liberté, resserraient le numéraire, vendaient leurs biens à bas prix, et faisaient toutes

leurs dispositions pour passer en pays étranger, lorsqu'ils en trouveraient l'occasion. Non-seulement l'emprunt forcé ne rendait rien, mais une fatale stagnation dans les transactions commerciales, diminuait sensiblement l'impôt du timbre et celui de l'enregistrement. L'argent était devenu si prodigieusement rare, que l'intérêt montait à trente-six pour cent. Il était à ce taux à Rome du tems de Cicéron, mais cette usure effrayante annonçait la chute de la liberté romaine. An VIII.

Les résultats de ces deux lois se faisaient sentir avec encore plus d'amertume dans les Départemens voisins de la Vendée. Les peuples, déjà exaspérés par la destruction du culte catholique auquel ils étaient accoutumés, prenaient les armes de toute part. Les chefs qui les dirigeaient, établissaient un emprunt forcé à leur tour, et prenaient des ôtages parmi les parens des députés aux deux Conseils, parmi les acquéreurs de domaines nationaux, et parmi les hommes qui leur paraissaient le plus attachés au système républicain. Le trouble et la confusion augmentaient de proche en proche.

Pour généraliser ces fâcheuses dispositions, les révolutionnaires proposaient de déclarer, par une loi, que la patrie était en danger. On

1799. se flattait que cette publication, en volcanisant les têtes, renouvellerait les sanglans orages que fit naître *Danton* en 1792 par le même moyen.

Des mesures extraordinaires à prendre pour sauver la patrie, devaient amener des mouvemens convulsifs. On parlait vaguement de l'assassinat prochain des directeurs Sieyes et Roger-Ducos, de la destruction du Directoire, de la séparation des deux Conseils et du rétablissement de la Convention. On annonçait un Gouvernement révolutionnaire, des listes de suspects, des prisons, des guillotines : une morne inquiétude régnait sur tous les visages. On craignait que le voile de sang qui signala le règne de la terreur, ne couvrît de nouveau la France, lorsque Bonaparte et quelques-uns des Généraux qui composaient son Etat-major, abordèrent inopinément sur les rivages de Fréjus. Il semblait que le génie de la France portait ces Guerriers sur les ailes des vents, pour opérer une nouvelle révolution.

CHAPITRE XXXVI.

Suite de l'expédition de Bonaparte en Egypte.

L'ISSUE du combat naval d'Alboukir, en privant Bonaparte de ses communications avec la France, avait augmenté le nombre des soldats confiés à ses soins. Les équipages des vaisseaux français, échoués sur la côte, formaient de nouveaux bataillons, qui partageaient l'enthousiasme des vainqueurs d'Alexandrie et du Caire. Les débris de l'armée des Beys s'étaient refugiés en Syrie, et toute l'Egypte reconnaissait les lois de la France. Le vainqueur organisait l'administration de sa conquête; il établissait dans chaque province un divan composé de propriétaires, chargé de la répartition des impôts et de toutes les dispositions économiques, propres à augmenter le commerce et l'agriculture de l'Egypte. Il faisait fortifier Salchich, Balbeis, Alexandrie, Rosette et Damiette; il ordonnait un système de défense pour le Caire, dont l'effet était de garantir cette capitale des insultes des Arabes, et de s'assurer en même tems de la fidélité de ses nombreux habitans.

1799. J'ai déjà parlé des efforts de Bonaparte pour ramener la culture des Arts et des Sciences dans le pays qui fut jadis leur berceau. Il avait formé au Caire un institut sur le modèle de celui de Paris. On rassemblait une bibliothèque dans cette ville, on y construisait un laboratoire de chimie. Dans le même tems, l'armée se rendait maîtresse de Suez, sous la conduite du général *Bon*. Les vastes magasins qu'on voit dans cette ville, annoncent qu'elle fut autrefois l'entrepôt d'un grand commerce; mais l'amoncelement des sables, qui, dans une longue série de siècles, a comblé, entre Suez et la Méditerranée, la vallée que remplissaient autrefois les eaux de la Mer-Rouge, tend perpétuellement à diminuer le volume de ce bras de l'Océan. Les vaisseaux qui tirent beaucoup d'eau, s'arrêtent à quatre-vingts lieues au-dessus de Suez. On est obligé de charger les marchandises sur des navires presque plats, et avec lesquels on peut éviter la quantité innombrable de bancs de sable qui se trouvent vers la fin du golfe, à mesure qu'on approche de cette ville.

On sait qu'Alexandre, à l'aspect d'une région située entre deux mers, dont l'une est la porte de l'Orient, et l'autre la porte de l'Occident, bâtit Alexandrie, et forma le projet d'en

d'en faire le siége de son Empire et le centre du commerce de l'Univers. Ce Prince, le plus éclairé des Conquérans, comprit que s'il existait un moyen de cimenter l'union des conquêtes qu'il avait faites, et de celles qu'il se proposait de faire, c'était dans un pays que la Nature semblait avoir placé entre l'Asie et l'Afrique pour les lier avec l'Europe. La mort prématurée du plus grand Capitaine que l'Histoire et la Fable aient présenté à l'admiration des hommes, aurait anéanti ses grandes vues, si elles n'eussent été suivies par Ptolomée, celui de ses Lieutenans, qui, dans le partage de ses magnifiques dépouilles, s'appropria l'Egypte.

Sous le règne de ce Prince et de ses premiers successeurs, Alexandrie servait de débouché aux marchandises qui venaient des Indes. Le port d'Arsinoë fut mis en état de les recevoir. Pour faciliter la communication des deux villes, un canal fut creusé entre le bras le plus oriental du Nil et le golfe Arabique. Par le moyen des eaux réunies avec intelligence, et d'un grand nombre d'écluses ingénieusement construites, on parvint à donner à ce canal cinquante lieues de longueur, vingt-cinq toises de largeur et la profondeur nécessaire à la navigation des navires destinés

1799. à le parcourir. Ces vaisseaux, de même que ceux qu'on employait sur le Golfe Arabique, étaient longs et plats, tels à-peu-près qu'on les voyait flotter sur le Nil.

Ce superbe ouvrage, construit sur un terrein sablonneux, était d'un si dispendieux entretien, qu'il se détruisit insensiblement. On y suppléa, en faisant construire, dans les pays arides qu'il fallait traverser entre le Caire et Suez, sur une étendue d'environ trente-deux milles d'Allemagne, des hôtelleries et des citernes, où les voyageurs se reposaient avec leurs chameaux.

Bonaparte, résolu d'examiner par lui-même les vestiges de cet ancien monument de l'industrie humaine, était parti du Caire pour Suez le 4 nivôse an 7, accompagné d'une partie de son Etat-major, des membres de l'Institut national de France, Monge et Bertholet, et de plusieurs des Savans et des Artistes qui l'avaient accompagné en Egypte. Il campa à Birket el Hadil, ou Lac des Pélerins; le 5, on bivouacqua à dix lieues dans le désert, et le 6, on arriva à Suez. Le Général, après avoir ordonné les ouvrages nécessaires à la sûreté de ce port, passa la Mer-Rouge au gué près de Suez, et se rendit aux Fontaines de Moïse, à deux lieues et demie du rivage.

An VIII.

Cinq sources forment ces fontaines qui bouillonnent au sommet d'un petit monticule de sable : l'eau en est assez douce. Un aqueduc à moitié détruit en conduit l'eau dans des citernes au bord de la mer, pour abreuver les caravanes qui se rendent à la Mecque.

Lorsque Bonaparte revint à Suez, la marée était haute. Il fallut remonter la pointe de la Mer-Rouge, et traverser un pays marécageux, où les voyageurs avaient quelquefois de l'eau jusqu'à la ceinture.

Les circonstances de ce voyage prouvent que depuis le siècle où Moïse écrivait le Pentateuque, le fond de la Mer-Rouge auprès de Suez est à-peu-près le même; mais cette observation ne saurait détruire le sentiment de ceux qui pensent que la Mer-Rouge et la Mer Méditerranée étaient autrefois réunies. Le Monde est ancien, et tous nos livres sont modernes.

Bonaparte, côtoyant la Mer-Rouge au Nord, trouva à quelques lieues de Suez les restes de l'ancien canal, qu'il suivit pendant huit milles. Il coucha le 10 nivôse au fort d'Adgérond, le 11 dans le milieu du désert, et le 12 à Belbeis. Le 14, il se trouva de nouveau au bord du canal de Suez à son entrée sur les terres d'Egypte, arrosées par le Nil. L'ingénieur Peyre

1799. fut chargé de retourner à Suez, et de lever le plan géométrique du canal. Pendant cette opération, le général Andréossi, accompagné des ingénieurs Lefèvre et Bouchard et de Berthollet, reconnaissait les lacs de Natron et celui de Menzalé, connu dans l'histoire ancienne sous le nom de Tannis. Lefèvre et Malus examinaient le canal de Moës; Lanorey, ceux d'Abou-Manège et d'Alexandrie; Girard, ceux de la Haute-Egypte. Nouet et Méchain déterminaient la latitude d'Alexandrie, du Caire, de Damiette, de Suez et des autres principales villes d'Egypte. Denou voyageait dans la Haute-Egypte, pour en dessiner les monumens; Dutertre dessinait ceux d'Alexandrie et du Caire. Arnolet et Champi observaient les minéraux sur les bords du golfe Arabique. Delille classait les plantes qui se trouvaient dans le Delta; Savigny faisait une collection des insectes qui vivent dans le désert et dans la Syrie. Geofroy examinait les poissons du Nil et du Menzalé; Girard levait le plan d'Alexandrie et du Caire; Conté montait un atelier de mécanique, et construisait des moulins à vent, inconnus en Egypte. Beauchamp et Nouet dressaient un almanach contenant cinq calendriers, celui de la République, et ceux des églises latine, grecque, copte et musulmane.

D'autres Savans et d'autres Artistes s'occupaient de tous les soins économiques qui pouvaient augmenter la prospérité de l'Egypte. An VIII.

Achmet Djezzar, pacha de Syrie, se préparait à pénétrer dans la province de Damiette, à la tête d'une puissante armée, à laquelle s'étaient réunis les Beys arabes défaits par les Français en Egypte. Bonaparte apprit à Suez que l'avant-garde des Musulmans s'approchait du port d'El Arich, à l'entrée du désert du côté de la Syrie. Voulant éloigner le théâtre de la guerre du pays qu'il venait de conquérir, les dispositions sont faites sur-le-champ pour marcher en Syrie.

CHAPITRE XXXVII.

Les Français pénètrent en Syrie.

Le général Regnier, qui commandait à Salchich, reçut ordre de s'emparer de Cathich et de s'y fortifier. Cette entreprise fut exécutée au mois de ventôse par le général Lagrange, avec la neuvième demi-brigade et deux pièces d'artillerie de campagne.

L'armée destinée pour cette expédition était composée de dix mille hommes d'infanterie, neuf cents de cavalerie, trois cent qua-

1799. rante du génie, treize cent quatre-vingt d'artillerie, et de quatre cents gardes à pied ou à cheval, sous les ordres des généraux de division Kleber, Bon, Lannes, Regnier; des généraux de brigade Verdier, Junot, Lagrange, Rampon, Vial, Veaux, Robin; du général de cavalerie Murat, du général d'artillerie Dommartin, et du général du génie Caffarelli.

La dix-neuvième demi-brigade, les troisièmes bataillons des demi-brigades employées à l'expédition de Syrie, les dépôts des corps de cavalerie, la légion nautique et la légion maltaise étaient repartis pour les garnisons du Caire, d'Alexandrie, de Damiette, et pour former des colonnes mobiles destinées à contenir les provinces de la Basse-Egypte dans l'obéissance, et à les protéger contre les Arabes. Le commandement de la province du Caire était confié au général Dugua; les autres provinces de la Basse-Egypte obéissaient aux généraux Beillard, Lanusse, Fugières, Leclerc et Almeiras.

La ville d'Alexandrie, par l'éloignement du général en chef, devenait presque indépendante sous les rapports militaires et administratifs. Ce commandement était d'autant plus important que les Anglais bloquaient son

port, et qu'en même tems des symptômes de peste commençaient à s'y manifester. Le général de brigade Marmont en fut chargé. Almeiras, qui résidait à Damiette, avait ordre de faire embarquer des vivres et des munitions pour l'armée de Syrie, en profitant de la navigation du lac Menzalé. On devait les déposer à Tenek, petite ville à l'extrémité orientale du lac près des ruines de l'ancienne Pélusium, et les transporter ensuite sur des chameaux au fort de Cathich, bâti à cinq lieues dans les terres. Le général Desaix occupait la Haute-Egypte avec sa division.

Des mesures les plus promptes étaient prises au Caire pour réunir le nombre de chameaux nécessaires pour le passage d'une armée à travers quatre-vingts lieues du désert le plus aride. Des chaloupes canonnières, construites à Boulac, furent conduites à Damiette pour s'emparer de la navigation du lac Menzalé. Le général Kléber eut ordre de s'embarquer à Damiette avec sa division pour se rendre par le lac à Tenek, et se porter ensuite par la route du désert à Cathich, où le général Regnier, parti de Balbéis, se rendait en même tems.

Bonaparte avait reçu au Caire, le 21 pluviôse, un courrier d'Alexandrie qui lui annonçait que l'escadre anglaise, stationnée devant

1799. les bouches du Nil, bombardait cette place. Jugeant que cette tentative n'avait d'autre but que d'arrêter son expédition de Syrie dont les préparatifs alarmaient les Ottomans, il continue sa marche. En effet, les Anglais, après avoir vainement lancé un grand nombre de bombes sans aucun effet, abandonnèrent Alexandrie pour éclairer les mouvemens de l'armée française, et se porter devant Saint-Jean d'Acre.

Les divisions françaises étaient rassemblées devant le fort Del Arich, le 30 pluviôse; environ deux mille hommes des troupes du Pacha occupaient cette place; elle se rendit le 2 ventôse. La garnison eut la liberté de se retirer.

Kléber, avec sa division et la cavalerie, quitta sur-le-champ cette position pour se porter sur les hauteurs de Kan-Jouness d'où l'on découvre la petite rivière de Bésor et les plaines fertiles de Gaza. Le quartier-général sortit de Del Arich, le 5, et arriva sur les hauteurs de Kan-Jouness sans avoir rencontré la division de Kléber. Bonaparte, qui n'avait autour de lui qu'une simple escorte, craignant que cette division ne se fût égarée dans les sables, fut contraint de se replier sur le Santon, à quelques lieues en arrière de Kan-

An VIII.

Jouness. L'avant-garde de la cavalerie arrivait dans cet endroit. Les guides avaient en effet égaré le général Kléber dans le désert, mais ayant arrêté quelques Arabes, ils le remirent dans sa route. Il arriva le 6 après une marche des plus pénibles et manquant absolument d'eau. Les divisions Bon et Lannes, qui suivaient la division Kléber, arrivèrent successivement.

On marcha de suite à Kan-Jouness, quoique l'armée fût excédée de fatigue et de soif. La division du général Regnier avait ordre de rester dans Del Arich jusqu'à la complète évacuation de la place. Il devait former ensuite l'arrière-garde à deux journées de distance.

A une lieue et demie de Kan-Jouness, on rencontre sur la route de Gaza quelques colonnes de granit, et des fragmens de marbre qui annoncent les restes d'un magnifique monument. C'était probablement un caravensérail où s'arrêtaient autrefois les voyageurs à l'entrée du désert qui sépare la Syrie de l'Egypte. La vue des campagnes de Gaza inspirait aux soldats français des sentimens d'autant plus délicieux que, bordées de montagnes couvertes de bois, ce site ressemblait à celui de France, et contrastait avec la monotonie des plaines immenses de l'Egypte et de son sable brûlant

1799. lequel remplit constamment l'atmosphère d'une poussière irritante qui attaque l'organe de la vue.

Une armée d'Ottomans et d'Arabes occupait les environs de Gaza. Bonaparte, sans compter le nombre des ennemis, forme les trois divisions qui composent son armée, chacune dans l'ordre carré. Celle de Kléber, qui formait la gauche, marche sur Gaza; celle du général Bon est au centre; Lannes, avec l'aile droite, gagne les hauteurs pour tourner celles qu'occupait la cavalerie ennemie; la cavalerie et six pièces d'artillerie, commandées par le général Murat, marchaient en avant de la droite. L'ennemi fait plusieurs mouvemens, paraît indécis, s'ébranle pour marcher au-devant des Français, mais rétrogradant bientôt avec rapidité, il évite le combat à la faveur de la nuit.

Gaza ouvre ses portes aux Français. La ville était défendue par un fort circulaire où l'on trouva quinze milliers de poudre et quelques autres minutions de guerre. Le pays fournissait abondamment des comestibles et sur-tout des fruits rafraîchissans, jouissance inappréciable pour le soldat, après un voyage de cent lieues sur un sable brûlant et aride. On se reposa quelques jours à Gaza pour se préparer à de nouvelles fatigues.

An VIII.

L'armée traverse rapidement la province de Gaza, s'empare d'Ascalon, d'Esdodes, de Ramley, petite ville habitée presqu'entièrement par des chrétiens, de Jebna, de Rama, de Jérusalem. On arrive devant Joppé, aujourd'hui Jaffa, dans la province de Naplouse. Les Musulmans et les Arabes s'étaient rassemblés en grand nombre dans cette place où se trouve un petit port, le seul que les anciens Hébreux possédassent sur la Méditerranée. La division Kléber et la cavalerie s'étaient portées en avant au bord de la rivière Lahoya, sur la route de Saint-Jean d'Acre, pour couvrir le siége qui fut formé par les divisions Bon et Lannes. Jaffa est fermé d'une muraille sans fossés, flanquée de quelques tours, l'entrée du port est défendue par deux châteaux. La tranchée est ouverte durant la nuit du 13 au 14 ventôse. La ville est prise d'assaut le 16. Une partie de la garnison, composée de quatre mille hommes, est passée au fil de l'épée, le reste jette les armes et est fait prisonnier. Quelques Egyptiens, qui faisaient partie des vaincus, sont rendus à leurs familles.

Toutes les villes de la Palestine, Naplouse, Césarée, Majeddo, Cantoura reçoivent Bonaparte dans leurs murs. La division Regnier, qui formait l'arrière-garde de l'armée française,

1799. arrivée à Ramlai le 19 ventôse, avait reçu ordre d'occuper Jaffa, dont le port servait d'entrepôt pour toutes les munitions qui pouvaient arriver d'Alexandrie ou de Damiète, et de hâter les convois qui devaient suivre l'armée. Cette division devait ensuite joindre l'armée devant Acre, en laissant dans Jaffa une garnison suffisante.

CHAPITRE XXXVIII.

Siége d'Acre. Défaite des Turcs et des Arabes à Loubi, à Sedjarra et à Esdrelon.

L'ARMÉE campe le 26 ventôse au débouché des gorges du mont Carmel sur la plaine d'Acre. La division Kléber se porte sur Caïffa que les Arabes venaient d'abandonner. On y trouva vingt mille rations de biscuit et autant de riz. Une escadre de deux vaisseaux de ligne anglais, une frégate et deux avisos étaient mouillés dans le port de Caïffa; ils prirent le large aussi-tôt que les Français furent maîtres de la ville. Caïffa est fermée de bonnes murailles flanquées de tours; un fort défend le port et la rade; un château, bâti sur une éminence, sert de citadelle à la ville. Ce châ-

teau est dominé par le mont Carmel, et ne peut pas tenir long-tems ; cependant cette place eût été d'une grande utilité pour les Français, si les remparts avaient eu du canon ; mais les Arabes, en se retirant, avaient emporté l'artillerie et les munitions, et Bonaparte n'était pas en mesure d'y suppléer.

On arriva le 28 ventôse devant Acre, après avoir passé la petite rivière d'Acre qui coule à quinze cents toises de la place. Le Pacha de Syrie avait rassemblé ses principaux moyens de défense dans cette place.

L'impossibilité de conduire un train d'artillerie de siége, à travers les déserts qui séparent l'Egypte de la Syrie, avait réduit Bonaparte au dangereux expédient d'embarquer cette artillerie malgré le danger évident qu'elle tombât entre les mains des Anglais maîtres de la mer. On n'avait que des pièces de douze, lorsqu'on ouvrit la tranchée devant Acre le 30 ventôse.

L'armée campait sur une hauteur isolée qui borde la mer, et qui se prolonge jusqu'au Cap-Blanc, à environ une lieue et demie du nord. Cette hauteur dominait à l'ouest une plaine d'environ deux lieues de longueur, terminée par les montagnes qui se trouvent entre Acre et le Jourdain. Les magasins, trouvés à Caïffa

1799. et dans d'autres villes de la Palestine, furent destinés à la subsistance de l'armée. On employa les moulins de Ranoux et de Kerdanne à moudre du blé. L'armée n'avait pas eu de pain depuis son départ du Caire. Bonaparte fit occuper les châteaux de Saffet, de Nazareth et de Scheffamz, pour éclairer les débouchés des montagnes sur la route de Damas.

Le 2 germinal, l'escadre anglaise, aux ordres du commodore Sydney Smith, voulut surprendre Caïffa où se trouvaient les approvisionnemens de l'armée française et quelques petits bâtimens venus d'Egypte. Il fut repoussé avec perte; on lui enleva une pièce de trente-deux qui fut employée au siége d'Acre. La faiblesse de l'artillerie, avec laquelle on attaquait, laissait languir le siége défendu avec beaucoup d'intelligence par des canonniers anglais. Les Français ayant enfin reçu trois pièces de vingt-quatre et six de dix-huit, les établirent en batterie le 5 floréal.

Dans cet intervalle, une armée musulmane venait de Damas pour secourir Acre. Bonaparte avait été instruit de cette expédition par les chrétiens de Damas; le commandant du château de Saffet prévenait le général en chef que quelques troupes turques avaient passé le pont de Jacoub sur le Jourdain; le comman-

AN VIII.

dant de Nazareth avertissait en même tems qu'une autre colonne avait passé le Jourdain sur le pont de Gez-el-Mecanie, et que des nuées d'Arabes se montraient aux débouchés des montagnes de Naplouse. Le général Junot avait été détaché à Nazareth pour observer l'ennemi qui se fortifiait dans le village de Loubi à quatre lieues de Nazareth. Il se mit aussi-tôt en marche avec la deuxième demi-brigade d'infanterie légère, trois compagnies de grenadiers et cent soixante chevaux. Les ennemis occupaient des hauteurs; leur cavalerie, composée de trois mille combattans, se précipite sur les Français qui reçoivent les assaillans sur leurs baïonnettes; les Arabes prennent bientôt la fuite.

Le général Kléber, à la nouvelle du combat de Loubi, avait reçu ordre de marcher au secours du général Junot avec l'avant-garde de l'armée. Il sort du camp, le 20 germinal, passe par Nazareth pour y prendre des vivres, et apprenant que les ennemis n'avaient pas quitté la position de Loubi, il les attaque le 22, et les force de se replier au bord du Jourdain. Cette position devint le rassemblement général d'où, le 25, toute l'armée turque et arabe se rend dans la plaine nommée aujourd'hui de Fouli et autrefois d'Esdrelon. Elle est jointe

1799. par un corps de Naplousains et de Samaritains. Le général Kléber prévient Bonaparte que l'armée ennemie, à laquelle s'étaient adjoints environ trente mille habitans du pays, formait un corps de près de cinquante mille hommes, qu'il part pour l'attaquer. Bonaparte, jugeant que le succès du siége d'Acre dépendait de la dispersion de l'armée qui venait de Damas, ordonne toutes les dispositions d'une affaire générale.

Le général de brigade Murat part le 24 germinal du camp d'Acre avec mille hommes d'infanterie et un régiment de cavalerie, pour marcher à grandes journées sur le pont de Jacoub, s'en emparer, prendre à revers l'ennemi qui bloquait Saffet, et se réunir ensuite au général Kléber qui était parti le 25 pour tourner l'ennemi dans sa position de Fouli, et tâcher de le surprendre de nuit dans son camp.

Bonaparte, laissant devant Acre la division Regnier et Lannes, part le 26 avec la division Bon, le reste de la cavalerie et huit pièces d'artillerie. Dirigeant sa marche sur les hauteurs de Saffarié, le 27, parvenu sur la croupe des montagnes d'où l'on découvre Fouli et le mont Tabor, il apperçoit près de cette montagne la division Kléber aux prises avec l'ennemi; deux mille Français combattaient vingt mille Turcs

ou

ou Arabes. Bonaparte forme trois carrés dont un de cavalerie. Ses dispositions sont faites pour tourner l'ennemi à de grandes distances, le séparer de son camp qu'on voyait tendu au pied des montagnes de Nazareth, à deux lieues du champ de bataille, lui couper la retraite sur Genin où se trouvaient ses magasins, et le culbuter dans le Jourdain où le général Murat devait le couper. An VIII.

La cavalerie marche avec deux pièces d'artillerie légère pour enlever le camp ennemi. Kléber, qui avait reçu des munitions, quatre pièces de canon et un renfort de cavalerie, marchait pour attaquer, le 27 avant le jour, l'ennemi en quelque nombre qu'il pût être. Mais, malgré toute sa diligence, les chemins qu'il devait parcourir étaient si difficiles qu'il ne parvint à la vue des Turcs, que deux heures après le lever du soleil; ils avaient eu le tems de se préparer à monter à cheval. Kléber avait formé deux carrés et fait occuper quelques ruines, où son ambulance était placée. L'ennemi occupait le village de Fouli avec l'infanterie naplousaine, et deux petites pièces de canon portées à dos de chameau; toute la cavalerie entourait la division française, qui, tant par le feu de son artillerie que par celui de sa fusillade, repoussait toutes les charges dirigées contre lui.

1799. Bonaparte, arrivé à demi-lieue de distance de la division Kléber, ordonne au général Rampon de marcher au secours de ce corps d'armée avec la vingt-deuxième demi-brigade, au général Vial, avec la dix-huitième, de se porter vers la montagne de Nouzer, et aux guides à pied de diriger leur marche, avec la plus grande rapidité, pour couper la retraite des ennemis sur Genin. A l'aspect des Français qui marchaient en chantant vers leurs camarades, le désordre se met dans la cavalerie ennemie; le village de Fouli est emporté à la baïonnette. Les colonnes marchent au pas de charge sur la cavalerie arabe; les généraux Vial et Rampon l'avaient coupée vers les montagnes de Naplouse, et les guides à pied fusillaient les Arabes qui fuyaient sur Genin. La déroute est générale; une partie des Musulmans passe le Jourdain sur le pont de Giz-El-Mécanié, d'autres se noyent en voulant passer la rivière à gué.

En même tems, le Général avait surpris le fils du pacha de Damas au passage du pont de Jacoub, enlevé ses bagages, et tué tout ce qui n'avait pu fuir. La colonne de cavalerie, conduite par l'adjudant-général Leturc, s'était emparée du camp des Arabes, cinq cents chameaux, toutes les tentes et les provisions de

l'ennemi, tombaient dans les mains des Français. On trouve dans le camp et dans les villes voisines, des subsistances suffisantes pour nourrir l'armée pendant un an. AN VIII.

Les ennemis dispersés, les travaux du siége d'Acre étaient poussés avec une nouvelle ardeur. Une tour est démolie par les mines et par les batteries de siége : on tente de s'y loger ; les grenadiers de la vingt-cinquième demi-brigade, qui arrivaient à l'avant-garde, sollicitent l'honneur de monter les premiers à l'assaut. Ces braves s'élancent ; mais l'ennemi prévenu avait renforcé une deuxième et troisième ligne de feu qui exigeaient de nouvelles dispositions. On ordonne la retraite : le général Bon fut tué dans cette action.

Il était difficile de réparer les pertes que faisaient journellement les Français. La ville d'Acre recevait par mer tous les secours dont elle avait besoin : d'ailleurs le principal but de l'expédition était rempli. L'armée turque, rassemblée de toutes les provinces ottomanes d'Asie, pour porter la guerre en Egypte, avait été défaite et dispersée; enfin Bonaparte ayant appris que les Turcs préparaient une expédition maritime contre Alexandrie, ne crut pas devoir plus long-tems prolonger son séjour

1799. devant Acre, où les symptômes de la peste se manifestaient : il fut décidé de lever le siége.

CHAPITRE XXXIX.

Retour de l'Armée française en Egypte.

Il fallait plusieurs jours pour transporter à Jaffa les malades, les blessés et l'artillerie de siége. Ce tems fut employé à brûler le palais du Pacha et les principaux édifices de la ville. Le siége fut levé le premier prairial, à neuf heures du soir, après cinquante-neuf jours de tranchée ouverte. Les ennemis avaient été si maltraités, qu'ils ne songèrent pas à troubler la retraite des Français. L'armée, après avoir détruit toutes les munitions qu'on ne voulait pas emporter, arrive le cinq à Jaffa ; elle y séjourne le 6, le 7 et le 8 ; ce tems est employé à punir quelques villages qui avaient inquiété les convois français pendant le siége. On fait sauter les fortifications de la place ; on jette à la mer l'artillerie de fer qui s'y trouvait ; mais on respecte les propriétés des citoyens, qui paient une contribution de quinze cent mille francs.

Bonaparte reçut dans Jaffa des dépêches du général Dugua, qui l'instruisaient que des

mouvemens s'étaient manifestés dans les provinces de Benisueff et de Charkie ; que les Anglais s'étaient montrés dans le golfe Arabique, et que des hordes d'Arabes errans avaient cherché à soulever le peuple; mais que l'activité des troupes avait mis en défaut les manœuvres des Anglais et des Arabes. Ces soulevemens étaient une ramification du plan général d'attaque que les Arabes devaient tenter contre les Français en Egypte, tandis que le pacha de Syrie viendrait dans la province de Damiette par la route du désert, et que les Anglais se présenteraient devant les bouches du Nil. AN VIII.

Pour faciliter la réussite de cette combinaison, on avait employé un ressort, approprié au peuple sur lequel il devait agir. Un émissaire venu d'Afrique, se donnait pour l'ange El Mahdi, annoncé par l'Alcoran. D'autres émissaires, qui se déclaraient les disciples de l'Ange, assuraient les bons Egyptiens qu'il ne se nourrissait que de la rosée du ciel. El Mahdi prêche le peuple. Il annonce que l'heure de la délivrance de l'Egypte est sonnée, que les Français seront exterminés sans pouvoir se défendre, parce que, d'après les ordres de l'Éternel, dont il était porteur, leurs fusils, leurs baïonnettes, leurs sabres, leurs canons,

1799. ne pourraient atteindre les vrais Croyans qui marcheraient à sa suite. Il est bientôt environné d'une troupe assez nombreuse ; il la conduit sur une petite ville, où soixante hommes de la légion nautique étaient en garnison : ces soixante hommes sont égorgés.

L'ange El Mahdi, profitant de ce succès, augmente le nombre de ses disciples armés. Le chef de brigade Lefèvre sort du fort de Rhamanié, pour combattre une multitude qui s'avançait sur lui ; il combat jusqu'au soir, qu'il se retire dans le fort, après avoir tué tout ce qui s'était approché à la portée de son feu. El Mahdi perdait la plus grande partie de son crédit par la mort de ses disciples, que les balles françaises avaient atteints ; mais les provinces restaient soulevées. Le général Lanusse, avec une colonne mobile, disperse entièrement l'armée fanatisée ; El Mahdi, blessé lui-même, fuit, disparaît, et tout rentre dans l'ordre.

Bonaparte avait quitté Jaffa le 9, pour continuer sa route vers le désert ; la division Regnier, qui formait la gauche, marchait par Ramlé, avec ordre de brûler tous les villages qui feraient la moindre résistance ; les divisions Bon et Lannes étaient au centre ; la cavalerie, formant la gauche, suivait les bords de la mer ;

la division Kléber faisait l'arrière-garde. L'armée marche en cet ordre jusqu'à Kan-Jouness : tous les villages, toutes les maisons de campagne, toutes les moissons, tous les arbres, sont livrés aux flammes, dans la vaste plaine qui environne cette ville. Mesure terrible, autorisée par les lois de la guerre, pour venger les assassinats commis sur les Français pendant l'expédition. En même tems qu'on ôtait à l'ennemi tous moyens d'approvisionnemens et de magasins, la ville de Gaza, qui avait reçu les Français avec hospitalité, évita la ruine commune : les personnes et les propriétés y furent respectées.

On quitta Kan-Jouness le 12, pour entrer dans le désert ; l'armée était accompagnée d'une quantité considérable de bestiaux destinés à l'approvisionnement du fort d'El Arich. On compte entre ces deux places onze lieues. Les endroits les moins rebelles à la culture, sont habités par quelques hordes d'Arabes, qui avaient souvent attaqué les convois français. On brûla leurs habitations, et le peu de subsistances qu'ils avaient ramassées. On passa par El Arich, par Cathich, par Salchich. Des garnisons suffisantes furent laissées dans ces places : on revit enfin les bords fertiles du Nil. Bonaparte entra dans le Caire le 26.

1799. On avait perdu, en quatre mois, environ douze cents hommes, morts de maladie ou dans les combats, et dix-huit cents blessés, la plupart légèrement.

CHAPITRE XL.

Défaite des Turcs devant Alboukir. Mort de Tipoo-Zaëb, sultan de Maissour. Démembrement de son Royaume.

A peine l'armée avait pris quelques jours de repos, que Bonaparte est informé que cent vaisseaux de différentes grandeurs mouillaient à la rade d'Alboukir. Les Turcs, débarqués le 27 messidor, dans les environs d'Alexandrie, avaient emporté d'assaut le fort d'Alboukir. Leur général mettait à terre son artillerie de campagne, et se fortifiait, sa droite appuyée à la mer, sa gauche au lac Maadié, sur de belles collines. Toutes les colonnes françaises, réunies auprès des pyramides de Gize, marchent sur Birkat, en descendant le Nil. Elles sont en présence de l'ennemi le 7 thermidor, à six heures du matin. Le général Murat, qui commandait l'avant-garde, fait attaquer la droite de l'ennemi par le général de brigade Destaing; le général Lannes attaque la gauche;

le général Lanusse soutient l'avant-garde. Une petite plaine séparait les ailes de l'armée turque, commandée par Kussei Mustapha, pacha de Natolie; la cavalerie française y pénètre; elle se porte avec rapidité entre la première et la seconde ligne des Ottomans; la première ligne, frappée d'une terreur panique, se disperse dans un moment; les soldats se jettent à la mer pour gagner les barques qu'ils voyaient à un mille du rivage: ils se noyent presque tous. AN VIII.

Les Français attaquent alors la seconde ligne ottomane, retranchée dans une position formidable, entre la mer et un village creneló. Le général Murat force le village, malgré le feu de trente chaloupes canonnières, qui foudroyaient son flanc; les Turcs se jettent encore à la mer. Bonaparte investit le fort d'Alboukir, dont la garnison était renforcée des Turcs qui avaient pu s'y sauver à la nage ou dans des barques. Le fort est bombardé; il se rend le quinze. On fait prisonniers deux mille hommes, avec le pacha de Natolie et son fils.

Cette expédition avait été terminée en quinze jours. Bonaparte prit alors la résolution de passer en France, soit qu'il en eût reçu l'ordre d'une partie des Directeurs, ou que l'isolement dans lequel il se trouvait de-

1799. puis que les Anglais, maîtres de la mer, ne laissaient venir jusqu'à lui aucunes nouvelles de France, lui imposât la loi de consulter lui-même le Gouvernement sur la conduite ultérieure qu'il devait tenir.

On assurait en France, lorsque la flotte d'Egypte sortit du port de Toulon, que le principal but de l'expédition était de se rendre dans la presqu'île de l'Inde, soit par terre à travers les provinces méridionales de Perse, soit par mer sur des vaisseaux qu'on prétendait être assemblés aux îles de France et de Mascareigne, et qui devaient se rendre dans le golfe Arabique par le détroit de Babel-Mandel. Cette disposition, dont la réussite aurait enlevé aux Anglais les sources de leur puissance et de leurs richesses, fut l'origine de la perte du sultan Tipoo-Zaëb, fils d'Heider-Aly-Kan, célèbres l'un et l'autre par leurs grandes actions, par la haine qu'ils avaient vouée aux Anglais, barbares dévastateurs de leur patrie, par leur fatal attachement à la France, et dont la fin tragique doit laisser dans l'ame des Français les plus douloureux souvenirs.

Tipoo-Zaeb, forcé de se réconcilier, en apparence, avec les Anglais, lorsque les cours de Paris et de Londres signèrent la paix de 1783, présumant que les Français, écrasés

dans les Indes, n'avaient posé les armes que pour épier l'occasion de les reprendre avec avantage, préparait ses forces pour les seconder puissamment. Son but, depuis la signature de la paix, était d'engager les Marattes, les Patanes, et les autres grandes Puissances de l'Indostan, à réunir leurs intérêts et leurs efforts pour expulser de l'Inde un peuple, qui devait son excessive influence moins à ses forces réelles, qu'aux divisions qu'il avait eu l'art de semer parmi les princes Indous, pour les combattre les uns par les autres, et s'élever sur les débris de tous.

Ce fut le motif d'un congrès, ouvert dans Golconde en 1785; mais Tipoo-Zaëb n'ignorait pas que les forces maritimes des Anglais à Calcuta, à Bombaï, à Madras, les mettaient en état de braver impunément les armées les plus nombreuses des Indous, par la facilité qu'elles leur donnaient de transporter rapidement, dans toutes les places menacées, les troupes et les munitions, qu'on ne pouvait y conduire par terre, que lentement et avec beaucoup de frais. En conséquence, il prévoyait qu'aucune guerre ne réussirait contre la Compagnie anglaise, sans l'intervention d'une marine aussi formidable que celle de la Grande-Bretagne : la France seule pouvait fournir cette marine.

1799. Ce motif avait décidé une célèbre ambassade, envoyée, en 1786, par le roi de Maissour, à la cour de Versailles.

Si les pavillons de France avaient sillonné les mers de l'Inde, tandis que toutes les Puissances de cette vaste contrée réunissaient leurs forces pour accabler les Anglais par terre dans le Bengale et dans le Carnate, ces insulaires pouvaient-ils se flatter de conserver leurs possessions orientales à cinq mille lieues de leur métropole, tandis qu'ils n'avaient pu retenir sous leur domination les Américains, dont ils n'étaient éloignés que de quinze cents lieues, et parmi lesquels ils comptaient de nombreux partisans. Non-seulement les Français, regardés comme les libérateurs de l'Indostan, auraient acquis une gloire immortelle; mais les plus vastes et les plus lucratives possessions devaient être le prix de leurs efforts.

La cour de Versailles était bien éloignée d'adopter ces grandes idées, à l'époque où trois Ambassadeurs de Tipoo Sultan venaient offrir aux efféminés Courtisans du faible Louis XVI, le frivole spectacle d'une pompe étrangère, à laquelle leurs yeux n'étaient pas accoutumés. D'un côté, l'excessive dépréda-tion des finances, de l'autre, les sommes qu'on fournissait régulièrement à l'Empereur, en

guerre avec la Porte, éloignaient le Conseil de tout projet hostile. La crainte de donner le moindre ombrage aux Anglais, permit à peine d'entendre les propositions faites par le sultan de Maissour; ses Ambassadeurs, accablés de tous les bons traitemens que put imaginer le génie de la galanterie, retournèrent dans leur patrie, avec des paroles vagues et dilatoires, équivalentes à des refus formels. Cette négociation devint aussi fatale à Tipoo qu'à ses Ambassadeurs; ce Prince, persuadé qu'ils avaient rempli leur mission avec une négligence coupable, fit périr sur un échafaud le Chef de l'ambassade, quelques mois après son arrivée à Heydernagur. AN VIII.

A peine les Anglais virent la révolution française commencée, que, fidèles à leurs principes d'attaquer les princes Indous toutes les fois qu'ils croyaient le pouvoir faire avec avantage, ils déclarèrent la guerre au sultan de Maissour. Non-seulement les Alliés de Tipoo l'abandonnèrent lâchement, lorsqu'ils surent que la France ne lui donnait aucun secours, mais ils prirent presque tous les armes en faveur de ses ennemis. Il fut contraint de faire une paix désastreuse au mois de juillet 1792; les Anglais lui enlevèrent une partie de ses États : ils exigèrent encore que ses

Regardant, au contraire, l'agression des Anglais comme une certitude que la régence de Bombai était informée de la prochaine arrivée de Bonaparte, il sentait une secrète joie de ce que leur procédé hostile écartait le reproche qu'on aurait pu lui faire d'avoir rompu la paix. Il résolut, par sa belle défense, de donner le tems aux Alliés, qu'il attendait, de changer la face de la guerre.

Tandis qu'il se reposait sur ces vaines espérances, le souba du Dekan, persuadé, par les Agens de la Compagnie britannique, que Tipoo-Zaëb, aidé par les Français, allait s'emparer du pouvoir suprême dans toute la presqu'île de l'Inde, réunissait ses forces à celles des régences de Bombai et de Madras. Le roi de Maissour ne s'attendait pas à ce nouvel orage. Accablé par le nombre de ses ennemis, il périt en combattant; ses deux capitales, Heydernagur et Siryngpatnan, prises d'assaut, furent livrées au pillage par les Anglais, qui firent un butin de plus de cent millions; les femmes et les enfans de Tipoo tombèrent entre les mains du vainqueur; ses armées se dispersèrent, les villes se soumirent.

Les Anglais démembrèrent ce royaume, que la valeur d'Heyder-Aly Kan avait formé. Les provinces septentrionales furent données

1799. au souba de Dekan; deux princes Indous prétendaient avoir des droits aux couronnes du Maissour et du Canara : ils eurent l'un et l'autre un apanage peu considérable, en se déclarant tributaires des Anglais, qui se réservèrent le reste du pays, et reléguèrent les femmes et les enfans de Tipoo dans le château de Velour. Heyder-Aly-Kan et Tipoo-Zaëb avaient rassemblé dans Heydernagor une superbe collection de littérature orientale : elle fut envoyée à Londres.

CHAPITRE XLI.

Retour de Bonaparte en France.

Ce bouleversement s'opérait sur la côte de Malabar vers le tems où Bonaparte détruisait une armée ottomane sur celle d'Alboukir. Il ne pouvait en avoir aucune connaissance; cependant il est probable qu'une combinaison d'opérations militaires, qui avaient les Indes pour objet, entrait pour beaucoup dans le voyage de Bonaparte en France.

Ce dessein, dont le secret le plus profond pouvait seul assurer la réussite, ne fut confié qu'au général Berthier. Le vice-amiral Gantheaume avait ordre d'armer les frégates la Carrière,

Carrière, la Murron, la Tartane, l'Indépendance, et l'aviso la Revanche, sans connaître la croisière dont il était chargé. AN VIII.

Le Général ayant assuré la solde de l'armée pendant un an, adresse un billet cacheté à ceux qui devaient l'accompagner, avec ordre de ne l'ouvrir que sur les bords de la mer. Le 5 fructidor, au lever du soleil, chacun se rend au lieu indiqué. On s'embarque sur-le-champ, les ancres se lèvent, les bâtimens sont sous voiles; mais les vents contraires ne permettent de faire route que le 7.

Bonaparte, en quittant l'Egypte, laissa, pour le général Kleber, un paquet cacheté, qui ne devait être ouvert que vingt-quatre heures après le départ de la petite escadre. Dans cette dépêche, Kleber était nommé commandant de l'armée d'Egypte, pendant l'absence du Général en chef. La conduite de la guerre dans la Haute-Egypte, était confiée au général Desaix. Bonaparte jeta l'ancre au port d'Ajaccio, le 9 vendémiaire, sans avoir aperçu d'autres bâtimens ennemis qu'une frégate, en sortant de la rade d'Alboukir. Les vents contraires retinrent les vaisseaux français en Corse jusqu'au 16, qu'ils firent voile pour le port de Toulon; mais étant chassés par une escadre supérieure, Bonaparte prit

1799. terre, à deux heures après-midi, dans la rade de Saint-Rapheau, à un mille de Fréjus. Il partit le même jour pour Paris, où il arriva le 24. Il fut joint successivement par les généraux Berthier, Lannes, Murat, Marmont, Andréossi, par sa compagnie des Guides, commandée par le chef de brigade Bessière, et par les autres personnes qu'il avait amenées avec lui d'Egypte.

L'inexplicable navigation de Bonaparte offrait un champ aux conjectures les plus disparates : c'était une énigme que chacun expliquait à son gré. Comment ce Général avait-il abandonné son armée sur les rivages brûlans du Nil, lorsque la conquête de l'Egypte pouvait encore être troublée? Plus la réputation de ce guerrier emportait de poids dans l'opinion publique, plus aussi supposait-on d'importance dans les motifs qui avaient déterminé son retour à Paris.

Ceux qui pensaient que les membres de l'ancien Directoire, dans la vue atroce de replonger la France dans les horreurs de la guerre, et rendre les hostilités renaissantes fatales au systême républicain, avaient profité du caractère chevaleresque de Bonaparte pour l'éloigner de sa patrie, dont il était le bouclier, et pour déporter avec lui quarante

mille de ses plus braves compagnons, trouvaient, dans cette opinion, la solution du problême qu'ils cherchaient. Bonaparte, disaient-ils, venait pour se venger, et pour terminer, malgré ses ennemis, l'ouvrage de la paix qu'il avait commencé à Leoben, continué à Campo Formio, et qu'il eût fini à Rastadt, si le Gouvernement n'y avait mis obstacle. AN VIII.

Au surplus, ce Général était considéré généralement comme portant dans ses mains le destin de la France. Les deux Conseils, partageant l'opinion publique, résolurent de lui donner un banquet solemnel dans l'église de Saint-Sulpice, appelée depuis la Révolution *le Temple de la Victoire*. Cette cérémonie, à laquelle étaient invités le Directoire, les Ministres et les Généraux qui se trouvaient à Paris, eut lieu le 15 brumaire à l'entrée de la nuit. Tout avait été disposé pour la rendre très-brillante. Les plus magnifiques tapisseries des Gobelins décoraient le Temple; une musique délicieuse y charmait les oreilles. Cependant l'ame des festins, la douce joie en fut absolument bannie. La défiance, l'inquiétude, l'embarras paraissaient sur les fronts soucieux des principaux convives. Le festin dura peu. Bonaparte ne fit que s'y montrer; on eût dit qu'il craignait d'y rencontrer la coupe d'*Atrée*.

1799. Les Représentans du Peuple ne soupçonnaient pas sans doute que quelques jours après, ce Général devait briser en éclats la Constitution dont ils étaient les organes. Mais s'il n'est pas donné aux hommes de lire dans l'avenir, c'est sur-tout en tems de révolution que les règles de la prévoyance elle-même sont presque toujours en défaut.

CHAPITRE XLII.

Préludes de la révolution du 18 brumaire.

JUSQU'ALORS toutes les secousses dont il était résulté de nouvelles modifications du mouvement révolutionnaire, avaient été précédées d'un bouillonnement sensible qui déterminait une explosion prochaine. Ainsi, les convulsions physiques de la Nature sont ordinairement annoncées par des bruits souterrains, présages effrayans du malheur qui menace les hommes. Ceux qui ont suivi avec attention la marche de la Révolution française, ne peuvent s'empêcher de remarquer que si presque toutes les crises révolutionnaires tournèrent contre le gré de ceux qui en furent les premiers auteurs, ce résultat fut l'effet du

tâtonnement, de l'incertitude qui avaient accompagné leurs démarches.

En révolution, volonté, audace, exécution prompte, voilà les garanties du succès. Si Catilina avait exécuté sa conjuration le 1er janvier, jour de l'installation des Cousuls à Rome, sans la remettre à une autre époque, Cicéron n'eût pas eu le tems de prendre des mesures qui la firent échouer. Si le marquis de Bedmar n'avait pas ajourné plusieurs fois le complot formé par lui contre le Gouvernement de Venise, il est probable que le patriciat eût été aboli dans cette République.

Un assez grand nombre de mémoires publiés depuis le 18 fructidor an 5, par les hommes qui eurent le plus de part à cet événement, prouvent que si quelques royalistes voulaient l'incliner vers le rétablissement de la royauté en France, la plupart des conspirateurs n'avaient d'autre projet que de détruire le Directoire, de donner de l'action au Gouvernement, et d'en profiter pour faire la paix. C'était à-peu-près un 18 brumaire qu'ils voulaient faire par anticipation.

Le germe d'une guerre civile, provoquée par la continuation des mesures révolutionnaires, se développait en France. Des attentats journaliers à la liberté individuelle, la

1799. violation des propriétés et de la pacification de la Vendée ; fomentaient un mécontentement général. Les coffres de la trésorerie vides, un arriéré incalculable, le service n'allant que par des anticipations sur les recettes des années suivantes, tandis que les rentiers et les pensionnaires de l'Etat n'étaient pas payés ; des négociations scandaleuses, où le Gouvernement stipulait la banqueroute, et des agioteurs adroits, leurs fortunes colossales ; les ventes stellionnataires, ou plutôt la dilapidation publique des domaines nationaux, dévorés par des vampires sans aucun avantage pour l'Etat ; enfin dix-huit cents millions de numéraire, dissipés par un Gouvernement inepte et dévorateur, annonçaient la chute prochaine de la République.

Mais les armées françaises étaient encore sur le pied le plus important. On ne les avait pas corrompues par le luxe, ni avilies par des exactions, dont elles repoussèrent long-tems la honte avec une énergie digne des vainqueurs de l'Europe. Alors la rapace cupidité de quelques hommes n'avait pas provoqué la ruine des bons Suisses, qui nous avaient nourris dans des tems de disette, et dont la neutralité respectée couvrait nos frontières dans un tems où cette barrière une fois renversée, les coa-

lisés auraient pénétré sans obstacles jusqu'au cœur de la France, en traversant des provinces qui n'offraient aucun moyen de défense. AN VIII.

Alors on n'avait pas violé, aux yeux de l'Europe indignée, les traités les plus solemnels, conclus avec le Pape, le roi de Sardaigne, le grand duc de Toscane, et les Etats-Unis de l'Amérique, dont la tendre sollicitude, en envoyant dans les ports de France, en 1794, cent navires chargés de bled, avait retardé de quelques mois la famine, qui devait être la suite inévitable des lois révolutionnaires, publiées par le comité de Salut public de la Convention. L'Amérique-Unie n'avait pas encore manifesté son mécontentement de ce que ses Ambassadeurs avaient été obligés de se traîner servilement dans les antichambres du palais directorial pour obtenir la faveur d'une audience.

Alors nos Ministres à Rastadt n'avaient pas repoussé la paix par des pointilleries ridicules, des demandes fallacieuses, des prétentions aussi contraires aux droits des gens qu'à ceux de l'humanité. Ils n'avaient pas refusé de remplir envers les Belges les articles de la paix signée par Bonaparte; ils n'avaient pas chicané les princes d'Allemagne sur quelques îles du Rhin, sur quelques péages établis par eux à

1799. la rive droite du fleuve, sur dix ou douze millions de dettes au moment où ces princes consentaient à nous céder un territoire aussi vaste que productif, couvert de quinze cent mille habitans. Ils n'avaient pas allumé l'indignation de la Germanie entière par l'opiniâtreté inhumaine avec laquelle ils soutinrent que tous les individus qui s'étaient absentés de la rive gauche du Rhin, pour servir dans les troupes de leurs souverains dans un tems où il était au moins indécis si ces pays feraient partie de la France ou de la Germanie, seraient dépouillés de leurs propriétés et punis de mort par la République française. Ils n'avaient pas remis en question la cession de cette rive gauche du Rhin, qui depuis plus de cent ans était l'objet de l'ambition du Gouvernement français, et que la valeur de nos soldats avait enfin amenée.

Alors nous n'avions pas perdu l'Italie, qui nous fournissait trente mille hommes de troupes auxiliaires, et dont les contributions nous aidaient à supporter le fardeau de la guerre. Une armée de héros n'avait pas été arrachée au théâtre de ses triomphes, et reléguée dans les sables brûlans de l'Égypte, où ces Guerriers généreux furent voués à l'abandon le plus absolu. La France, si long-tems balotée par

An VIII.

les factions corrosives, eût marché rapidement vers ses hautes destinées, si le 18 fructidor eût été un 18 brumaire; mais ceux qui conspiraient alors contre le Directoire, n'étaient pas des Bonaparte.

La lenteur et l'irrésolution des Représentans du Peuple, qui voulaient changer le Gouvernement en fructidor an 5, détruisirent leur ouvrage. Le Directoire, prévenu des projets de ses ennemis, eut le tems de recourir à la force. Il s'entoura de baïonnettes; et ayant publié la découverte d'une conspiration royale, et que cet événement nécessitait le déploiement de la force publique, il foula aux pieds la Constitution, décima la Représentation nationale, et relégua les Fonctionnaires publics et les Ecrivains périodiques qui lui faisaient ombrage, royalistes ou républicains, dans les marais pestilentiels de la Guiane.

On est surpris, à chaque crise de la Révolution, de voir les mêmes moyens se reproduire. L'étonnement doit cesser, en réfléchissant que dans tout événement semblable, pourvu que les hommes ou les circonstances varient, les mêmes moyens peuvent être employés avec succès dans un Gouvernement révolutionnaire, dont le droit de réprimer par la force tout ce qui tendrait à jeter trop de

1799. clarté sur sa conduite, fait essentiellement partie.

Depuis la révolution du 18 fructidor, le Corps législatif ne pouvait plus être considéré en France que comme une puissance entièrement subjuguée par le Directoire. Son rôle était précisément celui de la Convention, depuis la création du comité de Salut public jusqu'au supplice de Robespierre (1).

Quelques-uns des députés déportés par le Directoire dans la Guiane après les événemens de fructidor, étant parvenus à briser leurs fers, des relations de leur captivité circulaient en France. Un cri d'indignation s'élevait de toute part contre l'atroce barbarie avec laquelle les directeurs *Rewbell*, *Barras* et *Laréveillère* avaient traité deux collègues dont les talens leur faisaient ombrage, et qu'ils n'avaient accusés de royalisme que pour cacher leur dépit de ce que ces deux magistrats, dignes de la confiance publique, réunissant leurs efforts pour procurer la paix à leur patrie, voulaient tarir les sources de l'épouvantable gaspillage dans lequel s'absorbait la fortune publique.

(1) Entretien politique sur la situation de la France, et sur le plan du nouveau Gouvernement.

CHAPITRE XLIII.

Observations sur les déportés de fructidor. Leur voyage de France à la Guiane.

LES mêmes sentimens se manifestaient envers les députés aux deux Conseils, assez faibles ou assez corrompus pour avoir lâchement abandonné à leurs ennemis un grand nombre de Représentans, qu'ils savaient n'être pas coupables du délit dont on les accusait. Il n'existait plus de confiance dans un Gouvernement aussi mal organisé.

J'ai parlé dans le sixième tome de cet ouvrage du départ des déportés pour le lieu de leur exil, mais je ne connaissais pas les tristes détails de ce voyage.

C'était le 22 fructidor (8 septembre), à deux heures du matin, que les déportés sortirent du Temple pour être enfermés sur des chariots à quatre roues, semblables à des voitures pour transporter l'artillerie, dans des espèces de cages entourées de barreaux de fer. Ils étaient au nombre de seize : le directeur Barthelemy, les députés Barbé-Marbois, Tronçon-du-Coudray, Lafond-Ladébat,

1799. Pichegru, Willot, Larue, Aubry, Rovère, Bourdon, le général Murinais, Ramel, commandant de la garde du Corps législatif, Dossonville, attaché à la Police, le président Lavilleheurnois, l'abbé Brottier, et Letellier, domestique de Barthelemy, dont le généreux dévouement mérite de passer à la postérité. Letellier ayant obtenu, à force de sollicitations, un ordre du Directoire qui lui permettait d'accompagner Barthelemy, se précipite sur les voitures lorsqu'elles allaient partir, et demande une place avec instance. En vain les conducteurs du convoi lui représentent qu'en s'associant au sort des proscrits, il court à une mort certaine : mon parti est pris, répond Letellier avec fermeté; je suis heureux de partager le malheur de mon maître. Brave jeune homme! tu fus heureux sans doute, car le bonheur est dans la conscience du bien qu'on a fait, et ton exemple prouve que dans la période des crimes que nous parcourons, il est encore des vertus.

Pendant la route de Paris à Rochefort, les déportés furent déposés chaque soir dans des cachots. A peine leur donnait-on une nourriture suffisante pour les empêcher de mourir de faim. Madame de Marbois résidait dans ses biens auprès de Metz, lorsqu'elle apprit l'in-

fortune de son mari. Elle vole aussitôt à Paris ; les déportés en étaient partis. Elle les suit sans se donner le tems de solliciter auprès du Directoire une permission de voir son mari à l'endroit où elle pourrait l'atteindre. Le général *Dutertre,* qui commandait un détachement de cavalerie, chargé d'escorter le convoi, se sert de ce prétexte pour lui refuser la légère satisfaction qu'elle demandait. Elle obtient enfin des geoliers de Blois de pénétrer un quart-d'heure dans la prison : sa montre à la main, un guichetier veillait à ce qu'elle n'eût pas une minute de plus. Un peu avant que la quinzième minute fût écoulée, Marbois, recueillant ses forces, conduisit vers ses compagnons sa respectable épouse. Mes amis, je vous présente madame de Marbois, qui, au moment de se séparer de moi, veut aussi vous faire ses adieux. Tous l'entouraient avec transport : elle leur souhaita non du courage, mais de la force et de la patience. Comme elle fondait en larmes : partez, lui dit Marbois, partez, il en est tems. Il l'emporta dans ses bras jusqu'à la porte de sa prison, puis tomba évanoui sur le pavé, et on eut beaucoup de peine à le rappeler à la vie.

On arriva le 1er vendémiaire à la vue de Rochefort ; un seul instant ne fut pas donné

1799. aux déportés pour prendre du repos. Ils ne sortirent des chariots qui les cahotaient que pour entrer dans le canot qui les conduisit à bord de la corvette la *Vaillante*, commandée par le capitaine *Laporte*, qui les fit descendre dans l'entre-pont. Ils n'avaient rien pris depuis plus de vingt-quatre heures. Nous sommes destinés à mourir de faim, s'écria Dossonville, celui d'entre les déportés qui souffrait le plus cruellement du manque d'alimens. Non, messieurs, dit en riant un officier de la corvette, on va vous servir à souper. Donnez-moi seulement quelques fruits, dit Marbois presqu'expirant. — Un instant après, on leur jeta de dessus le pont deux pains de munition, et on leur apporta un seau d'eau, ce fut le souper promis.

La corvette mit aussitôt à la voile. Le capitaine Laporte descend dans l'entre-pont, accompagné de quelques soldats, appelle Willot, Pichegru, Dossonville et Ramel, les fait descendre à fond-de-cale, et les laisse dans les plus épaisses ténèbres, n'ayant ni hamacs, ni couvertures, et ne pouvant se tenir debout dans ce lieu infect. Les douze autres furent très-resserrés dans l'entre-pont; on ne leur donna pour nourriture, durant la navigation, que du biscuit et une ration de fèves de ma-

rais, cuites à l'eau sans le moindre assaisonnement.

Quelques momens après le départ, un bateau s'approchait de la corvette à force de rames. On le hêla ; il répondit qu'il apportait des effets appartenans aux déportés. Le capitaine lui défend d'approcher, sous peine d'être coulé bas. Le bateau était déjà sous la poupe de la Vaillante. Le fils de Lafond-Ladébat se nomme, et supplie qu'on lui permette de voir son père, et de lui remettre quelques vêtemens. Le capitaine fut sourd aux cris du malheureux père, qui, reconnaissant la voix de son fils, hurlait de rage en se débattant dans l'entrepont. Il fut inflexible aux larmes de ce bon jeune homme, qui suppliait à genoux qu'on lui permît, pour la dernière fois, d'embrasser son père. On consentit seulement que le jeune Lafond-Ladébat remît aux matelots la malle qu'il apportait.

Après une traversée de cinquante jours, la corvette mouilla dans la rade de Cayenne, à trois lieues de la ville. Le capitaine fit sur-le-champ prévenir le Gouverneur. Les déportés prirent terre en face d'un hôpital bâti sur le bord de la mer. Le commandant de Cayenne se nommait *Jeannet ;* il était neveu de *Danton,* qui lui avait donné cette place vers le tems

où la Convention avait ouvert ses séances.

1799. Jeannet, en recevant les déportés dans la galerie supérieure de l'hôpital, laissa couler quelques larmes. Vous avez beaucoup souffert, citoyens, leur dit-il, il n'est que trop facile d'en juger. Je vous ai fait préparer ici des logemens. Quelque resserrés qu'ils vous paraissent, c'est pourtant ce que j'avais de mieux à vous offrir pour le moment ; c'est aussi la situation la plus salubre, et qui convient le mieux à votre état. Vous êtes dans les mains des respectables sœurs de la charité, elles ne vous laisseront manquer de rien ; j'aurai moi-même soin que vous soyez pourvus de vivres et de rafraîchissemens. Comptez que tant que je pourrai agir d'après ma volonté, vous aurez lieu d'être contens. Il se retira sans donner aucune consigne qui pût gêner les déportés.

CHAP. XLIV.

CHAPITRE XLIV.

Les déportés sont conduits à Synamari.

UN changement si subit dans leur situation, les soins compatissans de ces bonnes sœurs, la saveur des alimens et des fruits, les rendaient à l'existence. Ils ne doutaient point qu'aux termes de la loi du 19 fructidor, ils n'eussent la liberté de choisir dans la Guiane le lieu qui leur conviendrait pour leur domicile. Quelques-uns d'eux regrettaient de n'avoir pas amené avec eux leur famille, afin de s'établir volontairement dans une colonie qui paraissait jouir d'une tranquillité depuis longtems bannie de la métropole.

Ces songes consolans s'évanouirent bientôt. Le commandant Jeannet ne semblait leur avoir donné de fausses espérances que pour rendre leur supplice plus insupportable. Soit que le capitaine Laporte lui eût remis des instructions particulières dont il ne pouvait pas s'écarter, ou que circonvenu par des révolutionnaires il craignit que le Directoire ne lui fît un crime de ses sentimens généreux, les déportés reçurent ordre de ne plus sortir de leurs

1799. chambres, et bientôt ils furent avertis de se tenir prêts pour être transportés dans le canton de Sinamary. Les plus malades, qui paraissaient hors d'état de faire le voyage, réclamaient en vain ; ils furent tous embarqués et mis à terre à l'entrée de la rivière de Sinamary sous la redoute de la pointe. Un capitaine au régiment d'Alsace était sur la plage pour les recevoir. — Voilà, dit le commandant de la goëlette, les condamnés à la déportation et l'arrêté du commandant de Cayenne à leur égard. — Les condamnés, dites-vous ? reprit cet officier ; ces citoyens n'ont pas été jugés, c'est une infamie de les envoyer ici. Ce seul mot lui coûta son état ; il fut cassé quelque tems après, et chassé de la colonie.

Ils furent conduits dans le fort Sinamary. C'est un carré d'environ cent toises, flanqué de quatre bastions en madriers, et entouré d'un large fossé plein d'eau. Les casernes pour la garnison, le logement du commandant, et quelques huttes pour les vivandiers, occupent la courtine à droite du côté de la rivière. La garnison était composée de quatre-vingts hommes, moitié blancs moitié nègres : c'était un détachement de l'ancien régiment d'Alsace, entièrement renouvelé depuis son arrivée à la Guiane.

AN VIII.

Le long de la courtine opposée à celle de la rivière, est l'ancienne chapelle que les révolutionnaires blancs ont dévastée, et que les noirs respectent encore. A côté de ce bâtiment est un hangard, sous lequel sont bâties huit mauvaises cases, où l'on enfermait autrefois les criminels et les nègres-marrons. En face de l'entrée du fort, est le logement du garde-magasin. Les terre-pleins des bastions sont occupés par des magasins de vivres et de munitions : celui du Nord sert de corps-de-garde; l'espace qui reste au milieu du fort est planté d'orangers.

Le commandant conduisit les déportés vers le hangard; et leur montrant les cases : voilà le seul logement que je peux vous donner. Billaud-Varennes occupait une de ces cases; les sept autres furent réparties entre les seize déportés. Elles pouvaient, suivant leur inégale proportion, en recevoir un plus ou moins grand nombre. Murinais logea dans la première; Aubry dans la seconde; Pichegru et Marbois dans la troisième; Willot, Larue et Dossonville dans la quatrième; Bourdon et Rovère dans la cinquième; Lafond-Ladébat, Barthelemy et Tronçon-Ducoudray dans la sixième; Brottier, Lavilleheurnois, Letellier et Ramel dans la septième : ce fut le sort qui régla ces logemens.

1799. Le commandant fit donner un hamac à chaque déporté. C'était le seul meuble qui fût dans leurs huttes. On leur distribuait par jour, pour nourriture, une ration de biscuit, une livre de viande salée, et un verre de rum pour corriger l'eau qui est très-mauvaise. Ils résolurent de former des chambrées pour manger ensemble. Ce ne fut pas le sort qui décida de ces associations, mais les convenances d'âge, de caractère, d'opinion, Marbois, Barthélemi, Tronçon-Ducoudray, Lafond, Murinais et Letellier, formèrent la première chambrée; Pichegru, Willot, Larue, Aubry, Dossonville, Ramel la seconde; Bourdon et Rovère la troisième, Brottier et Lavilleheurnois la quatrième.

Cet ordre fut altéré dans la suite. Marbois voulut faire son ordinaire à part; Barthélemi et Letellier se joignirent à la seconde chambrée; Brottier se lia avec Billaut-Varennes. Ces associations influèrent sur le sort ultérieur des déportés. Un seul nègre faisait la soupe pour tous les ordinaires, chacun veillait à sa ration, car ce redoutable cuisinier menaçait souvent d'empoisonner ceux dont il était chargé de préparer les alimens.

CHAPITRE XLV.

Mort de quelques déportés ; quelques autres font le projet de prendre la fuite.

LES déportés étaient prisonniers dans le fort, et assujettis à deux appels par jour. L'un se faisait à neuf heures du matin, l'autre à quatre heures après-midi. Murinais tomba malade au mois de frimaire, on ne lui donna pas le moindre secours. Avant qu'on eût des nouvelles de l'exprès envoyé à Cayenne pour prévenir le commandant, de l'état de ce vieillard, il avoit cessé de vivre ; il donna à ses compagnons jusqu'à son dernier moment, l'exemple du courage et de la résignation. Cet homme respectable, étranger aux intrigues dans lesquelles on l'avait enveloppé pour avoir à frapper une victime pure et illustre, ne se plaignit jamais ni de sa séparation d'une nombreuse famille, ni de la perte d'une grande fortune, mais il s'indignoit qu'on eût pu révoquer en doute la fidélité, avec laquelle il devait remplir la mission dont il était chargé par ceux qui l'avaient député au Corps-Législatif.

1799. Barthélemy tomba malade quelques jours après les funérailles de Murinais. On eut heureusement le tems d'envoyer à Cayenne pour prévenir Jeannet, qui fit transporter le malade à l'hôpital de cette ville. Letellier eut la permission de l'accompagner. Willot et Bourdon, atteints d'une fièvre dévorante, n'obtinrent pas la même faveur que Barthélemy. Jeannet ne voulut jamais permettre qu'ils fussent transportés à Cayenne, le malheureux Bourdon succomba sous une maladie inflammatoire, dont sa rage contre ses anciens collègues, avait augmenté les accès. Willot recouvra la santé.

Au mois de nivôse 1798, Barthélemy parvint à faire savoir à ses compagnons d'infortune, qu'un grand nombre de nouveaux déportés arriveraient bientôt à Cayenne: il fut lui-même renvoyé à Sinamary, quoiqu'il ne fût pas entièrement rétabli de sa maladie. Depuis lors, leur situation devint encore plus fâcheuse. Pichegru, Willot, Larue, Aubry, Barthélemy, Letellier, Ramel et Dossonville, qui mangeaient ensemble, résolurent de tout hasarder pour ravir à leurs tyrans le plaisir de les voir périr lentement sous leur main de fer. Ce dessein une fois formé, ils le communiquèrent à Marbois, à

Lafond-Ladébat, et à Tronçon-Ducoudray, qui refusèrent de s'y associer. Ce secret ne fut pas confié aux autres déportés. An VIII.

Le plan de cette évasion varia souvent. Leur première idée fut de se refugier chez les sauvages, et de parvenir par l'intérieur du continent, jusqu'aux établissemens des Portugais; mais ils n'avaient point de guides et ils ne pouvaient espérer d'en trouver. Ce plan fut abandonné.

Au mois de floréal, Lafond-Ladébat et Tronçon-Ducoudray, qui mangeaient ensemble, se sentirent en même tems fort incommodés. Quelques heures après, ils commencèrent à vomir avec violence, ils souffraient les douleurs les plus aigues. On écrivit au commandant Jeannet. Il répondit: Je ne sais pourquoi ces messieurs ne cessent de m'importuner, ils doivent savoir qu'ils n'ont pas été envoyés à Sinamary pour y vivre éternellement. Tronçon-Ducoudray fut bientôt enflé à ne pouvoir faire aucun mouvement. Les deux infortunés, placés vis-à-vis l'un de l'autre, dans leurs lits de mort, se débattaient sans que rien pût calmer leur affreux vomissement. Lafond-Ladébat levait les mains au ciel, appelant à grands cris sa femme et ses enfans.

1799. Ce supplice dura vingt-cinq à trente jours. Tronçon, voyant approcher sa dernière heure, rassemble, autour de lui, Barthélemy, Letellier, Pichegru, Marbois, Willot, Aubry, Ramel et Dossonville, et faisant un dernier effort, il leur dit d'une voix expirante : Fuyez, mes amis, fuyez; que le ciel protége votre voyage; je vais mourir : si jamais vous revoyez mes amis, dites-leur que mes derniers soupirs ont été pour mon pays, et pour eux. De retour en Europe, bravez plutôt la misère que de troubler notre patrie. Il partagea entre ses compagnons le peu d'argent qui lui restoit, il vit couler leurs larmes, il leur dit un éternel adieu. Marbois ferma les yeux de son ami.

Lafond, agonisant, semblait ne pas devoir survivre à Tronçon. Absorbé par sa douleur physique et morale, il articulait à peine quelques sons; quelquefois il nommait avec attendrissement ses enfans et sa femme, la force de son tempérament l'emporta sur le poison, il revint à la vie.

Les huit déportés qui avaient formé le projet d'abandonner Sinamary, savaient que les habitans de Surinam prenaient un vif intérêt à leur situation. Ces habitans avaient même envoyé à Pichegru une provision de

bierre et de vivres frais, ce secours n'était pas parvenu à sa destination, mais l'indiscrétion du caboteur français qui s'en était chargé et qui vint se vanter au fort, d'avoir bu et mangé avec son équipage, des provisions que les Hollandais de Surinam destinaient à des aristocrates, dévoila ce secret à ces aristocrates prétendus. Ils décidèrent de prendre la route de Surinam.

Mais comment arriver sur cette terre hospitalière. Les goëlettes, seuls bâtimens qui fréquentaient la rivière de Sinamary, mouillaient à la redoute de la pointe à quelques lieues au-dessous du fort. Il était aussi difficile de se soustraire à la vigilance du commandant que d'atteindre un de ces bâtimens et de l'enlever au mouillage.

Se promenant sur le rempart au bord de la rivière, leurs regards inquiets se portaient sur la côte de l'Ouest, sans rien appercevoir ni sur les eaux, ni dans les bois qui bordent cette côte inhabitée, qui pût leur inspirer une idée secourable. Il y avait au pied d'un bastion au bord de la rivière, une petite chaloupe qui servait à transporter à la redoute de la pointe, la garde montante, et à ramener la garde descendante. Cette chaloupe avait ses agrêts, ils l'envisageaient d'un œil

1799. d'envie. Ce ne fut cependant que poussés par le désespoir, qu'ils s'accoutumèrent à l'idée de se hasarder en pleine mer sur un si frêle esquif. Aucun d'eux ne savait conduire un bateau, ils n'avaient aucun instrument de navigation, il fallait se confier à quelque matelot.

Leur première tentative échoua. Pichegru ayant essayé de séduire un sauvage qui venait vendre des légumes dans le fort, celui-ci répandit les soupçons que cette demi-confidence avait donnés. Les déportés prirent le parti de faire part de leur projet à un habitant de Sinamary, qui leur avait témoigné de l'attachement, et dont le nom ne m'est pas connu, connaissant parfaitement la côte. Ils les assura qu'ils ne pouvaient aller qu'à Surinam, leur donna sur les divers postes des Hollandais, les renseignemens qui leur étaient nécessaires, mais il prétendait que la chaloupe stationnée dans la rivière ne pouvait les conduire jusqu'aux postes du fort Orange et du Mont Krick. Il ajoutait qu'il y avait dans la colonie hollandaise une police si sévère, qu'on repoussait tous les étrangers qui se présentaient sans passe-ports en règle.

Les déportés avaient à Cayenne un ami

An VIII.

sur lequel ils pouvaient compter. Instruit de leur plan d'évasion, il leur transmit par une main sûre, huit passe-ports tous signés de la main de Jeannet, et en tout conformes à ceux qu'on délivrait aux habitans de la colonie que leurs affaires conduisaient chez les Hollandais. Ils étaient sous des noms supposés.

Celui de Barthélemy, sous le nom de Gallois,
D'ossonville, ... Daunon,
Pichegru, ... Picard,
Aubry, ... Desailleux,
Larue, ... Delvezei,
Letellier, ... Tollibois,
Willot, ... Toulouse,
Ramel, ... Frédéric.

A mesure que leur projet mûrissait, ils redoublaient d'attention pour en dérober la connaissance à tous les regards, Brottier soupçonna le mystère sans pouvoir le pénétrer. On fit un nouvel effort pour déterminer Marbois sans pouvoir y réussir. Il semblait qu'il fût retenu par la terre qui avait reçu dans son sein son ami Tronçon-Ducoudray. Enfin le jour fut pris pour le départ. Je crois devoir, pour peindre cette singulière navigation, me servir d'une des relations qui circulèrent dans Paris.

1799.

CHAPITRE XLVI.

Les déportés s'embarquent sur la rivière de Sinamary.

« IL ne (1) nous manquait plus qu'un pilote, mais où découvrir dans ce désert, l'homme capable d'un tel dévouement? Comment trouver l'ange qui devait nous tirer de cet enfer?

Un ordre donné par le Directoire de courir sur les vaisseaux neutres, fit sortir du port de Cayenne, au mois de prairial une foule de petits corsaires. Un d'eux commandé par le capitaine Poisvert, captura à la hauteur de Sinamary, un bâtiment américain commandé par le capitaine Tilly, dont la cargaison consistait en farine et en quarante mille bouteilles de vin de Bordeaux et d'Espagne. La crainte d'être pris à son tour par quelque navire anglais, en louvoyant contre les courans, pour remonter jusqu'à Cayenne, détermina Poisvert à venir mouiller avec sa

(1) Journal de l'adjudant-général Ramel, l'un des déportés à la Guiane, sur les faits relatifs à cette journée, sur le transport, le séjour et l'évasion de quelques déportés. (*Londres, 1799.*)

prise, à la rade de Sinamary, la garnison s'empressait d'aider au débarquement de la cargaison américaine. Ce mouvement était déjà pour nous une diversion favorable.

Mais quel fut notre étonnement, lorsque le capitaine Tilly vint à nous sans témoins, et nous dit les larmes aux yeux, hélas, c'est vous, infortunés, c'est vous que je cherchais. Je vous savais ici; j'ai des nouvelles de vos familles et de vos amis, et des paquets cachés dans des barils de farine, et auxquels je ne puis plus toucher. Je ne m'attendais pas à être attaqué par un corsaire français, je me suis laissé affaler sous le vent de Cayenne pour avoir un prétexte de mouiller à la rade de Sinamary, d'où j'espérais parvenir à vous enlever. Le ciel en a disposé autrement. Je croyais être votre libérateur, je suis prisonnier avec vous; que puis-je faire pour vous servir? Qu'on juge de l'impression que durent faire sur nous, dans de telles circonstances, les paroles du capitaine Tilly. Sa seule présence était pour nous un bienfait du ciel. C'était depuis notre emprisonnement à Sinamary la seule personne qui nous eût donné des nouvelles sûres de notre patrie, et les consolations dont nous avions besoin pour ne pas succomber sous le poids de nos peines.

1799. La loyauté du capitaine Tilly, et l'intérêt qu'il nous témoignait, que nous savions être partagé par la généreuse et libre Nation à laquelle il appartenait, entraînaient notre confiance. Nous lui communiquâmes notre projet, et le conduisant sur le rempart en feignant de nous promener, nous lui montrâmes la chaloupe. Il frémit. Non, non, Messieurs, cette pirogue ne peut vous conduire à Surinam; ne faites pas cette expérience : vous péririez tous. Nous lui répondîmes que nous préférions la mort à notre esclavage; que si nous la rencontrions dans le naufrage, le souvenir de la longue agonie de nos amis en adoucirait les horreurs. Eh bien, reprit-il, je ne crois pas que vous puissiez échapper à tant de dangers; mais ne me refusez pas de les partager; je veux gouverner moi-même la chaloupe; j'emmenerai mon pilote, mon intrépide Barrick, et peut-être le ciel nous protégera.

Dès ce moment, le capitaine Tilly se montra aussi ardent que nous-mêmes à finir les apprêts de notre fuite. Il mit dans notre confiance le brave Barrick, qui ne balança pas à se dévouer pour nous. Il ne nous restait plus qu'à choisir le moment convenable pour tromper la vigilance du commandant du fort, attaquer la

sentinelle qui gardait la chaloupe, l'enlever, et gagner la haute-mer avant que l'alerte fût donnée à la garnison. An VIII.

Nous touchions au dénouement, lorsque le capitaine Tilly, qui faisait les provisions nécessaires pour notre petit voyage, nous annonça que Jeannet avait donné ordre de le transférer à Cayenne, avec tout son équipage, et qu'il devait être embarqué dans deux jours. Tilly voulait absolument se cacher dans les bois, à l'entrée de la nuit, et courir le lendemain matin à la chaloupe. Nous eûmes beaucoup de peine à obtenir de lui qu'il cédât au généreux Barrick l'honneur de cette belle action. Nous lui observâmes que la disparition de Barrick, au moment où l'on ferait l'appel de l'équipage, éveillerait moins le soupçon que celle du Capitaine. Tilly ne se rendit qu'avec peine à ces considérations. Il nous quitta pour s'exposer à de plus grands dangers que nous, et porter tout le poids de la fureur de Jeannet, soit que nous fussions assez heureux pour nous échapper, ou que nous eussions le malheur d'être découverts et arrêtés avec Barrick. Tilly ne songeait qu'à nous : il lui importait peu ce qu'on ferait de lui.

Le 14 prairial, le capitaine Poisvert, prêt à quitter la Colonie pour conduire sa prise à

1799. Cayenne, avait invité à dîner le commandant du fort, pour lui témoigner sa reconnaissance du bon accueil qu'il en avait reçu. Tandis que les vins les plus précieux étaient bus par le Commandant, on faisait donner à la garnison du gros vin de Bordeaux. Une jeune fille, arrivée de Cayenne depuis quelques jours, en faisait les honneurs; elle distribuait les bouteilles de vin, avec profusion, aux soldats dans leurs casernes et dans les corps-de-garde, aux nègres dans leurs cases, et aux déportés dans leur hangard. Cette journée nous parut longue; nous suivions des yeux, avec un vif intérêt, cette jeune fille, si joyeuse de verser des rasades aux soldats déjà ivres : son activité, sa sollicitude, nous servaient à souhait.

La nuit s'approchait. Nous vîmes rentrer chez lui le Commandant tout-à-fait ivre, qu'on portait comme s'il eût été mort; le silence avait succédé aux chants et aux cris des buveurs. Les soldats et les nègres étaient couchés çà et là, le service oublié, les corps-de-gardes abandonnés : Barrick profita de la confusion pour sortir du fort, sans que personne fît attention à lui.

Nous fîmes nos adieux à Marbois et à Lafond. Neuf heures sonnèrent : c'était la dernière de notre séjour à Sinamary. Nous nous rassemblâmes

rassemblâmes vers la porte du fort, qu'on n'avait pas fermée : tout dormait d'un profond sommeil. Pichegru, Ramel et Aubry montent sur le bastion du corps-de-garde, saisissent à la gorge la sentinelle et la désarment ; cet homme, presqu'entièrement ivre, se débat, s'échappe et tombe dans la rivière. Ils rejoignent leurs compagnons ; personne n'était dans le corps-de-garde : ils y prennent des armes, des cartouches. Il leur fut aisé de porter dans la chaloupe les provisions qu'ils avaient faites. Barrick était déjà dans le bateau, et tenait le gouvernail ; le cable est coupé : nous suivons le fil de l'eau, écoutant attentivement si notre fuite n'a produit aucun mouvement dans le fort ; nous n'entendons que le murmure des eaux et la brise de terre, qui bientôt enfle notre petite voile.

Quand nous approchâmes de la redoute de la pointe, nous amenâmes la voile afin d'être moins aperçus. Nous savions que les huit hommes qui étaient de garde à la redoute, avaient reçu leur bonne part des bienfaits du capitaine Poisvert. Nous ne fûmes point hêlés, la marée nous porta au-delà de la barre.

La brise fraîchit, la mer était belle, mais nous étions forcés de suivre la côte au risque de nous briser sur les écueils dont elle est

1799. parsemée jusqu'à Iraconbo. La lune parut tout-à-coup comme pour éclairer notre marche. Nous remerciâmes la providence et notre généreux pilote, qui était dans un état affreux, enflé par les piqûres des moustics.

CHAPITRE XLVII.

Navigation de Sinamary à Surinam.

Nous voguions heureusement depuis quelques heures, lorsque nous entendîmes trois coups de canon, deux du fort de Sinamary, et un de la redoute de la pointe; bientôt après le poste d'Iraconbo répeta les trois coups de canon. Nous ne pûmes douter que notre fuite ne fût découverte, mais nous ne redoutions pas les poursuites directes de Sinamary; il n'y avait pas un seul bateau qui pût être armé, à l'exception des navires du capitaine Poisvert, qui n'aurait pas changé sa destination sans un ordre de Jeannet. Il y avait à Iraconbo un détachement de douze hommes; ils ne pouvaient venir à notre rencontre que dans un bateau à-peu-près comme le nôtre. Nous continuâmes à longer la côte, préparant nos armes, et déterminés à forcer le passage d'Iraconbo, si nous éprouvions quelqu'obstacle.

A quatre heures du matin, deux coups de canon se firent entendre dans l'Est. Il y fut répondu par un coup qui partit presqu'à nos oreilles. Nous étions devant le fort; il était nuit encore; nous marchions bien, et quand le jour parut, nous n'avions plus à craindre d'être poursuivis : il ne nous restait à vaincre que les dangers de la mer.

Notre chaloupe était si petite et si rase, que les vagues menaçaient, à chaque moment, de la remplir toute entière; nous étions obligés de travailler sans cesse à la vider avec une calebasse. Nous n'avions ni boussole ni aucun instrument pour prendre hauteur : ce qui nous empêchait de tenir le large; mais nous pensions que les vents, qui soufflent constamment d'Est en Ouest, nous porteraient, en deux jours, à Monte-Krick, premier poste hollandais.

Nous souffrîmes beaucoup de la chaleur pendant la journée du 15; cependant la brise était bonne; nous rangions la côte, et quand la nuit nous en déroba la vue, nous estimions nous trouver par le travers de la rivière de Marowni, dont les deux rives forment les limites respectives des possessions françaises et hollandaises, et qui n'est guères qu'à quarante lieues au vent du poste de Monte-Krick.

1799. A onze heures du soir, au lever de la lune, nous n'aperçûmes ni dans la conformation des terres, ni dans le mouvement des eaux, rien qui annonçât l'embouchure d'une grande rivière. Le 16, nous ne fûmes pas plus heureux; nous étions vraisemblablement encore un peu au vent de la rivière d'Amaribo, partie de la côte qui se relève un peu vers le Nord-Ouest, et ne permet pas de découvrir fort au loin ».

Le dix-sept, un calme plat surprit les déportés. Le peu de provisions qu'ils avaient apportées dans la chaloupe, étaient consommées. Le soleil, dont l'ardeur n'était plus tempérée par la brise, les desséchait. N'étant plus distraits par le mouvement, ni soutenus par l'espoir d'atteindre prochainement le but de leur navigation, ils sentaient toute l'horreur de leur situation. Dans ce jour de désespoir, et lorsqu'ils n'attendaient plus rien de leurs efforts, trompés par les élémens, ils jurèrent devant Dieu de sacrifier à leurs concitoyens leurs justes ressentimens, et de ne jamais porter les armes contre leur Patrie.

Le 18, le vent fraîchit un peu vers les huit heures du matin; ils furent bientôt en vue du fort de Marowni, par le travers de l'embouchure de la rivière, que les bas-fonds, les

récifs et les courans rendent très-dangereux : ces obstacles ne furent franchis qu'avec beaucoup de fatigue et de danger. AN VIII.

Le 19, à une heure après-midi, on aperçut le fort Orange; les voyageurs arrivaient à une portée de canon du poste de Monte-Krick, lorsqu'ils furent salués de plusieurs coups de canon, qui se succédaient si vivement, qu'on les eût coulés bas s'ils n'eussent gagné le large; ils surent dans la suite qu'on avait voulu seulement les forcer d'arborer leur pavillon : ils n'en avaient point.

CHAPITRE XLVIII.

Les Déportés prènnent terre à quatre lieues du fort Orange.

VERS les quatre heures après-midi, le tems s'obscurcit, le vent augmenta, la chaloupe allait très-vîte; cependant elle avait peine à fuir devant la lame qui la poussait à la côte. Barrick espérait d'atteindre le fort Orange avant l'orage; mais il n'était plus possible au léger esquif de tenir la mer; Barrick dirige la barque vers le rivage, les Déportés prennent terre, ignorant s'il leur serait possible d'arri-

1799. ver le long de la côte jusqu'au fort Orange, qu'ils estimaient à huit lieues, quoiqu'il ne fût distant que de quatre.

Ils étaient exténués de fatigue et de faim, sans autre abri qu'un bois couvert d'insectes et de reptiles. La nuit, qui survint, rendait leur position plus pénible; la pluie, qui tombait par torrens, les pénétrait; cependant ils n'abandonnèrent pas leur chaloupe : nuds dans la mer, ils passèrent la nuit, luttant contre les flots, qui entraînaient leur dernière ressource.

Au point du jour, le 20 prairial, un rayon d'espérance vint luire dans leur ame. Pichegru avait conservé sa pipe et son briquet; il parvint à faire un grand feu pour sècher leurs vêtemens; on fit cuire quelques coquillages trouvés sur le rivage; Letellier avait conservé une demi-bouteille de rhum, qui fut d'un grand secours.

Pendant cette journée, Letellier, l'héroïque ami de Barthelemy, lui ayait arrangé un petit abri avec des branches d'arbres, et pendant qu'il prenait un peu de repos, oubliant ses propres souffrances, il chassait les insectes avec un léger rameau, et les éloignait du visage et des mains de son maître. Le soir, un nouvel orage s'annonça; la nuit fut encore

employée à disputer la chaloupe à la mer en fureur. AN VIII.

On aperçut le 21, au lever du soleil, un vaisseau, que Barrick reconnut pour un corsaire anglais. Ramel et Barrick s'avançaient pour chercher à faire des signaux. Ils avaient à peine fait quelques pas, qu'ils aperçoivent sur le rivage, à deux cents toises, deux hommes armés. Ramel se rapproche de ses compagnons, pour leur faire part de cette rencontre, et Barrick part comme un trait, au-devant des deux étrangers.

En voyant accourir Barrick, qui n'avait presque pas figure humaine, les deux soldats s'arrêtent et le couchent en joue; il tombe à genoux, lève vers le ciel ses mains suppliantes, et montre la chaloupe. Les soldats l'écoutent, s'approchent de lui : c'étaient deux Allemands de la garnison de Monte-Krick. Pichegru, qui parlait la langue allemande, s'avance; il apprend qu'on était à trois lieues de Monte-Krick; les deux soldats allaient en ordonnance au fort d'Orange, où ils ne pouvaient manquer de rendre compte du nombre et de l'état des naufragés ; deux d'entr'eux accompagnent les Allemands, pour demander au commandant du fort les secours dont ils avaient besoin, et pour exhiber leurs passe-ports.

1799. Barthelemy et Larue furent choisis. Ils arrivèrent au fort Orange, au moment où le Commandant, instruit, de son côté, qu'une petite embarcation avait fait naufrage sur la côte, disposait un piquet de cinquante hommes pour porter les secours dont les naufragés avaient besoin. Barthelemy et Larue exposèrent que leurs compagnons étaient des marchands de Cayenne, qui avaient perdu dans le naufrage leurs provisions et leurs effets, et auxquels le mauvais état de leur bâtiment n'avait pas permis de remettre en mer après la tempête dont ils avaient été battus. Le Commandant les accueillit avec beaucoup d'humanité, et pendant qu'il leur faisait servir des rafraîchissemens, des ouvriers et des nègres furent chargés de réparer la chaloupe, d'aider à la remettre à flot, et de rechercher les prétendues marchandises que Barthelemy et Larue disaient avoir perdues.

Le bateau fut bientôt réparé. Les flots paraissaient appaisés; mais il fallait attendre la marée pour monter au fort d'Orange : on passa encore la nuit dans le même endroit. Les ouvriers ne voulurent pas abandonner les Français qu'ils étaient venus secourir. Enfin on arriva le 22 juin dans le port. Les déportés se rendent sur-le-champ auprès du comman-

dant hollandais, qui ne revenait pas de sa surprise, en considérant l'audace avec laquelle neuf hommes s'étaient hasardés, en pleine mer, dans un canot. Ce Commandant parlait français; les déportés employaient tous leurs efforts pour le persuader qu'ils étaient des marchands, leurs haillons et leur dénuement démentaient cette fable; au surplus, sans approfondir davantage la vérité de l'histoire qui lui était faite, il traita parfaitement bien les neuf Français, par cela seul qu'ils étaient malheureux. Et que font, leur disait-il, Pichegru, Barthelemy et leurs compagnons d'infortune? Il paraissait prendre le plus vif intérêt à leur sort, sans penser qu'ils étaient alors en sa présence.

Le Commandant, après avoir pourvu aux premiers besoins de ses hôtes, les prévint qu'il allait rendre compte de leur arrivée au Commandant-général de la Colonie. Il ne leur cacha pas les motifs de la surveillance qui lui était particulièrement recommandée à l'égard des Français. La colonie de Surinam était préservée, par la vigilance de son gouvernement, des troubles qui avaient ruiné les principales possessions françaises. Les nègres esclaves, bien traités et laborieux, n'ambitionnaient pas le don de la liberté, qui faisait

1799. mourir de faim ceux de Saint-Domingue. Jeannet, mécontent de quelques refus qu'on lui avait faits d'argent et de denrées, avait dit plusieurs fois qu'il saurait bien révolutionner Surinam, et les Hollandais prenaient les mesures les plus exactes pour prévenir les effets de cette menace.

Les déportés ne pouvaient éviter de se faire connaître au Commandant-général. Ils lui exposèrent, en peu de mots, les traitemens dont ils avaient été victimes en France et à la Guiane, leur évasion de Sinamary, leur naufrage, et réclamèrent, au nom de l'humanité et de l'honneur, protection et sûreté. Il y a vingt-quatre lieues du fort Orange à Paramaribo, où réside le Gouvernement hollandais. On ne manquait d'aucun secours, mais Barrick et Dossonville, attaqués d'une fièvre ardente, paraissaient au terme de leurs jours. Un colon, dont l'habitation n'était pas éloignée du fort, touché de l'état dans lequel se trouvaient ces Français, leur proposait de venir chez lui, sans soupçonner quels étaient les hommes auxquels il faisait les offres les plus obligeantes. Après plusieurs refus, on se proposait de les accepter, lorsque Willot, qui était de tour de service pour la garde de la chaloupe, aperçut un cavalier et appela Pichegru.

An VIII.

Il reconnut les marques distinctives du service de Hollande, et assura ses compagnons que c'était un Officier supérieur. Celui-ci, à la vue de la case qu'habitaient les Français, et que le Commandant du fort avait sans doute désignée dans son rapport au Commandant-Général, pique des deux, met pied à terre, entre dans la chambre où les Français étaient assemblés, et demande, avec une extrême agitation : MM. Gallois et Picard sont-ils ici? Barthelemy et Pichegru se présentent, vêtus d'une mauvaise veste et d'un pantalon de toile grise. Le Général hollandais fit un mouvement de surprise et d'indignation, ensuite il les serra successivement dans ses bras eux et leurs compagnons.

Messieurs, leur dit-il, après un moment de dilatation, vous avez bien jugé notre Gouverneur; il vous attend avec impatience, et tous les habitans de Surinam sont également touchés de vos infortunes. On partit sur-le-champ. Deux gondoles commodes attendaient les voyageurs. Dans la première étaient préparés des rafraîchissemens, et dans l'autre du linge et des habits, dont ils avaient le plus pressant besoin. On fut coucher chez un ami du Gouverneur-général, qui, prévenu du nom et de l'état des prétendus marchands français nau-

1799. fragés sur la côte, avait tout préparé pour leur faire oublier et les souffrances qu'ils avaient éprouvées à Sinamary, et les fatigues de leur périlleuse navigation.

CHAPITRE XLIX.

Leur réception dans la capitale de Surinam.

Le 25 au matin, les voyageurs s'embarquèrent dans les gondoles, et côtoyèrent la rivière de Comervine, admirant la richesse des plantations, l'élégance des jardins, la magnificence des bâtimens qui bordent ses rives. On entra vers midi dans la rivière de Surinam, en face d'une belle habitation où plusieurs colons s'étaient réunis pour fêter les étrangers qui arrivaient parmi eux. La magnifique réception qui leur fut faite, contrastait avec leur barbe longue, leurs visages brûlés par le soleil et déchirés par les piqûres des insectes.

La marée leur permit de se remettre en route à quatre heures. A peine ils avaient fait une lieue, qu'une belle gondole venait à leur rencontre. C'était le Gouverneur, qui les combla de tous les témoignages de sa sensibilité. On passa entre le fort Nassau et celui d'Amsterdam, qui saluèrent de cinquante coups de

canon. Les batteries de Paramaribo répondaient à cette salve. Barthelemy et ses compagnons n'auraient pas été reçus avec plus d'honneur, s'ils avaient représenté le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif de la République française. La nuit était close lorsqu'on entra dans le port : toute la ville était illuminée. Les milices coloniales, sous les armes, bordaient les quais; les Français furent reçus au bruit de l'artillerie et de la mousqueterie des forts et de la flotte. Les cris d'allégresse remplissaient les airs. Au milieu de l'honorable escorte d'un peuple heureux et libre, les Français arrivèrent au palais du Gouverneur.

Son épouse les reçut avec une extrême sensibilité. L'impression que faisaient les malheurs de ses hôtes sur cette femme intéressante, fut si profonde, qu'ils furent obligés d'éviter sa présence pour ne pas augmenter son émotion.

Le Gouverneur retint chez lui Barthelemy et son fidèle Letellier. Les principaux habitans se disputèrent le plaisir de loger tous les autres, et les comblèrent de témoignages d'estime et d'affection. On connaît la richesse des habitans de Surinam, l'état florissant de cette colonie, l'aspect riant de ses cultures, le nombre et la commodité de ses canaux qui des-

1799. sèchent les terres, la beauté des établissemens publics et des maisons particulières; mais les fêtes que les déportés français recevaient chaque jour les frappaient moins que cette humanité bienveillante animant tout un peuple et infusant dans toutes les classes des citoyens les vertus de son Gouvernement. C'était ce sentiment et non point celui d'une vaine curiosité que nos déportés rencontraient dans les Hollandais. Bien loin de fatiguer leurs hôtes de questions indiscrètes sur les maux qu'ils avaient soufferts, ils évitaient de leur en parler; mais l'horrible tableau de Sinamary, la captivité de ceux de leurs compagnons qui y étaient détenus, et peut-être plus durement à cause de leur évasion; enfin la situation du capitaine Tilly, auquel ils devaient leur délivrance, et qui peut-être était dans les prisons de Cayenne, troublaient la douceur de leur situation par les plus douloureux souvenirs.

CHAPITRE L.

Le Commandant de Cayenne réclame les Déportés.

LE 29 prairial, un parlementaire arriva dans le port de Paramaribo. Le capitaine David, qui le commandait, était chargé pour le Gouverneur hollandais de dépêches dans lesquelles *Jeannet* l'instruisait de l'évasion des huit déportés. Il terminait ainsi sa lettre:

« Si ces Messieurs, n'ont pas été pris par les Corsaires anglais, ou s'ils n'ont pas péri, ils ne peuvent s'être refugiés que dans votre colonie. Je dois à ma place de les réclamer au nom du Directoire; si vous parvenez à les découvrir, je vous prie et même vous requiers de les faire arrêter en leur accordant les égards dus à leur malheur ». Le Gouverneur répondit qu'il ne connaissait pas l'évasion des citoyens Barthelemi, Pichegru, Aubri, Larue, Willot, Ramel, Letellier et Dossonville; mais qu'il était arrivé depuis quelques jours à Paramaribo, huit marchands et un matelot avec des passe-ports signés de lui; qu'au reste, il pouvait être assuré de ses ménagemens pour les

1799. déportés s'ils venaient à Surinam. On apprit, par le capitaine David, l'arrivée à Cayenne de la frégate la Décade qui avait à bord cent déportés, parmi lesquels se trouvaient deux députés au conseil des cinq cents, Gilbert des Molières et Job Aimé.

Le huit messidor, un second envoyé de Cayenne apportait au commandant la réponse à sa lettre. Jeannet convenait que les passeports des prétendus marchands étaient en effet signés de lui; mais il ajoutait que Gallois, Picard, etc. n'étaient pas connus dans la colonie; qu'il savait que Barthelemy et sept autres déportés étaient à Paramaribo, qu'il le sommait de les faire arrêter, et qu'il fretait un bâtiment pour rendre compte de cette sommation au Gouvernement Batave, à Amsterdam.

D'après cette lettre, les déportés offraient au Commandant de se tenir cachés jusqu'au moment de leur départ prochain; il refusait de consentir à cette précaution; cependant ne voulant pas devenir un sujet de querelle, ou peut-être de fâcheuses représailles, ils résolurent de quitter la Colonie, et rien ne put changer leur résolution. Ils partirent en messidor sur un petit bâtiment freté par le gouverneur de Surinam.

A peine en mer, un coup de canon les avertit

tit d'amener, ils continuèrent leur route; un second coup est si bien dirigé que le boulet renverse le pilote qui tenait le gouvernail; le bâtiment n'étant plus dirigé tombait sous le vent; ils furent hélés en français. Les déportés ne doutaient pas de toute l'étendue de leur malheur, sur-tout lorsqu'ils virent le Capitaine mettre son canot à la mer, manœuvré par ses nègres; heureusement ils étaient à l'entrée de la rivière de la Barbiche, colonie hollandaise, dont les Anglais s'étaient emparés. Le navire hollandais eut le tems d'arriver sous le canon du fort Saint-André avant d'être joint par le corsaire français, qui vint mouiller hors de la portée du canon pour bloquer la rivière.

Le Commandant anglais reçut les Déportés français avec les égards les plus affectueux; après avoir exigé d'eux de ne point sortir des terres britanniques sans l'assentiment du Gouvernement. Convaincus qu'ils ne pouvaient se remettre en mer sans tomber dans les mains des corsaires que Victor Hugues, Commandant de la Guadeloupe, instruit de leur évasion, avait mis à leur poursuite, ils acceptèrent volontiers les conditions que leur offrait le Commandant anglais. Les uns et les autres se rendirent dans la suite en Europe par des routes différentes.

1799. La connaissance de ces événemens, en augmentant le sentiment général de haine qu'inspiraient les déprédations du Directoire français, réunissait tous les regards sur Bonaparte, regardé comme seul capable de porter des remèdes tardifs aux maux de la France.

CHAPITRE LI.

Arrivée de Bonaparte à Paris.

UNE représentation nationale passée au tamis directorial, composée d'élémens hétérogènes, avilie par une longue nullité, nourrissant dans son sein des passions haineuses, n'ayant su concevoir aucune idée conservatrice, ni profiter d'aucune crise pour affermir la révolution, les balances de nos destinées dans des mains inhabiles ou timides, aucun plan fixe en diplomatique, aucun système de guerre, de finance, de gouvernement; le gouffre toujours ouvert d'une banqueroute universelle, engloutissant toutes les fortunes, désolant, ruinant toutes les familles. L'éducation publique abandonnée, et la génération naissante livrée à la plus effrayante démoralisation. Par-tout la vénalité, le désordre, la pourriture et la dissolution dévorant le corps social. Des légions invi-

sibles d'espions, de délateurs, moyens odieux devenus nécessaires à une administration faible et sans boussole. Le soupçon et la peur en tous lieux; plus de confiance ni d'amitié. L'isolement, l'égoïsme resserrant et desséchant les ames, bannissant les sentimens affectueux et les passions généreuses, une apathique indifférence dans tous les individus sur les intérêts de l'état.

On faisait trafic des emplois et des trahisons; la justice n'était qu'un mot, le patriotisme qu'un masque, la liberté qu'un fantôme, la vertu qu'un mensonge; des machinations perfides, des intrigues obscures où la vile passion de l'avarice conduisaient les démarches des législateurs; on ne savait où on allait et où on voulait aller, l'état ressemblait à un homme ivre qui chancelle et qui ne peut plus se soutenir.

Toutes les sectes politiques, toutes les passions déchaînées spéculaient à la fois sur les malheurs publics; les intrigues et les conspirations se pressaient autour de nous: les uns voulaient nous donner un prince étranger, les autres recourir à la dictature ou nous rejeter dans le vague des mesures arbitraires. Des assassinats étaient organisés, et le Gouvernement gardait le silence; la Vendée renaissait de ses

1799. cendres, et un machiavélisme pervers fomentait en secret les dissentions intérieures. La Nation dégoûtée et trahie, le but de la révolution manqué ; les fruits de nos travaux, de nos sacrifices, de nos victoires anéantis. La lie des factions s'agitant à l'intérieur et se disputant avec l'étranger les lambeaux de notre patrie.

A l'extérieur, nos conquêtes perdues en Italie, la paix devenue impossible à moins qu'elle ne fût déshonorante ; les armées se battant au nom d'une République qui n'existait plus que de nom, la Nation ne sachant ni comment la guerre ni comment la paix pourrait se faire désormais ; les Nations amies et les Républiques créées par nous opprimées et dépouillées par la puissance même qui devait les protéger, l'influence du cabinet des Rois se glissant dans notre cabinet et dans notre Sénat ; tel était le tableau que présentait la France dans les premiers jours de l'an huit.

La Constitution de l'an III avait été si souvent violée, qu'elle ne présentait aucune garantie ; une crise paraissait nécessaire, inévitable ; mais on tenait à ses sermens et à la crainte de franchir la barrière constitutionnelle : une Nation qui se fait une habitude de renouveler périodiquement sa constitution par des commotions politiques, devient le jouet

de toutes les ambitions, de toutes les passions individuelles, qui spéculent perpétuellement sur une modification entière du code social. Il n'y a plus de stabilité ni même de patrie; la foi des sermens méprisée conduit à un état de démoralisation, qui finit par déchirer en lambeaux le plus vaste et le plus florissant empire. AN VIII.

Cependant tous les Français éprouvaient une impression profonde des maux passés et présens, les angoisses d'un long état de souffrance, et le besoin impérieux d'un meilleur ordre de choses; ils desiraient un gouvernement capable de recueillir les débris chancelans de l'édifice politique, de raffermir ses bases ébranlées, ou de le reconstruire sur des fondemens plus solides; mais on ne savait ni comment ni par qui pouvait se faire ce changement.

Dans ces circonstances, la fortune ramène Bonaparte à Paris. Sa réputation remplissait le monde. Absent depuis plus d'une année, les événemens survenus dans cet intervalle lui étaient étrangers. Ses talens militaires lui donnaient une grande influence sur la marche du gouvernement et sur les affaires générales de l'Europe: c'était le seul homme qui pouvait étouffer tous les partis ou les concilier,

1799. et procurer à la France la paix intérieure et extérieure dont elle avait besoin pour sortir de sa longue anarchie.

A peine ce Général rentrait dans sa famille, que les chefs de toutes les factions se pressaient autour de lui pour se fortifier de son suffrage. Au milieu de cette fluctuation, frappé de la nécessité de ramener promptement dans le port le vaisseau de l'État faisant eau de toute part, il se décide à couper le nœud gordien, et de fixer sur sa tête une immense responsabilité comme une gloire immense, en saisissant d'une main hardie les rênes du Gouvernement.

Pour régulariser ce changement, Bonaparte aurait dû se concerter avec le Corps législatif; mais il est certain que la lenteur des formes eût fait échouer une révolution devenue indispensable. Dès que le 18 brumaire fut décidé, la promptitude avec laquelle cette mesure violente fut exécutée, répondit au caractère énergique de celui qui rassemblait sur sa tête tout le poids d'un vaste Empire.

Un petit nombre de Députés des deux Conseils, assemblés, le 16, chez Lemercier, président du Conseil des Anciens, détermine le mode d'exécution. On convient que les deux Conseils et le Directoire seraient trans-

férés à Saint-Cloud, et que la Commission des Inspecteurs proposerait cette mesure aux Anciens, dans une assemblée extraordinaire convoquée pour le 18, à sept heures du matin. Les mesures générales étant prises, la petite assemblée se dissout, chacun des membres qui la composaient promet un secret inviolable, et d'amener les Députés de leur connaissance par tous les moyens de persuasion qu'inspirait la crise où l'on était, à sauver la Patrie, à l'aide de la mesure qu'on venait d'adopter. An. VIII.

Les membres de la Commission des Inspecteurs employèrent la nuit du 17 à faire les lettres de convocation. On se servit de celles qui étaient déposées depuis long-tems au bureau de la Commission, et qui furent remplies des noms des Représentans qu'on voulait avoir à la séance. Dans la séance du 19, tenue à Saint-Cloud, plusieurs Députés des Anciens s'étant plaints de n'avoir pas reçu des lettres de convocation, il leur fut répondu qu'on ne savait pas comment cette omission pouvait avoir eu lieu, puisqu'on avait adressé les lettres à tous les Représentans; il n'est pas moins vrai que ces lettres ne furent pas envoyées aux Députés connus par leurs principes démagogiques, ou dont les déclamations

1799. auraient pu entraver des délibérations, dont la réussite dépendait du moment.

CHAPITRE LII.

Journée du 18 brumaire. Séance du Conseil des Anciens.

Le 18, à cinq heures du matin, quelques Sous-officiers de la Garde du Corps législatif, furent chargés de remettre les lettres de convocation à leurs adresses ; le Commandant de la Garde eut ordre de doubler les postes, et de tenir prête une force respectable, pour faire exécuter les volontés du Conseil, qui allait s'assembler extraordinairement.

Entre sept et huit heures du matin, les Députés, en arrivant successivement dans le salon de la Liberté, témoignaient l'inquiétude que leur inspirait cette séance extraordinaire. Ceux de leurs Collègues qui étaient dans le secret, leur faisaient part des mesures qui allaient être proposées, en les assurant qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour éviter la tragique catastrophe dont on était menacé. Les uns disaient que les anarchistes se rendaient à Paris de tous les points de la République, et que leurs Chefs préparaient un

mouvement dans les faubourgs de Paris, d'autres ajoutaient que tout était déjà prêt pour ce mouvement; que les anarchistes avaient nommé Garau commandant de Paris; Santerre commandant particulier du faubourg Saint-Antoine; qu'ils allaient proclamer la résurrection de la Convention nationale et du Comité de Salut public, et que le premier acte émané de la Montagne serait la proscription du général Bonaparte, des directeurs Sieyes et Roger-Ducos, et de tous les Députés aux deux Conseils, qu'ils traitaient d'aristocrates.

Ces propos, répétés de plusieurs manières, faisaient impression sur des hommes qui craignaient de tomber sous le joug des démagogues; ils entrèrent dans la salle du Conseil, disposés à combattre à outrance les prétentions des Disciples de Babeuf et de Marat; le Conseil se trouvait en majorité à huit heures, lorsque Cornet, du Loiret, obtenant la parole, au nom de la Commission des Inspecteurs, s'exprima en ces termes :

» Représentans du Peuple, la confiance dont vous avez investi votre Commission des Inspecteurs, lui a imposé l'obligation de veiller à votre sûreté individuelle, à laquelle se rattache le salut de la chose publique; car dès

1799. que les représentans d'une Nation sont menacés dans leurs personnes, dès qu'ils ne jouissent pas, dans leurs délibérations, de l'indépendance la plus absolue; dès que les actes émanés d'eux n'en portent pas l'empreinte, il n'y a plus de corps représentatif, il n'y a plus de liberté, il n'y a plus de république.

» Les symptômes les plus alarmans se manifestent depuis quelques jours; les rapports les plus sinistres nous sont faits. Si des mesures ne sont pas prises, si le Conseil des Anciens ne met pas la patrie et la liberté à l'abri des plus grands dangers qui les aient encore menacées, l'embrasement devient général; nous ne pouvons plus en arrêter les dévorans effets; ils enveloppent amis et ennemis; la Patrie est consumée, et ceux qui échapperont à l'incendie, verseront des pleurs amers et inutiles sur les cendres qu'il aura laissées sur son passage.

» Vous pouvez, Représentans du Peuple, le prévenir encore. Un instant suffit: mais si vous ne le saisissez pas, la République aura existé, et son squelette sera entre les mains des vautours, qui s'en disputeront les lambeaux décharnés.

» Votre Commission des Inspecteurs sait que les conjurés se rendent en foule à Paris; que

ceux qui s'y trouvent déjà n'attendent qu'un signal pour lever les poignards sur les Représentans de la Nation. Elle a donc dû vous convoquer extraordinairement pour vous en instruire ; elle a dû provoquer les délibérations du Conseil sur le parti qu'il lui convient de prendre sur cette grande circonstance. Le Conseil des Anciens a dans ses mains les moyens de sauver la Patrie et la liberté : ce serait douter de sa profonde sagesse que de penser qu'il ne s'en saisira pas avec son courage accoutumé ». AN VIII.

Regnier, qui monte ensuite à la tribune, développant l'opinion de Cornet, il observe que, sans la dernière stupidité, on ne peut douter des pressans dangers qui entourent la représentation nationale. « Les preuves n'en sont que trop multipliées, ajoute-t-il ; mais ce n'est pas le tems de dérouler leur épouvantable série : le tems presse, le moindre retard pourrait devenir si fatal, qu'il ne fût plus en votre puissance de délibérer sur les remèdes.

» A Dieu ne plaise que je fasse l'injure aux citoyens de Paris de les croire capables d'attenter à la représentation nationale ; je ne doute pas au contraire qu'ils ne lui fissent au besoin un rempart de leurs corps ; mais cette ville immense renferme dans son sein une foule de brigands audacieux et de scélérats désespérés,

1793. vomis et jetés parmi nous, de toutes les parties du globe, par cette exécrable faction de l'étranger, qui a causé tous nos malheurs. Ces instrumens du crime vous épient, vous observent, attendent, avec une impatience féroce, un moment d'imprévoyance ou de surprise, pour vous frapper, et par conséquent frapper au cœur la République elle-même.

» Vos vies ne sont plus à vous : elles sont toutes entières à la Patrie, dont les destinées tiennent intimement à votre existence. L'insouciance sur votre propre sûreté serait un véritable crime envers elle. Arrachez-la aux dangers qui la menacent ; transférez le Corps législatif dans une commune voisine de Paris ; et fixez votre choix de manière que les habitans de cette grande ville demeurent bien convaincus que votre résidence ailleurs ne sera que momentanée.

» Là, mis à l'abri des surprises et des coups de main, vous pourrez, dans le calme et la sécurité, aviser aux moyens de faire disparaître les périls actuels, et d'en détruire les causes pour l'avenir ; vous vous occuperez enfin efficacement des finances, par lesquelles notre perte est inévitable, si vous ne vous hâtez de substituer des remèdes réels à de vains et dangereux palliatifs.

An VIII.

» Vous vous empresserez d'extirper radicalement le chancre dévorateur qui recommence à se faire sentir dans les régions désolées de l'Ouest, mais dont les progrès seront bientôt arrêtés, si on le veut fortement, comme je ne doute pas que vous le voudrez; mais surtout vous n'épargnerez rien pour procurer à la France cette paix honorable, achetée par tant et de si grands sacrifices.

» Ne concevez aucune inquiétude sur l'exécution de votre décret; d'abord il est puisé dans la Constitution elle-même, à qui tout doit être soumis, ensuite il aura pour garant la confiance publique, que vous avez méritée jusqu'ici par votre courage autant que par votre sagesse, et que votre généreux dévouement, dans les conjonctures où nous sommes, va faire monter au plus haut degré. S'il fallait quelque chose de plus, je vous dirais que Bonaparte est là, prêt à exécuter votre décret aussi-tôt que vous l'en aurez chargé. Cet homme illustre, qui a tant mérité de la patrie, brûle de couronner ses nobles travaux par cet acte de dévouement envers la République et la représentation nationale.

» La voix de la Patrie, la voix de votre conscience, se font entendre; point de temporisation : elle pourrait vous coûter des regrets,

1799. amers. Je vous propose, aux termes de la constitution, le projet de décret irrévocable qui suit, et je vous le propose avec d'autant plus de confiance, qu'un grand nombre de mes collègues, honorés de votre estime, ont partagé ce vœu ».

Alors Regnier propose de transférer le Gouvernement à Saint-Cloud. Les députés Montmayou, Dentzel, Noblet, Perrin, demandent que ce projet soit discuté; Cornudet, Courtois, Fargues, s'y opposent vivement; le projet est mis aux voix, il passe à une grande majorité, et, aux termes de la Constitution, il devient loi de la République, sans le concours du Conseil des Cinq-Cents.

Le Conseil des Anciens, en vertu des articles 102, 103 et 104 de la Constitution, décrète ce qui suit:

I. Le Corps législatif est transféré dans la commune de Saint-Cloud; les deux Conseils y siégeront dans les deux ailes du palais.

II. Ils y seront rendus demain 19 brumaire, à midi; toute continuation de fonctions, de délibérations, est interdite ailleurs et avant ce tems.

III. Le général Bonaparte est chargé de l'exécution du présent décret; il prendra toutes les mesures nécessaires pour la sûreté

de la Représentation nationale; le Général-commandant de la dix-septième division militaire, la Garde du Corps législatif, les Gardes nationales sédentaires, les troupes de ligne qui se trouvent dans la commune de Paris, dans le rayon constitutionnel, et dans toute l'étendue de la dix-septième division, sont mis immédiatement sous ses ordres, et tenus de le reconnaître en cette qualité. Tous les citoyens lui prêteront main-forte à sa première requisition. A. R VIII.

IV. Le général Bonaparte est appelé dans le sein du Conseil, pour y recevoir une expédition du présent décret et prêter serment; il se concertera avec la Commission des Inspecteurs des deux Conseils.

V. Le présent décret sera de suite transmis, par un message, au Conseil des Cinq-Cents et au Directoire exécutif; il sera imprimé, affiché, promulgué, et envoyé dans toutes les communes de la République par des courriers extraordinaires.

Immédiatement après l'adoption de cette loi, Cornudet présente un projet d'adresse au Peuple français, pour accompagner le décret qui venait d'être rendu; il est adopté sans réclamation, dans les termes suivans :

« Français, le Conseil des Anciens use du

1799. droit qui lui est délégué par la Constitution, de changer la résidence du Corps législatif. Il use de ce droit pour enchaîner les factions, qui prétendent subjuguer la représentation nationale, et pour rendre la paix intérieure; il use de ce droit pour amener la paix extérieure, que vos longs sacrifices et l'humanité réclament.

» Le salut commun, la prospérité commune, tel est le but de cette mesure constitutionnelle: il sera rempli. Et vous, habitans de Paris, soyez calmes; dans peu la présence du Corps législatif vous sera rendue. Les résultats de cette journée feront foi si le Corps législatif est digne de préparer votre bonheur, et s'il le peut. Vive le Peuple, par qui et en qui est la République ».

Bonaparte, entouré d'un nombreux état-major, attendait dans sa maison, rue des Victoires, le résultat de cette séance. Une voiture arrive à sa porte : c'étaient les députés Cornet et Baraillon, membres de la Commission des Inspecteurs; Huart et Luzebis, huissiers des Conseils, chargés de notifier au Général le décret qui venait d'être rendu. Je n'observerai pas que cet acte n'étant pas revêtu de l'attache du Directoire, n'avait aucune force exécutoire; ce n'était pas, en effet, une loi

loi ordinaire, mais un acte révolutionnaire, dont les suites étaient livrées aux incertitudes des événemens. AN VIII.

Bonaparte se rend sur-le-champ au palais des Tuileries. Général, lui dit le Président en le voyant paraître, on va vous donner connaissance du décret que le Conseil vient de rendre. Un secrétaire lit le décret; Bonaparte prend la parole:

Citoyens Représentans, la République périssait: vous l'avez su, et votre décret vient de la sauver. Malheur à ceux qui voudraient le trouble et le désordre: je les arrêterai, aidé du général Lefèvre, du général Berthier, et de tous mes compagnons d'armes. Qu'on ne cherche pas dans le passé des exemples qui pourraient retarder votre marche. Rien dans l'histoire ne ressemble à la fin du dix-huitième siècle, au moment actuel.

Votre sagesse a rendu le décret: nos bras sauront l'exécuter. Nous voulons une République, fondée sur la vraie liberté, sur la liberté civile, sur la représentation nationale. Nous l'aurons. Je le jure... Je le jure en mon nom, et en celui de mes compagnons d'armes.

Je le jure, répètent de concert tous ceux qui accompagnaient Bonaparte. Général, ajoute le Président, le Conseil des Anciens

1799. reçoit vos sermens; il ne forme aucun doute sur leur sincérité et votre zèle à les remplir. Celui qui ne promit jamais en vain des victoires à sa Patrie, ne peut qu'exécuter avec dévouement ses nouveaux engagemens de la servir et de lui rester fidèle.

Cependant les Députés, qui n'avaient pas reçu de lettres de convocation, instruits d'une manière indirecte de la séance extraordinaire qui se tenait, se rendaient successivement aux Tuileries. Quelques-uns d'eux demandaient qu'en attendant l'arrivée de Bonaparte, il leur fût permis de présenter des observations sur le décret qu'on venait de rendre en leur absence, et qui leur paraissait un peu précipité. Le Président leur fermait la bouche en leur objectant le texte formel de la Constitution, qui prononçait que lorsque la translation du Corps législatif avait été ordonnée par le Conseil des Anciens, les Députés qui continueraient leurs fonctions dans leur ancienne résidence se rendraient coupables d'attentat envers la République; la séance fut levée malgré toutes les réclamations, aussi-tôt que Bonaparte eut prêté serment.

CHAPITRE LIII.

Séance du Directoire et du Conseil des Cinq-cents.

A la nouvelle de la séance inattendue du Conseil des Anciens, le Directoire s'était assemblé extraordinairement. De cinq Directeurs, trois se trouvaient dans le palais du Luxembourg, Barras, Goyer et Moulin. Les deux autres, Sycyes et Roger Ducos, s'étaient rendus vers les neuf heures à la Commission des Inspecteurs des Anciens. Le Directoire voulant s'instruire des circonstances du mouvement qui s'annonçait, mande auprès de lui les Ministres et le Commandant militaire de la place de Paris. Les Ministres arrivent au Luxembourg; le Commandant militaire répond qu'un décret irrévocable qui vient d'être rendu, investit Bonaparte du commandement suprême de toutes les troupes dans Paris; qu'il n'est plus lui-même qu'un subalterne; qu'il faut s'adresser à Bonaparte pour avoir les renseignemens qu'on demande.

Les trois Directeurs ne se voyant plus soutenus par la force publique, sentent le pouvoir s'échapper de leurs mains. Bientôt les détails

1799. qui arrivent de toute part leur apprennent que leur règne est irrévocablement passé. Barras envoye sa démission à Bonaparte, et en obtient l'autorisation de se rendre à sa superbe terre de Grosbois, avec une garde de trente dragons pour sa sûreté.

A midi le Conseil des Cinq-cents ouvrit sa séance. Les Députés étaient informés du décret rendu par les Anciens. Mais en général dans une grande assemblée qui n'a pas eu le tems de se concerter, il ne saurait se trouver d'ensemble. On ne connaissait les causes qui avaient déterminé la conduite des Anciens que par des traits vagues qui circulaient; les imaginations étaient frappées par la défiance et par la crainte; la plûpart des Députés entraient au Conseil sans aucune opinion formée, et avec le projet de se décider d'après les renseignemens qu'ils recevraient de leurs collègues.

Après la lecture du procès-verbal, la parole était vivement réclamée. Le Président annonce qu'il vient de recevoir un message des Anciens, dont la lecture doit être faite sur le champ. Un Secrétaire lit le décret qui transfère le Corps législatif dans le château de Saint-Cloud; en vain on veut incidenter pour avoir la parole. Le Président prononce, en exécution de l'article 103 de la Constitution, que le Conseil est

ajourné à Saint-Cloud, où la séance doit être tenue le lendemain à midi. AN VIII.

Les Conseils ayant levé leurs séances, les deux Commissions des Inspecteurs se réunirent dans le local destiné aux séances de celle des Anciens; elles prirent, avec Bonaparte, les mesures convenables : deux proclamations furent affichées aux murs de Paris, l'une adressée aux Gardes nationales sédentaires, l'autre aux troupes de ligne.

Bonaparte annonçait dans la première, que le Conseil des Anciens venait de le charger de prendre des mesures pour la sûreté du Corps législatif ; que sa translation à Saint-Cloud avait été nécessaire pour le garantir du danger où le conduisait la désorganisation de toutes les parties de l'administration. Il déclarait aux soldats dans la seconde, qu'il n'avait pris le commandement de l'armée et de la capitale que pour seconder des mesures qui toutes tourneraient à l'avantage du Peuple : la République est mal gouvernée depuis deux ans, leur disait-il, vous avez espéré que mon retour mettrait un terme à tant de maux, vous l'avez célébré avec une union qui m'impose des obligations que je remplis. Vous remplirez les vôtres, vous seconderez votre Général avec la fermeté et la confiance que j'ai toujours vues en vous.

1799. La liberté, la victoire et la paix replaceront la République française au rang qu'elle occupait en Europe, et que l'ineptie et la trahison ont pu seules lui faire perdre.

Ces proclamations militaires furent accompagnées de deux affiches civiles : l'une du Ministre de la Police générale, l'autre de l'Administration centrale du département de la Seine; elles invitaient tous les citoyens à résister aux suggestions perfides de ceux qui dans les mouvemens politiques ne cherchent que des moyens de troubles, et à se persuader que le résultat de la mesure qui se prenait serait le rétablissement de l'ordre intérieur, la restauration de la liberté et l'affermissement de la République.

Vers les onze heures le jardin des Tuileries était fermé au public, il présentait l'aspect d'un camp retranché où l'on voyait jusqu'aux grenadiers à cheval du Directoire. Les officiers généraux qui se trouvaient à Paris, mandés ou non mandés, s'étaient rendus auprès de Bonaparte. Ce Général nomma le général Lefevre son premier Lieutenant, le général Andreossy chef de l'Etat major, ayant sous ses ordres les Adjudans généraux Doucet et Caffarelli; le général Lanne eut le commandement du quartier général des Tuileries; Milhaut, celui du Lu-

xembourg; Murat, celui du palais des Cinq-Cents; Marmont, celui de l'artillerie à l'Ecole militaire; Berruyer, celui des Invalides; Morand eut le commandement particulier de Paris; Serrurier, celui de Saint-Cloud, et Magdonald celui de Versailles.

La Commission des Inspecteurs resta assemblée toute la nuit; tous les Ministres s'y rendirent successivement pour y concerter les dispositions propres à rassurer les Départemens contre les impressions de la malveillance. On observait que le décret qui investissait Bonaparte de l'autorité publique pouvait être argué de nullité, parce que les Directeurs n'en avaient pas signé la formule exécutoire, et que le sceau de l'Etat n'y était pas apposé; ce fut le sujet d'une négociation. Goyer se rendit enfin à la Commission des Inspecteurs, à trois heures après midi, et signa le décret en qualité de Président; mais lorsqu'on lui proposa ensuite de donner sa démission, il déclara qu'ayant juré de maintenir la Constitution de l'an trois, il resterait à son poste jusqu'à ce que la force l'en chassât.

De retour au Luxembourg Moulin et lui furent détenus prisonniers dans leurs appartemens: le premier prit la fuite durant la nuit, le second obtint le lendemain la liberté de se

1799. retirer chez lui, lorsque la révolution fut terminée. Sieyes et Roger Ducos, dont l'autorité directoriale devenait inutile, donnèrent leur démission lorsqu'ils eurent signé, avec Goyer, le décret de translation.

CHAPITRE LIV.

Journée du 19 brumaire. Commencement de la séance du Conseil des Cinq-Cents.

Le dix-neuf, de nombreux détachemens de toute arme s'étaient rendus à Saint-Cloud et occupaient les postes. Nul individu, à l'exception des militaires et des députés, n'entrait dans le château sans une carte particulière; elles étaient distribuées en petit nombre par les Inspecteurs des Anciens, pour éviter une foule importune et peut-être turbulente. La galerie avait été disposée pour recevoir les Anciens, et l'orangerie pour recevoir les Cinq-Cents.

La séance des Cinq-Cents s'ouvrit à une heure sous la présidence de Lucien Bonaparte. Un bureau avait été élevé à la hâte pour le Président et les Secrétaires; les Députés, dans leur costume ordinaire, occupaient des banquettes, le local ne comportait pas plus de

cent spectateurs à la fois à chacune des extrémités de la salle.

Un Secrétaire ayant donné lecture du procès-verbal de la séance précédente, Emile Gaudin obtenant la parole pour une motion d'ordre, demande qu'il soit formé une Commission de sept membres chargés de faire un rapport sur la situation actuelle de la République, et de présenter des mesures de salut public, et que toute délibération fût suspendue jusqu'à ce rapport.

Cette motion, précédée de réflexions rapides sur les dangers de la patrie, avait été concertée avec les membres de la Commission des Inspecteurs des Anciens. Le rapport qu'auraient fait les sept Députés de la Commission proposée par Gaudin était même préparé : on se proposait de demander l'exclusion de soixante Députés signalés comme anarchistes, et d'assurer de cette manière le succès de l'opération.

On assure que les principaux personnages qui dirigeaient ce mouvement avaient proposé un moyen qui devait assurer la réussite de la proposition de Gaudin : il s'agissait de distribuer des cartes particulières aux Députés ; et lorsque les soixante qu'on voulait éconduire se seraient présentés à la grille avec leur mé-

1799. daille de représentans, la consigne eût été de les repousser. On ajoute que cet avis fut rejeté par Bonaparte, qui se flattait que la majorité de la représentation serait assez prononcée pour en imposer aux mécontens.

Il se trompait. A peine Gaudin avait-il achevé sa motion, que plusieurs Députés s'élancent à la fois à la tribune; des cris tumultueux partent d'un groupe nombreux rassemblé en face du bureau: A bas les Dictateurs, s'écrie celui-ci! la Constitution de l'an 3 ou la mort, ajoute celui-là! les uns demandent qu'avant tout il soit prêté un nouveau serment à la Constitution; les autres exigent un message aux Anciens pour connoître les motifs de la translation du Corps législatif. La tribune est encombrée, le bureau assailli, le Président menacé.

Au milieu de l'agitation, la voix du député Grandmaison parvient à se faire entendre. Il s'étonne de ce que le Conseil n'est pas encore instruit des motifs de sa translation à Saint-Cloud. J'ai juré, ajoute-t-il, de mourir libre en gardant le dépôt de la Constitution; je tiendrai mes sermens; nous ne souffrirons pas qu'on nous donne un gouvernement semblable à celui de Venise. Il termine par demander que chaque Député monte à la tribune pour renou-

veller son serment à la Constitution de l'an trois, et qu'il soit fait un message aux Anciens pour connaître les détails de la vaste conspiration qu'on annonce. La proposition est unanimement adoptée; la prestation de ce serment dure deux heures.

Il était résulté de l'appel nominal que le Conseil siégeait à Saint-Cloud en très-grande majorité. On en fit une Déclaration qui fut envoyée au Conseil des Anciens et au Directoire. On lut ensuite un message du Conseil des Anciens qui transmettait la démission du directeur Barras: l'ambiguité avec laquelle elle était conçue était remarquable (1). Ce mot *démis-*

(1) Citoyens Représentans, engagé dans les affaires publiques, uniquement par ma passion pour la liberté, je n'ai consenti à accepter la première magistrature de l'Etat, que pour la soutenir dans les périls par mon dévouement, pour préserver des atteintes de ses ennemis les patriotes compromis dans sa cause, et pour assurer aux défenseurs de la patrie ces soins particuliers qui ne pouvaient leur être plus constamment donnés que par un citoyen anciennement témoin de leurs vertus héroïques, et toujours touché de leurs besoins.

La gloire qui accompagne le retour du guerrier illustre à qui j'ai eu le bonheur d'ouvrir le chemin de la gloire, les marques éclatantes de confiance que lui donne le Corps législatif, et le décret de la re-

1799. *sion* ne se trouvait pas dans sa lettre, et peut-être n'était-ce pas sans dessein: on y flagornait Bonaparte, les troupes et même le parti anarchiste. Cependant personne ne témoigna le moindre intérêt pour le démissionnaire. On demanda qu'une liste décuple fût aussi-tôt formée pour procéder au remplacement; les débats à ce sujet devenaient orageux, lorsqu'une nouvelle scène s'ouvre tout-à-coup.

CHAPITRE LV.

Commencement de la séance du Conseil des Anciens.

LA démission astucieuse de Barras exigeait des mesures les plus promptes; réuni avec Goyer et Moulins, il formait la majorité du Directoire; ces trois hommes pouvaient exciter un soulevement dans Paris, aidés des Jaco-

présentation nationale, m'ont convaincu que quel que soit le poste où m'appelle désormais l'intérêt public, les périls de la liberté sont surmontés, et les intérêts des armées garantis. Je rentre avec joie dans le rang de simple citoyen, heureux, après tant d'orages, de remettre entiers et plus respectables que jamais, les destins de la République, dont j'ai partagé le dépôt.

Salut et respect, BARRAS.

bins, toujours prêts à allumer le feu de la discorde dès qu'ils trouvaient des matières inflammables. Ces réflexions ne pouvaient échapper à Bonaparte qui était alors au comité des Inspecteurs avec Sieyes, Roger Ducos et quelques Officiers généraux ; il se rend au Conseil des Anciens pour le presser d'accélérer les mesures nécessaires. AN VIII.

Ce Conseil, réuni à deux heures, offrait une contenance calme et froide qui contrastait avec l'ébullition des Cinq Cents. Bonaparte entre sans armes, et ayant obtenu la parole il prononce ce discours :

« Représentans du Peuple, vous n'êtes point dans des circonstances ordinaires ; vous êtes sur un volcan, permettez-moi de vous parler avec la franchise d'un soldat, avec celle d'un citoyen zélé pour le bien de son pays, et suspendez, je vous prie, votre jugement jusqu'à ce que vous m'ayez entendu jusqu'à la fin.

J'étais tranquille à Paris lorsque je reçus le Décret du Conseil des Anciens, qui me parla de ses dangers, de ceux de la République. A l'instant j'appelai, je retrouvai mes frères d'armes, et nous vînmes vous donner notre appui. Nous vînmes vous offrir les bras de la Nation, parce que vous en êtes la tête. Nos intentions furent pures, désintéressées ; et pour prix du

1799. dévouement que nous avons montré hier, déjà on nous abreuve de calomnies, on parle d'un nouveau César, d'un nouveau Cromwel; on répand que je veux établir un gouvernement militaire.

» Si j'avais voulu opprimer la liberté de mon pays, si j'avais voulu usurper l'autorité suprême, je ne me serais point rendu aux ordres que vous m'avez donnés, je n'aurais pas eu besoin de recevoir cette autorité du Sénat. Plus d'une fois, et dans des circonstances extrêmement favorables, j'ai été appelé à la prendre. Après nos triomphes en Italie j'y ai été appelé par le vœu de la Nation, par le vœu de mes camarades, par celui de ces soldats qu'on a maltraités depuis qu'ils ne sont plus sous mes ordres, de ces soldats qui sont obligés encore aujourd'hui d'aller faire dans les Départemens de l'Ouest une guerre horrible, que la sagesse et le retour aux principes avaient calmée, et que l'ineptie ou la trahison viennent de rallumer.

» La Patrie n'a pas de plus zélé défenseur que moi, je me dévoue tout entier pour faire exécuter vos ordres. Mais c'est sur vous seuls que repose son salut, car il n'y a plus de Directoire, quatre des Magistrats qui en faisaient partie ont donné leur démission; les dangers

sont pressans, le mal augmente; le Ministre de la Police vient de m'avertir que dans la Vendée plusieurs places étaient tombées entre les mains des Chouans. Le Conseil des Anciens est investi d'un grand pouvoir, mais il est encore animé d'une plus grande sagesse; ne consultez qu'elle et l'imminence des dangers; prévenez les déchiremens, évitons de perdre ces deux choses pour lesquelles nous avons fait tant de sacrifices, la liberté et l'égalité.

Et la Constitution de l'an III, s'écrie un Député en interrompant l'orateur!

» La Constitution, reprend Bonaparte, vous convient-il de l'invoquer? qu'est-elle autre chose à présent qu'une ruine? n'a-t-elle pas été successivement le jouet de tous les partis? ne l'avez-vous pas foulée aux pieds le 18 fructidor, au 22 floréal, au 28 prairial. La Constitution! N'est-ce pas en son nom qu'on a organisé toutes les tyrannies depuis qu'elle existe? A qui peut-elle offrir désormais une garantie réelle? son insuffisance n'est-elle pas attestée par les nombreux outrages que lui ont prodigués ceux mêmes qui lui jurent en ce moment une fidélité dérisoire? Tous les droits du Peuple ont été indignement violés; et c'est à les rétablir sur une base immuable qu'il faut de suite travailler pour consolider en-

1799. fin dans la France la liberté et la République.

» Je vous déclare qu'aussi-tôt que les dangers seront passés, j'abdiquerai le commandement qui m'est confié. Je ne veux être à l'égard de la magistrature nommée par vous, que le bras qui la soutiendra ».

Cornudet, saisissant la parole, appuyait le discours de Bonaparte, et ajoutant qu'on ne pouvait révoquer en doute l'existence d'une conspiration révélée par un héros qui faisait la gloire de la France et l'admiration de l'Europe, il ajouta qu'il connaissait des propositions criminelles faites à Bonaparte, mais qu'elles ne pouvaient être manifestées qu'en comité général.

Les spectateurs ayant évacué la salle, Bonaparte continua : « Je pourrais vous faire des révélations qui confondraient à l'instant mes calomniateurs ; je me contenterai de vous dire que Barras et Moulin m'ont eux-mêmes engagé à renverser le Gouvernement et à me mettre à la tête des affaires ; mais j'ai repoussé de telles ouvertures, parce que la liberté m'est plus chère que la vie, et que je ne veux servir que le Peuple français ». Bonaparte jetant les yeux sur quelques militaires qui se trouvaient à leur poste dans l'intérieur de la salle, les somme de tourner contre lui leurs baïonettes s'il s'écarte

carte jamais du chemin de la liberté. Il termina en engageant les Anciens à se hâter de faire usage de tous leurs moyens pour sauver la patrie. An VIII.

CHAPITRE LVI.

Réception de Bonaparte au Conseil des Cinq-Cents; les Députés sont chassés de la salle par la force armée.

La nuit approchait. J'ai observé que la discussion introduite au Conseil des Cinq-Cents, après la lecture de la lettre de Barras, dégénérait en altercations. Elles étaient très-violentes, lorsqu'un mouvement se manifeste à l'entrée de la salle. Tous les regards se portent dans cet endroit : c'était Bonaparte, qui, ayant laissé à l'entrée de la salle quelques Officiers et quelques Soldats qui le suivaient, s'avançait vers le bureau, tête nue et sans armes, pour rendre compte aux Cinq-Cents, comme il venait de le faire aux Anciens, des propositions qui lui avaient été faites par Barras et Moulin, de l'investir de la dictature, s'il consentait de se réunir à eux, et pour conjurer la représentation nationale de sauver la Patrie, en prenant des mesures salutaires.

1799. Une agitation inexprimable règne dans la salle. Un grand nombre de Députés sortent de leurs siéges; les uns se portent à la tribune, qu'ils encombrent; les autres, sur Bonaparte, l'entourent, le pressent, le menacent; le Général demandait la parole du geste et de la voix; mais les cris et le désordre ne lui permettaient pas d'être entendu. Quelques Députés, debout sur les banquettes, s'écriaient: hors la loi, hors la loi : à bas le Dictateur. Le général Lefèvre et plusieurs grenadiers volent à son secours, l'enveloppent et l'entraînent hors de cette enceinte. On dit que plusieurs démagogues se pressant autour des soldats, cherchaient à se faire jour pour immoler Bonaparte, et qu'il fut manqué d'un coup de stilet, que reçut pour lui Thomé, un des grenadiers qui lui faisaient un rempart de leur corps; le coup ne fut pas dangereux : Thomé n'eut que son habit percé.

Il est impossible de peindre la situation du Conseil, lorsque Bonaparte fut sorti de la salle. Le Président est assailli et menacé. Désespérant de ramener l'ordre, il quitte le fauteuil, où il est remplacé par Chazal. Montant à la tribune, il demande la parole, et s'efforce de faire entendre quelques mots. Il s'écrie qu'après les services rendus à la Patrie par son

frère, il serait odieux de supposer à ce Général des vues liberticides; quel Français a donné plus de gages que lui à la liberté? Il ajoute que Bonaparte venait sans doute pour rendre quelque compte important relatif aux circonstances; il demande qu'il soit rappelé à la barre. L'orateur veut continuer, mais sa voix est étouffée par des vociférations effrayantes.

Les uns haranguent les soldats postés aux extrêmités de la salle : on cherche à les soulever contre le Général; d'autres proposent des mesures violentes; ils veulent qu'on casse le décret des Anciens, qui nomme Bonaparte général, qu'on quitte Saint-Cloud pour revenir à Paris, qu'un nouveau Commandant soit nommé pour protéger ce voyage, que toutes les troupes cantonnées à Saint-Cloud soient déclarées faire partie du Corps législatif, enfin qu'un décret mette Bonaparte hors la loi.

Toutes ces propositions se croisaient avec tant de rapidité, qu'on n'avait le tems ni de les développer, ni même de les appuyer. Un grand nombre de Députés, après avoir fait de vains efforts pour être entendus, abandonnaient le Conseil; Lucien Bonaparte, de nouveau injurié, est forcé de reprendre le fauteuil : on exige de lui qu'il prononce le

1799. décret de hors la loi contre son frère. Accablé de douleur et d'indignation, des larmes brûlantes tombent sur ses joues; il déclare qu'il se dépouille de la magistrature dont il est investi, et en même tems il dépose sur le bureau sa toge, son manteau, son écharpe.

Le bruit était répandu à l'extérieur que les jours de Lucien Bonaparte étaient menacés; quelques grenadiers sont chargés par le Général de le mettre en sûreté. Ils entrent dans la salle, prennent Lucien Bonaparte dans leurs bras, et le portent auprès de son frère.

La confusion et le tumulte étaient alors à leur comble dans l'Assemblée; elle paraissait hors d'état de délibérer. Les uns criaient, à bas les agitateurs, quittons la séance. D'autres demandaient qu'une députation fût envoyée à Lucien Bonaparte, pour l'engager à reprendre ses fonctions de président; leurs voix étaient étouffées par les cris de ceux qui demandaient que Bonaparte fût déclaré hors la loi.

Le pas-de-charge se fait entendre dans les escaliers qui conduisent à la salle. Un corps de grenadiers paraît à la porte; un Chef de brigade invite les Députés, de la sûreté desquels il ne répond plus, à se retirer. Grena-

diers, en avant, s'écrie un autre Officier. Les grenadiers avancent; les Députés se précipitant les uns sur les autres, cherchent des issues de toutes parts, sortent par les croisées, s'évadent par les jardins; quelques-uns d'eux jettent leur costume dans les bosquets, pour se cacher plus aisément dans la foule.

Depuis que Bonaparte avait quitté les Anciens, ce Conseil, sans partager l'agitation des Cinq-Cents, n'était cependant pas tranquille; le bruit courait que les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, insurgés, marchaient à Saint-Cloud, pour ramener à Paris la représentation nationale; les uns voulaient qu'il fût prêté un nouveau serment de maintenir la Constitution de l'an III; les autres réclamaient des mesures promptes pour organiser un gouvernement à la place du Directoire, qui n'existait plus; le tumulte augmentait, lorsqu'on apprit les événemens qui venaient de se succéder aux Cinq-Cents. Quelques membres de ce Conseil s'étaient rendus aux Anciens, les uns pour inculper Bonaparte, les autres pour le justifier. La position des Anciens devenait très-épineuse. Cornudet, obtenant la parole, observait que le Conseil des Cinq-Cents étant dissous et le Pouvoir exécutif n'existant plus, le Conseil des Anciens

1799. restait la seule autorité légitime; il demandait qu'il fût nommé une Commission exécutive provisoire, composée de trois Magistrats, et que le Corps législatif fût ajourné au premier nivôse. Le Conseil, avant de statuer sur cette proposition, suspendit sa séance jusqu'à neuf heures.

CHAPITRE LVII.

Reprise et fin de la Séance. Création d'un Gouvernement provisoire. Publication de la nouvelle Constitution.

DANS cet intervalle, les membres épars du Conseil des Cinq-Cents s'étaient réunis : les seuls agitateurs n'avaient osé reparaître. La séance se rouvrit à neuf heures du soir : la plus grande tranquillité régnait alors dans l'Assemblée.

Villetart propose ce projet de décret.

Il n'y a plus de Directoire. Ne sont plus membres de la représentation nationale, pour les excès auxquels ils se sont constamment portés, Joubert de l'Hérault, Jouenne, Talot, Duplantier, Arena, Garau, Quirot, Leclerc, Brische, Poullain-Grandprey, Bertrand, Goupilleau, Daubermesnil,

AN VIII.

Marquesy, Guesdon, Grandmaison, Gros-cassant, Frison, Dessaix, Bergasse, Montpellier, Constant, Briot, Destrem, Carrère-la-Garrière, Gorrand, Legot, Blin, Boulay-Paty, Souilhé, Demoor, Bigonnet, Mentor, Boissier, Bailly, Bouvier, Brichet, Declerck, Housset, Gastaing, Laurent, Beytz, Prudon, Porto, Truck, Delbrel, Lery, Doche, Stevenotte, Jourdan, Lesage-Senault, Chalmel, André, Dimartinelli, Collombel, Philippe, Moreau, Jourdain, Letourneux, Citadella, Bordas.

Le Corps législatif crée provisoirement une Commission consulaire, composée des ex-Directeurs Sieyes, Roger-Ducos et du général Bonaparte, qui porteront le nom de Consuls de la République française. Cette Commission est investie de la plénitude du pouvoir directorial, et spécialement chargée d'organiser l'ordre dans toutes les parties de l'administration, de rétablir la tranquillité intérieure, et de procurer une paix honorable et solide. Elle est autorisée à envoyer des délégués avec un pouvoir dans les limites du sien.

Le Corps législatif s'ajourne au premier ventôse prochain; il se réunira de plein droit, à cette époque, à Paris, dans ses palais. Pendant l'ajournement, les membres ajournés

1799. conservent leur indemnité et leur garantie constitutionnelle. Ils peuvent, sans perdre leur qualité de représentans du peuple, être employés comme ministres, agens diplomatiques, délégués de la Commission consulaire, et dans toutes les autres fonctions civiles : ils sont même invités, au nom du bien public, de les accepter.

Avant sa séparation, chaque Conseil nommera dans son sein une Commission de vingt-cinq membres. Ces Commissions statueront, avec la proposition formelle et nécessaire de la Commission consulaire, sur tous les objets urgens de police, de législation et de finances. La Commission des Cinq-Cents exercera l'initiative, la Commission des Anciens l'approbation. Les deux Commissions sont encore chargées de préparer, dans le même ordre, les changemens à apporter aux dispositions organiques de la Constitution, dont l'expérience a fait sentir les vices ou les inconvénieus.

Ces changemens ne peuvent avoir pour but que de consolider, garantir et consacrer la souveraineté du Peuple français, la République, le système représentatif, la division des pouvoirs, la liberté, l'égalité, la sûreté, la propriété. La Commission consulaire pourra leur présenter ses vues à cet égard; enfin les

An VIII.

deux Commissions sont chargées de présenter un code civil. Elles siégeront à Paris dans les palais du Corps législatif, et pourront le convoquer extraordinairement pour la ratification de la paix, ou dans un grand danger public.

Plusieurs Députés firent sentir successivement la nécessité d'adopter sur-le-champ ce projet; il passa sans réclamation, et fut porté au Conseil des Anciens, qui l'approuva. On nomme aussi-tôt les deux Commissions législatives, dans lesquelles entrèrent les Députés qui, trois jours auparavant, avaient préparé ce changement chez Lemercier, président des Anciens; les nouveaux Consuls prêtent serment de fidélité à la République, et la séance des deux Conseils est levée le 20, à deux heures du matin.

Avant la naissance du jour, une proclamation avait annoncé dans Paris l'installation du Gouvernement provisoire. Il s'occupa sur-le-champ d'une nouvelle Constitution. Elle fut publiée, à Paris, le 24 frimaire. Le mode adopté pour l'acceptation de ce pacte social, hâtait cette formalité; il était réglé qu'aussitôt qu'il parviendrait dans chaque commune, les Magistrats prépareraient des registres, sur papier simple, dans lesquels chaque citoyen signerait l'approbation ou le rejet, et que ces

1799. registres seraient fermés au bout de trois jours. L'acceptation fut si prompte et si générale, que le nouveau Corps législatif tint sa première séance le 11 nivôse, correspondant au 1er janvier 1800.

Bonaparte, Cambacérès et Lebrun, nommés par le nouvel acte constitutionnel Consuls français, prirent sur-le-champ les rênes du gouvernement.

Depuis la révolution, quatre constitutions ont successivement gouverné la France. La première, faite par la Constituante, fut connue sous le nom de 1791 : elle tomba en désuétude lorsque la République fut décrétée, dans la première séance de la Convention nationale; la deuxième constitution, connue sous le nom de constitution de 1793, fut publiée par les Jacobins après la journée du 2 juin an premier : elle n'a jamais eu aucune exécution; la constitution de l'an III fut mise en activité dans les premiers mois de l'an IV; enfin en l'an VIII fut publié un quatrième acte constitutionnel.

La première constitution était monarchique. Le pouvoir législatif devait être exercé par une Assemblée nationale, composée de sept cent quarante-cinq Représentans, distribués entre les départemens, selon les trois

proportions combinées du territoire, de la population, et de la contribution directe. Cette assemblée était permanente; le Roi ne pouvait la dissoudre; des assemblées électorales, nommées dans chaque département par les assemblées primaires, devaient la renouveler en entier tous les deux ans.

Le pouvoir exécutif était délégué au Roi pour être exercé sous son autorité par des Ministres et autres agens responsables. La royauté, déclarée indivisible, devait appartenir héréditairement à la dynastie régnante de mâle en mâle, selon l'ordre de progéniture. Les décrets du Corps législatif devaient être présentés au Roi, qui avait le droit de leur refuser son consentement. Ce refus suspendait l'exécution du décret; mais si un acte du Corps législatif était présenté au Roi par trois législatures successives, le Roi était censé avoir accordé sa sanction, et le décret devenait loi.

Des juges, élus temporairement par le peuple, exerçaient toutes les branches du pouvoir judiciaire, absolument indépendant du Corps législatif et du Roi. Des juges-de-paix étaient établis dans les villes et dans les cantons, pour terminer les contestations de peu de conséquence, qui sont les plus journalières. Il était établi dans chaque département un

1799. tribunal civil et un tribunal criminel. L'appel des sentences civiles se portait aux tribunaux voisins, au choix de la partie qui avait été condamnée. Les tribunaux criminels jugeaient souverainement; mais nul citoyen ne pouvait être jugé que sur une accusation reçue par les jurés ou décrétée par le Corps législatif. La procédure était d'abord portée devant un jury d'accusation, qui décidait s'il y avait lieu ou s'il n'y avait pas lieu à accusation. Si le jury prononçait l'affirmative, l'affaire était portée devant un jury de jugement, qui décidait si l'accusé était ou n'était pas coupable. L'accusé avait le droit de récuser ceux des jurés qui lui étaient suspects, et ceux qui restaient ne pouvaient prononcer au-dessous du nombre de douze. Les juges ne faisaient qu'appliquer la peine d'après la loi; l'instruction criminelle était publique, on ne pouvait refuser aux accusés le secours d'un conseil.

Un tribunal de cassation était institué dans la commune où résidait le Corps législatif; les membres en étaient nommés par les assemblées électorales. Il avait pour fonctions de prononcer sur les demandes en cassation contre les jugemens rendus en dernier ressort par les tribunaux, sur les demandes en renvoi d'un tribunal à un autre, pour cause

de suspicion légitime, sur les réglemens de juges, et sur les prises à partie contre un tribunal entier.

Une haute-cour nationale, formée de membres du tribunal de cassation et de huit jurés nommés par les corps électoraux, devait connaître des délits des Ministres et des principaux agens du Pouvoir exécutif, et des crimes qui attaqueraient la sûreté générale de la Nation. Lorsque le Corps législatif avait rendu un décret d'accusation, la haute-cour nationale était tenue de s'assembler, sur une proclamation, dans une ville, à trente mille toises au moins du lieu où le Corps législatif tenait ses séances.

La Constitution de l'an premier n'ayant jamais été exécutée, il est inutile d'en faire l'analyse.

La Constitution de l'an 3 était républicaine; elle ne changeait rien dans ce qui concernait le pouvoir judiciaire.

Le Corps législatif se composait d'un Conseil des Cinq-Cents et d'un Conseil des Anciens ou des Deux-Cents-Cinquante. Les deux Conseils devaient être renouvelés tous les ans par tiers par les assemblées primaires ; ils étaient permanens. La proposition des lois appartenait exclusivement au Conseil des Cinq-Cents;

1799. la fonction des Anciens était d'approuver ou de rejeter les résolutions du Conseil des Cinq-Cents. Les résolutions adoptées prenaient le nom de lois. Le Conseil des Anciens n'avait l'initiative des lois que dans le seul cas où un danger urgent commandait de changer le lieu des séances du Corps législatif. Le décret rendu à ce sujet par les Deux-Cents-Cinquante devait être exécuté sur-le-champ, et sans avoir besoin d'aucune approbation.

Le Pouvoir exécutif était délégué à un directoire de cinq membres nommés par le Corps législatif, faisant alors fonction d'assemblée électorale au nom de la Nation. Le Conseil des Cinq-Cents devait former un scrutin secret, une liste décuple du nombre des membres du Directoire à nommer, et l'envoyer au Conseil des Anciens, qui choisissait dans cette liste. Les membres du Directoire devaient être âgés de quarante ans au moins. Ils ne pouvaient être pris que parmi les citoyens qui avaient été membres du Corps législatif ou Ministres. Un des Directeurs devait être renouvelé chaque année.

Le président du Directoire avait la garde du sceau de la République. Le Directoire pourvoyait, d'après les lois, à la sûreté intérieure et extérieure de la République; il dis-

posait de la force publique, mais aucun Directeur ne pouvait commander une armée. Le Directoire faisait des proclamations convenables, nommait les Généraux, surveillait l'exécution des lois dans les tribunaux par des Commissaires à sa nomination, nommait les Ministres, et pouvait les révoquer à son gré, nommait le receveur des impositions directes dans chaque Département, les préposés en chef aux régies des contributions indirectes, à l'administration des domaines nationaux, et tous les fonctionnaires publics dans les Colonies françaises. An VIII.

Cette Constitution se trouva abrogée par la révolution des 18 et 19 brumaire an 8, par une loi rendue à Saint-Cloud, qui établissait un Gouvernement provisoire.

La Constitution de l'an 8 confie le Pouvoir exécutif à trois Consuls nommés pour dix ans. Le premier Consul jouit de la principale autorité; il nomme et destitue les Ministres, les Généraux, les Ambassadeurs et les Conseillers d'Etat.

Le Corps législatif est composé de deux chambres, l'une appelée le Tribunat, composée de cent membres, dont les fonctions principales sont de discuter les lois que lui proposent les Consuls par l'organe de trois

1799. Conseillers d'Etat. Trois cents membres composent l'autre chambre ; ils sont chargés de prononcer sur les lois proposées par le Consulat et consenties par le Tribunat.

La nomination des Législateurs n'est plus faite par les assemblées primaires ; mais pour remplacer cette nomination, la Constitution règle qu'en l'an 10, les citoyens français, assemblés en communes, éliront un dixième d'entr'eux pour former une première liste de notables. Ces notables, divisés par départemens, feront une seconde liste aussi composée d'un dixième d'entr'eux. Une troisième liste émanera des notables des départemens, et dans cette liste seront pris les principaux fonctionnaires publics. Les fonctionnaires inférieurs seront choisis, ceux des communes dans les listes communales, ceux des départemens dans les listes départementales.

Dans ces listes d'éligibles, qui pourront être réformées tous les trois ans d'après les formalités établies par les lois, les Consuls, les Tribuns, les Législateurs seront élus par un corps électoral, dont les membres conservent leurs places jusqu'à la mort. Ce corps électoral a le titre de Sénat conservateur. Lorsqu'une place vaque dans le Sénat conservateur, le premier Consul, le Corps législatif

latif et le Tribunat nomment chacun un candidat : le Sénat conservateur choisit. AN VIII.

FIN.

ERRATA.

Page 38, *ligne* 13, ventose, *lisez* nivose.
Page 47, *lig.* 21, requirent, *lis.* requièrent.
Page 65, *lig.* 10, ce, *lis.* et.
Page 117, *lig.* 17, ce, *lis.* et.
Page 211, *lig.* 9, les, *lis.* des.
Page 257, *lig.* 6, Osala, *lis.* Ossola.
Page 258, *lig.* 6, Kray, *lis.* Jellakich.
Page 371, *lig.* 15, conduisaient, *lis.* conduisait.

TABLE
DES CHAPITRES.

EPITRE DÉDICATOIRE, pag. v.

CHAPITRE Ier. *Causes qui doivent ramener la paix en Europe*, pag. 1

CHAP. II. *Etat politique de l'Europe. Maison d'Autriche. Corps germanique. Russie*, 6

CHAP. III. *De la Prusse, de la Suède et du Danemarck*, 11

CHAP. IV. *De l'Espagne, du Portugal, et de l'Italie*, 14

CHAP. V. *De la Grande-Bretagne*, 20

CHAP. VI. *Bonaparte remet au Directoire le traité de Campo-Formio, ratifié par l'Empereur. Décret qui ordonne le remboursement en papier des deux tiers de la dette publique*, 23

CHAP. VII. *Etat de la Colonie de Saint-Domingue*, 29

CHAP. VIII. *Les Anglais assiégent inutilement Léogane. Divisions entre les Commandans français dans Saint-Domingue*, 31

CHAP. IX. *Le général Layaux est arrêté au Cap.*

Arrivée dans la Colonie des Commissaires du Gouvernement français, 34

CHAP. X. *Conduite des Commissaires dans la Colonie*, 37

CHAP. XI. *Le général Toussaint-Louverture force Sonthonax à quitter l'Amérique pour revenir en France*, 48

CHAP. XII. *Ouverture du Congrès de Rastadt. Préparatifs des Français pour tenter une invasion en Angleterre*, 51

CHAP. XIII. *Propositions réciproques faites par les Plénipotentiaires à Rastadt*, 55

CHAP. XIV. *Conduite des Anglais pour rallumer la guerre. Révolution de Rome*, 67

CHAP. XV. *Révolution de Suisse*, 79

CHAP. XVI. *Elections de l'an 6*, 97

CHAP. XVII. *Expédition maritime. Conquête de l'île de Malte*, 115

CHAP. XVIII. *Les Français débarquent en Egypte. Défaite des Beys. Prise d'Alexandrie et du Caire*, 126

CHAP. XIX. *Combat d'Alboukir*, 135

CHAP. XX. *La Porte déclare la guerre à la France*, 151

CHAP. XXI. *Le roi des Deux-Siciles déclare la*

Guerre à la France. Le roi de Sardaigne se retire à Cagliari après avoir cédé le Piémont aux Français, 159

CHAP. XXII. *Expédition du roi des Deux-Siciles à Rome,* 165

CHAP. XXIII. *Retraite du roi des Deux-Siciles à Palerme. Les Français entrent dans Naples. Proclamation de Championnet,* 169

CHAP. XXIV. *Destitution des généraux Joubert et Championnet. Les hostilités recommencent en Allemagne. Bataille de Pfullendorf et de Leibteingen,* 173

CHAP. XXV. *Dissolution du Congrès de Rastadt. Assassinat des Ministres français,* 185

CHAP. XXVI. *Schérer est envoyé en Italie. Le Pape est conduit à Briançon. Bataille de Castel-Nuovo,* 209

CHAP. XXVII. *Suites de la bataille de Castel-Nuovo. Bataille de Villa-Franca,* 215

CHAP. XXVIII. *Les Français évacuent la République Cisalpine,* 222

CHAP. XXIX. *Les Turcs s'emparent des îles vénitiennes de l'Archipel. Voyage de l'escadre de Brest sur la Méditerranée,* 228

CHAP. XXX. *Election de l'an 7. Entrée de Sieyes au Directoire. Révolution du 30 prairial,* 236

CHAP. XXXI. *Mort de Pie VI. Retour du roi des Deux-Siciles dans Naples,* 242

CHAP. XXXII. *Bataille de Novi,* 246

CHAP. XXXIII. *Campagne d'Helvétie,* 252

CHAP. XXXIV. *Campagne de Hollande,* 264

CHAP. XXXV. *Intérieur de la France depuis le 30 prairial an 7, jusqu'à l'arrivée de Bonaparte,* 271

CHAP. XXXVI. *Suite de l'expédition de Bonaparte en Egypte,* 287

CHAP. XXXVII. *Les Français pénètrent en Syrie,* 293

CHAP. XXXVIII. *Siége d'Acre. Défaite des Turcs et des Arabes à Loubi, à Sedjarra et à Esdrelon,* 300

CHAP. XXXIX. *Retour de l'Armée française en Egypte,* 308

CHAP. XL. *Défaite des Turcs devant Alboukir. Mort de Tipoo-Zaëb, sultan de Maissour. Démembrement de son Royaume,* 312

CHAP. XLI. *Retour de Bonaparte en France,* 320

CHAP. XLII. *Préludes de la révolution du 18 brumaire,* 324

CHAP. XLIII. *Observations sur les Déportés de fructidor. Leur voyage de France à la Guiane,* 330

CHAP. XLIV. *Les Déportés sont conduits à Sinamary*, 337

CHAP. XLV. *Mort de quelques Déportés. Quelques autres font le projet de prendre la fuite*, 341

CHAP. XLVI. *Les Déportés s'embarquent sur la rivière de Sinamary*, 348

CHAP. XLVII. *Navigation de Sinamary à Surinam*, 354

CHAP. XLVIII. *Les Déportés prennent terre à quatre lieues du fort Orange*, 357

CHAP. XLIX. *Leur réception dans la capitale de Surinam*, 364

CHAP. L. *Le Commandant de Cayenne réclame les Déportés*, 367

CHAP. LI. *Arrivée de Bonaparte à Paris*, 370

CHAP. LII. *Journée du 18 brumaire. Séance du Conseil des Anciens*, 376

CHAP. LIII. *Séance du Directoire et du Conseil des Cinq-Cents*, 387

CHAP. LIV. *Journée du 19 brumaire. Commencement de la séance du Conseil des Cinq-Cents*, 392

CHAP. LV. *Commencement de la séance du Conseil des Anciens*, 396

CHAP. LVI. *Réception de Bonaparte au Conseil*

des Cinq-Cents. Les Députés sont chassés de la salle par la force armée, 401

CHAP. LVII. *Réprise et fin de la séance. Création d'un Gouvernement provisoire. Publication de la nouvelle Constitution,* 406

Fin de la Table.

VA1 153 6708

141 S38